

**Le Figaro, no. 23891**

Le Figaro Économie, lundi 14 juin 2021 1032 mots, p. 29

# Quoi qu'il en coûte : comment l'erreur de traduction est devenue piège politique

**Macron a copié la formule de Draghi sauvant l'euro, l'esprit en moins.**

Robin, Jean-Pierre

Les Italiens ont un dicton bien connu des potaches et des traducteurs professionnels: « **Traditore-tradutore** », **tra-duire c'est trahir. Le désormais trop fameux « quoi qu'il en coûte »** d'Emmanuel Macron est décalqué du « **whatever it takes** » de Mario Draghi . **Soit en français, « tout ce qu'il faudra » sera fait pour sauver l'euro**, avait lancé le président de la BCE le 26 juillet 2012 à quelques jours des JO de Londres, devant un parterre de financiers. La monnaie européenne était alors contestée dans son existence même par la crise financière en Grèce qui contaminait les pays du Sud. **Les trois mots ajoutés à la dernière minute dans son discours par Draghi, sans qu'il dise ni ne sache lui-même ce qu'ils recouvraient techniquement**, ont coupé court à toute attaque des marchés. **Selon le principe de la dissuasion nucléaire** - il suffit d'affirmer sa force pour ne pas avoir à s'en servir - l'euro a été sauvé sans que la BCE ait dû déboursier le moindre crédit.

**Or c'est exactement l'inverse avec l'emblématique « quoi qu'il en coûte » surgi le 12 mars 2020** : il s'avère ruineux pour l'État et son efficacité reste discutable. **Voulant rassurer les Français, le chef de l'État a insisté par avance sur le coût de la facture, ce qui n'était pas très élégant.** Imagine-t-on un fiancé faisant miroiter le prix de la bague à sa promise ? **Et vu le tropisme de nos compatriotes pour la dépense publique, en faire la promotion est aussi risqué que de vanter les qualités du champagne chez les Alcooliques anonymes.** Dans aucun autre pays européen les dirigeants n'ont d'ailleurs fait vibrer la corde de la dépense collective auprès de leurs concitoyens lors de la crise sanitaire. Les Français habitués à des services publics omniprésents ne pouvaient-ils comprendre d'eux-mêmes qu'en pareille circonstance l'État ne négocierait pas pour leur sauver la vie « qui n'a pas de prix » ? Il était inutile de le surligner.

Faute de trouver les mots justes pour persuader ses compatriotes à l'instar de Mario Draghi subjuguant les marchés, Emmanuel **Macron s'est cru obligé de faire tinter le tiroir-caisse, comme s'il achetait les consciences. Moralement contestable**, cette approche ne saurait pourtant échapper à une analyse coût-bénéfice. Qu'on en juge par le calcul suivant qui donne un cadre global. Sur les trois années **2020-2022 la facture pour les finances publiques s'élèvera à 424 milliards d'euros à en croire Olivier Dussopt**, le ministre des comptes publics. **Et en même temps la perte de PIB (produit intérieur brut) peut être estimée à 250 milliards d'euros** selon l'institut de conjoncture Rexecode. Cette évaluation se fonde sur un scénario qui fait consensus parmi les économistes publics ou privés : **chute de 8 % du PIB français en 2020, suivie d'un rebond de 5 % en 2021, puis de 4 % en 2022** où l'activité économique n'aura pas retrouvé, en moyenne, le niveau pré-Covid de 2019. Soit dit en passant, **le quinquennat d'Emmanuel Macron se caractérisera par un recul absolu du PIB par habitant comparé au quinquennat précédent de François Hollande.**

**Crise « surfinancée »**

Le plus **perturbant** dans ces chiffres est que les **remèdes** mis en oeuvre, qu'il s'agisse des soutiens aux entreprises et aux particuliers, ou des fonds de relance, auront été près de deux fois plus importants que la perte de richesse économique proprement dite dont le PIB est la mesure. **En d'autres termes la crise a été « surfinancée » par les pouvoirs publics. Bien sûr la situation aurait été pire si l'État s'était abstenu d'intervenir.** Une apocalypse de faillites et de chômage a été évitée, ainsi que des dizaines de milliers de morts supplémentaires. Fallait-il s'arrêter de compter pour autant ?

**Ces soutiens se sont traduits par un déficit public global représentant 9,2 % du PIB en 2020 et 9,4 % cette année, selon les prévisions de Bercy.** Ils ne sont évidemment pas voués à disparaître du jour au lendemain avec la fin de la crise sanitaire mais à se résorber plus ou moins vite. « *En 2022, à titre d'exemple, hypothèse d'un retour vers un déficit de 6 % du PIB impliquerait une impulsion budgétaire négative cette fois de 3 % à 4 % du PIB* », calcule Michel Didier, le président de l'institut de conjoncture

Rexecode. On notera que le gouvernement prévoit un coup de barre plus sévère encore dans son « programme de stabilité pour les années 2021 à 2027 » communiqué à l'Union européenne, **ramenant le déficit à 5,3 % du PIB dès 2022**  
! Quoi qu'il arrive, l'exercice 2022 marquera un tournant vers une certaine rigueur budgétaire.

**Le slogan du « quoi qu'il en coûte » aura été de bout en bout un piège politique. Tout** d'abord pour l'opposition, de droite ou de gauche, qui a obtempéré sans broncher. Personne n'a osé remettre en question le mot, beau comme l'antique, de Bruno Le Maire : « *Quand on compte ses morts on ne compte pas ses milliards.* » À **l'exception peut-être de Laurent Wauquiez**, retranché dans sa région d'Auvergne Rhône-Alpes et qui ne rechigne pas à jouer le « bad cop » : « *Chaque euro est sacré et doit être pesé* » (déclaration au JDD en mars dernier).

Mais le vent tourne, c'est maintenant sur l'équipe au pouvoir, d'aujourd'hui ou de demain, que le piège va se refermer. Il faut réapprendre à compter et en informer l'opinion publique dont ce n'est pas le fort. « **Les Français interrogés dans les enquêtes croient que le taux marginal d'imposition sur le revenu est de 20 %, alors qu'il est proche de 50 %. Ils ne connaissent pas les prix des soins de santé qui n'apparaissent jamais...** » notait récemment Laurence Boone, l'économiste en chef de l'OCDE. Elle regrette « **l'absence de débats dépolitisés sur les faits et les chiffres** », **d'où les records français au sein des pays de l'OCDE pour les dépenses publiques et les impôts.** La pandémie de Covid-19 a porté ce travers à incandescence. -

## Une étude inédite sur le niveau de scolarité des groupes religieux dans le monde

Selon une étude du *Pew Research Center*, il existe de grands écarts d'éducation en fonction des religions, même si toutes enregistrent des progrès considérables, en particulier parmi les femmes.

- Marie Malzac,
- le 16/12/2016 à 15:19
- 



Un enfant à l'école des « trois religions » à Osnabrueck, dans le Nord de l'Allemagne, en 2012 Muslim and Jewish children with the religion playing a large role in the schooling. AFP PHOTO / FRISO GENTSCH GERMANY OUT / AFP PHOTO / DPA / FRISO GENTSCH

L'institut de recherche américain *Pew Research Center*, spécialisé sur les questions religieuses, a publié mardi 13 décembre [une étude inédite sur les liens entre religions et taux d'éducation dans le monde](#).

Il en ressort que les juifs comptent en moyenne treize années de scolarisation pour les adultes de 25 ans et plus, tandis que la moyenne pour les musulmans et hindous est de six ans de scolarisation. Quant aux chrétiens, ils sont scolarisés en moyenne pendant neuf ans, à peine plus que les « non affiliés » (athées ou ne se revendiquant d'aucune religion en particulier).

### **Facteur géographique**

Selon l'enquête du *Pew Research Center*, menée à partir de données concernant plus de 150 pays et datant de 2010, ces écarts s'expliquent notamment par la localisation géographique des groupes religieux dans le monde. Ainsi, une large majorité de juifs résident aux États-Unis et en Israël, deux pays développés et aux taux d'éducation élevés. À l'inverse, 98 % des hindous vivent en Inde, au Népal et au Bangladesh, des pays où ces taux sont faibles.

Toutefois, l'étude révèle qu'il existe également d'importantes différences entre groupes religieux vivant dans une même aire géographique. **En Afrique subsaharienne, par exemple, les chrétiens sont généralement mieux éduqués que les musulmans. Selon les chercheurs, cet écart s'explique notamment par l'histoire, les chrétiens ayant davantage bénéficié de l'activité missionnaire à l'époque coloniale.** 195,3

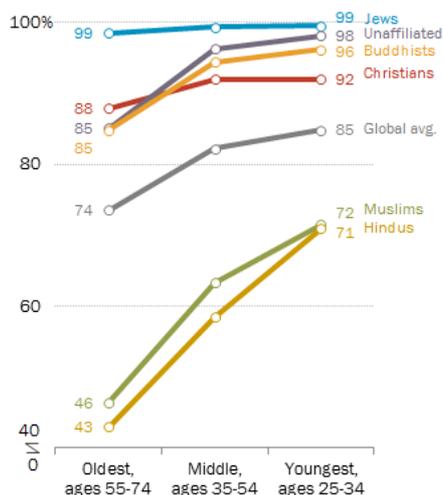
## Un adulte sur cinq dans le monde n'a pas été scolarisé

Les disparités de genre au sein d'un même groupe religieux sont un autre enseignement de cette étude. Ainsi, parmi les musulmans, les femmes sont scolarisées en moyenne pendant 4,9 ans, contre 6,4 pour les hommes. Chez les hindous, les femmes fréquentent l'école pendant 4,2 ans, contre 6,9 ans pour les hommes.

Ces deux groupes, qui ont les taux d'éducation les plus faibles, sont cependant ceux qui enregistrent le plus de progrès sur les générations récentes, selon l'enquête du *Pew Research Center*. Entre les plus jeunes adultes et les plus âgés, il y a ainsi plus de vingt points d'écart.

### Muslims and Hindus have made the largest gains in shares with at least some schooling

% of each generation with any formal schooling, by religious group



Note: The oldest, middle and youngest cohorts were born 1936-1955, 1956-1975 and 1976-1985, respectively, and were ages 55-74, 35-54 and 25-34 as of 2010.

Source: Pew Research Center analysis. See Methodology for more details. "Religion and Education Around the World"

PEW RESEARCH CENTER

Concernant les femmes, elles ont atteint ces dernières années le niveau des hommes chez les bouddhistes, les chrétiens et les « non affiliés » et les ont même dépassés chez les juifs.

En dépit de ces progrès, la moyenne mondiale « ne dépasse pas de beaucoup l'éducation primaire, avec une moyenne de huit ans de scolarisation pour les hommes et sept ans pour les femmes ».

## L'éducation au cœur des grandes religions

Selon l'enquête, 14 % des adultes sont en possession d'un titre universitaire ou d'éducation supérieure mais 20 % des adultes dans le monde n'ont eu aucune « aucune scolarisation formelle », soit une personne sur cinq.

## **Les chrétiens américains, groupe le moins éduqué du pays**

Quatre hindous adultes sur dix ne sont jamais allés à l'école, et plus d'un tiers des musulmans. Ils sont 10 % chez les bouddhistes... et 1 % chez les juifs.

De façon surprenante, l'enquête révèle aussi qu'aux États-Unis, les chrétiens sont le groupe le moins éduqué, ce que montre un article détaillé du New York Times. Sur 267 millions, ils ne sont que 36 % à être titulaires d'un diplôme d'éducation secondaire. De leur côté, les juifs sont deux fois plus diplômés et les hindous trois fois plus. Les musulmans aussi enregistrent de très bons taux. Cela s'explique, analysent les chercheurs, par la sélection opérée sur les migrations. Plus généralement, les minorités dans les pays où elles ont émigré ont un niveau de scolarité supérieur.

# CCIF : comment prendre les musulmans en otage

LAURE DAUSSY • MIS EN LIGNE LE 31 OCTOBRE 2020 • PARU DANS L'ÉDITION 1475 DU 28 OCTOBRE 2020

Fondé par des proches des Frères Musulmans, le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) est dans le collimateur du ministre de l'Intérieur, qui a annoncé vouloir le dissoudre. Enquête sur ce collectif qui a pris les musulmans de France en otage d'un pseudo anti-racisme.

À peine était annoncée la probable dissolution du Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) que ce dernier recevait un soutien immédiat de la part de plusieurs figures de la gauche sur Twitter, y compris de certaines féministes. Des personnalités de la sphère militante, comme la directrice de la plateforme de pétitions Change.org qui tweete : « *Le CCIF fait un travail d'accompagnement juridique indispensable en particulier pour les femmes musulmanes victimes de nombreuses agressions et discriminations. Je suis abasourdie par cette annonce.* »

Tout se passe comme si toute une partie de la gauche assimilait le CCIF à une association de lutte contre le racisme comme une autre, sans comprendre qui il est vraiment. Quand on interroge l'ensemble de la population, en revanche, c'est une autre réalité : [selon un sondage Ifop](#), sa dissolution est soutenue par 76 % des Français.

Pourquoi parle-t-on du CCIF ? Il a été cité par le père de l'élève qui s'en est pris à Samuel Paty, via une vidéo sur Facebook. Ce père exhortait ses « frères et sœurs » à faire « *au minimum un courrier au collègue, au CCIF, à l'inspection académique [...]* ». Le collectif a répondu de son côté avoir juste été « saisi » par le père de famille et explique que « *l'équipe du CCIF était à l'étape des vérifications d'informations* ».



Au-delà de cette affaire, qu'est-ce donc que le CCIF ? Il se présente comme « *une association de défense des droits humains [...] dont la mission est de combattre l'islamophobie* ». Il dit avoir été saisi de 743 actes qualifiés d'« islamophobes » par son service juridique en 2020. Dans son rapport sont cités des cas de discrimination avérés, comme ce restaurateur qui avait demandé à des femmes voilées de sortir de son établissement, à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), au motif que « tous les musulmans sont des terroristes ». Mais derrière cette façade de lutte contre les discriminations, le CCIF est bien autre chose.

Il faut se pencher sur les prises de position de ses fondateurs. Rappelons que l'association a été créée en 2003 par Samy Debah. Celui-ci avait été formé par les Frères musulmans et est un proche de Tariq Ramadan. Aujourd'hui, le CCIF dément toute affiliation. Mais Mohamed Louizi, ancien frère musulman lui-même, estime que *« depuis sa création, en 2003, le CCIF est un pilier de la stratégie des Frères musulmans en France. Ses membres ne sont pas tous fréristes, mais ils sont encore noyautés par eux. Leur idéologie, leurs méthodes sont celles des Frères musulmans. Le collectif n'a qu'une feuille de route : institutionnaliser la victimisation »*.

Pour le CCIF, le concept d'« islamophobie » (d'ailleurs en lui-même sujet à controverse, car souvent brandi pour faire taire toute critique de la religion) est extrêmement étendu. Isabelle Kersimon, fondatrice de l'Institut de recherches et d'études sur les radicalités (Inrer), auteure d'*Islamophobie. la contre-enquête* (éd. Plein Jour), précise à Charlie : *« Ils ont une vision d'une islamophobie totale, globale et permanente dans la société. Cette vision donne l'impression que les musulmans sont en état de siège en permanence en France. C'est une rhétorique qui crée une fracture dans la société. »* Est ainsi « islamophobe », pour le CCIF, la loi de 2004 sur l'interdiction des signes religieux à l'école. Son abrogation a d'ailleurs fait partie de ses premiers chevaux de bataille. Dans un tweet de 2014, le CCIF estime même qu'il s'agit d'une « *islamophobie institutionnalisée* ». Autre exemple, une simple question posée par un agent de Pôle emploi à une jeune femme voilée pour savoir si elle souhaite garder son voile pour aller au travail est mentionnée comme « *discriminatoire* » dans son rapport de 2011.

Pire, dans un de ses premiers rapports, en 2004, le CCIF répertoriait comme « islamophobe » l'expulsion d'un imam, Abdelkader Yahia Cherif, car celui-ci était accusé de « prosélytisme en faveur d'un islam radical » et de « relations actives avec la mouvance islamiste prônant des actes terroristes ». Même chose pour l'expulsion en Turquie de Midhat Güler, membre du mouvement Kaplanci, qui prône le recours à la violence et au terrorisme. Dans les derniers rapports, plus aucun détail des différents actes « islamophobes », impossible donc de savoir ce qui est recensé précisément.

## **« Leur idéologie, leurs méthodes sont celles des Frères musulmans. »**

Pour Marwan Muhammad, ex-porte-parole très médiatique du collectif, nul problème pour fricoter avec les pires prédicateurs. En 2015, il soutenait Rachid Eljay, alias Rachid Abou Houdeyfa, le controversé imam de Brest connu pour ses propos de mélomane, qui estimait que *« ceux qui écoutent la musique seront transformés en singes ou en porcs »*. Muhammad écrivait : *« J'avoue avoir pleuré quand j'ai vu la manière dont, à Brest, on a procédé à son humiliation publique en l'obligeant, pour la énième fois, à condamner la violence et à s'excuser pour ses positions sur la musique, comme sur d'autres sujets. »* Il soutient également le prédicateur Nader Abou Anas, connu, lui, pour ses propos sur l'égalité femmes-hommes : *« La femme vertueuse c'est celle qui obéit à son mari. La femme, elle ne sort de chez elle que par la permission de son mari. [...] Le soir, il a un besoin, une envie, et elle lui dit non je suis fatiguée [...] Qu'elle sache que les anges la maudissent toute la nuit dans le cas où elle se refuse à son mari sans raison valable. »* Ce même prédicateur était d'ailleurs signataire – avant de se rétracter sous la pression de féministes – de la fameuse Manif contre l'islamophobie du 10 novembre 2019, lancée par le CCIF, et dans laquelle s'étaient engouffrées tant de personnalités de gauche.

Pourquoi soutenir les plus sulfureux ? *« Plus on est inclusif, plus on se donne les chances de réguler des idées marginales ou radicales »*, ose Marwan Muhammad [dans un portrait](#) qui lui est consacré. L'inclusivité des plus radicaux pour lutter contre la radicalité, on n'y avait pas pensé. Plus récemment, le CCIF n'a pas hésité non plus à soutenir l'association BarakaCity, objet d'une perquisition. Rappelons que son fondateur, Idriss Sihamedi, salafiste notoire, ne veut pas serrer la main des femmes et rechignait à condamner Daech. Le CCIF, d'ailleurs, a une manière bien

curieuse de réagir à certains attentats. Après la tuerie antisémite de Mehdi Nemmouche au Musée juif de Belgique, à Bruxelles, en 2014, cet attentat est qualifié dans un communiqué sur leur site « d'acte de violence marginal ».

Malgré tous ces exemples édifiants, et jamais rappelés dans certains portraits dithyrambiques publiés dans les médias, le CCIF a réussi à accaparer une parole médiatique et à être perçu par certains, à gauche, comme représentant de la communauté musulmane. Une sorte de « prise d'otages » des musulmans qui met en colère des militants comme Nasser Ramdane Ferradj, musulman laïque et militant de SOS Racisme. *« Le CCIF a réussi à faire taire toutes les voix critiques de la part de musulmans laïques et progressistes. Ça a façonné le « paysage musulman », qui s'est rangé derrière leur concept d'islamophobie, déplore-t-il. On se retrouve aujourd'hui avec un monopole du CCIF. Maintenant, il faut éteindre l'incendie qui a été allumé par certains politiques et certains médias ! Mais que de retard ! » •*

WAHLKAMPF MIT EURO UND EU:

# Marine Le Pen auf dem Vormarsch

- VON CHRISTIAN SCHUBERT, PARIS
- -AKTUALISIERT AM 14.06.2021-18:58



Forderungen nach einem Austritt aus dem Euro und der EU gehören nicht mehr zum Programm der polarisierenden Französin. Warum Le Pen vor den Präsidentschaftswahlen im kommenden Jahr wieder Hochkonjunktur hat.

Mit der schrittweisen Lockerung des Lockdowns nimmt in Frankreich auch der politische Wettbewerb Fahrt auf. Er zeigt vor allem eines: Die rechtspopulistische Politikerin Marine Le Pen hat wieder Hochkonjunktur. Eine wichtige Wegmarke vor den Präsidentschaftswahlen im kommenden Jahr sind die Regionalwahlen, deren erster Durchgang am kommenden Wochenende stattfindet. Nach den jüngsten Umfragen liegt ihr Rassemblement National (RN, früher: Front National) in sechs der zwölf französischen Regionen vorne. Schon bei den Regionalwahlen 2015 hatte die Partei mit 27,7 Prozent das höchste prozentuale Ergebnis ihrer Geschichte erzielt, auch wenn ihre Kandidaten im zweiten Wahlgang keine einzige Region gewinnen konnten.

Auf nationaler Ebene sehen alle Umfrageinstitute Marine Le Pen in der Stichwahl der Präsidentschaftswahl 2022 – möglicherweise wieder gegen Emmanuel Macron wie fünf Jahre zuvor. Damals stand ihr freilich ein frischer Macron gegenüber, der noch nicht von den schweren Krisen der Pandemie, der „Gelbwesten“-Bewegung und der Rentenproteste gezeichnet war. Zugewinne ergattert Marine Le Pen derzeit vor allem im bürgerlich-konservativen Lager. Nach einer Umfrage sehen sie 42 Prozent der Franzosen dieser politischen Couleur in einem positiven Licht, 12 Punkte mehr als einen Monat zuvor. 39 Prozent der Anhänger der Republikaner-Partei, der eigentlichen Hausmacht der Konservativen, hegen Sympathien für Le Pen, 14 Prozentpunkte mehr als vor vier Wochen.

## Radikalität aus dem Programm entfernt

„Marine Le Pen startet bei dieser Wählergruppe eine feindliche Übernahme“, analysiert der Politologe Gilles Ivaldi von der Pariser Universität Sciences Po. Mehr denn je zeigt sich das an den wirtschaftlichen Forderungen. Ein offizielles Wirtschaftsprogramm steht zwar noch nicht, weshalb der RN Interviewanfragen dazu ablehnt, Le Pen tritt aber mit Wirtschaftsthemen zunehmend in die Öffentlichkeit. Diese waren immer ihre Achillesferse; 2017 entblößte Emmanuel Macron in einer legendären Fernsehdebatte vor der Präsidentschaftswahl ihre groben Schwächen.

Doch sie hat daran gearbeitet – und vor allem hat sie viel Radikalität aus ihrem Programm entfernt. Euro-Austritt? Den hatte sie eigentlich schon 2017 zwischen den beiden Wahlgängen gestrichen, doch damals war die Kehrtwende wenig glaubhaft. Jetzt lässt sie gänzlich davon ab. Denn mit sehr großer Mehrheit wollen die Franzosen in der Währungsunion bleiben. „Die Franzosen sagen uns: Macht es innerhalb des Euros. Also werden wir es innerhalb des Euros machen“, sagte Le Pen in einem Fernsehinterview. Sie kann der Gemeinschaftswährung sogar positive Seiten abgewinnen: „Der Euro schützt uns teilweise vor den Turbulenzen auf den Finanzmärkten.“

Auch der „Frexit“, der Austritt aus der Europäischen Union, gehört nicht mehr zum Programm. Le Pen hatte ihn zwar nie offiziell in den Forderungskatalog aufgenommen, doch alle ihre Plädoyers für nationale

Alleingänge waren darauf hinausgelaufen. Jetzt will sie davon nichts mehr wissen, auch wenn die [EU](#) bei den Franzosen weniger beliebt ist als der Euro. „Sie muss sich mäßigen, ansonsten kommt sie im bürgerlichen Lager nicht an“, urteilt Ivaldi.

Inwieweit der Kursschwenk glaubwürdig ist, muss sich zeigen. „Wenn sie im Euro bleiben will, würde sie dann auch die gemeinsamen Regeln für die Gemeinschaftswährung akzeptieren? Das ist die große Frage“, sagt der Ökonom Eric Chaney vom Beratungsinstitut Institut Montaigne. Sie bleibt bewusst im Vagen. Heute spreche ohnehin keiner mehr über die Maastricht-Regeln oder das Verbot des Staatsschuldenkaufes, sagt sie. „Die Währungsunion hat mit ihren Dogmen gebrochen; diese Dogmen hatten mich in der Vergangenheit zu der Annahme veranlasst, dass der Euro nicht lebensfähig ist“, sagte sie. Jetzt aber stünden keine lästigen Regeln mehr im Wege – für sie ein Grund mehr, den Euro zu akzeptieren.

## Protektionismus statt Staatsschulden

Schon Anfang des Jahres hatte sie in einem Gastbeitrag für die wirtschaftsliberale Tageszeitung L'Opinion die Tilgung von Staatsschulden verlangt. Sie ging damit auf die französische Debatte über die Frage ein, ob öffentliche Schulden gestrichen werden sollten. „Wenn ein souveräner Staat sich einer externen Finanzquelle bedient, ist sein Wort unumstößlich“, schrieb sie und erinnerte an den letzten französischen Staatsbankrott des Jahres 1797, der sich nicht wiederholen dürfe. Die Schuldentilgung hätte sogar einen „wichtigen moralischen Aspekt“, meint sie. „Wer seine Schulden bezahlt, macht sich reicher.“ Im gleichen Atemzug kündigte sie an, sich für mehr französische Zeichner der Staatsschulden starkzumachen. Japan mache mit seinem hohen Anteil japanischer Staatsschulden-Investoren deutlich, wie ein Land trotz hoher Schulden seine nationale Souveränität erhalten könnte.

Viele Fragezeichen bleiben. Jede Form staatlichen Sparens lehnt sie ab. Sie spricht lieber von einem „intelligenten Protektionismus“, zudem von der Stärkung des Wachstums, Investitionen in Infrastruktur, modernen Technologien, der Energie- und Umweltwende und der Reindustrialisierung – so wie es im Grunde genommen heute alle Politiker jenseits der Außenränder tun. Damit macht sie die Fahrtrichtung klar: Sie strebt politisch Richtung Zentrum.

Der von ihrem Vater Jean-Marie Le Pen gegründete [Front National](#) war vor allem in den Achtzigerjahren eine Partei mit wirtschaftsliberalem Gedankengut. Zu den Zielgruppen gehörten Besitzer kleiner Geschäfte und Unternehmen, die sich von der Einwanderung bedroht fühlten. In den Neunzigerjahren änderte Le Pen dann das Profil in Wirtschafts- und Sozialfragen. „In Sozialfragen bin ich links, in Wirtschaftsfragen rechts“, sagte Jean-Marie Le Pen im Jahr 2002. Seine Tochter setzte die Akzentverschiebung so weit fort, dass bei Wirtschafts- und Sozialthemen kaum noch Unterschiede zur Linken erkennbar waren. Der Ausbau des Sozialstaates und die Ablehnung von Privatisierungen gehörten zu ihren Kernforderungen. „Damit gewann sie viel Zustimmung unter Arbeitern. Diese Wählerschicht ist ihr bis heute treu. Ihr Expansionsgebiet liegt jetzt im bürgerlich-konservativen Lager“, analysiert der Parteienexperte Ivaldi.

Das zeigt auch ihre Abkehr von einer ihrer radikalsten Forderungen, der Rente mit 60 Jahren trotz defizitärer Kassen. Diese würde eine Senkung des im internationalen Vergleich ohnehin niedrigen französischen Rentenalters von zwei Jahren bedeuten. Heute spricht sie stattdessen von Mindestbeitragsjahren von 40 Jahren. Mit 60 sollen nur jene in Rente gehen, die mit 20 die Arbeit aufgenommen haben. Seit Mitte der Siebzigerjahre ist das durchschnittliche Alter des Arbeitsmarkteintritts von 20 auf 27 Jahre geklettert.

Marine Le Pen hat lange Zeit vom politischen Spagat zwischen links und rechts geträumt. Jetzt verstärkt sie den Angriff auf die bürgerlich-rechte Flanke. Das führt auch zu Verlusten; Wirtschaftsfachleute wie der frühere EU-Abgeordnete Bernard Monot oder Philippe Murer haben ihr den Rücken gekehrt, weil sie ein echtes national-souveränes Wirtschaftsprogramm innerhalb des Euros nicht für durchsetzbar halten. Marine Le Pen setzt dagegen weniger auf inhaltliche Kohärenz denn auf Wählerstimmen: „Wir sind schon Olympiasieger in den populären Klassen. Wenn wir jetzt noch im bürgerlichen Lager dazugewinnen, sind wir nicht mehr zu stoppen“, sagte kürzlich eine Führungskraft der Partei.

## Le Figaro (site web)

vendredi 21 mai 2021 - 06:01 UTC +02:00 600 mots

### Eric Zemmour:

# «Derrière l'inquiétude démographique, le spectre de l'immigration incontrôlée»

**CHRONIQUE - François Bayrou a abordé la question taboue: la démographie. Selon l'Insee, 44 % de l'accroissement naturel du pays en 2017 provient de l'immigration.**

Il a osé. François Bayrou a abordé la question taboue par excellence, que les esprits progressistes ne prennent qu'avec des pincettes, de peur de passer pour réactionnaire, ou catholique intégriste, voire complotiste: la démographie. Le haut-commissaire au Plan a osé évoquer ce sujet majeur même s'il a tempéré son audace en plaçant l'immigration à égalité avec la relance de la natalité comme solution.

Cette question démographique fut au cœur des obsessions des élites françaises entre 1870 et 1940. Les Français ne faisaient plus guère d'enfants, les cercueils étaient souvent plus nombreux que les berceaux, tandis que «l'ennemi héréditaire» allemand s'avérait prolifique en diable. **Et puis le baby-boom de l'après-guerre, et la politique nataliste suivie par tous les gouvernements, de droite comme de gauche, avaient renvoyé cette grande affaire dans les placards de l'Histoire.** Elle en ressort aujourd'hui et risque de ne plus quitter le devant de la scène.

### Une immigration de peuplement

D'abord, parce que les statistiques finissent par alerter même les esprits les plus sereins. Depuis quelques années, **le taux de natalité française n'est plus de deux enfants par femme qui permet la reproduction de la population.** La droite accuse François Hollande d'avoir cassé la politique nataliste française en limitant les aides en fonction des revenus. La gauche prétend que les difficultés économiques sont décisives pour expliquer ce repli. **Mais l'essentiel est ailleurs.**

**Selon l'Insee, 44 % de l'accroissement naturel du pays en 2017 provient de l'immigration.**

**Une immigration de moins en moins européenne, de plus en plus africaine ; de moins en moins catholique, de plus en plus musulmane. Une immigration de peuplement et très peu de travail (22 % seulement des immigrés venus d'Afrique en 2019 avaient un travail en 2020), qui coûte très cher en allocations diverses. Une immigration de plus en plus éloignée des codes culturels du peuple français, de moins en moins assimilable, et dont la jeunesse refuse le principe de l'assimilation,** le confondant avec un reniement de ses racines et de son identité, tandis que nos élites bien-pensantes, Emmanuel Macron en tête, rejettent elles aussi cette **assimilation qui a pourtant permis aux vagues d'immigrés venus d'Italie, d'Espagne ou de Pologne de se fondre harmonieusement dans le creuset français.**

De son côté, Jean-Luc Mélenchon a choisi d'exalter cette France de 2050 qui aura «50 % de sa population métissée». Comme s'il avouait la réalité du «grand remplacement» qu'il a toujours niée, mais en l'habillant avec d'autres mots: «métissage» ou «créolisation». Derrière cette sémantique qui sent la biguine et le punch, il y a la réalité des kebabs halal et des femmes voilées. Une colonisation d'une partie de la France par une autre civilisation. Les Français devront décider s'ils veulent lutter pour conserver la France telle que nous la connaissons ou subir cette France «créolisée», c'est-à-dire islamisée. «La démographie, c'est le destin», disent les Américains avec raison. Les Français l'avaient oublié, ils devront s'en souvenir.

FREMDSPRACHEN-UNTERRICHT:

## Streit um Türkisch als neues Schulfach

- VON ROBERT MAUS, HANNA KOBAN
- -AKTUALISIERT AM 17.06.2021-18:12

Hessen baut sein Sprachangebot an den Schulen aus – Arabisch und Chinesisch sind dabei, Türkisch aber nicht. Die Opposition im Landtag hält das für respektlos.

Hessens Schüler sollen im Jahr 2023 erstmals Arabisch als zweite oder dritte Fremdsprache wählen können, und das Unterrichtsangebot an Polnisch, Chinesisch und Portugiesisch wird nach dem Willen der Landesregierung ausgebaut. Türkisch und Griechisch bleiben als Fremdsprache jedoch außen vor, was in den vergangenen Wochen zu empörten Reaktionen von türkischen Vereinen und Verbänden, aber auch Teilen der Opposition geführt hat. Von Ignoranz und Diskriminierung ist die Rede.

Im Hessischen Landtag verteidigte Kultusminister Alexander Lorz (CDU) am Donnerstag zwar die Entscheidung. Er stellte jedoch einen weiteren Schulversuch in Aussicht, um Auskunft darüber zu erhalten, ob Hessens Schüler überhaupt Türkisch in der Schule lernen möchten. Bei einem früheren Schulversuch vor zehn Jahren hatte es laut Lorz wenig Interesse an Türkisch als zweiter Fremdsprache gegeben. Sollte ein neuer Versuch ergeben, dass es doch ausreichend Schüler gibt, die Türkisch lernen möchten, könne über die Einführung gesprochen werden.

### Meistgesprochene Sprachen der Welt

Hessen möchte sein schulisches Fremdsprachenangebot weiter ausbauen, damit Hessens Schüler in einer globalisierten Welt Grenzen überwinden könnten, erläuterte Lorz, schränkte aber ein: „Wir werden immer nur eine sehr begrenzte Zahl der unzähligen Sprachen dieser Welt unterrichten können.“ Daher müsse notgedrungen eine Auswahl getroffen werden. Das entscheidende Kriterium sei, ob sich genügend Schüler dafür interessierten. „Und zwar nicht nur diejenigen, die diese Sprache bereits als Mutter- oder Zweitsprache sprechen, denn dafür ist der herkunftssprachliche Unterricht da“, sagte der Kultusminister weiter.

Schüler würden Sprachen wählen, von denen sie sich Vorteile in ihrem weiteren Leben versprechen würden, was wiederum mit der Bedeutung einer Sprache zusammenhänge. Das begründe unter anderem eine Entscheidung für Sprachen der EU und habe weder mit Willkür noch Diskriminierung zu tun. Polnisch sei ein Sonderfall, aber mit der Einführung von Chinesisch, Arabisch und Portugiesisch würden mit Ausnahme der südasiatischen Sprachen an Hessens Schulen künftig die zehn meistgesprochenen Sprachen der Welt und alle Amtssprachen der Vereinten Nationen unterrichtet. Das Kriterium für die Einführung einer neuen Sprache könne nicht die Zahl der in Hessen lebenden Muttersprachler sein, stellte der Kultusminister klar. „Wer aus durchsichtigen Gründen hier ein politisches Süppchen kochen möchte, erweist der Mehrsprachigkeit ebenso einen Bärendienst wie der Integration“, sagte Lorz.

Die SPD-Fraktion hatte einen Antrag eingebracht, der die Aufnahme von Türkisch und Griechisch als weitere Fremdsprachen an den Schulen fordert. Turgut Yüksel sagte: „Für uns als SPD-Fraktion ist es eine Frage der Chancengleichheit und des Abbaus von Diskriminierung, in der Bevölkerung häufig gesprochene Herkunftssprachen aufzuwerten.“ Er monierte: „Schwarz-Grün pickt sich willkürlich einzelne Sprachen heraus und handelt an der Lebensrealität von Migranten vorbei.“ Dabei seien die Türken die größte Einwanderergemeinschaft im Land. Yüksel bezeichnete die Entscheidung der Landesregierung als respektlos gegenüber Türken und Griechen, die seit mehr als 60 Jahren in diesem Land lebten und arbeiteten. Das sei eine institutionelle Diskriminierung. Der SPD-Antrag sei auch ein Angebot an Menschen mit türkischen Wurzeln, um nach den NSU-Morden und den Morden in Hanau verlorenes Vertrauen wiederaufzubauen.

## „Es geht hier nicht um Integration“

Ähnlich hatten sich in den vergangenen Tagen auch Organisationen wie der Landesausländerbeirat, die türkische Gemeinde Hessen und der türkische Elternbund geäußert. „Wir sind entsetzt und enttäuscht über diese Ausgrenzung und offensichtliche Diskriminierung“, schreibt der Elternbund, und die türkische Gemeinde moniert: „Diese abwertende Haltung der Landesregierung gegenüber Türkisch ist ein Schlag ins Gesicht der vielfältigen türkischen Gemeinschaft in Hessen.“ Auch die Linke und die FDP kritisieren die Entscheidung von Lorz. Nach Auskunft von Elisabeth Kula (Die Linke) haben sich schon vor drei Jahren mehr als 20.000 Menschen in einer Petition dafür ausgesprochen, dass Türkisch als Fremdsprache in der Schule unterrichtet wird.

Arno Enners von der AfD bezog sich auf die PISA-Studie von 2018, nach der 21 Prozent der deutschen Schüler beim Lesen nicht das Mindestmaß erreichten und kaum einen Text erfassen könnten. Zu den Folgen von nicht ausreichenden Sprachkenntnissen zähle auch das Entstehen von Parallelgesellschaften. Daher solle der Fokus der Ausbildung erst einmal auf die deutsche Sprache gelegt werden.

Er nehme die E-Mails der türkischen Gemeinschaften sehr ernst, sagte Horst Falk (CDU) und ergänzte: „Es geht hier keinesfalls um Geringschätzung von Bevölkerungsgruppen in Hessen, und es geht hier auch nicht um Integration.“ Es handele sich auch nicht um eine Frage der Ehre, und es gehe auch nicht um die NSU-Morde. „Es geht um ein Schulfach für alle hessischen Schüler, unabhängig von der Muttersprache und der Herkunft“, führte der Christdemokrat aus. Man habe sich an den weltweit am meisten gesprochenen Sprachen und den Amtssprachen innerhalb der EU orientiert, begründete er die Entscheidung der Landesregierung.

## Herkunftssprachlicher Unterricht

Neben der ersten Fremdsprache (meistens Englisch) und der zweiten Fremdsprache (meistens Französisch), die spätestens in der siebten Klasse eingeführt wird, können weitere Fremdsprachen in Hessen als Wahlunterricht oder in der Oberstufe an Gymnasien gewählt werden. Am häufigsten sind das Französisch, Latein, Spanisch, Italienisch, Russisch und Altgriechisch. Künftig soll es die Möglichkeit geben, Polnisch entweder in der Mittelstufe sowohl an Gymnasien als auch an Realschulen zu lernen oder in der gymnasialen Oberstufe. Chinesisch wird nur an Gymnasien eingeführt. 2023/2024 kommen Portugiesisch und Arabisch an Realschulen und Gymnasien dazu.

Andere Fremdsprachen werden bisher nur als sogenannter herkunftssprachlicher Unterricht angeboten, der teils in der Verantwortung des Landes Hessen und teils in der Verantwortung des Herkunftslandes liegt. In Nordrhein-Westfalen wird Türkisch nicht nur als herkunftssprachlicher Unterricht angeboten, sondern auch als zweite oder dritte Fremdsprache, die auch als Leistungskurs belegt und mit der Abiturprüfung abgeschlossen werden kann.

In Baden-Württemberg kann Türkisch seit 2020 als „spät beginnende Fremdsprache“ in der Oberstufe erlernt werden. 2017 beschloss der Landtag in Niedersachsen, künftig Sprachen wie Türkisch, Arabisch, Polnisch und Farsi als zeugnisrelevante Fächer anzubieten. In Hamburg kann der zunächst freiwillige herkunftssprachliche Unterricht zur offiziellen zweiten oder dritten Fremdsprache gemacht werden und damit etwa Französisch oder Spanisch ersetzen.

**Le Figaro (site web)**

vendredi 18 juin 2021 - 06:01 UTC +02:00 2878 mots

Actualité ; Société

# Délinquance: la vérité des chiffres

Waintraub, Judith

**ENQUÊTE - Le ministre de l'Intérieur vient d'envoyer des consignes de fermeté aux préfets pour le traitement des délinquants étrangers. Pierre-Marie Sève, directeur général de l'Institut pour la Justice (IPJ), analyse et commente les données recueillies par son think tank.**

Tolérance zéro pour les délinquants étrangers. À moins d'une semaine du premier tour des régionales, l'ordre de mobilisation a été lancé aux préfets par Gérald Darmanin. Le ministre de l'Intérieur a demandé aux représentants territoriaux de l'État de rendre effective l'expulsion des migrants en situation irrégulière condamnés pour des infractions graves. Sont concernés les auteurs d'homicide, de viol, de violences conjugales ou de violences contre des dépositaires de l'autorité publique et les dealers. S'ils sont détenteurs d'un titre de séjour, il pourra être remis en cause.

**» LIRE AUSSI - Les retraits de titres de séjour sont en hausse**

Dans toutes ces catégories de crimes et de délits, les étrangers sont surreprésentés. C'est ce que démontre la note de l'Institut pour la Justice (IPJ) dont nous publions les extraits en exclusivité. Ce think tank entend «*promouvoir une justice plus protectrice des citoyens et plus équitable vis-à-vis des victimes*». Son action lui avait déjà valu d'être épinglé sur le «*Mur des cons*» du Syndicat de la magistrature en 2013. Il récidive aujourd'hui en établissant avec des données statistiques objectives le lien entre immigration et délinquance.

Un lien que le président de la République répugne toujours à reconnaître, même si c'est Emmanuel Macron lui-même qui a tapé du poing sur la table, la semaine dernière, pour que les dispositifs d'expulsion des clandestins soient utilisés. Le chef de l'État a changé de discours sur l'immigration, raison pour laquelle, sans doute, Jean-Luc Mélenchon l'accuse de s'être «*lepénisé*». D'ici à la présidentielle, la réalité peut encore le faire évoluer.

**FIGARO MAGAZINE. - Vous venez de sortir un rapport sur un sujet hautement polémique: le lien entre immigration et délinquance. Y a-t-il un tabou français sur la question de la criminalité d'origine étrangère?**

**Pierre-Marie SÈVE.** - Depuis les années 1980 environ, dans notre pays, parler négativement de l'immigration est moralement répréhensible et expose à une accusation de racisme ou, au mieux, de «*fermeture d'esprit*». La question du lien entre immigration et délinquance est donc un tabou dans le tabou. Il ne s'agit évidemment pas de dire que le problème de la délinquance en France se réduit à l'immigration, tout comme l'immigration ne se réduit pas à la délinquance, loin de là. Dans les cités difficiles où la population est presque à 100% immigrée ou d'origine étrangère, il y a toujours une majorité de victimes et une minorité de délinquants! Mais c'est justement pour éviter les amalgames et la stigmatisation qu'il importe de regarder les faits de manière objective. Une société qui, pour des raisons morales, se ferme les yeux devant la réalité ne peut pas décider de son avenir. Notre travail, avec Laurent Lemasson, qui a rédigé cette note, a consisté à rechercher les chiffres disponibles et à les analyser froidement, objectivement.

**La population issue de l'immigration compte-t-elle plus de délinquants que la population globale?**

Oui, incontestablement, comme le prouvent les données que nous avons recueillies, en particulier auprès des services des ministères de l'Intérieur et de la Justice. Gérald Darmanin lui-même a révélé que les étrangers représentaient 24% de la population carcérale en 2020, alors qu'ils ne sont que 7,4% en France. On a donc une surreprésentation des étrangers d'un facteur de 1 pour 3 dans les prisons. Parmi ces détenus, nos chiffres indiquent que 54% viennent d'Afrique et du Maghreb ; 33% sont de nationalités européennes, essentiellement d'Europe de l'Est. Des statistiques de

2017 indiquent que les trois premiers pays d'origine des prisonniers étrangers étaient, dans l'ordre, l'Algérie, le Maroc et la Roumanie.

### **Connaît-on la part des clandestins dans la population carcérale étrangère?**

Non, à ma connaissance, ces chiffres ne sont pas disponibles et c'est dommage, cela constituerait une donnée utile.

### **Et au-delà des détenus, quelle est la part des étrangers parmi les auteurs de crimes et délits en général?**

Notre étude révèle que les étrangers mis en cause sont surreprésentés dans toutes les catégories pénales, en particulier quand elles impliquent de la violence physique. Quelques exemples: alors qu'ils représentent toujours 7,4% de la population, les étrangers sont 17% des mis en cause pour homicide, 15% pour coups et blessures volontaires ou 31% pour vols violents avec arme ; 14% des auteurs de crimes et délits à caractère sexuel sont étrangers. Proportionnellement, les étrangers sont donc de 1,08 à 4,2 fois plus nombreux que les Français selon les catégories pénales ; la catégorie dans laquelle le rapport est le plus élevé étant celle des vols violents sans arme. Et les étrangers originaires du continent africain sont surreprésentés dans toutes les catégories de crimes et délits par rapport à leur part dans la population des étrangers. J'ajouterais à ces données des délits très spécifiques comme les vols dans les transports en commun.

### **A-t-on des données sur les crimes et délits commis par la population française issue de l'immigration?**

Il n'existe pas de catégorie statistique générale sur les crimes et délits que commettent les Français issus de l'immigration. Même si une simple visite en prison devrait suffire à emporter le débat, des études et données sectorielles confirment que les Français issus de l'immigration sont surreprésentés parmi les auteurs de crimes ou délits. Parmi ces éléments, je citerais le livre *Prisons de France*, par le sociologue Farhad Khosrokhavar (1), selon lequel entre 40 et 60% des occupants des prisons sont de religion musulmane. Une autre étude devenue fameuse, celle du sociologue Hugues Lagrange dans son livre *Le Déni des cultures* (2), estime que les enfants éduqués dans les familles du Sahel (Sénégal, Mali, Niger) sont 3 à 4 fois plus susceptibles d'être impliqués comme auteurs de délits que les adolescents élevés dans des familles autochtones. C'est deux fois plus pour les jeunes élevés dans les familles maghrébines. Je précise également que la surreprésentation des étrangers et des personnes issues de l'immigration dans la délinquance est un phénomène qui ne concerne pas que la France. En Suède, où il n'y a pas les mêmes tabous dans le débat public, les autorités avaient mené une enquête sur les condamnés pour viol entre 2000 et 2015 dont il ressortait que près de la moitié (47%) des condamnés étaient nés à l'étranger et 11% nés en Suède d'un parent étranger.

### **Et en ce qui concerne le terrorisme en France?**

Si on sort des postures politiques, il me semble évident que l'immigration est liée au terrorisme. Votre journal s'est livré en novembre 2020 à une compilation des actes terroristes et de l'origine de leurs auteurs. Sur les 41 individus responsables de ces attaques, 26 étaient de nationalité française (dont 5 disposaient d'une double nationalité). Sur ceux-ci, seuls deux auteurs étaient des convertis, les autres venaient de familles musulmanes, et étaient donc issus d'une immigration relativement récente en provenance de pays musulmans.

### **Parlons des mineurs étrangers. Sont-ils également surreprésentés chez les mineurs délinquants? Des sources policières affirment qu'ils constituent quasiment 100% des vendeurs de drogues de la «colline du crack», dans le nord de Paris...**

Pour les mineurs étrangers non accompagnés (MNA), selon la terminologie du ministère de l'Intérieur, ce ne sont pas des proportions qui sont pertinentes, mais plutôt les données brutes. Cette population est de plus en plus nombreuse: elle est passée de 2500 en 2004 à 31.000 en 2019. Comme pour les adultes, tous les mineurs étrangers ne sont évidemment pas délinquants, mais plusieurs sonnettes d'alarme ont été tirées, notamment récemment par le procureur de Paris, Rémy Heitz, lors de son audition par la commission des lois du Sénat. Il s'est alarmé lui aussi de l'impuissance de la justice et du sentiment d'impunité de cette population!

Les chiffres des interpellations de ces mineurs connaissent une hausse vertigineuse: elles ont augmenté de 20% entre 2018 et 2019 et la tendance s'est poursuivie sur les huit premiers mois de 2020, les seuls pour lesquels on dispose de chiffres. D'après le parquet de Paris, 75% des mineurs jugés sont des mineurs étrangers, c'est énorme.

### **Et en ce qui concerne les mineurs français issus de l'immigration?**

On ne dispose que de données parcellaires, comme avec les adultes. Dans son livre *Sur la violence gratuite en France* (3), le pédopsychiatre Maurice Berger révèle que 88% des adolescents admis dans son centre éducatif renforcé sont d'origine maghrébine. Une autre enquête, menée au tribunal de Versailles, a montré que les jeunes d'origine africaine étaient surreprésentés dans la catégorie des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public, comme les enseignants, les chauffeurs de bus, etc., et dans la catégorie des dégradations et des destructions de biens ou de véhicules.

### **La délinquance augmente sur l'ensemble du territoire national, mais y a-t-il encore des disparités en ce qui concerne la délinquance commise par des étrangers?**

Oui, il y a des concentrations dans les zones à forte proportion de population immigrée. Il ressort, par exemple, d'une étude publiée en décembre 2020 par le ministère de l'Intérieur que 93% des mis en cause pour vols sans violence dans les transports en commun en Île-de-France en 2019 étaient de nationalité étrangère. S'il n'y avait pas d'immigration en France, il n'y aurait donc pas de pickpocket dans le métro! Concernant les vols avec violence, les étrangers représentaient 66% des mis en cause et pour les violences sexuelles 63%.

Dans ces trois catégories, les mis en cause ayant une nationalité d'un pays d'Afrique étaient encore une fois surreprésentés à respectivement 74%, 61%, et 35%. Outre l'agglomération parisienne, qui concentre les problèmes migratoires et de délinquance, le phénomène des mineurs isolés touche particulièrement l'Ouest. Ils ont notamment fait les manchettes à Bordeaux où, récemment, le sénateur Henri Leroy imputait aux MNA 40% des faits de délinquance. En Bretagne, on constate aussi une augmentation de la délinquance d'origine étrangère, alors que ce n'est pas traditionnellement une terre d'immigration. Il y a visiblement eu une politique volontaire de répartition des mineurs isolés sur l'axe Rennes-Nantes-Bordeaux dans l'ouest de la France. Cette politique se poursuit d'ailleurs avec le vote récent d'une clé de répartition des MNA dans toutes les régions du pays pour désengorger l'Île-de-France.

### **La répartition est en tout cas une volonté affichée par le gouvernement. N'est-ce pas une bonne idée de réduire les concentrations?**

Je ne suis pas persuadé que faire disparaître les havres de paix qui existent encore soit une bonne idée, en particulier à la campagne ou dans les petites villes! On ne viendra pas à bout de la délinquance en la diluant sur tout le territoire, au contraire. La seule solution est de limiter l'immigration.

Personne ne demande bien sûr à passer de 300.000 entrées par année à zéro, et il y a évidemment une immigration positive - je pense par exemple aux médecins étrangers, dont on ne peut pas dire qu'ils sont responsables d'un surplus de délinquance! Mais si on veut réduire la délinquance en France, il faut réduire l'immigration. Maintenant, pour simplement avoir une politique d'immigration en France, cela suppose de vaincre des obstacles aussi bien psychologiques que juridiques.

### **Sur le plan psychologique, la volonté des Français de limiter l'immigration, qui est affirmée sondage après sondage, devrait aider...**

Oui, mais fondamentalement, le nœud du problème psychologique est la tendance à considérer que chacun a le droit de s'installer où il le souhaite. Peu importe ce qu'en pensent les pays accueillants! L'idée qu'une nation a le droit d'accepter ou de refuser qui est en son sein ne va pas de soi. La vocation première de l'État est pourtant de protéger la vie, l'intégrité physique et les biens de tout individu qui appartient à la communauté nationale.

### **Comparée à ses voisins, la France est-elle dans une situation particulière en ce qui concerne la délinquance d'origine étrangère ou issue de l'immigration?**

Oui. La France ne maîtrise plus son immigration depuis quarante ans. En conséquence, elle a aujourd'hui une population plus criminogène, c'est-à-dire plus susceptible de commettre des crimes et des délits, que ses voisins qui ont limité l'immigration sur leur sol. Prenez par exemple le nombre d'homicides: rapporté à sa population, la France en a bien plus que ses voisins n'ayant pas accueilli autant d'immigration, comme l'Italie, l'Espagne ou le Portugal... Hors homicides, dans le domaine de la délinquance, la comparaison chiffrée est très compliquée. Chaque pays a - ou n'a pas - ses outils statistiques, et ne comptabilise pas les mêmes choses. Mais il existe un outil international utilisé par la presse régulièrement, c'est l'indice Numbeo, qui collecte des données sur la sécurité. Il établit un classement des villes et pays les plus sûrs en s'appuyant sur le ressenti des habitants et des voyageurs. En février, la première ville française apparaissait à la 194<sup>e</sup> place du classement et la France était en queue de peloton européen. Selon cet indice, on est plus en sécurité en Ukraine ou en Albanie qu'en France.

## **Quels sont précisément les obstacles juridiques à l'expulsion des délinquants étrangers?**

L'expulsion des délinquants étrangers sert à séparer le bon grain de l'ivraie. La majorité des immigrés souffre d'ailleurs de la réputation que leur font quelques-uns. Aujourd'hui, la décision d'expulsion est théoriquement possible, mais elle est à la discrétion du juge, qui la prononce très rarement. À mon avis, ce qu'il faut mettre en place, c'est le modèle suisse, adopté d'ailleurs par référendum populaire: c'est l'expulsion automatique des étrangers reconnus coupables de certains crimes ou délits. Dès lors que le tribunal juge un individu coupable d'un crime ou d'un délit grave, la loi doit obliger le juge à prononcer l'expulsion vers son pays d'origine.

L'Institut pour la Justice a d'ailleurs lancé récemment une pétition à ce sujet et c'est notre plus grand succès depuis des années. Bien entendu, l'enjeu sera ensuite l'exécution, qui implique des efforts diplomatiques. Les États tiers devront accepter de reprendre ces étrangers, mais la France a les moyens de négocier avec ces pays.

## **Certains responsables politiques demandent que les étrangers condamnés pour des délits ou crimes commis en France purgent leur peine dans leur pays d'origine. Est-ce possible?**

Théoriquement, c'est faisable, mais ça reste uniquement la théorie, pour plusieurs raisons. D'abord, les pays étrangers n'ont aucune envie de s'encombrer de leurs délinquants nationaux. Au contraire, ils sont bien contents de les voir partir! Pour qu'ils puissent accepter de prendre en charge leur incarcération, il faudrait sans doute que la France en assume le coût financier, sans parler du coût diplomatique.

La seconde raison pour laquelle cette idée me laisse sceptique, c'est que les victimes et leurs familles ne sont pas demandeuses. Elles préfèrent avoir un droit de regard sur ce qui se passe et ne pas tout ignorer du sort que le pays d'origine va réserver à l'auteur du crime ou du délit qui les concerne. La meilleure solution est bien l'expulsion, mais a posteriori.

## **Vous demandez la suppression du préambule de la Constitution, soit de l'adhésion de la France à la Déclaration des droits de l'homme ou au principe du droit d'asile. Est-ce bien raisonnable?**

Non seulement c'est raisonnable, mais c'est justement de ne pas le faire qui serait déraisonnable. Ce sont les niveaux récents d'immigration qui ne sont pas raisonnables, ils ne permettent pas l'intégration, et font augmenter l'insécurité. De plus, supprimer le préambule de la Constitution n'est que revenir au sens originel de la Constitution de la Ve République. Michel Debré et le général de Gaulle n'ont jamais voulu que la Constitution soit composée d'un préambule ou d'une Déclaration des droits de l'homme. Ce préambule a été ajouté au bloc de constitutionnalité par la seule volonté du Conseil constitutionnel dans les années 1970.

Grâce à ces deux textes, ce sont les juges non élus qui font la politique de l'immigration en France, c'est inadmissible. Il faut donc déjudiciariser la gestion des flux migratoires, pour la rendre au pouvoir démocratique. Si les Français avaient eu leur mot à dire quant aux niveaux d'immigration en France, il y a déjà plusieurs années que ces niveaux auraient substantiellement baissé.

(1) Farhad Khosrokhavar, *Prisons de France*, Robert Laffont, 2016.

(2) Hugues Lagrange, *Le Déni des cultures*, Seuil, 2013.

(3) Maurice Berger, *Sur la violence gratuite en France. Adolescents hyperviolents, témoignages et analyse*, L'Artilleur, 2019.

## Le Figaro, no. 23895

Le Figaro, vendredi 18 juin 2021 1984 mots, p. 16

Débats

# « Je regrette le déclin de la civilisation judéo-chrétienne, je me bats pour elle »

Devecchio, Alexandre

**LE FIGARO. - Votre nouveau livre est consacré à « l'art d'être français ». Comment définiriez-vous la France ? Est-ce une culture, une géographie, une histoire ?**

**Michel ONFRAY .** - C'est tout cela à la fois. Car définir la France par son histoire, c'est oublier sa géographie. La définir par la géographie, c'est oublier sa géologie. Le faire avec son histoire, c'est oublier la géologie, la géographie, sa langue, sa littérature, etc. La France, c'est une géographie riche d'une histoire qui cristallise un je-ne-sais-quoi civilisationnel qui se repère clairement dans sa musique, sa littérature, sa langue, sa gastronomie, ses vins, sa philosophie, ses paysages, sa peinture. C'est un style, un ton, une façon d'être et de faire, un esprit que des philosophes ou des penseurs de civilisation ont commenté - Kant, Hegel, Toynbee, Élie Faure, Keyserling, Malraux... C'est Debussy contre Anton Bruckner, c'est le pot-au-feu contre le cheeseburger, c'est le verre de vin blanc sec contre la canette métallique de Coca, ce sont d'incroyables fromages qui effraient une partie de la planète par leur puanteur, ce sont les châteaux de la Loire contre ceux de Louis II de Bavière, c'est Bergson contre Hegel, ce sont tous les paysages des magnifiques provinces françaises, outre-mer comprises, et ce sur un espace limité, contre les millions de kilomètres carrés de la toundra russe, c'est Chardin contre Le Greco, de Gaulle contre Mussolini.

**Vous affirmez que la France a incontestablement des « racines chrétiennes ». Qu'entendez-vous par là ? Bien qu'athée et anticlérical, vous reconnaissez-vous dans cet héritage et regrettez-vous son affaiblissement ? Pourquoi ?**

Avant le christianisme, la France a bien évidemment des racines gauloises, romaines, celtes, vikings. Mais la conversion de Clovis, qui procède d'un schéma intellectuel déjà utilisé avec Constantin qui veut que la conversion d'un homme induise celle de la terre sur laquelle il règne, installe la France dans une configuration d'héritière : **la civilisation gréco-romaine tuile avec la civilisation judéo-chrétienne**. De sorte que **la France est un feuilletage civilisationnel qui mélange l'idéalisme platonicien pour la théologie, l'esprit pratique romain pour le droit, le monothéisme juif pour la religion, le catholicisme pour le césaro-papisme**. Ensuite, **la Renaissance infléchit la courbe civilisationnelle via l'effacement du sacré incarné par les Lumières, dont le bras armé est la Révolution française**. La fin du sacré tuile avec la prochaine civilisation qui sera probablement post-humaniste. Rien ne pourra moralement interdire son avènement qui s'effectue avec d'actuelles transgressions qu'aucune éthique, aucune morale, ne saurait arrêter. L'intelligence artificielle qui crée des chimères faites d'humain et d'animaux, la marchandisation du vivant, l'abolition de la nature naturelle au profit de l'artifice culturel, constitue une barbarie, qui, un jour, sera nommée civilisation, **car toute civilisation nouvelle est dite un jour barbare par les témoins de ceux qui voient la leur s'effondrer**. Nous sommes dans le temps nihiliste du tuilage qui tuile la décomposition et le vivant.

Je suis un fils de cette vieille civilisation plus proche du pot-au-feu que de la viande cellulaire clonée vers laquelle nous cheminons à grand pas. Le Christophe Colomb de cette nouvelle civilisation a pour nom Elon Musk. Eu égard à ce qui nous attend, et en regard de l'idéologie « woke » qui travaille à l'avènement de ce nouveau paradigme civilisationnel, **bien sûr que je regrette la civilisation judéo-chrétienne. Pour l'heure, je me bats pour elle.**

**La France, c'est aussi un pays de lettres. Vous insistez sur l'importance de l'héritage de Montaigne, Descartes, Rabelais, Voltaire, Marivaux et Hugo. En quoi ces six écrivains ont-ils joué chacun à leur manière un rôle central dans la construction de l'esprit français ? En quoi sont-ils complémentaires ?**

Tous croient en Dieu, aucun n'est athée. Montaigne invente la philosophie française littéraire et concrète, réaliste et immanente, pragmatique et, je dirais, populaire, sans laquelle Descartes ne serait pas possible, donc Pascal ou Spinoza, c'est-à-dire, à leur suite, les Lumières européennes. Bien avant Cervantès, Rabelais invente le roman européen en rendant au corps réel et concret, celui qui mange, boit, rote et pisse, si vous me permettez son registre, sa vérité brimée par la théologie chrétienne fascinée par la chasteté de Joseph, la virginité de Marie, la souffrance et la mort de Jésus qui ne mangeait que des symboles - pain, vin, poisson -, et le corps glorieux de la résurrection. Voltaire invente l'ironie et la légèreté pour traiter de tous les sujets en profondeur, c'est un marqueur très français. Marivaux génère le marivaudage qui est l'art de plaire et de séduire par le verbe, le langage, le discours, la parole, les mots, c'est une autre spécificité française. Il est le contraire de Sade qui est le maître à penser des violeurs et l'ami des déconstructionnistes. Quant à Hugo, le Hugo des *Misérables*, ce livre est un chef-d'oeuvre, il fait du bonheur des plus défavorisés l'horizon du politique en dehors de toute idéologie politicienne qui invite, elle, à verser le sang. Qu'on se souvienne des dernières pages de *Quatrevingt-treize* !

### **Vous opposez Montaigne à Descartes. Pourquoi ?**

Montaigne se moque de créer une méthode et propose, dans l'esprit de la philosophie antique romaine, de penser dans le but de construire et mener une vie philosophique et non pour verbigérer, comme si souvent chez les Grecs. Descartes est l'homme de la méthode. Le premier, qui philosophe à cheval, ne plaît pas aux professeurs qui font si souvent la loi en matière de philosophie et croient que philosopher, c'est créer des concepts, et qui enseignent l'éthique mais vivent en ruffians. Le second, qui travaille à son bureau, annonce qu'il ne touchera pas à la religion de son roi et de sa nourrice, il est prudent avec les autorités, et fabrique une méthode qu'on peut enseigner sans qu'elle produise aucun effet dans la vie quotidienne. Montaigne est la mauvaise conscience des professeurs de philosophie, Descartes, leur bonne conscience. Le premier est lisible et lu par tous ; le second, par les professionnels de la philosophie.

### **Avec votre côté ogre et votre appétit pour la vie, on a le sentiment que vous vous identifiez à Rabelais, voire à Gargantua. À Hugo également ?**

Je ne m'identifie pas, ça n'aurait aucun sens. Ce sont des géants de la civilisation et, dans notre configuration d'effondrement de la civilisation, il n'y a plus, moi compris bien sûr, que des minus habens ! Qui seraient le Montaigne, le Rabelais, le Voltaire d'aujourd'hui ? Qui le Hugo ? Soyons sérieux...

Mais cette série géniale est en effet celle de mes préférences. Ce sont des maîtres qui inspirent plus que des occasions d'identification.

### **Vous écrivez que notre époque ne permet plus d'être rabelaisien, cartésien, voltairien, de pratiquer le marivaudage et de se réclamer de Victor Hugo. Pourquoi ?**

Parce que le corps rabelaisien est le retour du refoulé du corps chrétien : il mange, boit, rote, pète et pisse, si vous me permettez de préciser son registre, et que toutes ces choses-là sont désormais encadrées par l'hygiène qui promeut un corps sans chair, sans graisse, sans cholestérol, sans triglycérides, sans albumine, sans sucre, sans sexe, sans chair, sans sang, sans tabac - mais avec haschich et cocaïne tout de même. Rabelais magnifie le corps naturel. Or l'époque travaille à l'avènement d'un corps dénaturé.

Parce que le cartésianisme est priorité donnée à la raison pour construire une vérité alors que notre époque privilégie les passions, tristes de préférence, les émotions, les sentiments, pour produire des opinions présentées à grands cris comme des vérités.

Parce que l'humour, qui suppose l'intelligence qui s'avère la chose du monde la moins partagée depuis que l'école travaille à la détruire méthodiquement et consciencieusement afin de remplacer le citoyen par un consommateur orwellien, est devenu une langue étrangère. Le ricanement idéologique qui permet d'insulter et de mépriser sous couvert de plaisanteries écrites et débitées par des journalistes qui disposent d'une claque payée par les impôts du contribuable pour riocher aux fausses blagues de leurs vrais comparses, a pris toute la place. Précisons qu'il partage cette place avec les professionnels de la scatologie qui s'adressent à la part la plus infantile et régressive des humains.

Parce qu'à l'heure du néo-féminisme qui avoue détester les hommes et prétend que tout homme est un violeur potentiel, sinon réel, dès qu'il ouvre la bouche ou sourit en présence d'une femme, Marivaux donc, serait jeté à la vindicte populaire en vertu de la jurisprudence « Balance ton porc » et « MeeToo » .

Parce que Hugo, avec son souci du peuple, passerait pour un souverainiste, un populiste, un démagogue, donc un nationaliste belliciste assimilable aux pétainismes compagnons de route d'Adolf Hitler - si j'en juge par la méthode d'un BHL, grand remplaceur postmoderne de la méthode de Descartes.

**Voltaire** serait-il de nouveau embastillé à notre époque ?

La Bastille d'aujourd'hui est numérique. Il serait crucifié au pilori des réseaux sociaux, et il y a motif dans son oeuvre. On brûlerait virtuellement son oeuvre complète parce qu'on y trouve de l'antisémitisme, de la misogynie, de la phallocratie, de l'homophobie, de l'islamophobie. D'ailleurs, aujourd'hui, **il ne trouverait pas d'éditeur**, ce qui est la meilleure façon de réduire au silence qui pense en dehors des clous du politiquement correct - l'idéologie « woke » et la « cancel culture » qui procèdent de la French Theory comme on le dit dans la langue du dominant...

**Si vous évoquez longuement ces figures d'écrivains, quels sont les personnages historiques qui figurent dans votre Panthéon ?**

Cincinnatus qui accepte le pouvoir qu'on lui confie avant de reprendre la charrue dans le champ où la demande lui fut faite. Spartacus qui prouve qu'un Empire, fût-il aussi grand que celui de Rome, peut être mis en difficulté, voire en péril, s'il souscrit à l'idée formulée plus tard par La Boétie : « *Soyez résolu de ne plus servir et vous voilà libres* ». Tiberius Gracchus, tribun de la plèbe, qui souhaite que le peuple ait sa part du gâteau romain. Marc Aurèle qui essaie de conduire les affaires de l'Empire en philosophe stoïcien. Montaigne quand il travaille avec Henri IV pour résoudre la fracture des guerres de Religion. Charlotte Corday, acquise aux idées girondines, lectrice de *Vies des hommes illustres* de Plutarque et des tragédies de Corneille, son aïeul, qui imagine pouvoir arrêter la fureur sanguinaire des jacobins en tuant Marat, faussement ami du peuple, tout en sachant qu'elle le paierait de sa vie. Le chef d'état-major de la Commune Louis Rossel qui refuse l'exil proposé par Thiers et le paie du peloton d'exécution à l'âge de 27 ans. Au XIXe siècle, les ouvriers proudhoniens qui veulent un socialisme français pacifiste et pragmatique aux antipodes du socialisme marxiste belliciste et idéaliste. Et tous les travailleurs modestes et discrets, dignes et droits, qui incarnent « la décence commune » chère au coeur d'Orwell. Enfin, le général de Gaulle, pour tout ce qu'il fit et fut, écrivit et vécut. Personne depuis lui...

**Vous ne cessez de répéter que notre civilisation est condamnée. Alors pourquoi écrire ce livre de transmission adressé à des jeunes de 20 ans ?**

Parce que sur le *Titanic*, quand il a été annoncé par le commandant de bord que le navire allait couler, il a bien fallu tout de même vivre le naufrage. Il ne servait alors à rien de couiner... **Ce qui nous reste dans ces cas-là, c'est de sombrer avec élégance**. Le bateau coule à un moment, il emporte tout, mais, du moins, on meurt vivant. J'ai envie de mourir vivant à l'heure où le bateau commence à s'enfoncer dans les flots. Je souhaite que ceux qui vivront plus que moi cette coulée dantesque de notre civilisation disposent ainsi d'un cordial utile.

La France, c'est une géographie riche d'une histoire qui cristallise un je-ne-sais-quoi civilisationnel qui se repère dans sa musique, sa littérature, sa langue, sa gastronomie, ses vins, sa philosophie, ses paysages, sa peinture. C'est un style, un ton, une façon d'être et de faire, un esprit

## Le Figaro (site web)

vendredi 18 juin 2021 - 07:00 UTC +02:00 2225 mots

Vox ; Vox Société

# Debray-Leschi-Colosimo: «Face à la barbarie, où en est la République?»

Devecchio, Alexandre

**EXTRAITS - «République ou barbarie» (Le Cerf) réunit trois observateurs parmi les plus brillants: l'écrivain Régis Debray, le haut fonctionnaire spécialiste des cultes Didier Leschi, l'historien et théologien Jean-François Colosimo. Dans cet essai qui se présente comme un «*appel commun à la lucidité*», les trois voix tentent de définir la notion de République, aujourd'hui vidée de son contenu, pour mieux faire face au séparatisme qui la menace.**

*Extraits choisis.*

Régis Debray, de la laïcité

Puisque nous devons tous répéter trois fois «laïcité» en sautant sur notre chaise, la question posée aux cabris par un député de haute époque reprend toute sa verdeur: «*Messieurs, vous êtes d'accord avec le mot. Êtes-vous d'accord avec la chose?*» Le mot, en effet, peut dire tout et son contraire. En France, le mantra est un champ de bataille. Il ne sépare plus les deux France, comme jadis, mais un sens strict et un sens large. Les uns se passent de qualificatif, régime sans sucre ; les autres édulcorent, «ouverte et inclusive». Les deux mouvances sont à couteaux tirés, si je puis dire, et pleuvent les noms d'oiseaux sur les ondes et les écrans. Coupons court. La laïcité est une exigence. De quoi? De frontières.

Une frontière n'est pas un mur. C'est un seuil. Pour distinguer un dedans d'un dehors. Entre l'État et les Églises, ce point est acquis depuis 1905 - même si le substantif «laïcité», néologisme tardif (1883) introduit par Ferdinand Buisson dans son *Dictionnaire de pédagogie* ne figure pas dans la loi fameuse. Mais la séparation ne s'en tient pas là. La distance à instaurer ou sauvegarder passe entre le public et le privé, le citoyen et l'individu, le bureau de vote et le café du village, la salle de classe et la cour de récréation. Entre la loi et les mœurs. On ne franchit pas le seuil sans quelque changement de pied ou d'attitude. L'électeur n'entre pas torse nu dans un bureau de vote, ni un Président élu à l'Élysée République avec sa femme au bras et les enfants derrière.

Le respect de cette démarcation requiert incontestablement un effort sur soi-même, une retenue, disons une discipline - à quoi prépare en principe l'éducation civique à l'école. L'individu est censé s'effacer derrière sa fonction, comme les intérêts particuliers derrière l'intérêt général. La promotion publicitaire de la personne d'un chef d'État efface la ligne de partage. Cela est tout nouveau. De Gaulle est-il arrivé au palais de l'Élysée escorté par sa petite famille, comme M. Sarkozy? S'adressait-il aux Français, le jour de l'An, au coin du feu et avec «Tante Yvonne» à ses côtés, comme M. Giscard d'Estaing? A-t-il embrassé sa compagne sur la bouche devant les caméras, en apprenant sa victoire aux élections, comme M. Hollande? A-t-il invité des rappeurs en bas résille à danser sur les marches d'un palais de l'Élysée en annexe de l'Olympia, comme M. Macron?

«*L'école est le lieu où la société ne doit pas s'exprimer*», écrit Bernard Maris. On peut se demander si ce lieu à part, devenu poreux, où Jean Zay, ministre de l'Éducation du Front populaire, avait interdit les journaux de pénétrer, ne s'est pas délaïcisé en quelques décennies, insensiblement mais sûrement. La mise aux normes s'est effectuée via une prise en tenaille entre deux rouleaux compresseurs faussement opposés, la gauche non socialiste mais sociétaliste et la droite non culturelle mais economiciste. Pour cette dernière, l'école est à gérer comme une entreprise au service des entreprises, chargée de fabriquer des producteurs et des consommateurs performants, bref, un lieu d'adaptation et conformation à la société existante, à l'unisson (bruyant) du raffut ambiant. La gauche sociétale voulut en faire comme un miroir de la déesse société, de plain-pied, en chambre d'écho. Comment? En plaçant, non le savoir mais «l'enfant au centre du système», c'est-à-dire les familles.

Ainsi les «parents d'élèves» virent-ils l'école s'ouvrir à eux, afin qu'ils s'y sentent comme chez eux, avec droit de regard sur les maîtres, les programmes et la notation des copies. Et on en arrive à l'aberrant: un chef d'établissement tenu de recevoir un père flanqué de son confesseur, en l'occurrence un imam. Comme si l'expression de «parents d'élèves» n'était pas un oxymore. Les parents font des enfants, tant mieux, on doit les en féliciter, mais seuls les professeurs font des élèves, on ne les y encouragera jamais assez. Un instituteur n'inculque pas. Il éduque, conformément au sens originel, latin, d'«éduquer», *educere*, conduire un enfant hors de chez lui, l'extraire de sa niche natale pour l'élever à la condition de citoyen éclairé, apte à penser par lui-même, et instruit de ses droits et devoirs. Un professeur laïc en activité n'est ni de gauche ni de droite, ni croyant ni athée, et doit attendre de regagner la salle des professeurs pour défendre à voix haute Trucmuche contre Trucmolle ou l'inverse aux prochaines élections...

Jean-François Colosimo, du séparatisme

En France, alors que la crise sanitaire dure, le chef de l'État change de cap. Génie de la Constitution, poids des réalités, conversion personnelle, choix stratégique, opportunisme tactique, peu importe, il prononce aux Mureaux, le 2 octobre 2020, le discours promis et attendu depuis 2017. En la personne de son chef, l'État apparaît avoir retrouvé le pouvoir de dire, donc de décider. Le projet de loi est présenté au Conseil des ministres le 9 décembre 2020. Et là, s'abat une chape de sidération. Avant que ne se lève un vent de colère. Les cultes sont pris dans une rafle administrative à laquelle ils seront tous soumis mais dont l'islamisme n'aura pas grande difficulté à se soustraire.

Comment expliquer l'écart entre le discours et la loi? Quoi qu'il en soit, le résultat est là. Le projet a pour objet l'islamisme en raison de son caractère irrégulier et subversif. Afin de ne pas stigmatiser indirectement un culte, l'islam, il embrasse dans leur ensemble les cultes qui sont, eux, régulés et participatifs. La répression à grand bruit d'une minorité déviante entraîne ainsi la coercition à bas bruit de la majorité normalisée. L'urgence que crée un traitement longtemps négligeant ou défaillant trouve pour seule réponse une surenchère administrative tous azimuts dont les piliers sont la contrainte et le contrôle. Les mesures d'encadrement pleuvent. Ce ne sont pas seulement l'asphyxie bureaucratique et l'inflation procédurière qui menacent. C'est la séparation qu'ordonne la laïcité qui est ébranlée.

La loi correspond en fait à un concordat parcellaire qui, pour ne pas se signaler comme tel, est étendu à tous. Une justification qui est source d'injustice et une raison qui prend le tour d'une déraison d'État. Qui, au nom de sa croyance, se définit comme étant en lutte avec ce qu'incarne la France, sa politique, sa culture, sa société? Qui, arguant de sa croyance, se considère comme délié de toute solidarité avec la réalité nationale et pleinement solidaire de réalités étrangères? Qui justifie par sa croyance la discrimination des genres, l'excision, le certificat de virginité, le mariage forcé, la spoliation d'héritage, l'endoctrinement éducatif, le discours de haine et le mépris ou l'atteinte à l'ordre public? Qui juge infondée au regard de sa croyance la condamnation de telles pratiques? Très exactement ceux qui ne se présenteront pas au guichet de sûreté que la loi prévoit. Mais elle soumettra à cet état d'exception tous les autres qui n'en relèvent pas.

Personne de sensé ne saurait contester les articles qui visent au respect des droits humains mis en péril dans l'ordre des mœurs par des pratiques souvent plus coutumières que canoniques. Ce qui indiscutablement méritait une loi mais spécifique afin qu'elle n'ouvre pas à la confusion. Le coup est parti sans que nul, au gouvernement, n'ait calculé sa portée. Il est si violent que les trois confessions chrétiennes font front commun et solennellement. Après avoir alerté l'Assemblée et le Sénat, Mgr Éric de Moulins-Beaufort, président de la Conférence des évêques de France, le pasteur François Clavairolly, président de la Fédération protestante de France, le métropolitain Emmanuel Adamakis, président de l'Assemblée des évêques orthodoxes de France, cosignent une tribune que publie *Le Figaro* le 9 mars 2021. Ils y affirment souscrire au devoir de l'État qui est de protéger et de promouvoir la République, mais ils dénoncent d'autant plus un projet de loi qui, vain pour combattre ceux qui la menacent, préjudiciable pour ceux qui la soutiennent, met en péril l'équilibre des institutions. Un sujet d'unité vire ainsi à un motif de division.

Didier Leschi, de la guerre civile

La laïcité est indéniablement une passion française. Ensemble nous pouvons nous mettre d'accord sur l'histoire: chaque fois que notre construction nationale, qui est avant tout celle d'une nation politique, a été mise en danger, le fait religieux a occupé une place significative, si ce n'est décisive. Pour bâtir l'unité du royaume de France, il fallut dépasser les conflits nés des formes de séparatisme qu'étaient alors les schismes et les hérésies. Le baptême de Clovis, aux dépens de l'arianisme, en constitua un des épisodes majeurs. De même que la répression des dissidences cathares. Ou encore, les guerres dites de Religion à l'orée de l'époque moderne, autrement dit la guerre civile à laquelle se livrèrent les Français catholiques et les Français protestants stigmatisée par l'effroyable Saint-Barthélemy, événement si inattendu par son caractère abyssal que ce nom propre est entré dans le vocabulaire des hécatombes...

Enfin, faisant le pont entre hier et aujourd'hui, il y a l'antisémitisme. Il fut d'abord le fer de lance de la lutte contre la modernité politique. Il divisa le pays lors de l'affaire Dreyfus. Il eut ses idéologues toxiques et parfois flamboyants comme Charles Maurras dont la haine des juifs lui faisait affirmer qu'ils seraient, par nature, toujours incapables de comprendre tel vers de Racine. Il fut, avec la xénophobie, un des moteurs du développement des organisations de masse qui appelaient à la Révolution nationale et justifiaient la guerre civile comme nécessaire afin de purifier le corps, ce que l'on nommait alors la «race française». Il est encore, à cette heure, le baromètre le plus sûr du mal intérieur qui menace la République et d'autant plus qu'il provient désormais des rangs de l'islamisme militant, lui-même hostile aux idées des Lumières. À chacun des moments cruciaux de notre histoire, la religion a toujours tenu une place déterminante. Elle a fait ce que nous sommes. Ce qui est vrai en France se vérifie, certes, ailleurs. Proche de nous, il y eut la guerre d'Espagne où l'instrumentalisation franquiste de la foi chrétienne mena Georges Bernanos à crier sa défense du message évangélique en pleurant, dès 1938, *«les grands cimetières sous la lune»*. Plus proche encore, il y a eu les guerres dans l'ex-Yougoslavie où les belligérants, tous nationalistes, se sont opposés en tant qu'orthodoxes, catholiques et musulmans. Sous nos yeux, au Levant, il y a la guerre fratricide qui déchire les sunnites et les chiites, charriant à sa suite l'extinction des chrétiens d'Orient et l'extermination des Yézidis...

Chaque fois le facteur religieux s'est imposé et chaque fois il continue de s'imposer pour le pire. C'est dans la conscience de ce dévoiement délétère que la France a puisé son exception qu'elle nomme laïcité. Et c'est pourquoi les assassinats de juifs parce que juifs aux abords d'une synagogue, d'une école, d'un commerce, de chrétiens parce que chrétiens dans une église, d'un professeur à la sortie de son établissement parce qu'il enseigne la liberté de conscience, d'une policière à son domicile et devant son enfant, d'une agente administrative à la porte de son commissariat parce qu'elles représentent l'autorité de l'État, ravivent nos craintes françaises, réactivent nos craintes laïques. Comme y insiste Jean-Pierre Chevènement, dont le sens politique puise dans la méditation de l'Histoire, *«les guerres civiles commencent toujours à bas bruit»*. Mais une fois qu'elles ont débuté, faut-il encore noter, nul ne peut prédire quand elles finiront... Devant le spectacle aujourd'hui récurrent, interminable, abominable du sang versé, il n'est pas illégitime de penser que se déroulent sur notre sol des actes d'une guerre civile de basse intensité dont le principal moteur est une foi qui privilégie la mort sur la vie. C'est précisément la fonction de la laïcité que d'empêcher ce désastre qui a la destruction de la République pour finalité.

*«République ou barbarie»*, de Régis Debray, Didier Leschi, Jean-François Colosimo, Le Cerf, 160 p., 16 €.

## Le Figaro, no. 23894

Le Figaro, jeudi 17 juin 2021 1272 mots, p. 18

Débats

# Pourquoi l'enseignement secondaire continue à se dégrader de façon spectaculaire

Bellamy, François-Xavier

*Enseignant de profession, le député européen\* porte sur l'état de l'école un jugement aussi sombre que précis. Malgré cette année chaotique, certains rituels semblent immuables, dont l'épreuve de philosophie qui ouvre aujourd'hui le bal du baccalauréat pour des centaines de milliers d'élèves. **Mais que reste-t-il vraiment du bac ?** Disons-le : ce diplôme national est aujourd'hui une étoile morte ; et cette situation n'est que le symptôme de l'effondrement silencieux, mais bien réel, qui touche le système éducatif.*

Depuis longtemps déjà, ce qui constitue encore le premier grade universitaire a été peu à peu discrédité par une double évolution : **le projet d'amener 80 % d'une classe d'âge au bac** a été poursuivi avec constance depuis 1985 - jusque-là, seuls trois jeunes français sur dix décrochaient ce diplôme. **Mais, simultanément, le niveau général des élèves français ne cessait de baisser, comme l'attestent aujourd'hui toutes les études internationales : la dernière enquête Timms a montré que la France se classait dernière en Europe pour l'enseignement des mathématiques.** Ces lacunes majeures dans la transmission des savoirs les plus fondamentaux sont confirmées par les statistiques du ministère elle-même ; et les chiffres de la journée défense et citoyenneté publiés pour 2020 montrent que **22 % des jeunes majeurs en France ont de lourdes difficultés de lecture.** Il n'est plus du tout garanti qu'un bachelier sache, par exemple, lire et écrire correctement le français.

**La situation n'a aucune chance de s'améliorer.** La réforme du bac menée par Jean-Michel Blanquer en 2018 lui a porté le coup de grâce : cet examen incarnait une certaine idée de la méritocratie - mêmes épreuves, le même jour, avec les mêmes critères de notation et la même organisation de jury -, le ministre y a incorporé une part importante de contrôle continu, effectué dans chaque classe, et des épreuves par lycée, lui retirant de fait son caractère d'examen national. **Dans un système éducatif devenu le plus inégalitaire de l'OCDE, adapter l'évaluation aux disparités locales était le moyen le plus efficace pour achever de casser un thermomètre gênant.**

**Le baccalauréat est devenu un mensonge d'État ;** et les universités sont contraintes d'assumer cette fiction : puisqu'elles sont les seules formations à ne pouvoir refuser un bachelier, elles reçoivent les milliers d'élèves titulaires d'un diplôme qui ne garantit plus rien, surtout pas leur capacité à poursuivre des études. **Sur les plus de 50 000 étudiants qui s'inscrivent en droit chaque année, moins de la moitié réussissent leur première année.** Tel est le résultat de **ce bac devenu fiction** : un immense gâchis, sur le plan académique - **car l'université est emportée vers le fond par le naufrage de l'enseignement primaire et secondaire** -, mais aussi **gâchis budgétaire**, et, le plus important, **humain** : comment les jeunes privés des moyens d'accomplir leurs talents par des connaissances essentielles, qui n'ont pour tout bagage qu'un diplôme dévalué, pourraient-ils ne pas en vouloir aux institutions qui leur ont menti ? Comment des professeurs qui s'engagent, malgré toutes les difficultés, dans l'aventure pédagogique, peuvent-ils ne pas être écoeurés en étant assignés au rôle de rouages muets dans ce qui devient désormais une immense fiction collective ?

Car la crise touche le quotidien de l'enseignement, et non pas seulement l'examen final : derrière cette réforme du bac, il y avait une réforme du lycée, dont les conséquences sont majeures. Le principe est simple : supprimer les filières existantes, en réduisant drastiquement les disciplines qui en constituaient le tronc commun, pour les remplacer par un lycée à la carte composé d'une addition d'options. On peut arrêter complètement les mathématiques dès la fin de seconde si l'on ne retient pas cette option. Le nouveau lycée prend le parti de la spécialisation précoce au détriment de la culture générale, alors qu'elle n'a jamais été aussi nécessaire que dans ce monde en mutation rapide - où il est tellement vain, d'ailleurs, d'imposer aux élèves de choisir une spécialité dès l'âge de 14 ou 15 ans. Fondé sur cette exigence intenable, le nouveau lycée ressemble à un archipel complexe de parcours individuels et remplace la structure des classes en une multitude de groupes redessinés au gré des options. Il isole toujours plus les adolescents, privant les plus fragiles du lien avec une classe, qui constituait souvent le dernier point d'ancrage pour éviter le décrochage. Seule efficacité vérifiable de cette réforme incompréhensible : elle aura fait disparaître,

comme par enchantement, des millions d'heures de cours par an. L'alliance de l'idéologie des compétences et d'une logique budgétaire inavouée, résultat d'un manque de courage plus que de lucidité, aura fini d'achever le bac et de fragiliser considérablement tout l'édifice du lycée.

Ces mêmes causes ont manifestement inspiré une autre rupture majeure que Jean-Michel Blanquer a récemment imposée par arrêté, dans l'indifférence générale - hormis celle des premiers concernés : **la réforme du concours de l'enseignement, le Capes, doit s'appliquer à partir de la rentrée. Jusque-là, dans chaque matière, les deux oraux du Capes étaient consacrés à la discipline dans laquelle le candidat se présentait. Désormais, l'un des deux sera remplacé par un « entretien de motivation »**, devant des jurys où pourront d'ailleurs figurer des personnes n'ayant jamais enseigné. Là encore, **l'importance accordée au savoir recule** : on recrutera un professeur d'anglais sur une seule demi-heure d'oral de langue. En revanche, fait inédit, **on évaluera le candidat sur sa conformité avec les attendus du moment du point de vue des « valeurs » et du discours...** La France était agnostique avec ses futurs professeurs, pourvu qu'ils atteignent l'excellence dans leurs disciplines ; désormais, il leur faudra passer par le processus managérial de l'entretien de motivation - comme si celui qui persiste à vouloir enseigner, malgré la faiblesse des salaires, l'aberration de la gestion des carrières et la multiplication des difficultés pédagogiques, avait besoin de prouver sa motivation... **La seule chose que doit avoir à prouver un futur professeur, c'est son savoir !** Charge au ministère de former ses enseignants, de les accompagner, de les soutenir et de garantir leur impartialité dans l'exigence de la transmission.

C'est ici l'exact inverse qui se produit : en mobilisant des candidats pour dispenser six heures d'enseignement par semaine pendant leur année de préparation des concours, la réforme confiera des classes à des étudiants qui n'auront encore jamais été évalués en tant que professeurs - y compris donc à ceux qui ensuite n'arriveront pas à décrocher les concours. Là encore, l'idéologie qui préfère l'expérience pratique au savoir fait bon ménage avec une logique d'économies bien médiocre : des candidats devront préparer les concours en travaillant sans contrat pour quelques centaines d'euros mensuels, prenant en charge des heures normalement effectuées par des professeurs titulaires.

**Le gouvernement actuel n'est pas responsable de la crise profonde que traverse l'école ; l'origine en est plus lointaine.** Mais, après quatre années d'exercice du pouvoir, il faut bien reconnaître que **rien n'aura été fait pour reconstruire un système éducatif en souffrance. C'est pourtant l'enjeu majeur qui décidera de l'avenir de notre pays.** Tout commence par là. Nous le devons aux professeurs qui se dévouent à la tâche malgré la défiance partout répandue et aux élèves, bien sûr, qui ont le droit de recevoir ce qui nous a été transmis pour accomplir leurs facultés et offrir au monde à venir ce qu'ils ont de meilleur à faire naître. Pour cela, il faut des connaissances, et non des diplômes que notre faillite collective a fini par priver de sens.

*\* Chef de la délégation LR au sein du groupe du Parti populaire européen (PPE), l'auteur est ancien élève de la Rue d'Ulm et agrégé de philosophie.*

## Le Figaro (site web)

jeudi 17 juin 2021 - 17:55 UTC +02:00 1742 mots

Actualité ; International

### Islam:

# «Mes parents sont maintenant au courant de tout ce que j'ai fait»

**VU D'AILLEURS - Après la publication d'un livre aux Pays-Bas qui lui a valu pas mal de menaces, Lale Gül, née de parents turcs très conservateurs et religieux, vit aujourd'hui cachée dans un endroit tenu secret.**

*Die Welt* (Sascha Lehnartz)

Lale Gül a déjà reçu plus de 70 menaces de mort. Parce qu'elle a écrit un livre sur sa vie de jeune femme de 23 ans. La police a jusqu'à présent pu identifier et arrêter deux des individus qui ont souhaité sa mort sur Instagram et d'autres médias sociaux. Ils appartiennent à un mouvement appelé « *Sharia4Belgium* ».

Lale Gül vient des Pays-Bas. Née de parents turcs très conservateurs et religieux, elle grandit à Amsterdam-Ouest, dans le quartier de Kolenkitbuurt, composé à 85% de migrants. À ses 12 ans, elle commence à porter le foulard. Le week-end, elle fréquente une école coranique du mouvement islamiste « *Millî Görüs* ». *Millî Görüs* ne fait pas grand cas de l'intégration.

À l'école normale, Lale Gül se fait des amis néerlandais - et se familiarise avec leur idée de la liberté. Dans la bibliothèque de son quartier, elle se documente sur le monde. À 16 ans, elle sort avec son premier petit ami, un Néerlandais « blanc ». En cachette. Et à 18 ans, elle laisse tomber le foulard. Elle refuse le mariage arrangé. Sa famille tombe des nues. Mais ce n'est que le début.

Car Lale Gül a décidé de vivre librement. De suivre sa propre voie. L'étudiante en littérature a écrit un livre à ce sujet. L'ouvrage s'intitule « *Ik ga leven* » (« *Je veux vivre* »); c'est un livre audacieux, sauvage et assez drôle. Et il figure sur la liste des best-sellers aux Pays-Bas depuis plusieurs semaines. Dire qu'il a suscité le débat serait un euphémisme. Il a touché une corde sensible. Aujourd'hui, le pays entier parle de Lale Gül.

### «L'islam turc ne s'intègre pas aux Pays-Bas»

Sa famille est consternée : « *Comment peux-tu nous faire ça ?* » Ses collègues, ses voisins, les membres de sa mosquée et ses proches en Turquie se sont mis à harceler ses parents, désireux de savoir ce qui avait bien pu mal tourner dans l'éducation de leur fille. Le populiste d'extrême droite Geert Wilders, leader du Parti pour la liberté (PVV), a dit d'elle que c'était une « *jeune femme turque courageuse* » qui avait tourné le dos à l'islam et se retrouvait maintenant menacée. Elle est la preuve que « *l'islam turc ne s'intègre pas aux Pays-Bas* ». Le problème avec cette thèse, c'est que la jeune auteure néerlandaise-turque à succès démontre également le contraire.

Depuis que Geert Wilders a fait son éloge, les gauchistes accusent la jeune femme de faire les affaires des populistes de droite. Ainsi, l'ancien camarade de parti de Geert Wilders, Arnoud van Doorn, une figure vacillante de la politique néerlandaise qui s'est depuis converti à l'islam, n'a pas hésité à qualifier Lale Gül de blasphématrice.

Cependant, à côté des douzaines de menaces, chants de combat islamistes et photos d'armes qu'elle a reçus, Lale Gül peut également compter sur des milliers de mails d'encouragement. « *Tu lis dans mes pensées, j'ai traversé exactement la même chose* », lui écrivent des jeunes femmes - et de nombreux homosexuels issus, comme elle, de familles musulmanes archireligieuses. « *C'est d'eux que je tire ma force. Et ça me confirme que je n'ai pas perdu la tête* », confie Lale Gül au journal *Welt am Sonntag* depuis les locaux de sa maison d'édition, située sur le Herengracht d'Amsterdam.

Pour une jeune femme dont la vie vient de basculer, Lale Gül semble étonnamment posée, comme si elle s'observait et contemplait cette agitation soudaine de l'extérieur. Elle a quitté l'appartement de ses parents, où elle vivait encore récemment. « **Je leur ai dit que j'étais libre d'écrire ce que je voulais, mais ils ne comprennent pas vraiment le concept de liberté ou de liberté d'expression** », déplore-t-elle. « **Ils m'ont dit : "Mais tu es folle, comment peux-tu faire une chose pareille ?" C'est la pire chose qui pouvait leur arriver.** »

### Peur pour sa petite sœur

Lale Gül décrit ce drame familial avec des mots empreints de retenue, mais on peut deviner la violence des bouleversements personnels qu'elle vient de vivre. « **Je n'ai même pas essayé de me défendre.** Ça n'aurait fait qu'empirer les choses, tout le monde était contre moi, y compris les voisins. Je ne pouvais même plus me rendre au supermarché, tout le monde me dévisageait. Deux garçons marocains m'ont même craché dessus. Il n'y avait plus de vie possible pour moi dans ce quartier. »

Si elle a tenu le coup tout ce temps, c'est uniquement par amour pour sa petite sœur de 10 ans. Lale Gül craint que ce ne soit désormais encore plus difficile pour sa cadette que ça ne l'a été pour elle-même.

« *Mes parents sont maintenant au courant de tout ce que j'ai fait. Ils seront encore plus sévères avec ma sœur.* »

**Elle vit aujourd'hui dans un endroit tenu secret.** Et elle ne sort plus seule. **Elle négocie l'adaptation de son livre au cinéma**, mais craint l'impact peut-être encore plus violent d'un film. Après tout, Büsra, la protagoniste de son essai autobiographique, ne fait que des choses qui sont interdites selon les règles de l'islam. Aller à des fêtes. Faire l'amour. C'est l'émeute assurée.

**Certaines personnes la considèrent déjà comme la nouvelle Ayaan Hirsi Ali.** Cette militante et critique de l'islam a travaillé avec le cinéaste Theo van Gogh, assassiné par un islamiste à Amsterdam en 2004 — et fut elle-même la cible de nombreuses menaces. Cela fait aujourd'hui plusieurs années qu'elle vit aux États-Unis.

« *Je n'ai jamais voulu devenir ce genre de figure, mais tout le monde me met dans cette case. J'ai simplement écrit mon histoire. Je n'aurais jamais pensé devenir la nouvelle Ayaan Hirsi Ali avec ce livre. Mais aujourd'hui tout le monde dit que je suis comme elle* », raconte Lale Gül. Le succès de son livre l'oblige à jouer un rôle qu'elle n'est pas encore sûre de vouloir remplir.

### Une histoire «largement passée sous silence»

Lorsqu'on lui demande pourquoi elle a écrit ce livre, elle nous parle de ses amis non musulmans qui ne cessaient de lui poser des questions. Ils lui demandaient en permanence pourquoi elle ne venait pas aux fêtes ou à la plage, pourquoi elle portait un foulard (quand elle en portait encore un). À un moment donné, elle s'est donc dit : « *Comme je dois sans cesse donner des explications, je devrais peut-être écrire un livre à ce sujet afin que tout le monde comprenne.* »

L'écho que trouve aujourd'hui son ouvrage la conforte dans l'idée qu'elle n'a pas perdu son temps. « *Les enseignants qui travaillent dans des quartiers comme le mien me disent qu'ils ont vu ce qui s'y passait et qu'ils comprennent mieux les choses maintenant. C'était mon objectif* », explique Lale Gül.

**Parce que l'histoire des femmes musulmanes aux Pays-Bas est une « histoire qui a été largement passée sous silence jusqu'à présent ».** « **Nous sommes nombreuses, mais nous sommes absentes de la littérature.** » **Et la place des femmes dans l'islam est loin d'être abordée.** Si vous en parlez, « *vous êtes immédiatement catalogué comme étant de droite* ». Un partisan du juste milieu libéral se laissera convaincre que les femmes musulmanes aiment porter le foulard et qu'il s'agit même d'une sorte de féminisme. Si vous remettez cela en question, vous vous retrouvez rapidement accusé de racisme.

« *Mais c'est tout à fait faux* », assure Lale Gül. « *Quand il fait très chaud dehors et que tout le monde a envie d'aller à la plage, quelle femme irait de son plein gré porter une longue tunique et un foulard ? Aucune. Elles le font parce que c'est une coutume culturelle et sociale, parce que c'est une règle religieuse. Voilà pourquoi on ne peut pas aller à des fêtes ou avoir un petit ami qui n'est pas musulman. Ce n'est qu'à cause de la religion et de la culture, mais on ne peut pas le dire. C'est pourquoi j'ai décidé de l'écrire.* »

### «Ils veulent simplement vous mettre dans des cases»

**Et ce n'est pas le fait qu'on la catalogue d'islamophobe qui va l'arrêter.** « *Cela m'agace d'entendre les gens dire que je suis de droite simplement parce que mes idées ne les intéressent pas. Ils ne veulent rien comprendre, ils veulent simplement vous mettre dans des cases, des cases qui vous présentent comme bon ou mauvais.* »

Avec le sarcasme qui lui est propre, Lale Gül décrit la façon dont elle met en échec ce système de cases : évidemment, comme elle est turque, elle n'est pas raciste, mais ça n'en fait pas une « *bonne* » personne pour autant, car elle a des idées qui pourraient faciliter la discrimination à l'égard des musulmans.

Une amie néerlandaise, qui sort elle-même avec un musulman, lui a un jour demandé comment elle avait pu écrire un livre renforçant le stéréotype selon lequel les hommes musulmans sont des oppresseurs et les femmes musulmanes des opprimées. Ce à quoi Lale Gül a rétorqué : « Tu t'attendais à quoi ? À ce que je ne raconte pas mon histoire pour que tu puisses en raconter une plus positive ? » Lale Gül trouve ce genre d'entrave au débat « assez fatigante ».

Elle ne considère pas son histoire comme universelle. « *Je suis très claire là-dessus, je parle de mes parents qui n'ont pas été à l'école. Je viens d'une famille conservatrice et j'ai fréquenté une école du mouvement Millî Görüs.* » Pourtant, elle serait accusée de diffuser des stéréotypes sur « *tous les Turcs* ».

« *Qu'est-ce que vous voulez en fin de compte ? Je ne dis nulle part que cela s'applique à tous les musulmans.* » Dans le même temps, ces mêmes milieux tenteraient de la présenter comme une exception absolue. Ce qui serait également tout sauf vrai : « *Je ne suis pas si exceptionnelle que ça. Ce que je décris, ce sont les règles qui s'appliquent à toutes les filles musulmanes que j'ai rencontrées au cours de mon existence.* »

**Le Figaro, no. 23895**

Le Figaro, vendredi 18 juin 2021 88 mots, p. 1

# Compétitivité: l'inquiétant déclin de l'industrie française

Visot, Marie

**EXCLUSIF - Alors que la situation s'améliorait depuis quelques années, la crise de 2020 a renversé la tendance. Pour *Le Figaro*, l'institut Rexecode fait le point.**

La crise sanitaire et économique s'éloigne de plus en plus. Aux quatre coins du monde, l'activité est repartie et les économies se redressent progressivement. Selon les dernières projections, la croissance européenne devrait s'approcher de 5 % et le PIB français progresser de près de 6 %. Un rebond de bon augure, mais évidemment technique après l'effondrement de plus de 8 % l'année de la crise du Covid-19. Car la France sort évidemment abîmée de cette pandémie inédite. Pour *Le Figaro*, l'institut de conjoncture Rexecode a compilé une multitude de chiffres qui montrent à quel point sa compétitivité, déjà largement affaiblie depuis des années, en ressort encore dégradée par rapport à ses principaux voisins.

Pour l'illustrer, Rexecode cite un indicateur phare: les parts de marché à l'exportation - qui permettent de comparer les pays les uns aux autres. La France avait perdu pas mal de terrain, à partir des années 2000, quand l'Allemagne en gagnait. Des produits trop chers en raison d'un coût du travail trop élevé, une fiscalité qui bridait le potentiel d'investissements des entreprises françaises, dont les produits n'étaient pas suffisamment haut de gamme... La France ne tenait pas la concurrence. Ce n'est qu'à partir de 2013, sous le quinquennat Hollande - avec le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE, pour 20 milliards d'euros par an), puis le pacte de responsabilité (portant à 40 milliards la baisse de prélèvements) - que les entreprises ont commencé à retrouver de l'oxygène. Et après quelques années, les parts de marché des produits français à l'étranger avaient enfin commencé à se stabiliser, voire légèrement progresser.

## Faiblesse des compétences

La crise est venue casser cet élan. Les exportations françaises de biens et services se sont en effet contractées plus fortement (de 19,3 %) que ne l'ont fait les exportations totales des pays de la zone euro (de 13,2 %). La part de la France dans les exportations de biens et services de la zone euro a ainsi baissé de 1 point en un an, passant à 13,5 %, son plus bas niveau depuis vingt ans. «*Sur les premiers mois de 2021, les chiffres continuent de montrer une détérioration de la situation*», souligne-t-on chez Rexecode.

Aucune explication n'étaye clairement la dégradation de la situation. Pendant la crise, les entreprises françaises n'ont pas plus augmenté leurs prix que les autres. La spécialisation industrielle et les avantages comparatifs du pays (aéronautique, luxe, etc.) n'expliquent pas non plus l'ampleur et le caractère général du recul. «*La diminution des parts de marché françaises à l'exportation par rapport à ses concurrents européens concerne en effet la quasi-totalité des catégories de produits*», souligne Rexecode. Quant aux restrictions sanitaires, elles n'ont pas été plus dures qu'ailleurs.

## Aversion pour le risque

Restent les maux profonds: une fiscalité française désavantageuse par rapport aux autres pays et une base industrielle qui continue de s'éroder. Aujourd'hui, la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière française - qui concentre les trois quarts des exportations du pays - est bien en dessous de celle de la zone euro. Dans un lien plus ou moins direct, «*une génération manquante de PME exportatrices*» n'est peut-être pas étrangère à la situation, souligne Ludovic Subran, chef économiste chez Allianz. Qui cite aussi des défauts dans l'image des produits français, le mode de commercialisation et l'innovation.

À cela Patrick Artus, chef économiste de Natixis, ajoute l'insuffisance du financement des entreprises technologiques, liée à la forte aversion pour le risque des épargnants et «*la faiblesse des compétences de la population active et des jeunes, en particulier dans*

*les matières scientifiques, qui est corrélée avec la faiblesse de la modernisation des entreprises, avec la désindustrialisation, avec les pertes de parts de marché» . Expliquant, au total, le «déclassement» français...*

**Le Figaro (site web)**

jeudi 17 juin 2021 - 18:41 UTC +02:00 740 mots

Actualité ; Société

## Cette idéologie « woke » qui infiltre les facs

Conruyt, Claire

### **DÉCRYPTAGE - Un rapport pointe l'hégémonie inquiétante du discours «indigéniste», «racialiste» et «décoloniale» dans les facs.**

«*Décoloniser la vénus: Le mythe de la naissance de l'Aphrodite, sa réception classique à la Renaissance et la constitution d'un corps théorique esthétique-décolonial.*» Voici l'une des nombreuses thèses en cours recensées **par l'Observatoire du décolonialisme et des idéologies identitaires** dans un rapport remis jeudi à l'entourage de Jean-Michel Blanquer, «à la demande de ses auteurs», précise le ministère de l'Éducation nationale.

Voilà quelques mois que la place de **la pensée indigéniste, racialiste et décoloniale** au sein de l'université est au cœur des débats. À la suite d'un article du *Figaro* paru en février dernier, la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, a demandé au CNRS de dresser un «*bilan de l'ensemble des recherches*» afin de distinguer ce qui relève de la recherche académique et ce qui relève du militantisme. Si ce travail «*se poursuit*», assure-t-on du côté du ministère de l'Enseignement supérieur, cela n'a pas empêché l'Observatoire du décolonialisme, qui réunit une centaine d'universitaires, d'établir indépendamment son rapport qui sera rendu public le 19 juin.

À l'appui d'une restitution quasi brute de dizaines de documents universitaires, l'Observatoire tend à rendre compte de «*l'étendue de la pénétration des idées décoloniales dans le discours savant*». **Que ce soit par le biais de thèses, de séminaires ou encore, de programmes de recherche, «l'université est aujourd'hui le théâtre d'un affrontement idéologique mené par les tenants de la déconstruction contre l'institution elle-même**», pointe le rapport. À Paris-VIII, une brochure de cours en licence de lettres modernes entendait «*tirer les leçons pratiques des apports théoriques des gender, racial et des colonial studies dont les travaux ont montré la domination du champ épistémologique et artistique par les hommes blancs hétérosexuels*».

**Une thèse de doctorat en sociologie, soutenue le 3 février dernier à l'Université Côte d'Azur, s'intitule «(Dé)Construire la race chez les diplômé.e.s**». Récemment, l'université de Strasbourg cherchait un professeur en «sociologie de la santé». Le profil requis: «*Nous porterons une attention particulière aux recherches capables de développer ces thématiques sur le versant de l'intersectionnalité (croisant les dimensions du "genre", de la "classe" et de la "race")*».

Les défenseurs de ces dogmes nouveaux n'hésitent pas à organiser «*un certain nombre d'opérations de pression*». Selon le rapport, à l'université Paris-VIII en 2020, une enseignante a été empêchée de faire cours après avoir proposé le visionnage du *J'accuse* de Polanski dans le cadre d'une séance consacrée aux représentations de l'affaire Dreyfus. Une quinzaine de jeunes femmes ont occupé la salle, accusant la professeur de complicité des crimes du réalisateur. Elle a fini par quitter la pièce. «*De toute ma carrière, je n'ai jamais observé un tel phénomène qui m'inquiète tant par sa radicalité que par son ampleur. La pensée décoloniale peut, à mon sens, se pérenniser à l'université*», affirme Xavier-Laurent Salvador, cofondateur de l'Observatoire du décolonialisme et qui a dirigé le rapport.

#### «Présidences clientélistes»

Selon ce maître de conférences à l'université Paris-XIII, le «*grand danger*» est l'effacement des disciplines traditionnelles au profit des «*studies*» (gender studies, postcolonial studies) venues des États-Unis. «*Le paysage épistémologique français disparaît et cela donne un boulevard à la pensée woke, celle qui ramène la littérature à une expérience politique ou sociale, l'histoire à une entreprise colonialiste, celle qui dénonce la "pensée blanche"*».

Face à ces dérives, comment justifier la faiblesse de la réponse institutionnelle? D'abord, explique Xavier-Laurent Salvador, *«les universitaires militants se cachent derrière leur liberté académique»*. Ensuite, à l'université, que l'on soit précaire ou titulaire, *«on vote pour un chef de service qui décide des primes, du recrutement»*. Cela donne lieu à *«des présidences clientélistes, certaines personnes étant élues parce qu'elles ont accepté de répondre aux demandes des militants du décolonialisme»*. Quant à ceux qui *«ne suivent pas la meute»*, ils sont ostracisés. *«Il y a par conséquent un alignement idéologique surtout chez les universitaires dont la carrière vient de commencer»*, conclut Xavier-Laurent Salvador.

[https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/06/17/la-question-de-l-immigration-va-longtemps-continuer-a-fracturer-notre-societe\\_6084490\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/06/17/la-question-de-l-immigration-va-longtemps-continuer-a-fracturer-notre-societe_6084490_3232.html)

## « La question de l'immigration va longtemps continuer à fracturer notre société »

TRIBUNE

**Philippe d'Iribarne**

Sociologue

La vision républicaine française fondée sur l'universalisme et associant une large ouverture à la diversité avec une forte exigence d'intégration citoyenne est aujourd'hui en crise, analyse le sociologue Philippe d'Iribarne, dans une tribune au « Monde ».

18 juin 2021 08h00, mis à jour à 16h10 Temps de Lecture 4 min.

**Tribune.** L'immigration s'installe au cœur des fractures qui marquent la société française. Ceux qui s'opposent à son sujet semblent n'avoir même plus de terrain commun qui leur permettrait de se parler. Pourquoi cette radicalisation alors que l'immigration est fort ancienne ? C'est que l'évolution de la société a remis en cause le compromis tacite qui a longtemps régi la rencontre entre une vision politique de la nation et la vie du corps social.

La France est marquée par une vision politique qui associe une large ouverture à la diversité, avec une forte exigence d'intégration citoyenne. Le droit du sol y unit ceux qui peuplent un même territoire au-delà de leurs origines. Simultanément, une conception très exigeante de l'unité nationale, accompagnée d'un vif attachement à la laïcité, fait concevoir la société comme formée de citoyens indiscernables. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, cette vision politique universaliste a fait bon ménage avec un grand attachement de la masse du corps social à un héritage particulariste spécifiquement français.

« Nos ancêtres les Gaulois » ont été supposés devenir les ancêtres symboliques de toutes les populations issues de l'immigration. Le raccord entre universalisme politique et particularisme social s'est fait d'autant mieux que, de fait, ces populations se sont largement assimilées, devenant indiscernables pas seulement aux yeux de la loi mais aussi dans leur manière de vivre. La pression sociale en faveur d'une telle assimilation s'exerçait sans entraves. Il n'existait guère de contre-pressions exercées par des fractions de la société affirmant leur différence. La France étant déclarée patrie de l'universel, ce qui était spécifiquement français était facilement perçu comme de portée universelle. Mais cette situation n'est plus.

### Pression assimilatrice

D'un côté, la résistance à l'assimilation est devenue très forte au sein de populations qui se vivent en bonne part comme des diasporas restées intimement liées à leurs pays d'origine, branchées sur leurs télévisions, y cherchant des conjoints pour leurs enfants, attachées à des pratiques qui marquent une forte distance symbolique par rapport à la société d'accueil. Nombre de leurs membres refusent de se déclarer français.

De plus, la pression assimilatrice assurée au quotidien par le corps social est combattue au nom du refus des discriminations et il n'est plus question d'apprendre aux jeunes générations une histoire empreinte de fierté nationale. De ce fait, selon les termes du président de la République [Emmanuel Macron, alors candidat en campagne en février 2017], « il n'y a pas de culture française ».

Face à cette situation, trois réactions s'opposent. Une première, que l'on trouve dans l'action actuelle du gouvernement, est de rester fidèle à la vision politique conduisant à combiner une large ouverture à l'immigration d'où qu'elle vienne avec [une grande exigence d'intégration civique](#). Les résistances à la mise

en pratique de cette vision sont dénoncées, qu'elles viennent de tendances séparatistes, au premier chef du séparatisme islamique, refusant l'intégration civique, ou au contraire de tendances populistes refusant l'ouverture à l'immigration. Il s'agit pour ce courant républicain de briser cette double résistance au nom d'un idéal politique.

Deux autres réactions sont fondées au contraire sur une mise en cause radicale d'une vision politique universaliste. Cette vision est présentée comme utopique en affirmant qu'il est impossible de combiner une réelle vision inclusive de la société et une forte exigence d'intégration civique. Pour sortir de la contradiction, deux tendances opposées mettent en cause soit l'un soit l'autre de ces éléments.

### **Perspectives populiste ou décoloniale**

Dans une perspective plus ou moins populiste, de plus en plus partagée au sein de la société, il faut défendre la forte intégration civique de la société, lutter contre les séparatismes, et cela est impossible sans une remise en cause profonde de la politique d'immigration. Il faut cesser de prôner une ouverture à la diversité et cesser de qualifier de discrimination ce qui n'est que l'expression de la pression sociale en faveur d'une assimilation.

Dans une perspective opposée portée par le mouvement décolonial, il faut poursuivre une large ouverture à l'immigration et à la diversité, et ce qui doit être remis en cause est la forte exigence d'intégration civique. Le modèle de société à prétention universaliste, avec en particulier sa conception étroite de la laïcité dont il est porteur, est considéré comme discriminatoire, expression d'un racisme systémique qu'il faut combattre au profit de pratiques réellement inclusives.

Les familles politiques sont divisées entre ces divers courants, la gauche entre républicains, qui portent haut le flambeau de l'universalisme civique, et indigénistes, défenseurs de la diversité, la droite entre d'autres républicains et [populistes](#) défenseurs d'un héritage proprement français. [Les tensions sont parfois vives jusqu'au sein d'une même formation.](#)

### **Cote mal taillée**

**On peut comprendre que les tenants de ces trois approches ne puissent se parler. C'est que, pour chacun, quelque chose de non négociable est en cause. univers.** Pour les autres, cet idéal n'est qu'une idéologie ignorante de la réalité sociale, et c'est sur celle-ci qu'il faut se fonder. Mais ce sont deux optiques opposées qui mettent en avant soit, d'un côté, le droit d'une société ancrée dans une histoire et une culture à persévérer dans son être, soit au contraire le droit de ceux qui cohabitent sur un territoire à être traités en égaux, y compris dans le respect de leur culture d'origine.

Peut-on proposer une sortie de cette situation ? On ne voit pas comment le faire sans privilégier l'une ou l'autre des trois voies qui s'opposent. Arrivera-t-on à une forme de cote mal taillée qui ne satisfera personne mais permettra une paix civile ? Gageons en tout cas que l'immigration va continuer à fracturer notre société pour de longues années.

**Philippe d'Iribarne** est directeur de recherche au CNRS. Ses travaux portent sur la rencontre entre la modernité et la diversité des cultures et des religions. Dernier ouvrage : *Islamophobie, intoxication idéologique*, Albin Michel, 2019.

<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/christophe-de-voogd-l-ideologie-woke-une-culture-du-ressentiment-qui-sape-la-possibilite-de-faire-societe-20210618>

## Le Figaro (site web)

vendredi 18 juin 2021 - 20:05 UTC +02:00 1425 mots

Vox ; Vox Société

## Christophe de Voogd:

# L'idéologie "woke": une culture du ressentiment

## qui sape la possibilité de faire société

de Voogd, Christophe, *Normalien, agrégé et docteur en histoire*

**TRIBUNE - L'historien\* décrypte les fondements d'un système militant qui non seulement s'impose dans l'enseignement supérieur et la recherche, mais progresse dans les milieux de la culture et au sein de très grandes entreprises. Dangereuse car elle dévoie la science, cette offensive l'est aussi car elle rend impossible tout lien civique.**

Voilà déjà quatre mois que la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Frédérique Vidal, a annoncé une enquête sur l'islamo-gauchisme à l'université. Depuis cette date, aucune nouvelle du rapport annoncé. Comme si les cris d'orfraie poussés, de pétitions en communiqués, par des centaines d'universitaires, Conférence des présidents d'universités et CNRS en tête, au nom de «la liberté académique» et de «l'inexistence» dudit islamo-gauchisme - arguments au demeurant contradictoires - avaient eu d'emblée raison de la préoccupation ministérielle. Davantage: au lieu de se contenter de cet enterrement discret, quelques protestataires viennent de former un recours devant le Conseil d'État contre l'initiative de Frédérique Vidal, désireux, semble-t-il, de lui faire payer sa velléité initiale.

Or, il se pourrait bien que cet excès de zèle s'avère contre-productif. **Des voix courageuses (Pascal Bruckner, Pierre-André Taguieff, Philippe d'Iribarne, Nathalie Heinich, Mathieu Bock-Côté, parmi d'autres)**, s'élèvent pour dénoncer la dérive intellectuelle et politique en cours. **Un rapport de l'Observatoire du décolonialisme** et des idéologies identitaires, composé d'universitaires, vient, vu le silence ministériel, **de dresser un état des lieux édifiant: thèmes de colloques, titres d'ouvrages et d'articles, profils de postes ou appels à projets montrent la pénétration impressionnante** de la nouvelle «science progressiste» dans la recherche française.

**Car cette mouvance dépasse de loin le seul islamo-gauchisme.** Elle se veut en effet, selon ses propres dires, «intersectionnelle», c'est-à-dire pointant la convergence des «discriminations» fondées sur la race, le genre, la sexualité, la religion, l'aptitude physique, etc. Or, loin d'être minoritaire comme il se présente volontiers, le paradigme intersectionnel, comme vient de le calculer l'Observatoire du décolonialisme, **ne pèse pas moins de la moitié des items recensés dans les bases de données de données en sciences sociales.**

Nouveau paradigme

Non que ces thèmes soient à rejeter a priori: **la question du genre, l'histoire de l'esclavage ou les reliquats mentaux de la colonisation sont d'importants et légitimes objets d'études ; mais c'est une autre chose d'en faire le prisme de lecture exclusif de nos sociétés.** Et c'en est **encore une autre de décréter la victimisation universelle des minorités par la «domination» du mâle blanc occidental.**

**De fait, les manquements fréquents à la démarche scientifique ont de quoi donner le tournis: raisonnement circulaire (la conclusion est déjà dans la prémisse, comme dans l'imparable «le racisme étant une invention blanche, il ne peut pas y avoir de racisme antiblanc»); déni des faits (quid des «discriminations» au sein des minorités et entre elles?); contradiction flagrante (race et genre ne sont, dit-on, que «constructions sociales» mais, si l'on peut changer de genre, impossible en**

revanche de changer de race) ; double discours (affichage purement «scientifique» dans le discours public, revendication «militante» dans les textes programmatiques) ; méthode de recherche fondée sur l'entretien et «le ressenti» ; et quand les données statistiques sont utilisées, concomitance, corrélation et causalité sont allègrement confondues.

**Ce méli-mélo conceptuel** est à vrai dire au cœur même de ce nouveau paradigme, **où l'on glisse sans crier gare des différences aux inégalités, et des inégalités aux discriminations**. Autant de manquements aux trois règles de l'interprétation, édictées par l'**épistémologue américain Hayden White**, pourtant l'un des phares de la postmodernité intellectuelle: conformité aux faits, cohérence du raisonnement, complétude de l'analyse.

Face à cette indigence scientifique, l'on est parfois tenté de rire: ainsi de cette thèse au titre surréaliste: «*Séparer les moustiques des humains à La Réunion. Co-production d'un nouvel ordre socio-naturel en contexte post-colonial* » ; mais, plus souvent, c'est le malaise qui l'emporte: ainsi lorsqu'une chercheuse affirme que ses « dix ans de recherche auprès de femmes en niqab font apparaître que leur démarche, en refusant la jouissance du regard masculin sur leur corps, se rapproche davantage d'une revanche féministe et d'une forme de castration symbolique des hommes ».

Au-delà de cette énième trahison des clercs, c'est l'enjeu politique de cette offensive qu'il faut relever. Car loin d'être réservée au monde scientifique - y compris dans les sciences exactes comme le montre le rapport de l'Observatoire - l'idéologie «woke» triomphe également dans la sphère culturelle: programmations et nominations à la tête des grandes institutions y sont de plus en plus marquées par la nouvelle doxa.

### **La guerre des races et des sexes**

**L'économie elle-même n'y échappe, pas avec l'émergence d'un «capitalisme “woke”»,** où contrats avec les icônes de la diversité s'accompagnent de «formations» des salariés conformes aux canons de cette idéologie. Le paradoxe n'est pas mince si l'on songe que le mouvement vient de l'extrême gauche: le marxisme est en effet la référence première des maîtres-penseurs du «wokisme» comme des fondateurs de Black Lives Matter.

L'attaque est désormais frontale contre les institutions, l'histoire et la culture de l'Occident, unique coupable de tous les maux du monde. **Dans le cas français, un article «scientifique», nous apprend ainsi que « La France, en effet, est étatiquement despotique. Elle n'est pas un pays libéral (...) Ce despotisme bien-pensant, appelé “République” ou “laïcité”, (est lié) à des pratiques diffuses de relégation.»**

**En lieu et place de l'universalisme, dénoncé comme une illusion idéologique, c'est une culture du ressentiment qui se met en place, semeuse de divisions inexpiables, interdisant toute intégration et tout «vivre-ensemble».** Après la lutte des classes, c'est la guerre des races et des sexes qui semble promise à devenir le nouvel «horizon indépassable de notre temps». Et l' *affectio societatis*, la volonté commune de s'associer, condition de la société, se voit remplacée par la dénonciation des mécanismes fantasmés de la «domination» qui semblent régir la totalité des rapports humains. Quant au caractère totalitaire de l'entreprise, il ressort bien du fait que le nouvel impératif catégorique de «la diversité» exclut **sa dimension la plus précieuse dans une démocratie: la diversité des opinions.**

Car les témoignages se multiplient sur les effets dévastateurs de cette mouvance, là où elle a pris le pouvoir. **Dans le corps enseignant, où promotions et crédits sont fléchés vers les nouveaux bien-pensants et où s'opère la marginalisation des autres:** à quand la censure pure et simple et les interdictions professionnelles, déjà pratiquées aux États-Unis par la «cancel culture» («culture de l'annulation»), et que réclame pour la France un apôtre de ce «meilleur des mondes», le sociologue **Geoffroy de Lagasnerie**? Mais aussi parmi **les étudiants, endoctrinés (une petite minorité) ou intimidés (les plus nombreux) par la vulgate «woke».** Étudiants qui n'en pensent pas moins et font savoir discrètement leur désaccord, mais qui répètent, puisque leur succès en dépend, de lettres de motivation en mémoires, les éléments incontournables du discours attendu: **«diversité, discriminations, déconstruction», les trois «D» du nouveau dogme.** **Novlangue et dissimulation** forcée prospèrent ainsi, tandis que certains établissements vivent dans la suspicion croissante de tous contre tous, menace omniprésente de «violences sexistes et sexuelles» oblige. Des observateurs remarquent l'évitement croissant entre les sexes, de peur d'être la victime ou l'accusé d'un «harcèlement» ou d'un «propos inapproprié». C'est ainsi que l'enfer «woke», pavé des meilleures intentions de l'antiracisme et de l'égalité hommes-femmes, risque de transformer notre université, comme il est en train de le faire aux États-Unis, en un lieu doublement orwellien, par le triomphe d'un savoir dévoyé et par sa désolante tristesse.

\* *Normalien, agrégé et docteur en histoire, Christophe*

**Le Figaro (site web)**

vendredi 18 juin 2021 - 06:01 UTC +02:00 1567 mots

Actualité ; Société

# Délinquance: une violence en constante augmentation

Waintraub, Judith

**EXTRAITS EXCLUSIFS - Docteur en droit public et science politique, Laurent Lemasson a réuni et analysé toutes les données disponibles sur un sujet encore tabou en France.****Le cas des Mineurs Non Accompagnés (MNA)**

Parmi les étrangers auteurs de crimes et délits, une catégorie a particulièrement retenu l'attention depuis quelques années, celle des mineurs non accompagnés. **Leur nombre a énormément augmenté depuis une quinzaine d'années.** En 2005, un rapport de l'Igas estimait à 2500 le nombre de ces mineurs présents dans les services départementaux d'aide sociale à l'enfance au 30 septembre 2014. Au 31 décembre 2019, **31.009 mineurs non accompagnés étaient pris en charge par les conseils départementaux.** En 2019, les trois premiers pays d'origine de ces mineurs étaient la **Guinée (24,67%), le Mali (23,29%) et la Côte d'Ivoire (13,16%).**

Parmi eux, un nombre indéterminé n'est ni mineur ni isolé (1) et une autre partie (qui ne recouvre pas la première) commet des actes de délinquance, parfois de manière extrêmement répétée. Dans son rapport d'activité 2019, la Mission mineurs non accompagnés rattachée à la DPJJ écrivait: *«L'ensemble des acteurs de la prise en charge constatent ces dernières années **une augmentation importante de MNA relevant du cadre pénal.** Cette situation est également relevée dans le rapport d'activité 2018 du contrôleur général des lieux de privation de liberté. Certains lieux de détention ont connu une augmentation de près de 50% du nombre de MNA détenus.»*

Ces MNA se livrant à la délinquance se concentrent particulièrement dans certaines grandes métropoles, Paris en premier lieu, mais aussi désormais des villes comme Nantes, Bordeaux ou Rennes.

Auditionné par la commission des lois du Sénat dans le cadre de la révision de l'ordonnance de 1945 relative à la justice des mineurs, le procureur de Paris Rémy Heitz a affirmé, en janvier 2020, que la capitale française faisait face à *«la présence d'un nombre très important, en hausse considérable, de mineurs non accompagnés qui sont à l'origine d'une délinquance inquisitive, de voie publique, particulièrement significative».* Il s'est également alarmé de *«l'impuissance»* de *«l'intervention policière, judiciaire».* *«Nous sommes face à des mineurs qui sont des multirécidivistes [...] Ces mineurs jouissent d'un sentiment d'impunité extrêmement fort.»*

Ainsi, en 2018, on recensait 7603 interpellations de mineurs isolés dans l'agglomération parisienne (Paris, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Hauts-de-Seine). En 2019, c'était 9134 interpellations, soit une hausse de 20%. Et pour les huit premiers mois de 2020, on dénombre déjà l'interpellation de 6309 mineurs étrangers, soit 300 de plus qu'en 2019 sur la même période.

Les chiffres des interpellations opérées par les forces de l'ordre **ne permettent pas de déduire le nombre de MNA se livrant à des actes de délinquance**, car ces jeunes délinquants, souvent exploités par des adultes, sont extrêmement mobiles, utilisent fréquemment de multiples alias, et leur minorité (réelle ou supposée) signifie en pratique qu'il n'est pas possible de les envoyer en prison tant qu'ils ne commettent pas de violences envers les personnes. **Rémy Heitz soulignait ainsi que, à Paris, certains de ces mineurs étaient déferés au parquet «plusieurs fois par semaine»**. Ce qui est hors de doute, c'est qu'une minorité de MNA commet des délits, principalement des vols et des cambriolages, à une fréquence très élevée et pose de sérieux problèmes d'ordre public dans les quartiers où ils s'installent, car ces mineurs sont fréquemment armés et polytoxicomanes.

Nous pouvons donc conclure de toutes ces données que **la surdélinquance des étrangers est une réalité incontestable.**

## Les populations «issues de l'immigration»

La surdélinquance des étrangers, facile à établir au-delà de tout doute raisonnable, n'épuise pas le sujet et même laisse intacte la question principale. Car l'interrogation qui est au cœur de la conversation civique et qui suscite les controverses les plus acrimonieuses est celle de la délinquance des populations «issues de l'immigration», immigrés et surtout descendants d'immigrés, **et particulièrement celle des populations issues de l'immigration afro-maghrébine.**

**Sur ce point précis, il n'existe pas de statistiques officielles mais un ensemble de constats sectoriels, ou localisés, qui tous vont dans le même sens.**

Si nous commençons par **les établissements pénitentiaires**, n'importe qui ayant visité ces établissements sait que, **en leur sein, les détenus originaires du continent africain, qu'ils aient la nationalité française ou non, sont massivement surreprésentés**, particulièrement dans les maisons d'arrêt. [...]

Si nous regardons maintenant du côté de la délinquance poursuivie par la police et la justice, nous ne serons pas surpris de retrouver la même surreprésentation des populations issues de l'immigration dans les quelques études, parcellaires, qui existent. Citons-en quelques-unes.

*«Selon une étude de la Direction départementale de la sécurité publique des Yvelines portant sur 121 auteurs de violences urbaines interpellés dans le département entre le 3 et le 15 novembre 2005, 47% seraient mineurs, 24% sans emploi, 6 sur 10 ayant déjà été mis en cause dans une procédure judiciaire transmise au parquet, près des deux tiers d'origine africaine ou nord-africaine et avec, pour la plupart, un "parcours scolaire chaotique.» (2)*

Dans **Le Déni des cultures**, le sociologue **Hugues Lagrange constate**: *«Les adolescents éduqués dans les familles du Sahel sont 3 à 4 fois plus souvent impliqués comme auteurs de délits que les adolescents élevés dans des familles autochtones ; et ceux qui sont éduqués dans des familles maghrébines, deux fois plus.»* Et cette surreprésentation ne s'explique pas par l'origine sociale: *«Ce n'est pas seulement parce qu'ils ont souvent des parents ouvriers, chômeurs ou inactifs que des adolescents issus des migrations africaines sont aussi plus souvent impliqués dans des délits ou réussissent moins bien à l'école. Lorsque l'on tient compte des différences de milieu social, les écarts liés à l'origine culturelle ne disparaissent pas. [...] Au sein de chacun des milieux sociaux, les risques d'implication dans la délinquance sont extrêmement variables selon l'origine culturelle des familles: parfois du simple au triple.» [...]*

Laurent Mucchielli, que l'on peut considérer comme le chef de file de cette école sociologique qui cherche à montrer que les plaintes au sujet de l'insécurité traduisent avant tout des pulsions inavouables et des calculs électoraux nauséabonds, doit pourtant reconnaître que *«l'observation des populations poursuivies par la police et la justice montre qu'il existe bien, du moins en apparence, une importante "surreprésentation" de cette partie de la jeunesse (les jeunes «issus de l'immigration» NDLR) dans la délinquance poursuivie, au moins dans les grandes agglomérations» (3)* . Dans le détail, *«notre enquête menée au tribunal de Versailles a montré que les jeunes dits d'origine maghrébine ou africaine étaient surtout surreprésentés dans la catégorie des atteintes aux personnes "dépositaires de l'autorité publique" (policiers) ou "chargés d'une mission de service public" (enseignants, transporteurs collectifs), ainsi que dans celle des vols avec violence, commis le plus souvent "en réunion". Ils le sont également dans la catégorie des dégradations, type tags, et dans celle des destructions, type incendie de véhicule»*. Et pour conclure: *«En milieu urbain, les jeunes délinquants sont-ils souvent issus de l'immigration? Oui» ; «Ces jeunes particulièrement rebelles défient toutes les institutions qui entrent en contact avec eux? Oui» . [...]*

## Violences urbaines

Pour l'opinion publique française, **cette surdélinquance des populations issues de l'immigration se donne particulièrement à voir dans ces fameux «quartiers sensibles» qui font régulièrement parler d'eux à la rubrique «faits divers» [...]** Michel Aubouin (4) fait ce diagnostic à leur sujet: *«Une cinquantaine de "quartiers" font parler d'eux à date régulière. Comme chacun d'entre eux comprend environ 10.000 habitants, 500.000 personnes sont ainsi directement concernées par les manifestations de violence urbaine, comme actrice pour une minorité, comme victimes pour la majorité. Les pouvoirs publics, eux, considèrent que relèvent de la politique de la ville 1400 quartiers de métropole, dont 400 classés comme prioritaires. Ces quartiers, au total, sont habités par 5,5 millions de personnes. Quel que soit l'instrument de mesure que l'on utilise, le constat est le même: la question des "quartiers" est déterminante puisque près d'un résident en France sur 10, français ou étranger, y vit. D'une certaine façon, l'avenir de la France se joue sur sa capacité à traiter leur situation.»*

Mineurs délinquants: faut-il supprimer leurs allocations ? - Regarder sur Figaro Live

(1) «*On estime qu'entre 50 et 80% des demandeurs sont en fait majeurs*», Jean-Louis Thiériot, ex-président du conseil départemental de Seine-et-Marne ( *Le Figaro* , 23 avril 2018).

(2) *Violences et insécurités urbaines* , d'Alain Bauer et Christophe Souleze, PUF, 2010.

(3) *L'Invention de la violence* , de Laurent Mucchielli, Fayard, 2011.

(4) Ex-directeur du ministère de l'Intérieur en charge de l'intégration des étrangers et des naturalisations.

NEUER PRÄSIDENT IN IRAN:

## Auf dem Weg in eine Militärdiktatur



Freuen sich über den Sieg ihres Kandidaten: Anhänger des neuen iranischen Präsidenten Ebrahim Raisi am Samstag in Iran Bild: Reuters

Nach der Wahl von Ebrahim Raisi zum Präsidenten Irans steht das Land vor einer Zäsur. Denn nun kontrollieren die Hardliner in Teheran alle Institutionen.

- 
- VON [RAINER HERMANN](#)
- -AKTUALISIERT AM 20.06.2021-21:02

Revolutionsführer [Ali Chamenei](#) war einer der Ersten, die in Teheran ihre Stimme abgegeben haben. „Je früher Sie diese Pflicht erfüllen, desto besser“, sagte er in die Kameras. Wer wähle, gestalte die Zukunft des iranischen Volks. Als er am Mittwoch davor die Iraner dazu aufgerufen hatte, wählen zu gehen, räumte er ein, dass „einige“ im Lande wohl unzufrieden seien. Wer aber nicht wähle, löse keine Probleme, sagte er. Man solle also die wählen, die an der Lösung der Probleme arbeiteten.

Offenbar traut aber eine Mehrheit der Iraner keinem der handverlesenen Kandidaten für die Präsidentenwahl zu, ihre Probleme zu lösen. Selbst nach offiziellen Angaben sackte die Wahlbeteiligung auf 48 Prozent ab, nie seit der Revolution von 1979 haben sich weniger Bürger an einer Präsidentenwahl beteiligt. Als Hasan Rohani vor vier Jahren in seinem Amt bestätigt wurde, hatten noch 73 Prozent der Iraner in der Hoffnung auf einen wirtschaftlichen Aufschwung und eine politische Liberalisierung ihre Stimme abgegeben. Nun reichten dem Hardliner Ebrahim Raisi bei einer rekordtiefen Wahlbeteiligung rund 17 Millionen Stimmen, um vom Innenministerium zum Sieger in der ersten Wahlrunde erklärt zu werden.

### Protestwähler wählten Batman und den Schah

Dabei waren die Wahllokale fünf Stunden länger als sonst geöffnet, bis um 2 Uhr morgens am Samstag. Die Leiter der Wahllokale forderten die Iraner fast schon verzweifelt auf, mit ihrer Stimmabgabe einen „Sieg der Feinde der Republik“ zu verhindern. Aufnahmen im Staatsfernsehen mit angeblich vollen Wahllokalen entpuppten sich als Bilder früherer Wahlen. In den sozialen Medien waren aber leere Wahllokale zu sehen. Selbst die offiziell angegebene Wahlbeteiligung von 48 Prozent dürfte zu hoch sein. Somit war der Freitag ein Referendum gegen die Islamische Republik. Das wurde noch dadurch unterstrichen, dass nach den ungefähr 17 Millionen Stimmen für Raisi die vier Millionen ungültigen Stimmen der zweite Sieger waren. Auf diesen hatten die Wähler etwa „Batman“ oder den „Schah“ notiert.



Als Bewerber disqualifiziert: Ali Laridschani, Sprecher des iranischen Parlaments, zeigt am 15. Mai seinen Pass, während er sich als Kandidat für die Präsidentschaftswahl registriert. :Bild: dpa

Nicht nur viele enttäuschte Iraner, sondern selbst führende Kleriker hatten die fehlenden Wahlmöglichkeiten kritisiert, die aus der Vorauswahl der Kandidaten durch den Wächterratt erfolgt waren. Der frühere Justizchef Sadegh Laridschani, dessen Bruder Ali Laridschani für die Präsidentschaftswahl disqualifiziert wurde und der selbst Mitglied des Wächterratts ist, wurde nach seiner Kritik an der Entscheidung gerügt, worauf sich Laridschani demütig entschuldigte. Einzigartig war, wie der Wächterratt selbst Revolutionsführer Ali Chamenei vorführte. Der hatte die Disqualifizierung prominenter Kandidaten als ein „Unrecht“ bezeichnet. Darauf unterstellte der Sprecher des Wächterratts Chamenei, er beziehe seine Informationen aus den sozialen Medien. Chamenei reagierte nicht weiter, sondern beließ es bei dieser Brückierung.

## Ein Fundamentalist ohne theologische Qualifikation

Die Angriffe auf führende Kleriker wie Chamenei und Laridschani geben Rätsel auf. Möglicherweise setzt sich in der Islamischen Republik die Schule des zu Jahresbeginn verstorbenen fundamentalistischen Chefideologen Mohammad-Taghi Mesbah-Yazdi durch. Der hatte Wahlen stets abgelehnt, weil es seiner Ansicht nach dem Volk nicht zustehe, die Führung des Staats selbst zu bestimmen.



Der scheidende Präsident Hassan Rohani und Wahlsieger Ebrahim Raisi (rechts) am Samstag in Teheran :Bild: Reuters

Der nun zum Präsidenten bestimmte Justizchef Raisi ist keine starke Figur, sondern ein schleppender Redner ohne Charisma. Seine Reisemöglichkeiten sind eingeschränkt, weil er wegen Menschenrechtsverletzungen auf der Sanktionsliste der EU und der Vereinigten Staaten steht – womit er sich vom Wächterratt zu Hause besser kontrollieren lässt. Nützlich ist er den Revolutionswächtern zudem, weil er in seinen früheren Ämtern unter Beweis gestellt hat, dass er ohne Skrupel gegen Andersdenkende vorgeht und Proteste brutal niederschlägt.

Zwar trägt der 1960 in Maschhad, der zweitgrößten Stadt Irans, geborene Raisi den schwarzen Turban der Muslime, die eine Abstammung vom Propheten Mohammed beanspruchen, sowie den weiten Talar der schiitischen Theologen. Raisi verfügt jedoch über keine theologischen Qualifikationen, obwohl er 1975 in

Qom, dem Zentrum der schiitischen Gelehrsamkeit, ein Studium bei den führenden Ajatollahs der Zeit begann. Sein Weg an die Spitze der Islamischen Republik bahnte er sich dagegen über die Justiz. Nach ersten Stationen in Karadsch und Hamadan **amtierte Raisi von 1985 bis 1994 in Teheran erst als Vizestaatsanwalt, dann als Staatsanwalt.**

## Für schwerste Menschenrechtsverletzungen verantwortlich

**In dieser Zeit war Raisi für die schlimmsten Menschenrechtsverletzungen in der Islamischen Republik mitverantwortlich. So gehörte er etwa einem vierköpfigen Ausschuss an, der von Juli 1988 an Massenhinrichtungen beaufsichtigte, die fünf Monate dauerten und bei denen mehr als 5000 politische Gefangene getötet worden sind. Manche Schätzungen nennen sogar die Zahl von 30.000 Toten. Die Gefangenen wurden damals in Sechsergruppen auf den Ladeflächen von Lastwagen gehängt.**

Von 1994 bis 2004 leitete Raisi in der Justiz die wichtige Aufsichtsbehörde, welche die Regierung, alle zivilen Einrichtungen und Teile der Streitkräfte kontrolliert. Danach war er erster Stellvertreter des Justizchefs, der im Auftrag des Revolutionsführers für alle Belange der Justiz verantwortlich ist. Seit 2006 gehört Raisi zudem dem aus 88 Mitgliedern bestehenden Expertenrat an, der beim Tod des Revolutionsführers dessen Nachfolger zu bestimmen hat. 2016 übernahm Raisi auch die Leitung des schwerreichen Wirtschaftskonglomerats, das um den Schrein seiner Heimatstadt Maschhad entstanden ist und das eine wichtige Geldquelle für die Hardliner ist.

Zwar unterlag Raisi in der Präsidentenwahl von 2017 Hasan Rohani. Für ihn stimmten aber bereits damals rund 16 Millionen Iraner. 2019 berief ihn Chamenei zum Justizchef. In diesem Amt stellte er einmal mehr seine Fähigkeit zur Unterdrückung von Dissens und Protesten unter Beweis. Mehrere Hundert Demonstranten wurden seither von Sicherheitskräften getötet, welche dafür nie zur Rechenschaft gezogen worden sind. Zudem hat Raisi moderate Führungspersönlichkeiten wie Sadegh Laridschani, seinen Vorgänger als Justizchef, mit sogenannten Korruptionsermittlungen diskreditiert. **In gesellschaftspolitischen Fragen vertritt Raisi reaktionäre Positionen. Er fordert die Geschlechtertrennung im öffentlichen Raum, die Abgrenzung von der westlichen Kultur und die Islamisierung der Wissenschaften und Universitäten.**

## Unpopuläre Kleriker verlieren an Einfluss

Für Iran ist diese Wahl eine Zäsur. In der Vergangenheit hatte die Führung die Wahlen stets so gestaltet, dass sie mit hoher Wahlbeteiligung eine Legitimation der Islamischen Republik beanspruchen konnte. Bei der diesjährigen Wahl aber hat sie sich möglicherweise bewusst dafür entschieden, über die Ausschaltung der wichtigsten Rivalen Raisis, etwa des langjährigen Parlamentspräsidenten Ali Laridschani, durch eine niedrige Wahlbeteiligung die Wahl ihres Favoriten durchzusetzen. Allerdings bricht dieses Vorgehen mit der bisherigen Tradition, über eine Massenmobilisierung das System bei jeder Wahl neu zu legitimieren.

Selbst der frühere Präsident Mahmud Ahmadineschad, der ein Hardliner ist, hatte nach der Disqualifikation seiner eigenen Kandidatur durch den Wächterrat zu einem Wahlboykott aufgerufen. Enttäuscht wendet sich auch die breite iranische Mittelschicht von der Politik ab. Sie hatte zwei zu Veränderungen bereite Präsidenten mit großen Mehrheiten ins Amt gehoben: Mohammad Chatami (1997 und 2005) und Hasan Rohani (2013 bis 2021). Die Wähler mussten aber erkennen, dass in diesem System weder Reformer noch Pragmatiker etwas bewegen können. Sie können sich nicht einmal mehr für das kleinere Übel entscheiden.

Das ist die eine Verschiebung in der janusköpfigen Konstruktion der Islamischen Republik Iran, in der die nicht gewählten Institutionen den gewählten Institutionen der Republik wenigstens einen kleinen Spielraum gelassen haben. Den hat die stille Mehrheit, die eine andere Republik will, nicht mehr.

Die zweite Verschiebung vollzieht sich im revolutionären Teil mit ihren Institutionen wie dem Revolutionsführer, den Revolutionswächtern, dem Justizchef und Organen wie dem Wächterrat. Die Kleriker sind in der Bevölkerung so unpopulär wie nie zuvor, für die islamische Außendarstellung der Macht sind sie aber unentbehrlich. Die Revolutionswächter bauen hingegen seit zwei Jahrzehnten ihre Stellung kontinuierlich aus. Ihre Generäle sitzen in allen Kabinetten und im Nationalen Sicherheitsrat, sie

kontrollieren die Wirtschaft und den Geheimdienst. Ohne die Bajonette der Revolutionswächter könnten sich die Kleriker in ihren wallenden Talaren nicht lange halten.

Die entscheidende Frage der Amtszeit von Präsident Raisi, die bis 2029 dauern kann, wird sein: Wie werden die Revolutionswächter als stärkste Gruppe des Landes die Chance nutzen, dass sich erstmals alle Institutionen des Staats unter der Kontrolle der Hardliner befinden? Nicht allein die Nachfolge des 82 Jahre alten Chamenei muss geregelt werden, auch könnte es Veränderungen an der politischen Struktur der Islamischen Republik geben. Sie würde unter einem alternden Revolutionsführer Chamenei und einem schwachen Präsidenten Raisi weniger islamisch werden, dafür aber mehr das Gewand einer Militärdiktatur tragen.

<https://www.faz.net/aktuell/feuilleton/buecher/rezensionen/sachbuch/gendern-fabian-payrs-buch-von-menschen-und-mensch-innen-17394567.html?premium>

ARGUMENTE GEGEN DAS GENDERN:

## Die sexualisierte Sprache

- VON WOLFGANG KRISCHKE
- -AKTUALISIERT AM 21.06.2021-12:48



Auf zur Bürger\*innen\*meister\*inwahl: Fabian Payr versammelt überzeugende Argumente, warum man das Gendern strikt bleiben lassen sollte.

Soll man gendern? Viele Menschen finden die besten Wortfragmente, die permanente Nennung beider Geschlechter und die akustischen Wort\_innen\_lücken störend und penetrant. Aber andererseits geht es beim „geschlechtersensiblen“ Sprechen und Schreiben ja um das hohe Gut der Gerechtigkeit, wie dessen Anhänger in den Universitäten und Behörden, der Politik und den Medien erklären. Darf man sich als moralisch wacher und wache Bürger\*in dem entziehen? Warum man es nicht nur darf, sondern sollte, erklärt Fabian Payr in seinem schmalen, aber gehaltvollen Buch.

In einem nüchternen und zugleich gut lesbaren Stil, der ohne schrille Zuspitzungen à la „Genderwahn“ auskommt, beschreibt Payr die Funktionsweise des grammatischen Geschlechts und kritisiert die Mixtur aus ideologischen Motiven und wackeligen linguistischen Begründungen, mit denen das Gendern gerechtfertigt und durchgesetzt wird. Den Anspruch, neue Erkenntnisse zu präsentieren, hat der Autor nicht: Er stützt sich auf eine Fülle von Fakten, Analysen und Argumenten aus sprachwissenschaftlichen Arbeiten und Debattenbeiträgen der vergangenen Jahre. Das Verdienst des Buches besteht darin, dass es die politisch-linguistischen Zusammenhänge des Genderns nicht nur systematisch, sondern auch anschaulich anhand vieler Beispiele darstellt.

### Im Gruselkabinett abschreckender Beispiele

Payr erläutert zunächst einmal das generische Maskulinum, dessen Begriff in der Öffentlichkeit weit bekannter ist als seine Funktionsweise. Zu Recht präsentiert er es als „inklusives“ Maskulinum, das Frauen nicht „mitmeint“, sondern sexus- und genderneutral ist. Es wird typischerweise dort verwendet, wo es auf die Geschlechtszugehörigkeit nicht ankommt. Erst die Endung „-in“ transformiert einen universalen in einen weiblichen Bürger. Dieses Allgemeinmenschliche am generischen Maskulinum macht einen Satz wie „Frauen sind die besseren Piloten“ sinnvoll im Gegensatz zu „Frauen sind die besseren Pilotinnen.“ Für das weibliche Geschlecht stehen also zwei Genera – ein allgemeines und ein spezifisches – zur Verfügung; Männer müssen sich mit dem allgemeinen begnügen, das manchmal nur sie und manchmal auch sie bezeichnet.



Fabian Payr: „Von Menschen und Mensch\*innen“. 20 gute Gründe, mit dem Gendern aufzuhören. :Bild: Springer Nature

Es ist diese Asymmetrie zwischen dem „unmarkierten“ Maskulinum und dem „markierten“ Femininum, die, weil sie oft nicht durchschaut wird, für Irritation sorgt. Payr hätte noch darauf hinweisen können, dass sich solche Asymmetrien auch in anderen Bereichen der Grammatik finden. Das Präsens zum Beispiel ist ein „generisches“ Tempus, denn es kann je nach Kontext Gegenwart, Zukunft oder auch Zeitlosigkeit bezeichnen. Im Kontrast dazu sind die anderen Tempusformen spezifischer.

## Der bürokratisch-autoritäre Geist des Sprachlenkungsprojekts

Payr demonstriert, wie sehr das generische Maskulinum in der Grammatik des Deutschen verankert ist und welche Verwerfungen konsequentes Gendern nach sich ziehen würde. Das gilt nicht nur für Pronomen wie „wer“, „niemand“ oder „man“, die umgeprägt werden müssten. Es betrifft auch die Struktur vieler Wörter, die das generische Maskulinum in ihrem Inneren tragen. Man kann nur hoffen, dass Formen wie Bürger\*innen\*meister\*inwahl das Gruselkabinett abschreckender Beispiele nie verlassen werden. Garantiert ist es nicht, denn nach Ansicht von Genderaktivisten und ihren Vollstreckern in den Verwaltungen müssen Verständlichkeit und Sprachökonomie angesichts der hehren Ziele zurücktreten. Das gilt erst recht für sprachästhetische Einwände – sie erscheinen geradezu als Frivolität. Dem gleichen Dogma folgt die geschlechtspolitisch korrekte Alternative zum Gendern, die in der völligen Vermeidung von Personenbezeichnungen besteht. Mit ihren anonymen Abstraktionen und Passivsätzen spiegeln auch diese Sprachformen den bürokratisch-autoritären Geist des gesamten Sprachlenkungsprojekts.

Dass der Sprache für die Herstellung von „Gerechtigkeit“ eine Schlüsselstellung zugewiesen wird, hängt mit dem sprachidealistischen Glauben der Gendergemeinde zusammen. Danach prägt die Sprache, und insbesondere die Grammatik, das Bewusstsein und damit auch die Gesellschaft. Fürsprecher der „geschlechtergerechten“ Sprache führen als empirische Beglaubigung immer wieder eine Handvoll psycholinguistischer Studien an, die beweisen sollen, dass generische Maskulina überwiegend „innere Bilder“ von männlichen Akteuren erzeugen. So behaupteten der Direktor des Instituts für Deutsche Sprache, Henning Lobin, und die Linguistin Damaris Nübling 2018 in der Süddeutschen Zeitung, „dass in der Linguistik längst der Nachweis erbracht wurde, dass das Genus direkte Auswirkungen auf die Vorstellung von Sexus hat, und zwar konkret auf die Wahrnehmung“.

## Kaum Spielraum für Kompromisse

In Wirklichkeit ist die Beweiskraft dieser Studien in der Sprachwissenschaft stark umstritten. Nicht nur die Repräsentativität der Probanden steht in Frage, sondern auch die Konstruktion der Testsätze. Sie stellen maskuline Formen oft in Kontexte, in denen generische Maskulina typischerweise nicht verwendet werden, so dass eine geschlechtsspezifische Interpretation programmiert ist. Fraglich ist auch, ob Personenbezeichnungen überhaupt immer „innere Bilder“ von konkreten, geschlechtlich gekennzeichneten Menschen hervorrufen. Die Kritik, die Payr an diesen Studien übt, ist berechtigt. Angesichts der Rolle, die diese Arbeiten in der Debatte, aber auch in genderlinguistischen Lehrveranstaltungen spielen, hätte sie aber etwas ausführlicher und mit noch mehr Belegen ausfallen können. Nicht alle Leser werden sich durch eigene Lektüre der Studien von ihrem zweifelhaften Wert überzeugen wollen.

Gibt es einen Mittelweg zwischen völliger Akzeptanz und gänzlicher Ablehnung des Genderns? Nach Payrs Ansicht lässt der Zeichencharakter der Sprache kaum Spielraum für Kompromisse, denn auch nur gelegentliches Gendern setze das generische Maskulinum außer Kraft und reduziere es auf das männliche Geschlecht. Wer von Teilnehmerinnen und Teilnehmern, Expertinnen und Experten, Arbeitnehmerinnen und Arbeitnehmern spricht, obwohl es sich nur um funktionale, soziale und situative Kategorien handelt, bei denen die Geschlechtszugehörigkeit unwichtig ist, hat die schiefe Genderbahn schon betreten. Denn wenn nach der Nennung beider Geschlechter wieder allein von „Teilnehmern“ die Rede ist, müssen Leser oder Hörer diese Form als exklusiv männlich gemeint verstehen. Hat sich die Logik des „Durchgenderns“ erst einmal als gesellschaftliche Praxis durchgesetzt, kann niemand mehr das Maskulinum geschlechtsübergreifend verwenden, ohne missverstanden zu werden.

Mit dem Gendern einher geht eine Sexualisierung der Sprache. Der Geschlechtsunterschied, dessen gesellschaftspolitische Bedeutung doch gerade nivelliert werden soll, wird durch die explizite Nennung der Geschlechter stärker ins Bewusstsein gehoben als zuvor und dadurch zementiert. Diese Paradoxie nehmen die Sprachaktivisten und ihre behördlichen Richtlinienverfasser in Kauf. Dass sie nicht Wirklichkeit wird, dazu kann dieses Buch vielleicht ein wenig beitragen.

*Fabian Payr: „Von Menschen und Mensch\*innen“. 20 gute Gründe, mit dem Gendern aufzuhören. Springer Nature, Wiesbaden 2021. 172 S., br., 19,99 €*

**Le Figaro (site web)**

lundi 21 juin 2021 - 20:50 UTC +02:00 622 mots

# Le procès Mila, aux sources de la haine en ligne

Kovacs, Stéphane

## RÉCIT - Interrogés sur la violence inouïe de leurs messages, les harceleurs de la jeune femme peinent à s'expliquer.

Mais comment une jeune femme majeure, étudiante, peut-elle *«implorer qu'on broie le crâne d'une mineure»* ? À la barre, Lauren, 21 ans, longue chevelure aux reflets rouges, balbutie une réponse inaudible, et évoque *«un tic de langage»* . *«Ah c'est plus facile sur Twitter!»* , s'exclame le président. Comme Enzo, Axel ou Alyssa, l'étudiante en licence d'anglais n'a *«pas réfléchi»* avant d'envoyer l'un des quelque 100 000 messages haineux qu'a reçus Mila. Ce lundi au tribunal, la lycéenne de 18 ans a enfin pu entendre ce qui se passait dans la tête de ses harceleurs: *«Rien de particulier...»* , a lâché Lauren.

Âgés de 18 à 29 ans et originaires de toute la France, les treize prévenus, pour la plupart sans antécédents judiciaires, comparaissent pour harcèlement en ligne. Certains sont également renvoyés pour menaces de mort et pour menace de crime. Tous assurent n'avoir *«rien fait»* d'autre *«qu'envoyer un message»* sur les réseaux sociaux, à la mi-novembre 2020. *«C'était une blague!»* , a même osé Manfred, étudiant en droit, qui avait menacé l'adolescente d' *«une Samuel Paty»* . Dans le but de *«gagner des abonnés et être connu»* ...

Le premier, Enzo, chemise blanche et costume sombre, raconte avoir d'abord interagi avec un internaute qui venait d'écrire: *«La différence entre Allah et Mila, c'est que Mila on a la preuve qu'elle existe.»* S'il a répondu: *«Plus pour longtemps»* , c'est parce qu'il était *«inquiet»* pour la lycéenne. *«Ah et si tout à l'heure le procureur dit: "Vous êtes libre", et que moi j'ajoute: "Plus pour longtemps", lui rétorque le président, vous pensez: "Il est inquiet pour moi?"»* Enzo baisse la tête. D'autant que le lendemain, il avait tweeté: *«Tu mérites de te faire égorger sale grosse pute»* ... *«Forcément, j'étais énervé, j'ai fait une grosse connerie, admet ce jeune homme de 22 ans, qui se dit chrétien. J'ai des amis musulmans, elle met toutes les religions dans le même panier.»*

### «Elle a pris cher»

Au moment où il a écrit: *«La Mila elle continuera jusqu'à ce qqn la trouve et la crève et c'est tout ce qu'elle mérite»* , Axel, 19 ans, était *«tout seul, sans emploi, sans permis»* . Il a *«réagi à chaud, mais il a supprimé une ou deux heures après»* , a-t-il souligné, *«parce qu'il y a aucune utilité à tweeter cela»* ... *«C'était bête, vulgaire, graveleux»* , a pour sa part reconnu Jordan, un cuisinier de 29 ans qui voulait *«mettre un coup d'bite à Mila»* . Encore *«un tic de langage»* , s'est-il justifié.

Les prévenus encourent deux ans de prison et 30.000 euros d'amende pour le harcèlement en ligne, trois ans d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende pour les menaces de mort. Seuls deux d'entre eux, en ce premier jour d'audience, ont présenté leurs excuses à Mila: *«J'espère qu'on retrouvera tous une vie normale»* , a lancé Enzo en se tournant vers la jeune fille. Car Mila, qui a fêté ses 18 ans sous protection policière, *«elle a pris cher»* , a-t-il reconnu. Souffrant de troubles du sommeil, toujours déscolarisée et recluse chez ses parents, *«elle ne peut malheureusement avoir aucun projet, déplore son avocat Me Richard Malka. Qui voudra l'engager avec ses gardes du corps?»*

<https://www.faz.net/aktuell/politik/geschichte/ueberfall-auf-die-sowjetunion-vernichtungskrieg-gegen-die-bevoelkerung-17400219.html?premium>

ÜBERFALL AUF DIE SOWJETUNION:

# Ein Vernichtungskrieg gegen die Bevölkerung

- VON JOCHEN HELLBECK
- -AKTUALISIERT AM 22.06.2021-06:13



Sowjetische Soldaten werden mit erhobenen Händen in die Gefangenschaft geführt, links ein deutscher Soldat. Von Deutschen aufgenommenes Bild von 1941 Bild: SZ Photo

Vor genau 80 Jahren begann Hitler den Krieg gegen die Sowjetunion. Zeitzeugenberichte, die jetzt bekannt werden, führen vor Augen, was der Krieg für die sowjetische Zivilbevölkerung bedeutete. Ein Gastbeitrag.

Ein riesiger Artilleriestoß entlang der 2000 Kilometer langen Frontlinie gab in den frühen Morgenstunden des 22. Juni 1941 das Signal für den deutschen **Angriff** auf die Sowjetunion. Im Schutz des Feuers preschten Panzerdivisionen und motorisierte Einheiten vor, während deutsche Bomber Ziel auf sowjetische Flugplätze und Marinestützpunkte nahmen. Mehr als drei Millionen Soldaten beteiligten sich an diesem gewaltigsten Ansturm in der Geschichte der Kriegführung.

„Operation Barbarossa“, benannt nach dem mittelalterlichen Kaiser, der zu einem Kreuzzug durch Osteuropa ins Heilige Land aufgerufen hatte, war auch in anderer Hinsicht ein außergewöhnlicher Krieg. Hitler betrachtete ihn als einen Entscheidungskampf zwischen zwei um Weltherrschaft ringende Ideologien – dem Nationalsozialismus und dem Sowjetkommunismus oder „Bolschewismus,“ wie Hitler lieber sagte. In den Augen der Nationalsozialisten war der Kommunismus eine jüdische Waffe, zum Zweck geschmiedet, die „blühendsten“ Kulturen der Welt und das deutsche Volk zu zerstören.

In dieser Auseinandersetzung, so erklärte Hitler seinen Generälen vor dem Angriff, hätten militärische Konventionen keinen Wert: „Der Kommunist ist vorher kein Kamerad und nachher kein Kamerad. Es handelt sich um einen Vernichtungskampf.“ Das Oberkommando der Wehrmacht bereitete Dekrete vor, wonach geltende völkerrechtliche Normen, deren Einhaltung auch für Deutschland verpflichtend war, im Kampf gegen den als „jüdisch-asiatisch“ titulierten Feind auf sowjetischem Boden zu missachten seien. Der Angriff wurde im Geheimen geplant, um den Gegner, mit dem Deutschland 1939 einen Nichtangriffspakt geschlossen hatte, durch einen Überraschungsschlag zu vernichten. Erst am 21. Juni weihten Kompanieführer ihre Soldaten in den bevorstehenden Überfall ein.



Professor Dr. Jochen Hellbeck lehrt russische und europäische Geschichte an der Rutgers University (New Jersey), USA :Bild: Privat

Im Zuge des Angriffs gingen die Truppen mit besonderer Brutalität gegen sowjetische **Juden** vor, geleitet von der Behauptung, dass jeder Jude auf sowjetischem Boden die „bolschewistische Pest“ in sich trage. Wenn deutsche Soldaten auf unerwarteten Widerstand trafen oder aus dem Hinterhalt angegriffen wurden, fiel ihr Verdacht auf „die Juden“. Polizeiführer in den besetzten Gebieten schulten ihre Männer in Seminaren mit Titeln wie „Wo der Partisan ist, ist der Jude, und wo der Jude ist, ist der Partisan“.

Fünf Tage nach dem deutschen Einmarsch in Kiew gingen ferngesteuerte sowjetische Bomben im Stadtzentrum hoch und töteten mehr als 200 Offiziere und Soldaten. Sofort führten die Besatzer einen umfassenden Vergeltungsschlag unter der jüdischen Bevölkerung von Kiew aus. Binnen zweier Tage erschossen sie in der Schlucht Babyn Jar 33 771 jüdische Männer, Frauen und Kinder. In Rechenschaftsberichten stellten die Leiter der SS-Einsatzgruppen ihren Massenmord als eine umfassende politische Operation zur Austilgung der Sowjetherrschaft dar. Zu den erschossenen Juden bemerkten sie: „Es kann bereits heute unbedenklich festgestellt werden, dass der Jude ausnahmslos im Dienst des Bolschewismus gestanden hat.“

Neben sowjetischen Juden zielte der Hass der Deutschen auf weitere ideologische Feinde. Die meisten sowjetischen Rotarmisten galten als „bolschewistisch infiziert“, wie es im nationalsozialistischen Sprachgebrauch hieß. Schon während der Planungen für den Feldzug trafen die Wehrmachtsführer keine Vorkehrungen für die Errichtung von Baracken oder die Beschaffung von Verpflegung für das riesige Heer von Gefangenen, mit dem sie rechneten. Allein Stacheldrahtrollen wurden an die zuständigen Militärbezirke in großen Mengen ausgeteilt. Als Konvois mit hungrigen Kriegsgefangenen in Lagern eintrafen, standen ihre Bewacher unter dem strikten Befehl, ihnen keine Nahrung auszuteilen.

### An sowjetischen Gefangene wurden Mordmethoden getestet

Eine Gruppe von ukrainischen Frauen, die den Kriegsgefangenen in einem Lager bei Schytomyr Essen brachte, wurde vom österreichischen Kommandeur mit den Worten weggeschickt, Hitler habe befohlen, den Bolschewismus auszurotten, einschließlich aller von ihm „verdorbenen“ Menschen. Eine im September 1941 verfügte Anordnung über die Behandlung sowjetischer Kriegsgefangener bezeichnete jeden einzelnen Rotarmisten als Bolschewisten und „Todfeind des nationalsozialistischen Deutschland“. Die Anordnung machte sprachlich klar, dass dieser Feind eher eine Bestie als ein Mensch sei. Sie wies Bewacher an, ihren Gefangenen niemals den Rücken zuzukehren und sie mit Blicken und Gesten zu beherrschen, die das „Gefühl des Stolzes und der Überlegenheit des deutschen Soldaten“ ausdrückten.



Aufnahme der NS-Propaganda aus einem Lager bei Sewastopol auf der Krim, wo im Sommer 1942 etwa 25.000 sowjetische Gefangene festgehalten wurden :Bild: akg-images / Sammlung Berliner V

Bis Februar 1942 hatten mehr als zwei Millionen sowjetische Soldaten in deutscher Gefangenschaft ihr Leben verloren – durch Hunger, Krankheit und eine Reihe von neuen Mordtechniken, die an Sowjetbürgern getestet wurden: stationäre Gaskammern, Gaswagen und Genickschussanlagen. Die Todeszahlen gingen danach wieder zurück, weil deutsche Wirtschaftsführer die sowjetischen Gefangenen als billige und beliebig ausbeutbare Arbeitskräfte entdeckt hatten.

Der deutsche „Daseinskampf“ gegen den Bolschewismus setzte sich fort. Als es deutschen Truppen im Herbst 1942 trotz wiederholter Versuche nicht gelang, Stalingrad zu erobern, bot eine SS-Zeitung diese Erklärung: Wenn in Stalingrad Briten oder Amerikaner gegen die Deutschen kämpften, wären sie schon lange besiegt worden. Die sowjetischen Soldaten hingegen gehörten einer anderen „Art“ an; sie entstammten einem „niederen, dumpfen Menschentum“, das nicht in der Lage sei, „den Sinn des Lebens zu erkennen und das Leben zu schätzen“. Aufgrund ihrer fehlenden menschlichen Eigenschaften kämpften die Rotarmisten mit einer Todesverachtung, die dem kulturell hochstehenden Europäer fremd sei. Das mache sie so bedrohlich.

### „Mengenmäßig vernichten und ausbluten“

Nach ihrer Niederlage bei Stalingrad im Februar 1943 drängte die Wehrmacht den sowjetischen Gegner bei der Wiedereroberung von Charkiw im März 1943 ein letztes Mal zurück. Beim Einzug in die Stadt trafen Soldaten der SS-Waffendivision „Leibstandarte Adolf Hitler“ in einem Militärkrankenhaus auf 400 schwer verwundete Rotarmisten. Die Deutschen erschossen zahlreiche Verwundete, verriegelten dann das Gebäude und steckten es in Brand. Wenige Tage später versammelte der Reichsführer SS Heinrich Himmler seine Männer in der Universität von Charkiw, um sie ein weiteres Mal weltanschaulich einzuschwören. „Hier im Osten“ würden die Deutschen den Weltkrieg entscheiden, indem „wir den russischen Gegner, dass wir dieses 200-Millionen-Volk der Russen, dass das eben militärisch, blutig, mengenmäßig vernichtet und ausgeblutet wird. ... Wir haben nur eine Aufgabe: zu stehen (und) diesen Rassenkampf erbarmungslos zu führen.“

Achtzig Jahre nach dem Beginn von „Operation Barbarossa“ sind in russischen, ukrainischen und belarussischen Archiven die ersten Berichte von Hunderten von sowjetischen Augenzeugen der deutschen Besatzungsherrschaft zum Vorschein gekommen. Ihre Entstehung verdanken diese Interviewprotokolle einer sowjetischen Historikerkommission, die sich zum Ziel gesetzt hatte, den Krieg umfassend zu dokumentieren. Zu diesem Zweck folgten kleine Teams von Historikern und Stenografinnen der Roten Armee auf ihrem Vormarsch nach Westen, um in zerstörten Städten und Dörfern mit Überlebenden zu sprechen.

Unter ihren Gesprächspartnern befanden sich mehrere Juden, die auf wundersame Art am Leben geblieben waren. Eine Schauspielerinnen aus Kiew etwa war kurz vor dem tödlichen Schuss in die Grube von Babyn Jar gesprungen und stellte sich dort tot. Im Schutz der Nacht kroch sie aus dem Leichenfeld fort. Doch war sie damit noch nicht in Sicherheit. Immer wieder wurde sie im Verlauf der nächsten zwei Jahre als Jüdin denunziert, musste sie flüchten oder sich fremden Menschen anvertrauen. Die Historiker sprachen mit einer Vielzahl von sehr unterschiedlichen Zeitzeugen: mit Lehrern, Ingenieuren, Fabrikarbeitern, Partei-offiziellen und Kolchosbauern, mit Männern und Frauen, die als Partisanen gekämpft hatten, ebenso wie mit Priestern,

die nach Worten rangen, um zu erklären, warum sie Hitler in ihre öffentlichen Gebete aufgenommen hatten. Ungeachtet dieser Unterschiede äußerten viele Zeitzeugen die gleiche Grunderfahrung: Fast alle charakterisierten die deutsche Herrschaft als unmenschlich und niederträchtig.

### „Es herrschte totale Gesetzlosigkeit“

Etliche der Zeugen hatten Massentötungen beigewohnt. Stadtbewohner von Kiew beschrieben die Prozession der Juden zu ihrer Hinrichtungsstätte. Kinder kletterten auf die Bäume, um den Erschießungskommandos zuzuschauen. Eine Ärztin aus Charkiw hörte die Schreie der verletzten Rotarmisten, die im Militärkrankenhaus bei lebendigem Leibe verbrannten. Dutzende von Zeitzeugen schilderten das herzergreifende Schicksal der sowjetischen Kriegsgefangenen. Konvois von Gefangenen wurden jeden Morgen durch eine Ortschaft in der Ostukraine getrieben, in Richtung einer nahe gelegenen Maschinenfabrik. Viele der elend wirkenden Männer waren zu schwach, um zu gehen, einige starben am Wegesrand. Eine Lehrerin aus dem Ort berichtete: „Ständig kam es zu Unterbrechungen im Unterricht, weil jedes Kind in der Schule einen Vater oder Bruder hatte, der in der Roten Armee diente. Einmal hat der Schulleiter es ihnen verboten, hinauszugehen und die Gefangenen anzusehen. Da fingen die Kinder so zu weinen an, dass wir den Unterricht abbrechen mussten. Alle weinten, ich saß auch da und weinte.“



Sowjetische Gefangene in der Nähe von Schytomyr in der heutigen Ukraine. Die deutsche Aufnahme stammt aus dem Jahr 1943 :Bild: Scherl

Die Zeitzeugen deuteten die Gewalthandlungen der Deutschen als Ausdruck einer gefühlten rassischen Überlegenheit gegenüber den sowjetischen „Untermenschen.“ Eine Polin aus Lemberg (Lwiw) erinnerte sich, wie sie eine Woche nach dem Einmarsch der Wehrmacht sah, wie ein Deutscher auf der Straße einer jüdischen Frau ins Gesicht schlug. „Dann wurde das zur Regel. Sie haben uns alle mit größter Verachtung behandelt. Alle von uns. Sie fühlten sich wie Halbgötter. Überall sagten sie, ‚ja, ja, dieses Land haben wir für uns selbst geholt‘.“ Ein Professor aus Charkiw beschrieb die Besatzer so: „Ein Deutscher kommt die Straße entlang, mit einem wichtigen, steinernen Blick. Alle müssen ihm den Weg frei machen. In der ersten Zeit, als sie mit ihren Autos herumfuhren, da machten sie sich nicht einmal die Mühe zu hupen, daher wurden viele Menschen von Autos totgefahren.“

Ein Mann aus Ternopil erzählte, wie er eines Tages im Jahr 1942 auf der Landstraße einen Bauern auf einem Pferd sah, der soeben seine Getreideabgabe geleistet hatte und sich auf dem Heimweg befand. „Er hatte ein gutes Pferd und wollte schnell nach Hause. Da viele Fuhrwerke unterwegs waren, ritt er in der Straßenmitte. Da kam ihm ein Auto entgegen, es hupte. Weil der Mann sein Pferd nicht sofort zur Seite lenken konnte, musste das Auto stoppen. Ein Deutscher sprang aus dem Wagen und begann den Bauern zu schlagen. Er wurde sehr schwer zusammengeschlagen. Anschließend haben mehrere Frauen ihn auf ihr Fuhrwerk geladen und nach Hause gebracht, aber er ist dort gleich gestorben.“ Der Zeitzeuge fuhr fort: „Doch ganz gleich, wen die Deutschen umbrachten, sie trugen nie dafür die Verantwortung. Man konnte sie nie anklagen. Es herrschte eine totale Gesetzlosigkeit. Selbst die Leute, die freiwillig für die Deutschen arbeiteten, hatten nicht den Mut, den Deutschen irgendetwas zu sagen. Für die geringsten Widerworte wurden sie sofort umgebracht.“ Das öffentliche Prügeln oder Auspeitschen war die bevorzugte deutsche Methode bei der

Disziplinierung von sowjetischen Arbeitern. Die Deutschen schlugen zu, wenn Arbeiter nicht richtig oder nicht sofort grüßten oder wenn sie dabei die Hände in der Tasche behielten.

## Öffentliche Erhängungen zur Abschreckung

Zahlreiche Zeitzeugen beschrieben die von den Besatzern wohl zu Tausenden durchgeführten Erhängungen angeblicher Partisanen und Bolschewisten. Körper baumelten von Balkonen, Laternenmasten und Bäumen in den Parks. Sie blieben wochenlang aufgeknüpft, zum Zweck der Einschüchterung der Bevölkerung. Jeder sollte die Leichen sehen, unterstrichen Zeitzeugen. Ein Augenzeuge aus Charkiw zählte auf einem kurzen Rundgang durch die Innenstadt im November 1941 mehr als 60 erhängte Menschen. „Ihre Füße schwebten anderthalb, zwei Meter über dem Boden, man konnte sie leicht mit der Hand berühren. Die meisten waren Männer, doch waren auch Frauen unter den Gehängten. Ein grausiger Anblick.“

Wiederholt berichteten Zeitzeugen von einer speziellen Methode der Erhängung, die sie als besonders grausam wahrnahmen. „Noch nie habe ich in der Geschichte gelesen, dass man die Menschen so henkte, wie es die Deutschen taten“, erklärte ein Kolchosleiter aus der Region Tula, als er die Hinrichtung einer Frau beschrieb, die zu Unrecht als Partisanin verdächtigt worden war. „Sie haben sie so erhängt. Sie wurde ausgezogen, dann mit einem Haken am Kinn ergriffen und hochgezogen.“ Ein bereits im Dezember 1942 interviewter belarussischer Partisane (er war mit anderen Partisanen nach Moskau geflogen worden, um die Regierung über den Stand des Partisanenkriegs in den Sümpfen und Wäldern von Belarus zu unterrichten) berichtete von den Galgen, die die Deutschen „auf Plätzen, in Parks und vor den Theatern“ errichtet hätten. „In letzter Zeit haben sie in jedem Dorf Galgen aufgebaut. Sie schlagen den Menschen einen Haken in den Kiefer und ziehen sie hoch, wie Fische.“

Unzählige Sowjetmenschen hatten schon vor 1941 schwere Gewalt erlebt oder persönlich durchlitten, sei es im blutigen Bürgerkrieg, während der Zwangskollektivierung und der auf sie folgenden Hungersnot oder im Zuge von wiederkehrenden Verhaftungswellen in den 1920er- und 1930er-Jahren. Trotz dieser immensen Gewalterfahrung schilderten viele sowjetische Zeitzeugen die Gewalt der deutschen Besatzer als präzedenzlos in ihrer menschlichen Herabwürdigung. Sie beschrieben die deutsche Herrschaft mit Worten, die aus dem emanzipatorischen Sprachschatz der russischen Revolution stammten und ein besonderes Empfinden für erlittene Demütigungen vermittelten. Das stalinistische Regime hatte zwar Abertausende, die sich der kommunistischen Logik nicht beugten, eingesperrt oder getötet, aber in seiner Propaganda hatte es zugleich an die menschliche Würde appelliert. Vor diesem Hintergrund klagten Zeitzeugen über die Deutschen, die nur Befehle brüllten oder Verbote erteilten. Immer wieder erwähnten Augenzeugen die von den Besatzern an öffentlichen Toiletten oder Parkeingängen angebrachten Schilder „Zutritt für Russen streng verboten“.

## Zwangsarbeiterinnen werden zum Kauf angeboten

Viele der beinahe fünf Millionen sowjetischen Zivilisten, die als Zwangsarbeiter nach Deutschland verschickt wurden, erfuhren ihre Unterdrückung in besonders drastischer Form. Nach tagelanger Fahrt in geschlossenen Viehwaggons ohne ausreichende Ernährung kamen die zumeist jungen Frauen in „Verteilungslagern“ an, wo man sie durch ein Desinfektionsbad schickte, Passfotos von ihnen anfertigte und ihre Fingerabdrücke entnahm. Diejenigen Arbeiterinnen, die großen Fabriken zugeteilt wurden, erhielten eine kleine Holzmarke mit den Buchstaben „OST“ und einer daneben eingekerbten Nummer. Von nun galt bei Appellen nicht mehr ihr Name, sondern allein die Nummer. Andere Arbeiterinnen wurden Landwirten oder Gastronomen zum Kauf angeboten.

Eine 21 Jahre alte Frau aus Tschernihiw beschrieb, wie es ihr auf dem Arbeitsamt in Nürnberg erging: „Sie zogen uns aus und stellten uns nackt in einer Reihe auf. Um uns herum gingen die Käufer und beklopften unsere Rücken mit einem Stock.“ Die Käufer zahlten abhängig vom Alter und Gesundheitszustand der jeweiligen Arbeiterin. Ihre Zähne und Augen wurden eingehend inspiziert. „Wir boten einen schrecklichen Anblick“, erinnerte sich eine Studentin aus Mogiljow. „Die Deutschen schauten auf uns wie auf Vieh.“ Eine Bibliothekarin aus Simferopol, im August 1944 zum Zeitpunkt ihres Interviews 29 Jahre alt, erzählte, wie bäuerliche Ehepaare in Streit gerieten, weil die Männer jüngere Mädchen kaufen wollten, während ihre

Frauen ältere Arbeiterinnen bevorzugten. „Sie inspizierten uns überall, wie Vieh. Wissen Sie, es war genau so wie Beecher Stowe in ‚Onkel Toms Hütte‘ den Kauf von Sklaven beschreibt.“

Sowjetische Zeitzeugen erinnerten sich sehr genau an den Moment ihrer Befreiung. Eine Krankenschwester aus Kiew hielt sich während der Kämpfe um die Stadt in einer Erdhöhle versteckt. Am Morgen des 7. November 1943, dem Jahrestag der Oktoberrevolution, sagten ihr Leute, dass sie sowjetische Soldaten auf der Straße gesehen hätten. Sie rannte heraus. Im Gespräch mit den Historikern rang sie um Fassung, als sie ihre Gefühle schilderte: „Ich ... Sie ... zu mir ... Ich kann es nicht beschreiben. Ich weinte. Ein Soldat nahm meine Hände und küsste sie, meine schmutzigen Hände. Da bin ich in Tränen zusammengebrochen.“ Ein Jude, der aus dem Todeslager von Lemberg ausgebrochen war und sich seitdem versteckt gehalten hatte, war bei der Befreiung der Stadt so schwach, dass er nur mit Krücken gehen konnte. „In diesem Zustand hat die Rote Armee mich vorgefunden. ... Ich hatte mich gehen lassen. Das Leben hatte für mich keinen Sinn mehr.“

## Zeitzeugenberichte in der Sowjetunion unter Verschluss

Sowjetische Soldaten schilderten das Bild des Elends und der Trauer, das die von den Deutschen befreiten Ortschaften boten. „Ich werde es nie vergessen, wie wir in Poltawa empfangen wurden“, schrieb ein Offizier an seine Schwester im September 1943. „Eine Greisin weinte in meinen Armen. Als wir weiterzogen, bekreuzigte sie mich, immer wieder aufs Neue. Eine kleine alte Frau lief auf einem Platz umher, sie trug einen Korb mit Äpfeln. Still ging sie auf die Soldaten zu und gab jedem von ihnen zwei Äpfel. Wenn du all dies siehst, dann willst du weinen.“

Überall in den befreiten Gebieten arbeiteten Forensiker in Gruben, in denen die Überreste von massenhaft ermordeten Zivilisten aufgedeckt wurden. Kommunistische Funktionäre versammelten Soldaten und Anwohner an den Orten der Verbrechen, um die Bevölkerung auf den weiteren Kampf gegen die Deutschen einzuschwören. Für die traumatisierten Überlebenden hatten diese Zusammenkünfte auch eine kathartische Funktion. Ein Funktionär aus Melitopol, der im Februar 1944 mit den Historikern sprach, beschrieb die aufwühlende Wirkung einer Versammlung, die er wenige Tage nach der Befreiung der Stadt im September 1943 einberief. Nach seiner Eröffnungsrede sprachen mehrere Priester und Offiziere der Roten Armee. Die letzten Redner waren vier Partisanen – „zwei (Partei-)Genossen und zwei Mädchen aus Melitopol, die hierhergekommen sind, die Stadt verteidigt haben, ihre Familien sind erschossen worden. Das war ein einziges Geflenne, keine Versammlung. So ein Grauen, du stehst einfach nur starr vor Schreck.“

Diese Offenheit war nicht von Dauer. Bald schon gerieten viele Sowjetbürger, die den Deutschen in die Hände gefallen waren, unter den Generalverdacht, dem Feind zugearbeitet zu haben. Selbst überlebende Auschwitzhäftlinge wurden als „faschistische“ Spione bezichtigt. Wie anders – so die Logik des Stalin-Regimes – war zu erklären, dass sie überlebt hatten? Mit dem Stigma der Kollaboration konfrontiert, zogen viele Überlebende es vor, ihre Leidenserfahrungen für sich zu behalten. Und auch Leiden, das nicht Teil des aktiven Kampfs gegen die Besatzer war, wurde schlecht angesehen. Aus ähnlichen Gründen blieb es den sowjetischen Historikern verwehrt, ihre umfassende Dokumentation der NS-Herrschaft zu publizieren. Die vielen Hundert Zeitzeugenberichte gerieten unter Verschluss.

## Das Fortwirken antirussischer Zerrbilder

Bis 1945 hatte das antibolschewistische Fieber die meisten Deutschen erfasst. In Erwartung der Roten Armee schossen die Selbstmordraten in den östlichen Landesteilen in die Höhe. Die Nazis schürten die Angst vor „den Russen“. Hitler verlangte von der Nation eine Fanatisierung ihres Kampfeswillens, andernfalls drohten allen Deutschen Zerstörung und Versklavung, mit „unübersehbaren Kolonnen von Menschen, die ihren Weg in die sibirischen Tundren antreten“.

Diese Zerrbilder blieben über den Selbstmord Hitlers und den Kollaps des Dritten Reichs wirkmächtig. Ein amerikanischer Nachrichtenoffizier, der im Frühjahr 1945 das eroberte Rheinland erkundete, zeigte sich überrascht darüber, wie zurückhaltend sich die von ihm befragten Deutschen über die Juden äußerten, ungeachtet all der antisemitischen Hetze des Hitler-Regimes. Noch mehr aber überraschte den Offizier, der selbst Jude war, die allgegenwärtige „Phobie gegenüber den Russen“. Überall hörte er Deutsche mit Abscheu von den „unkultivierten“, „barbarischen“, „schmierigen“ Russen reden.

Anfang Mai 1945 beobachtete ein bei Hamburg wohnender Mann aus seinem Fenster, wie befreite sowjetische Kriegsgefangene durch den Ort zogen und Anwohner um Essen baten. Wenn ihre Bitten versagt wurden, verschafften sie sich gewaltsam Zutritt zu Häusern und Küchen. Der Mann notierte in seinem Tagebuch die hysterische Stimmung im Ort: „Die Russen plündern!“ „Die Russen sind alle Mörder und Kriminelle!“ Vielerorts bewaffneten sich Männer mit Knüppeln und Stöcken, um ihre Ortschaften zu beschützen. Galt der „Bolschewik“ in der deutschen Propaganda von 1941 als ein primär jüdischer Feind, mutierte er zum Kriegsende hin zum brutalen „Russen“.

Diese Wahrnehmung scheint sich im Zuge des Kalten Krieges eher noch vertieft zu haben. Vielleicht ist das ein Grund, warum westliche Vorstellungen von sowjetischen Opfern des Zweiten Weltkrieges bis heute recht unkonturiert wirken und sich vielfach im alleinigen Verweis auf die ungeheure Zahl von 27 Millionen Toten erschöpfen.

Es ist gut, dass in jüngerer Zeit mehrere Initiativen – zu nennen sind vor allem das „Holocaust by Bullets“-Projekt von Patrick Desbois und Yad Vashems Dokumentation der „Untold Stories“ – damit begonnen haben, das besondere jüdische Leid in der Sowjetunion zu vermessen. Gleichwohl lässt der ausschließliche Fokus dieser Projekte auf die Ermordung der 2,75 Millionen Juden in der Sowjetunion das Schicksal von Millionen von Kriegsgefangenen und anderen als „Bolschewiken“ verdächtigten Menschen, Partisanen und Zwangsarbeitern aus dem Blick, die ebenfalls ihr Leben im deutschen Vernichtungskrieg im Osten verloren. Was diese Menschen unter der NS-Herrschaft durchmachen mussten, bleibt seltsam unterbelichtet. Das leidvolle sowjetische Kapitel in der Geschichte des Zweiten Weltkrieges harret weiterer Erforschung.

*Zehn Interviews, die Mitglieder der sowjetischen Historikerkommission mit sowjetischen Zeitzeugen und Überlebenden der deutschen Besatzungsherrschaft führten, können auf der Website [sovietsurvivors.com](http://sovietsurvivors.com) in deutscher und englischer Übersetzung sowie im russischen Original gelesen werden.*

<https://www.lefigaro.fr/politique/pascal-bruckner-un-antiracisme-scleratif-qui-reproduit-ce-qu-il-est-cense-combattre-20210328>

## Le Figaro, no. 23826

Le Figaro, lundi 29 mars 2021 807 mots, p. 3

Politique

### Pascal Bruckner :

# « Un antiracisme scélérat qui reproduit ce qu' il est censé combattre »

Le Corre, Aziliz

L'ÉCRIVAIN et philosophe Pascal Bruckner a publié en 2020 *Un coupable presque parfait. La construction du bouc émissaire blanc* (Grasset).

**LE FIGARO. - Sur « BFM-TV » , Audrey Pulvar a jugé qu'on peut demander aux Blancs « de se taire » lors d'une réunion non-mixte. Selon vous, certaines discriminations se justifient-elles au nom de l'antiracisme ?**

**Pascal BRUCKNER.** - En tenant ces propos, Audrey Pulvar franchit la ligne rouge. Elle rejoint le camp des « fous de la race » et devient le symptôme d'un phénomène plus large, au terme duquel pourrait apparaître la justification de l'apartheid au nom de l'antiracisme. Au XXe siècle, les organisations antiracistes prônaient un idéal universaliste et combattaient toute forme de ségrégation, désormais de nouvelles associations ethniques ont pour principe de base de dénoncer les coupables : les hommes blancs et les femmes blanches. Dans cette optique, naître blanc, c'est naître avec un casier judiciaire plein et naître non-blanc c'est naître avec un passeport de victime éternelle. Dans un premier cas vous êtes coupable d'exister, et dans un second vous pouvez tirer des traites éternelles sur votre statut victimaire. On a vu les effets criminels d'un antiracisme devenu fou, qui invoque le pseudo-délit d'islamophobie pour tuer, celui dont ont été victimes Samuel Paty et les journalistes de *Charlie Hebdo* . Ici, nous avons affaire à un antiracisme scélérat, qui reproduit ce qu'il est censé combattre tout en se croyant à l'abri de la loi.

C'est ce dérapage qu'a effectué récemment Audrey Pulvar, peut-être par inadvertance. C'est en réalité un néoracisme déguisé en son contraire. Ces propos sont inflammables et dans une France déjà fracturée, ils entretiennent un climat d'affrontement.

**Jean-Luc Mélenchon a pris la défense de la candidate aux élections régionales, jugeant ses contradicteurs « sexistes » et « discriminants » ....**

Jean-Luc Mélenchon suppose que toute femme noire est par nature discriminée. Ce qui est faux. Dans mon livre *Un coupable presque parfait* (Grasset), je dénonce une nouvelle hiérarchisation de l'humanité, qui mettrait l'homme blanc au rang des damnés de la terre et tous les autres peuples au sommet. Jean-Luc Mélenchon a un parcours erratique. Il trahit l'idéal laïque en défilant avec des organisations islamistes lors de la marche contre l'islamophobie en novembre 2019, maintenant il piétine l'universalisme républicain. Il défend tout et le contraire de tout par opportunisme, ou par désespoir, car il sait qu'il ne pourra jamais être élu. Pour une majorité de Français, cette réduction de l'humanité à des races est inaudible et insupportable, et contredit le principe républicain d'égalité entre les hommes. Le bienfait de cette situation, c'est que les masques sont tombés. Quand Emmanuel Macron prononce le discours des Mureaux, il suscite un tollé ; quand Frédérique Vidal dénonce l'islamo-gauchisme dans le monde universitaire, elle produit l'effet d'une gousse d'ail sur une assemblée de vampires ; quand Jean-Michel Blanquer dénonce les réunions en non-mixité organisées par l'Unef comme une forme de fascisme, il met un coup de pied dans la fourmilière. Il faut se féliciter de cette clarification, qui doit se poursuivre inlassablement. Elle rend d'autant plus regrettable les ambiguïtés d'Emmanuel Macron dans *L'Express* sur le pseudo « privilège blanc » ou de sa ministre Élisabeth Moreno sur le même thème.

**Si les thèses raciales semblent trouver écho dans une certaine sphère intellectuelle et médiatique, comment expliquez-vous qu'elles aient pris le pas au sein de La France insoumise ?**

Toute une partie de la gauche s'est égarée depuis la chute de l'URSS. La race, le genre, l'identité sont devenues les bases d'une idéologie née aux États-Unis, qui entend remplacer le socialisme en crise. Cette gauche, réunissant Europe Écologie-Les Verts, le

Nouveau parti anticapitaliste et une partie de La France insoumise, a basculé sans le savoir dans les thèses de l'extrême droite, qui a toujours réduit les individus à leur condition d'origine. Ce qui est terrible, c'est qu'un Blanc ou une Blanche ne peut jamais s'émanciper de sa couleur de peau, pas plus qu'un Noir ou un Arabe, réduit éternellement au statut de paria et nécessairement englué dans son destin. Cette thématique nous rappelle tragiquement l'idéologie coloniale ou la rhétorique des années 1930.

**Dans un entretien au Figaro, Olivier Faure considère que « légitimer le concept de race est une aberration » . Est-ce le retour des deux gauches irréconciliables ?**

Il n'y a plus deux gauches, mais une « doriotisation » d'une partie de l'extrême gauche. Rappelons que Doriot, militant communiste dans les années 1930, devient partisan radical de la collaboration. Comparaison n'est pas raison mais cela illustre les dérives chroniques d'un certain progressisme. La « fachosphère » s'est étendue à une partie de l'ultra-gauche, qui n'a plus rien à envier à l'ultra-droite. Plutôt que de défendre les classes populaires et les conquêtes sociales, elle préfère brandir le thème de la race comme bouée de secours, mais cette bouée va surtout la couler. En reprenant une rhétorique délétère, cette gauche-là dresse le décor de son propre suicide.

## Gilles-William Goldnadel:

### «Abécédaire de l'idéologie gauchisante»

FIGAROVOX/CHRONIQUE - Pour l'avocat et essayiste, la gauche a aujourd'hui un emploi bien particulier de certains mots. Il dresse une liste de 26 d'entre eux qu'il s'efforce de définir à la lumière de l'actualité.

Publié le 22/6 à 15:46

*Gilles-William Goldnadel est avocat et essayiste. Chaque semaine, il décrypte l'actualité pour FigaroVox.*

---

*Abécédaire.* Les mots étant comme on le sait des armes de manipulation passive, je consacrerai cette chronique ludique à la publication de l'abc de l'idéologie gauchisante à la lumière de l'actualité.

*Bac.* Autrefois exercice solennel de sélection d'entrée à l'université au moyen de l'effort et de la réflexion. Devenu pure formalité administrative débouchant sur le néant grâce à la réflexion et aux efforts des syndicats de l'éducation nationale.

*Conservateur.* Nom que l'on donne pudiquement à l'extrême-droite islamiste iranienne. Appellation strictement contrôlée par les caciques français de politique étrangère qui réservent exclusivement la seconde expression réulsive aux seuls politiciens occidentaux. C'est ainsi que le nouveau président de la République islamique, Ebrahim Raïssi, surnommé par ses opposants «*Le boucher de Téhéran*» pour sa responsabilité dans au moins 30.000 assassinats extrajudiciaires, n'est pas «un ultra-nationaliste d'extrême-droite» mais seulement un «ultra-conservateur». Dans le domaine voisin de l'ornithologie politique, le faucon ne vole qu'au-dessus de Washington ou de Tel-Aviv. Jamais nos observateurs à la vue d'aigle ne l'ont aperçu planant sur Téhéran.

*Drague.* Dans sa chanson «*Paris au mois de mai*» le grand Charles Aznavour se plaisait à «*draguer les filles*» en cette période printanière. Au regard de l'évolution des mentalités, il est permis de se demander si un tel comportement ne friserait pas aujourd'hui le harcèlement de rue. L'avocat rédacteur de l'article, dans l'incertitude juridique actuelle, ne saurait trop recommander le comportement le plus prudent.

**La gauche « préfère avoir tort avec Sartre que raison avec Aron ». Ce qui revient à se féliciter d'avoir contribué à permettre aux Khmers rouges de perpétrer un génocide.**

*Gilles-William Goldnadel*

*Erreur.* Bien que la gauche, de la célébration du communisme au regard extatique sur l'immigration massive en passant par le tiers-mondisme, se soit constamment trompée, elle ne regrette jamais ses erreurs. D'autant plus qu'on ne les lui reproche jamais. «On» étant la presse qu'elle contrôle largement. Bien au contraire, elle «*préfère avoir tort avec Sartre que raison avec Aron*». Ce qui revient à se féliciter d'avoir contribué à permettre aux Khmers rouges de perpétrer un génocide. Il est donc permis d'utiliser la citation précitée en vomitif. Autre occurrence: esthétisme.

*Fascisme.* Mot le plus galvaudé du monde, utilisé par la gauche de manière unilatérale pour discréditer sans phrases ses adversaires. L'intolérance, la violence, l'antisémitisme étant désormais davantage l'apanage de l'extrémité de cette gauche, un esprit ne craignant pas ce galvaudage verbal serait en droit de considérer que le fascisme a changé de côté. Celui-ci ayant néanmoins été fondé par le socialiste Benito Mussolini, puis par

le national-socialiste Adolf Hitler, l'historien rigoureux pourrait considérer qu'il n'a en réalité jamais bougé. Autre occurrence: fachosphère (les mots bolchosphère ou islamosphère sont introuvables dans le dictionnaire).

*Généraux.* Militaires s'étant exprimés dans une tribune pour dire leur inquiétude sur l'État de la nation. Un tribun d'extrême- gauche ne répugnant pas au complotisme les a traités de factieux. La ministre des Armées a cru devoir entamer à leur rencontre des poursuites disciplinaires bien que 58 % des Français aient approuvé leur prose (N.B: L'avocat rédacteur du présent abécédaire aura l'honneur d'en défendre certains).

*Hamas.* Bien que ce mouvement islamiste et antisémite programmant dans sa charte l'objectif de détruire un État soit classé officiellement par l'ensemble des pays démocratiques comme «organisation terroriste», la presse conformiste répugne à utiliser cette appellation pourtant internationalement contrôlée. Une organisation orientale se proposant de détruire un État-nation occidental ne saurait être tout à fait innommable dans l'inconscient médiatique encore dominant. Quoi qu'il en soit, lors d'un récent conflit, cet impensé idéologique a fait montre d'une absence totale d'esprit critique à l'égard du mouvement terroriste innommé. Autre occurrence: Hezbollah pour qui les mêmes remarques s'appliquent.

*Immigration.* Il y a encore peu, ce mot conceptuel faisait l'objet d'une contemplation extatique. Ceux qui ne participaient à cette extase collective et qui suggéraient que dans sa version massive et illégale elle pouvait présenter des risques d'insécurité physique et culturelle existentielle étaient rangés incontinent dans la catégorie du mot injurieux défini plus haut à la lettre F. Depuis quelque temps, à la lumière glauque de réalités récurrentes, la gauche médiatique se fait plus économe de l'expression injurieuse autrefois utilisée avec prodigalité.

**Nation. L'un des mots les plus détestés du vocabulaire politique lorsqu'il s'applique à l'Occident. L'État-nation occidental, ses frontières, sa souveraineté seraient des vecteurs de haine nationaliste.**

*Gilles-William Goldnadel*

*Juif.* Fantômes évolutifs: il y a 50 ans, le Juif était considéré par la droite extrême en majesté comme une sorte de métèque apatride. Il est aujourd'hui vécu par la gauche extrême dominant encore médiatiquement comme un blanc au carré. Raison pourquoi l'idéologie progressiste répugne à présent à le ranger au rayon de la diversité à protéger.

*Képi.* Couvre-chef représentant l'État et la nation indigène détestée par les petits chefs des banlieues exogènes. Autrefois marque d'autorité. À ne porter aujourd'hui qu'avec prudence et circonspection.

*Laval.* Palindrome.

*Médiatique.* Voir l'ouvrage de l'auteur: *Névroses médiatiques ou comment le monde est devenu une foule déchaînée* (Plon). Ce mot est devenu pour raison idéologique, l'exact contraire de sa signification initiale signifiant «liens entre les gens». Les médias conformistes sont devenus des camps de rééducation. Quant aux réseaux sociaux, chaque individu isolé, relié électroniquement aux autres, se défoule souvent, sous couvert d'anonymat, à l'instar d'une foule encolérée. Névroses contre névroses.

**Nation. L'un des mots les plus détestés du vocabulaire politique lorsqu'il s'applique à l'Occident. L'État-nation occidental, ses frontières, sa souveraineté seraient des vecteurs de haine nationaliste. Sous les pavés de 68 et ses «CRS/SS» on trouve l'antinazisme devenu fou. Dans l'inconscient collectif européen post-chrétien, gît une honte insoupçonnée de partager en commun la même couleur de peau que le nouvel Antéchrist moustachu ayant crucifié le peuple de Jésus. Sous la détestation de l'État-nation d'Occident: le racisme anti- blanc.**

*Occultation.* La forme la plus courante de désinformation par l'abstention. Les médias conformistes grossissent ce qui les arrange et dissimulent ce qui les dérange. Matraquer médiatiquement les matraquages policiers, mais surtout pas un mot, pas une image d'agression par des antifascistes fascisants de catholiques en procession.

**Palestine. Littéralement: la terre des philistins. Appellation punitive donnée par les Romains pour effacer la Judée des Judéens révoltés.**

Gilles-William Goldnadel

*Palestine.* Littéralement: la terre des philistins. Appellation punitive donnée par les Romains pour effacer la Judée des Judéens révoltés. Pour quelle raison cette appellation topographique concernerait davantage les Arabes que les Juifs est d'ordre purement idéologique. Toujours est-il que ces derniers que l'on nommait également Palestiniens jusqu'en 1948 ont été effacés du territoire lexical sans combattre. Dernier avatar de cette manipulation politique par le vocabulaire médiatique: *Le Monde* à présent ne nomme plus les «Arabes israéliens» mais les «Palestiniens d'Israël» ou les «villes palestiniennes d'Israël». Histoire d'écrire en creux que l'État du peuple Juif sur une partie du territoire de la Palestine historique ou de l'antique Judée ne saurait abriter légitimement une minorité ethnique ou religieuse.

*Qatar.* Les 6.750 travailleurs immigrés morts sur les chantiers de construction des infrastructures de la Coupe du monde au Qatar n'ont fait à ma connaissance l'objet d'aucun article dans un journal du soir.

*Race.* Mot tabou depuis 1945. Proscrit par la gauche qui se proposait même de le bannir du dictionnaire. À travers l'antiracisme professionnel et le racialisme obsessionnel, la gauche qui a depuis troqué la lutte des classes en lutte des races, utilise à nouveau ce substantif en gargarisme intensif.

*Sexisme.* Le sexisme est présenté par la gauche féministe comme dirigé contre les femmes. Illustration: «*Ne pas avoir un mari, ça m'expose à ne pas être violée, ne pas être tuée, ne pas être tabassée !*» (Alice Coffin, élue EELV à la mairie de Paris). Ou encore: «*deux hommes sur trois sont des agresseurs*» (Caroline De Haas, militante féministe, bénévole à temps partiel).

*Transsexualisme.* Voir aussi Trans. Il n'y a pas si longtemps la part de féminité ressentie par un garçon ou celle de masculinité par une fille ne donnait pas lieu à un trouble référencé. Il n'est aujourd'hui pas rare que des parents ancrés dans la modernité aillent consulter des chirurgiens pour leurs enfants sans désespérer. Pour certains, seule la masculinité trop assumée serait la marque d'une domination insupportable. La «transphobie» ne serait pas loin. À ce sujet, j'insiste dans mes articles sur le fait que la période actuelle doit être examinée sous un angle psychiatrique. Il est dès lors significatif de constater que les idéologues gauchisants ne sont pas avares du suffixe «phobe» pour qualifier leurs adversaires. Ce qui revient à tenir pour fous les individus ordinaires.

**« white ». Mot anglais signifiant « blanc ». Le New York Times a décidé de l'écrire en minuscules pour rapetisser les intéressés. Au rebours de « Black » impérativement en majuscules.**

Gilles-William Goldnadel

*Université.* Chose lue: à l'université Paris VIII, une enseignante a été empêchée de cours après avoir proposé le visionnage du J'Accuse de Polanski dans le cadre d'une séance consacrée aux représentations de l'affaire Dreyfus. Une quinzaine de jeunes femmes ont occupé la salle, accusant le professeur de complicité des crimes du réalisateur. Elle a fini par quitter la pièce. Tout va bien.

*Vie.* Le caractère sacré de la vie est à géométrie philosophique variable. Celui d'un assassin d'enfants condamné est total. Celui d'un enfant innocent de neuf mois dans le ventre de sa mère, nul, de par un vote cet été de l'Assemblée nationale et progressiste autorisant l'avortement en cas de «risque psycho-social». On n'est pas obligé d'y voir un progrès, mais plutôt un infanticide.

*white.* Mot anglais signifiant «blanc». Le *New York Times* a décidé de l'écrire en minuscules pour rapetisser les intéressés. Au rebours de *Black* impérativement en majuscules. Autre occurrence: *woke*.

*Xénophilie.* Définition: dilection pour l'altérité. Contraire: Xénophobie. Mais procédant de la même démarche essentialiste. J'ai formé ce barbarisme il y a 20 ans dans *Le Figaro*, il figure aujourd'hui dans le dictionnaire. Sans doute en raison de son irrésistible barbarie. L'extrême-gauche progressiste refusant d'y résister.

*Yémen.* Depuis 2014, la guerre civile yéménite a causé plus de 250.000 morts. Les médias occidentaux n'y ont consacré que quelques milliers de mots. Le conflit israélo-palestinien n'a pas engendré le dixième de ce

bilan depuis sa naissance, on comparera sa médiatisation. Si la responsabilité des blancs n'est pas mise en cause, les victimes qui ne le sont pas n'intéressent pas les journalistes antiracistes.

*Zadiste*. Héros pour la gauche écolo, n'ayant pris aucun risque. Autre occurrence: *Zéro*.

## PENSÉE ANTI-RACISTE

# Comment résister au néo-maccarthysme identitaire sans aggraver la situation ?

Le mouvement mondial pour dénoncer les "violences policières" après la mort de George Floyd se poursuit. Dans ce contexte, le groupe L'Oréal a décidé de retirer les mots "blanc" et "blanchissant" sur les emballages de certains de ses produits. Comment expliquer la force et la rapidité de la pensée antiraciste et décoloniale en France ?

Bertrand Vergely et Zohra Bitan

AJOUTER AU CLASSEURLECTURE ZEN

**Atlantico.fr : Alors que le mouvement mondial pour s'opposer aux violences policières se poursuit, le groupe L'Oréal a pris la décision de retirer les mots "blanc" et "blanchissant" de certains de ses produits. Comment expliquer la force, et la rapidité de cette pensée antiraciste et décoloniale en France ?**

**Jean-Pierre Marongiu :** Ce qui nous semble être un mouvement spontané n'est en fait que la protubérance d'un processus qui a débuté il y a presque quarante ans dans les années 80 avec la création de SOS Racisme. Ce jour-là, le mot de race est entré dans notre quotidien comme un concept interdit. Progressivement, la pensée de l'extrême gauche est devenue bienpensance, puis pensée unique, elle est en train de devenir pensée obligatoire.

Le racisme, à savoir l'oppression d'une race par une autre, est l'expression des différences entre les communautés. Il n'est rien d'autre que l'expression identitaire des communautés. Très vite, ce sont toutes les communautés, féministes, religieuses, LGBT, spécistes, etc. qui ont revendiqué leur suprématie en réaction à l'ordre étatique supposément oppresseur.

La force d'une démocratie, sa nature même, à savoir : reconnaître les droits et les différences de l'individu est devenu le cancer qui tente de l'abattre.

C'est dans le vivier étudiant que se développe dès 1980 aux États-Unis l'origine de cette « guerre de déstructuration de la société blanche ». En Californie, à la fin des années 80. Kimberlé Crenshaw, activiste et militante pour les droits civiques des Afro-Américains, structure à l'université de Los Angeles le concept d'« intersectionnalité ». Il est question de démontrer les discriminations subies par les personnes qui appartiennent à des minorités de tout ordre, sexuel, racial ou social. Le terme de privilège blanc est pour la première fois utilisée et avec lui l'exigence d'un pardon des oppresseurs.

Les mouvements féministes et l'avènement Metoo, déstabilise la société américaine, en France avec le décalage habituel c'est dans les années 2000 que les universités françaises commencent à être pénétré par l'idéologie antiraciste, c'est Pierre Bourdieu qui valide en France la notion de privilège blanc.

Les médias sociaux ont un effet accélérateur, d'autant que la pénétration de l'infiltration islamiste des Frères musulmans prend une ampleur inégalée avec l'immigration en masse de ressortissants musulmans en provenance de pays en guerre.

La bascule politique déclenchée par la perte de confiance des Français en leurs représentants politiques, l'affaiblissement des partis politiques et des syndicats ont créé les conditions à l'élection d'Emmanuel Macron. C'est le début d'un enchaînement destructeur des fondements de la République qui a déclenché le soulèvement des Gilets jaunes, les errements de la gestion Covid et c'est l'affaiblissement du pouvoir politique en retour qui a encouragé les communautés se dresser contre l'ordre établi puisqu'il est devenu évident que l'état n'était plus en mesure de réagir.

**Zohra Bitan :** La première question qu'il faut se poser c'est est-ce que on a supprimé des mots ou des produits. Parce que les produits blanchissants et les produits clarifiant vendu par L'Oréal et d'autres marques sont énormément utilisé par les noirs. Il faudra regarder si c'est juste une question sémantique ou une question plus profonde, à savoir influencer les noirs à ne pas utiliser ces produits blanchissants dont la finalité dirait qu'ils n'acceptent pas leur couleur de peau.

Autre question que cela induit, en quoi l'Oréal aurait le droit d'interdire à des gens de vouloir modifier la carnation de leur peau ?

La pensée indigéniste ne se pense pas, elle se gobe comme une bonne propagande totalitaire !

La pensée dé coloniale et sa propagation ont prospéré en partie grâce au déni d'une grande partie de la classe politique et des intellectuels.

Le Parti des Indigènes de la République, longtemps pris pour un groupuscule inoffensif a eu tout le temps de diffuser son idéologie victimaire sur fond de revanche identitaire non avouée.

Ce groupuscule a pu vendre, avec pignon sur rue, toute une panoplie de revendications imaginaires ou lorsqu'elles auraient pu être justifiées, soigneusement emballée pour séduire, dans un dessein plus grand, celui de se venger de la colonisation.

Je ne pense pas que la majorité de la jeunesse des quartiers comprenne dans le détail cette idéologie portée par des activistes au niveau intellectuel suffisant pour matricer des discours prêts à être gobés. La pensée indigéniste ne se pense pas, elle se gobe comme une bonne propagande totalitaire !

Et c'est ce que font beaucoup de jeunes qui n'en retiennent que des morceaux qui leur parle et dont les « Nique la France » ou « vous nous avez colonisé 132 ans, on est donc là en revanche » ... sont l'illustration la plus courte et la plus rapide à afficher.

Durant presque 40 ans, une grande, trop grande partie de la classe politique, a vu dans cette activisme victimaire, une occasion d'être le marchepied électoral ; du clientélisme pour servir des carrières, des postes, des victoires électorales l'indigénisme est devenu une monnaie en politique qui s'échangeait au grand jour, jadis, et sous le manteau aujourd'hui !

Mais simplifier la problématique de l'émergence de ces hâisseurs de la République à l'indigénisme est un raccourci ; les réalités sociales, l'exclusion, le racisme et les discriminations qui persistent, ont permis de cristalliser des luttes dont le socle commun est bien la haine de la France et ce qu'elle représente dans son histoire coloniale, dans ses institutions, dans ses valeurs. Du coup, on peut aujourd'hui parler d'une chaîne complémentaire de haine dont chaque maillon correspond à une idéologie qui a son propre cahier des charges : l'islamisme, l'antisémitisme, l'indigénisme, le salafisme etc... tout ça peut marcher de concert sans pour autant avoir les mêmes intérêts de départ et les mêmes objectifs ; mais ils savent s'entendre sur la même finalité. Ce qui explique par exemple que des féministes qui pratiquent la tolérance zéro dans leur combat, puissent s'attendrir de la polygamie ou encore du voile dont la signification est la protection des hommes qui pourraient être tentés par le désir. On peut aussi citer l'homosexualité, l'athéisme, l'apostasie etc.. ; tout ça peut cohabiter ensemble de manière opportune, dans des revendications de rue ou dans les universités ; l'ennemi (la France pour faire court et ce qu'elle représente) étant plus fort que les divisions de fond ; c'est dire !

On peut retrouver donc ces ferventes défenseuses des droits des femmes et de l'égalité, dans des mouvances dont toute l'idéologie repose sur tout le contraire.

En prétendant servir ces idéologies dont le marketing est « oppresseur blanc privilégié contre opprimé noir ou arabe maltraité) les militants ne font en réalité qu'apaiser leur propre culpabilité dont ils s'expiant en espérant être gratifié d'humanistes par leur miroir.

Mais lorsqu'un combat ne sert qu'à apaiser la culpabilité de sa propre condition de privilégié, on ne peut que mal servir ceux que l'on est censé défendre. Et surtout, être en schizophrénie totale dans ses convictions.

Quand l'antiracisme a échoué, c'est la république qui a échoué avec et quand l'exclusion, les ghettos, le chômage de masse, le clientélisme deviennent un fléau jamais éradiqué, c'est le triomphe des idées extrémistes et des extrémistes !

Quand on a raconté aux Français qu'ils sont racistes et ce depuis des années, il ne faut pas s'étonner, aujourd'hui, qu'une jeune génération tente de réparer. Elle le fait avec les moyens qu'elle a, avec ceux qui sont le plus visibles et font le plus de bruit : les porteurs des causes des opprimés. Nos valeurs sont ringardisées au profit de haines toilettées pour qu'elles apparaissent comme des revendications justes, honorables ; en être est un signe de respectabilité !

Qu'ils soient des quartiers populaires ou bourgeois, une partie de la jeunesse est séduite par ces mouvances bien plus fun que Liberté, Egalité, Fraternité ! Même notre Marianne ne les attendrit pas ! Aujourd'hui, il faut être noir, opprimé et avoir un palmarès d'exclusion qui va d'une terrasse de restaurant à un toit sur sa tête pour mobiliser !

Le pauvre petit blanc de nos campagnes, ou même d'une cité, n'a qu'à se mettre un boulet au pied, un scotch sur la bouche et se contenter de sa couleur de peau pour se souvenir qu'après tout, être blanc, c'est bien suffisant !

### **Quels sont les objectifs réels qui sont poursuivis par ce mouvement ?**

**Jean-Pierre Marongiu :** La réponse est claire, il s'agit d'obtenir la déstructuration de notre modèle sociétal pour imposer un modèle droits-de-l'homme-total, ou l'individu prévaudrait sur l'État. De nombreuses influences extérieures, les Frères musulmans, la Turquie, etc. sont à la manœuvre, finançant et créant les conditions d'une islamisation de l'Europe.

### **Quels sont les moyens de combattre cette pensée antiraciste sans entrer dans une logique de guerre civile ?**

**Jean-Pierre Marongiu :** L'histoire nous a appris que tout changement sociétal passe par des phases de turbulences plus ou moins graves suivies d'une période chaotique courte remplacée par un état totalitaire, avant un retour à une démocratie éclairée.

Pour éviter une guerre civile, l'État doit reprendre de l'autorité, la police doit retrouver son rôle de force de l'ordre, et les médias leur fonction éducative.

La pensée antiraciste doit être combattue dans les lieux même où elle est née, dans les universités. Les agitateurs extérieurs doivent être expulés, la laïcité doit redevenir une obligation.

Enfin, le modèle économique doit redevenir équitable, c'est-à-dire donner la priorité au mérite.

**Zohra Bitan :** L'urgence est bien évidemment l'insertion professionnelle et sociale de milliers de jeunes qui représentent un vivier dans lequel se servent les idéologues extrémistes de tout poil. On peut avoir toute l'idéologie que l'on veut, qu'elle soit dangereuse ou bienveillante, il faut toujours du monde pour la porter.

Active dans l'accompagnement des jeunes des quartiers, je n'ai jamais vu un jeune désireux d'autres choses qu'une vie simple. Leur désir va d'un travail à une maison en passant par des vacances, c'est dire combien ils sont « dangereux ».

L'urgence, c'est de vider le « vivier » dans lequel les propagandistes de haine, viennent pondre leurs œufs en espérant qu'il en sorte un bataillon de monstres qu'ils pourraient utiliser pour mettre en œuvre leur projet : détruire l'ordre que nous garantit la république, ses valeurs et ses piliers pour installer leur désordre.

La revanche identitaire et sa chaîne d'acteurs qui la compose sur fonds d'idéologies qui se recourent, ne sont ni un fantasme, ni l'œuvre d'une poignée d'illuminés, non, c'est un projet. Et ceux qui en doutent feraient mieux de se mobiliser pour que la République intègre, protège et respecte ceux qui pensent qu'elle ne le fait pas....

**Bertrand Vergely :** Quand il est question de l'antiracisme, il convient de faire la part des choses.

Le racisme qui exclut les hommes et les femmes en fonction de leur couleur de peau, de leur origine ethnique, nationale, culturelle ou religieuse est un pur et simple scandale. Depuis des siècles, des militants et des militantes politiques antiracistes luttent de façon admirable pour que l'égalité entre les hommes et les femmes de toute origine soit reconnue. Beaucoup a été fait et beaucoup reste encore à faire. Absolument noble, un tel combat doit être soutenu. Toutefois, il existe un autre antiracisme qui lui n'est nullement noble et qui doit être dénoncé.

Dans notre monde démocratique, quand on veut prendre le pouvoir il existe un moyen facile. Il suffit de détourner cette cause noble qu'est l'antiracisme en se servant d'elle pour terroriser. Ainsi, présentez vous comme une minorité opprimée et servez vous du statut de victime pour culpabiliser le monde autour de vous. Vous êtes sûr de vous faire reconnaître.

Il est honteux de se servir d'une cause aussi noble que l'antiracisme comme levier de pouvoir. Malheureusement, c'est le cas de la part d'un antiracisme qui est proprement pervers. Face à ce détournement, il existe trois parades.

La première est celle de la loi. Dans notre pays, il existe des lois qui définissent ce qui est raciste et ce qui ne l'est pas. Aujourd'hui, à propos de tout et de rien, on entend parler de racisme et qualifier de raciste ceci ou cela. Il faut que la loi et non plus l'opinion dise ce qu'il en est. Constatons le : ce n'est pas le cas.

En matière de racisme, qui décide de ce qui est raciste ou pas ? L'opinion alors que ce devrait être la loi. Il faut que la loi reprenne le pouvoir sur l'opinion au lieu de se laisser dicter ce qu'elle pense par celle-ci. Tant que la question du racisme sera manipulée par des pervers de l'antiracisme qui utilisent tous les moyens pour hurler au racisme, la société française ne connaîtra pas la paix et vivra une guerre civile larvée permanente. Le jour où la loi retrouvera le courage d'être la loi en cessant d'être le valet de l'opinion dominante, la société retrouvera la paix et mettra fin à la guerre civile larvée.

Le racisme n'est pas une idée mais un délit, dit-on. Il y a un antiracisme qui n'est pas une opinion mais un délit. Quand est-ce que la loi aura l'intelligence et le courage de le reconnaître ?

La deuxième parade face à l'antiracisme pervers renvoie à la police et pas simplement à la loi.

Il existe des violences policières que l'on a raison de dénoncer, mais il existe une haine de la police qu'il convient également de dénoncer.

Depuis le mouvement des Gilets Jaunes, à chaque manifestation on voit apparaître des casseurs qui saccagent les centres villes en terrorisant les commerçants qui, ne pouvant plus travailler, sont peu à peu ruinés. À chaque fois le scénario est le même.

La manifestation terminée, la police demande aux manifestants de partir. Un certain nombre de manifestants reste et commence à casser. La police charge pour les disperser. Il y a de la violence. Les manifestants hurlent

au scandale. La police est accusée. Le monde est dans la confusion. La police ne sait plus quoi faire. Désespérés, toutes les semaines des policiers se suicident.

Aux États unis, un noir est tué par un policier blanc en étant étranglé. Immédiatement, l'affaire est utilisée en France pour mettre en question la police française qui se voit accusée de crimes racistes comme si c'était elle qui avait commis le meurtre survenu aux États-Unis.

Alors que le ministre de l'intérieur devrait calmer les esprits, il jette de l'huile sur le feu en faisant plaisir à l'opinion qui réclame une réforme de la police.

La loi n'ose pas être la loi. La police non plus. Tant que ceux qui ont pour responsabilité de diriger celle-ci se laisseront mener par l'opinion, l'antiracisme pervers menant la danse et dictant ce qu'il faut faire et penser, la société ne connaîtra pas la paix. Le jour, où de façon juste, sans excès, on permettra à la police d'éviter que les centres villes ne soient régulièrement saccagés par les casseurs tous le Samedis, l'antiracisme pervers reculant, la véritable lutte pour l'égalité pourra reprendre son cours.

Enfin, s'il faut une loi pour éviter de raconter n'importe quoi et une police pour lutter contre la terreur et les casseurs, il faut aussi de la fermeté dans l'ordre de la pensée.

Le président de la République a déclaré que le colonialisme est un crime contre l'humanité. Je n'ai nullement envie de défendre le colonialisme et l'esclavage est à mes yeux un scandale, néanmoins il ne me semble pas juste de les qualifier de crimes contre l'humanité.

Le crime contre l'humanité renvoie à la Shoah. De crimes abominables ont été perpétrés contre les hommes. Il n'en reste pas moins que la structure idéologique de ces crimes abominables n'est pas la même et qu'il convient de marquer les différences.

Tous les crimes qui se font contre les hommes ne sont pas la Shoah et tous les hommes qui commettent ces crimes ne sont pas Hitler. Par ailleurs, il n'y a pas que la Shoah comme crime ni uniquement Hitler comme criminel. D'une façon générale, le mal ne se réduit pas au nazisme qui aurait existé avant le nazisme, durant le nazisme et qui existerait au-delà du nazisme. Pensons le mal ainsi. En le faisant sortir de l'histoire on le rend impensable. En le rendant impensable, on bascule dans le fantasme.

L'antiracisme veut aujourd'hui déboulonner les statues de Colbert et de Faidherbe. Le président de la République tente de les défendre au nom de la préservation de la mémoire nationale. Il est pathétique de le voir faire ainsi machine arrière après avoir alimenté l'antiracisme primaire. C'est en même temps un signe. Comme la loi, il se laisse dicter ce qu'il faut penser par l'opinion et ses hurlements avant d'apercevoir les ravages que cela peut causer.

Il faut lutter contre le racisme, mais pas n'importe comment. Nous avons parfaitement les moyens de le faire. À condition de respecter la loi et la fermeté d'esprit en cessant de faire le jeu de casseurs et des pervers.

<https://www.faz.net/aktuell/politik/ausland/britische-schueler-abgehaengte-weisse-unterschicht-17402009.html>

BRITISCHE SCHÜLER:

## Abgehängte weiße Unterschicht

- EIN KOMMENTAR VON NIKOLAS BUSSE
- -AKTUALISIERT AM 22.06.2021-18:34



In Großbritannien sind weiße Arbeiterkinder in der Schule oft schlechter als Einwanderer. Das zeigt, wie lebensfremd viele identitätspolitische Debatten sind.

Was in einem britischen Bericht jetzt zu den Bildungschancen von weißen Arbeiterkindern herausgekommen ist, dürfte in der Tendenz auch auf andere westliche Einwanderungsländer zutreffen. In Großbritannien sind Kinder von weißen Sozialhilfeempfängern häufig schlechter in der Schule als die von Immigranten, und das hat natürlich Auswirkungen auf ihre Lebenschancen.

Wirklich überraschend ist das aber nicht, denn die sprachlichen und kulturellen Schwierigkeiten, die Einwanderer in westlichen Schulsystemen unbestritten haben, bedeuten ja nicht, dass sich im Umkehrschluss alle weißen Schüler leichttäten. Gerade in der nach wie vor stark von Klassenunterschieden geprägten britischen Gesellschaft gibt es eine alte Unterschicht, die ihren Kindern nur schwer das Umfeld für schulischen Erfolg bieten kann.

Dem identitätspolitischen Zeitgeist läuft das zuwider, weil heute Benachteiligung oft nur noch aus Hautfarbe und (ethnischer) Herkunft abgeleitet wird. Zu den politischen Folgen dieser Debatten, die so offenkundig an der Lebenswirklichkeit vorbeigehen, gehören die Dezimierung der Sozialdemokratie und der Aufstieg von Nationalisten in vielen Ländern.

Es waren nicht zuletzt abgehängte weiße Arbeiter, die Trump ins Weiße Haus wählten, und deindustrialisierte Gebiete in Nordengland, die für den Brexit stimmten. Wenn sich in den Schulen nichts ändert, dann werden diese Einstellungen an die nächste Generation vererbt.

<https://www.faz.net/aktuell/politik/ausland/britische-konservative-rechnen-mit-white-privilege-ab-17402119.html?premium>

**RITISCHE DEBATTE UM WEISSEI:**

## Wer ist hier benachteiligt?

Der Bildungsausschuss des britischen Unterhauses rechnet mit dem Begriff des „white privilege“ ab. Benachteiligt seien weiße Arbeiterkinder in den Schulen. Aktivisten werfen den Konservativen Kulturkampf vor.

- VON JOCHEN BUCHSTEINER, LONDON
- -AKTUALISIERT AM 22.06.2021-18:35

Wenn über Benachteiligung ethnischer Gruppen gesprochen wird, ist meistens von Gruppen mit Migrationshintergrund die Rede. Doch nun stellt dieser Wahrnehmung der Bildungsausschuss des britischen Unterhaus einen Bericht entgegen. Danach sind es vor allem „weiße Kinder aus sozial schwachen Schichten“, die „systematisch vernachlässigt“ würden. Offensiv wenden sich die Abgeordneten gegen den von „woken“ Aktivisten geprägten Kampfbegriff des „white privilege“. Dieser Begriff und das Denken dahinter hätten zu der „immensen sozialen Ungerechtigkeit“ beigetragen, heißt es in dem Bericht. Das wiederum empörte am Dienstag die Aktivisten und jene Abgeordneten, die Rassismus gegen Nichtweiße als Hauptwurzel gesellschaftlicher Ungleichheit betrachten. Der von konservativen Abgeordneten dominierte Ausschuss führe einen „Kulturkrieg“, lautet ihr Vorwurf.

Der Bericht hält fest, dass weiße Arbeiterkinder in der Schule unterdurchschnittlich abschneiden und deutlich schlechtere Weiterbildungschancen haben als andere ethnische Gruppen mit sozial schwachem Hintergrund. Verglichen wurden dafür Schüler, die wegen ihres prekären Hintergrunds Anspruch auf kostenloses Essen in Schulen haben. Nur 16 Prozent der weißen Arbeiterkinder schaffen es demnach auf eine Universität – im Gegensatz zu 59 Prozent der Schüler mit schwarzafrikanischem Hintergrund, 59 Prozent von Schülern mit Wurzeln in Bangladesch und 32 Prozent von Schülern karibischer Herkunft. Betroffen von dieser Ungleichheit sei fast eine Million junger weißer Briten.

### „Kinder aus allen Hintergründen vernachlässigt“

Der Ausschuss wirft der Regierung vor, dieses Problem „unter den Teppich zu kehren“ und die Betroffenen seit Jahrzehnten im Stich zu lassen. Der konservative Ausschussvorsitzende, Robert Halfon, sagte am Dienstag, der Begriff „white privilege“ spreche der wahren Lage Hohn. Er beinhalte die Idee eines „sozialen Privilegs, das weiße Menschen gegenüber andere ethnischen Gruppen genießen“. Privilegien seien aber „das glatte Gegenteil dessen, was benachteiligte weiße Kinder erfahren“ – insbesondere im Bildungsbereich. „Wir müssen dringend davon Abstand nehmen, Rassenungleichheit mit spaltenden Konzepten wie dem ‚white privilege‘ zu begegnen, das eine Gruppe gegen die andere in Stellung bringt“, sagte Halfon. Der Begriff fördere gesellschaftliche „Disharmonie“.

Der Ausschuss hielt fest, es habe sich eine „Industrie“ formiert, um benachteiligte nichtweiße Kinder zu unterstützen, während weiße Kinder auf keine derartige Unterstützung in der Gesellschaft hoffen dürften.

Die schwarze Labour-Abgeordnete Kim Johnson warf dagegen dem Ausschuss vor, mit dieser Sichtweise den „Kulturkrieg zu befeuern“. Sie wendete sich besonders gegen die Passagen zum Begriff „white privilege“. Ihr Minderheitsvotum wurde vom Ausschuss abgelehnt. Die Denkfabrik „Race“ empörte sich ebenfalls und nannte den Bericht die „jüngste Regierungssalve im Kulturkrieg“. Der Bericht würde zwischen Kindern verschiedener Hautfarbe unterscheiden, „anstatt zu akzeptieren, dass Kinder aus allen Hintergründen in den vergangenen Jahrzehnten vernachlässigt wurden“, sagte der Leiter des Thinktanks, Maurice Mcleod.

Gegen die „Brutstätten“ der „woken“ Ideologie

Auch wenn der Ausschuss die Regierung an einigen Stellen kritisiert, reiht sich der Bericht in eine Serie von Initiativen ein, die konservative Politiker und Minister gegen die von ihnen wahrgenommene „woke revolution“ gestartet haben. Im Frühjahr kam eine von der Regierung beauftragte „Commission on Race and Ethnic Disparities“ zum Ergebnis, dass man im Königreich nicht von „systemischem Rassismus“ sprechen könne. Die Studie stieß ebenfalls auf Kritik – wie auch manche Neuberufung in die Gleichstellungskommission.

Kulturminister Oliver Dowden kündigte außerdem ein Gesetz an, das Opfer der angenommenen „Cancel Culture“ schützen und deren Rechte erweitern soll. Gleichzeitig nimmt der Minister verstärkt Einfluss auf die Personalpolitik öffentlich unterstützter Institutionen im Kulturbereich mit dem Ziel, sie „inkluisiver“ zu machen. Gemeint ist damit nicht, den Anteil von Mitarbeitern mit Migrationshintergrund zu steigern, sondern mehr Stimmen aus der englischen Provinz in Vorständen und Kuratorien zu Wort kommen zu lassen. Die neue Stoßrichtung macht sich auch im Bildungsetat bemerkbar. Dowden will in den kommenden drei Jahren mehr als 16 Milliarden Euro in den Schulbetrieb stecken. Auf der anderen Seite wird vor allem im Kultur- und Kunstsektor gespart, dort also, wo die Regierung die Brutstätten der „woken“ Ideologie ausmacht.

**Le Figaro, no. 23899**

Le Figaro, mercredi 23 juin 2021 1062 mots, p. 17

# Les islamistes adaptent leur cyber-croisade

Les djihadistes restent hyperactifs sur internet, forçant la France à trouver de nouveaux outils de défense.

Cornevin, Christophe

**TERRORISME** Ayant encaissé de sérieux revers dans les zones de combats et assoiffés de revanche, les terroristes de Daech ne désarment pas et rêvent plus que jamais de frapper l'Occident au coeur. Dès le 11 mars dernier dans un entretien au *Figaro*, Laurent Nuñez, coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme, a prévenu : « *Si l'État islamique a subi de lourdes défaites sous l'action de la coalition et des services de renseignement, il se reconstitue dans la clandestinité. Même affaibli, Daech dispose de structures de propagande et d'opération.* »

Rompus aux guerres asymétriques et traqués sur le terrain, les terroristes, même affaiblis, investissent internet pour lever de nouvelles troupes et gagner la guerre des esprits. Dans leur enquête intitulée *Les militants du djihad* (Fayard), Hakim El Karoui et Benjamin Hodayé, qui ont notamment passé au crible 1 400 cas européens, **observent que 90 % des djihadistes ont connu une rupture spirituelle au terme d'une conversion brutale.**

Les réseaux sociaux et les messageries chiffrées sont loin d'être étrangers au phénomène, notamment lorsqu'il s'agit d'enrégimenter des profils bien ciblés ou trouver des complicités pour commettre un acte violent. « **Nous sommes face à un ennemi sans adresse qui profite du cyberspace pour transmettre des ordres, recruter des fidèles, torpiller l'universalisme qui nous unit et tenter de mettre à genoux nos démocraties** », renchérit Arié Bensemhoun, directeur exécutif du think-tank European Leadership Network (Elnet), qui organise ce mercredi, en partenariat avec l'Institut Montaigne et la fondation Hanns Seidel, le troisième sommet européen sur la radicalisation islamiste et la menace terroriste. Réunissant les meilleurs experts européens, arabes et israéliens, avec la participation de l'ex-premier ministre Manuel Valls et de son homologue britannique Theresa May, cet événement est consacré en particulier à la radicalisation en ligne et au cyberdjihadisme.

« **Beaucoup d'encre a coulé sur les personnes qui se radicalisent toutes seules devant leur ordinateur mais tous les experts s'accordent sur l'aspect multifactoriel des causes, aussi liées selon les individus à des ressorts sociaux, familiaux ou encore psychologiques**, précise la chercheuse Laurence Bindner, spécialiste de l'extrémisme en ligne. *Si la propagande sur internet n'a pas un rôle de catalyseur, elle alimente, nourrit et accélère le processus de radicalisation et peut même avoir une fonction de déclencheur dans le passage à l'acte : après chaque attaque, la téléphonie et l'informatique des assaillants témoignent régulièrement d'une surconsommation de contenus djihadistes.* »

Ainsi, **le terroriste qui a assassiné la policière Stéphanie Monfermé au commissariat de Rambouillet**, le 23 avril dernier, **a visionné un « nasheed » (chant religieux) pour se galvaniser avant de faire couler le sang.** « *Si l'État islamique, à l'apogée du califat en 2015, pouvait se livrer à une propagande de masse avec plus de 700 contenus riches et variés par mois, son attrition territoriale fait qu'il a moins de ressources consacrées aux médias* », note Laurence Bindner, qui relève une « *fragmentation de cette propagande, confinée sur des réseaux plus confidentiels* ». **Évincés des grandes plateformes comme Facebook ou Twitter, qui ont fait le ménage après les attentats de 2015 à Paris, les terroristes se sont ensuite repliés sur des réseaux chiffrés comme Telegram au moment même où l'organisation perdait son proto État pour basculer dans la semi-clandestinité**, poursuit la chercheuse.

Chassés aussi de Telegram après une offensive menée en novembre 2019 par Europol avec l'aide de la plateforme, **les terroristes islamistes opèrent désormais sur des serveurs tels que rocket.chat ou sur le web décentralisé qui échappe au contrôle des Gafam, par définition plus difficile d'accès pour les internautes.** Désormais, l'État islamique diffuse en moyenne deux vidéos longues par mois, agrémentées de reportages photos. Chaque jeudi soir, il émet aussi « **An Nabaa** », une lettre hebdomadaire d'une douzaine de feuillets en arabe, contenant des infographies et un éditorial en français.

Une récente page intitulée « Les objectifs des médias djihadistes » y met en exergue cette formule d'Abou Hamza al-Mouhajer, alias Abou Ayyoub al-Masri, un terroriste égyptien transfuge d'al-Qaïda et émir de l'État islamique d'Irak tué en avril 2010 : **La lave des obus médiatiques est plus meurtrière et plus dangereuse pour la communauté et ses hommes que les flammes des obus d'avion. Par conséquent, les moudjahidines (...) doivent se battre sur un autre front, qui est le front médiatique** . Sous le dessin du drapeau noir de Daech, sont mentionnés dix « commandements » dont celui d' « inciter le djihad en l'exhortant et éveiller les déterminations des croyants » . « *Peu coûteuse et permettant de soulever une armée de l'ombre pour maintenir une efficacité opérationnelle sans prendre le risque d'être identifié, la propagande en ligne est d'autant plus dévastatrice qu'elle réduit la possibilité d'anticiper les passages à l'acte, déclenchés parfois à peine 48 heures après la publication d'un appel à la haine* » , note David Khalifa, chercheur associé au Center for Peace Communications de New York, chargé des programmes des sommets européens sur la radicalisation.

« **On ne cesse de s'adapter à cette menace** , confiait en mars dernier Laurent Nuñez. *D'abord avec la plateforme de signalement Pharos, hébergée à la DCPJ, dont nous avons renforcé les effectifs et qui fonctionne à présent 24 heures sur 24. Sur 228 545 signalements traités en 2019, 4 000 à 6 500 étaient liés à des apologies ou provocations à des actes de terrorisme. Ces signalements peuvent être judiciairisés. S'ils ne le sont pas, ils sont envoyés à la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSJ) qui, en tant que chef de file de la lutte antiterroriste, évalue la menace en lien avec la direction du renseignement de la Préfecture de police, le renseignement territorial et la gendarmerie nationale .* »

Face au spectre d'un « **djihadisme d'atmosphère** » , théorisé par le politologue spécialiste de l'islam **Gilles Kepel** et mettant en scène des terroristes sortis de tous les scopes des services renseignement, la France fourbit la riposte. Elle s'est dotée d'une unité de contre-discours au sein du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR) et vient de pérenniser l'emploi d'un algorithme, un outil placé par les services sur les réseaux pour « chaluter » des données et, a-t-on soufflé place Beauvau, « *débusquer des profils, jusqu'ici inconnus et qu'aucune surveillance classique ne permet d'identifier, qui se connectent sur des sites djihadistes* » .

En novembre dernier, Bernard Émié, directeur général de la sécurité extérieure (DGSE), assurait au *Figaro* : « *La bête bouge encore* . Sa traque se situe jusqu'au coeur du cyberspace.

<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/fin-de-l-egalite-des-candidats-aux-concours-se-rend-on-compte-de-ce-qui-se-prepare-20210622>

**Le Figaro, no. 23899**

Le Figaro, mercredi 23 juin 2021 1271 mots, p. 22

# Fin de l'égalité des candidats aux concours : se rend-on compte de ce qui se prépare ?

Nemo, Philippe

Le philosophe\* prend position très fortement contre le projet du ministère de l'Enseignement supérieur, qui semble avoir été accepté par plusieurs grandes écoles, d'accorder dorénavant par principe des points supplémentaires aux candidats boursiers à leurs concours. Les enragés de l'égalitarisme ont tant et si bien fait qu'ils sont parvenus à dégrader à peu près tout ce qui marchait dans l'enseignement en France. Mais, jusqu'à présent, ils n'avaient pu toucher aux grandes écoles. C'est la raison pour laquelle, sans doute, le pays compte encore un fort contingent de scientifiques, d'ingénieurs et de managers de bon niveau.

Hélas, ce dernier bastion est désormais menacé. À l'initiative de **Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur**, on risque d'altérer profondément les concours d'entrée des écoles en distribuant des « points bonus » aux étudiants boursiers sur le seul motif qu'ils sont boursiers.

Ainsi, le recrutement de ces hauts lieux de formation - Polytechnique, les écoles normales supérieures, HEC - ne se ferait plus selon les seules capacités intellectuelles objectivement mesurées, mais selon des impératifs politiques. Pour avoir chaque année la proportion souhaitée de boursiers, on se propose de manipuler les notes, trafiquer des poids et mesures, forcer la main aux jurys, pourtant réputés souverains.

Qu'y a-t-il donc de si mauvais dans les concours des grandes écoles? Les épreuves écrites anonymes ne privilégient ni n'excluent personne. Et si le non-anonymat de l'oral introduit quelque biais, c'est plus en faveur des boursiers qu'à leur détriment. Car, dans les matières où le qualitatif et l'intuition jouent un rôle, par exemple les épreuves d'entretiens ou les épreuves littéraires, les jurys - je le sais pour y avoir participé de nombreuses années - ont tendance à considérer avec faveur les candidats des différentes « diversités » dont ils discernent qu'ils ont un fort potentiel puisqu'ils sont parvenus jusqu'à cette étape ; le même discernement peut les motiver, à l'inverse, à faire preuve d'une certaine sévérité à l'égard de candidats qui ont eu tous les avantages et, faute de travail, n'en ont pas tiré tout le profit qu'ils auraient dû.

On entend rompre avec ces règles de bon aloi et faire prévaloir le principe de « discrimination positive » venu des États-Unis. Or celui-ci soulève de graves questions de droit et de justice. La rupture de l'égalité dans les concours est illégale à ce jour. Les réformateurs le savent et escomptent les aménagements législatifs nécessaires.

Mais; même s'ils les obtiennent, la question de justice restera entière. Comment annoncer à un candidat excellent qui a des notes lui permettant d'être reçu que, finalement, il ne l'est pas, parce qu'il a été coiffé au poteau par ces privilégiés d'un nouveau genre que seront les bénéficiaires des bonus ? On n'admet pas le dopage dans les compétitions sportives. Celui qu'on entend introduire dans des compétitions scolaires n'est pas plus moral.

Il y a d'autres arguments à opposer à ces mesures. D'abord, la « discrimination positive » implique, par principe, que seront reçus des candidats n'ayant pas nécessairement le niveau souhaité, tandis que d'excellents sujets seront écartés. Donc la qualité des études au sein des grandes écoles en sera affectée, ainsi que celle des diplômés. La société, la science y perdront quelque chose.

D'autre part, c'est une grave erreur d'analyse d'imputer aux grandes écoles quelque élitisme délibéré. Si certains boursiers ont du mal aujourd'hui à réussir les concours, c'est essentiellement la conséquence de la dégradation des études qui les précèdent. Jadis, la méritocratie républicaine repérait dans tous les milieux les élèves à fort potentiel. Elle les faisait entrer dans des filières exigeantes où ils grimpaient les échelons et où les boursiers pouvaient doubler, par leurs mérites scolaires, leurs camarades issus de milieux plus favorisés. La IIIe et la IVe République ont longtemps fait fonctionner avec succès cet ascenseur social.

Si l'ascenseur est tombé en panne, ce n'est certes pas la faute des grandes écoles ! C'est celle de la politique de l' « école unique » , qui a abouti à supprimer toute reconnaissance du mérite scolaire. Des collèges et lycées massifiés, où une pédagogie ludique a tendu de plus en plus à remplacer l'initiation sérieuse aux savoirs, n'apportent plus aux élèves autant que par le passé. Ceux qui pâtissent le plus de cette situation sont ceux qui n'appartiennent pas à des familles cultivées ou fortunées pouvant fournir le « plus » culturel que l'école n'apporte plus. Donc ils réussissent moins bien leur scolarité, intègrent moins facilement les classes préparatoires et, in fine, les grandes écoles.

C'est cet effet pervers diabolique de l'égalitarisme qu'a reconnu un des chantres des réformes scolaires en France, Antoine Prost, dans un livre qui a fait date ( *L'enseignement s'est-il démocratisé ?* , PUF, 1986), où il montrait que la proportion d'enfants d'ouvriers et d'employés entrant à l'École polytechnique n'avait cessé d'augmenter sous la IIIe et la IVe République, mais avait commencé à décroître à la fin des années 1970, c'est-à-dire au moment précis où les institutions de l'école unique commençaient à produire leurs effets.

Si c'est à cette mauvaise politique scolaire des décennies récentes que sont dues les difficultés actuelles des boursiers, c'est à ce niveau, « en amont » , qu'il est nécessaire d'agir, non à celui des concours, qui ne font que sanctionner le niveau réel des candidats. Ce qu'il faut, c'est rétablir en France un véritable enseignement secondaire rigoureux ouvert dès la sixième aux élèves ayant les capacités scolaires requises et les faisant progresser d'année en année avec les mêmes exigences jusqu'au baccalauréat. Alors, et alors seulement, les jeunes issus de toutes les « diversités » auront en mains les clés de la réussite, sans qu'on ait besoin de dénaturer les concours.

Nous ne sommes pas au bout de nos surprises. En introduisant un élément non intellectuel dans les critères des concours, on ouvre une brèche par laquelle vont entrer sans tarder bien d'autres exigences incongrues. **Martin Hirsch**, dans son rapport de décembre 2020 à la ministre des universités, en a déjà fait la liste. **Outre la diversité sociale, dit-il, il faudra corriger les diversités « territoriale » , « ethnique » et évidemment « de genre »** . Au conseil scientifique de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, on a déjà surenchéri : on préconise de donner des points en plus (je n'invente rien) aux enfants de familles monoparentales, à ceux qui pratiquent la vie associative (entend-on par là un militantisme conforme à l'air du temps ?), etc. La qualité des études sera de plus en plus perdue de vue.

Les dirigeants des grandes écoles sont poussés à accepter ces réformes comme prix à payer pour que leurs établissements ne soient pas purement et simplement supprimés (la menace existe) ou, s'ils sont de droit privé, gênés dans leur développement par le ministère de l'Enseignement supérieur. Mais je doute qu'ils approuvent en leur for intérieur une logique de renoncement dont ont donné l'exemple les réformes récentes de l'examen d'entrée à Sciences Po ou du Capes (principal concours d'accès au professorat), où l'on a respectivement supprimé et beaucoup minoré les épreuves écrites traditionnelles pour ne pas « discriminer » des candidats les maîtrisant mal.

Jusqu'où descendra-t-on cette pente ? Ce n'est pas en faisant injure aux valeurs de raison, de science, d'intelligence et de travail qu'on forme la jeunesse d'un pays.

*\* Normalien et docteur, ancien professeur de philosophie politique à l'ESCP Europe et à HEC, Philippe Nemo est directeur de l'École professorale de Paris. Auteur d'une vingtaine d'ouvrages, il a notamment publié « Histoire des idées politiques dans l'Antiquité et au Moyen Âge » (PUF, 1998) et « Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains » (PUF, 2004).*

# Qu'est-ce que le "djihadisme d'atmosphère" ?

08h37, le 10 février 2021 , modifié à 09h22, le 10 février 2021

**Invité de la matinale d'Europe 1, mercredi matin, le spécialiste du monde arabe contemporain Gilles Kepel a détaillé le concept de "djihadisme d'atmosphère", qu'il développe dans son nouveau livre "Le Prophète et la Pandémie" (Ed. Galimard).**

## INTERVIEW

"La constitution d'une culture de la rupture avec la République et ses valeurs est quelque chose qui va ensuite créer tout naturellement la désignation de l'autre comme un infidèle, qu'il est licite de faire disparaître." Invité de la matinale d'Europe 1, mercredi matin, le spécialiste de l'islam et du monde arabe Gilles Kepel, qui publie *Le Prophète et la Pandémie* (Ed. Gallimard) a détaillé le concept de "djihadisme d'atmosphère" qui existe selon lui en France.

"J'ai essayé de comprendre ce phénomène en travaillant à chaud sur 2020, sur tout ce qui s'est passé dans l'année", explique Gilles Kepel au micro de Sonia Mabrouk, citant notamment [l'exemple de l'assassinat de Samuel Paty, professeur décapité pour avoir montré des caricatures dans un cours sur la liberté d'expression](#). L'auteur présumé de l'attaque "n'appartenait à aucun réseau", contrairement à ceux des attentats commis les années précédentes, souvent revendiqués par Daech, souligne le spécialiste. Preuve, selon lui, qu'il existe "une atmosphère créée par des entrepreneurs de colère".

## "Il faut mobiliser l'ensemble de la société"

Selon l'auteur, les explications de ce phénomène sont, notamment, à aller chercher du côté de la sémantique. "Le terme d'"islamisme", qui dans notre vocabulaire désigne l'islam politique, incarné principalement par les Frères musulmans (...) a été traduit par des journalistes et des relais d'opinion du monde musulman comme 'islamique' ou 'musulman'. Donc on a fait d'Emmanuel Macron et de la France un pays islamophobe", estime Gilles Kepel "Si on n'avait pas détruit les études arabes en France, si on avait encore des arabisants capables en nombre suffisants dans notre haute fonction publique", l'écueil aurait d'ailleurs "évidemment pu être évité", tacle-t-il.

"Il faut que nous, universitaires, puissions produire des connaissances sur cette région [le monde arabe, *ndlr*] de manière sérieuse", avance donc le spécialiste. Comment, à part cela, combattre un djihadisme devenu ambiant ? "Nous sommes contraints de passer par les réflexions juridiques débattues en ce moment", répond Gilles Kepel, dans une référence [au projet de loi "confortant les principes républicains"](#) (ex-projet de loi sur les séparatismes). Déplorant le "french bashing" de certains médias anglo-saxons, qui voient dans ce texte "une réduction des libertés publiques", le spécialiste estime qu'un travail "culturel important" est nécessaire. "Il faut mobiliser l'ensemble de la société, et aussi nos compatriotes musulmans", "premières victimes", selon lui, du "djihadisme d'atmosphère".

PROBLEME DER MACRON-REGIERUNG:

# Frankreich verfällt in alte Muster

- VON CHRISTIAN SCHUBERT, PARIS
- -AKTUALISIERT AM 23.06.2021-20:15



Immerhin gibt es Geld aus Brüssel: Ursula von der Leyen, Präsidentin der Europäischen Kommission, bei einer gemeinsamen Pressekonferenz mit Frankreichs Präsident Emmanuel Macron Bild: dpa

Die Regierung erhält Milliarden aus Brüssel für grünes Wachstum. Doch an einer anderen innenpolitischen Front kehrt anscheinend der schwierige Alltag der Vorkrisenzeit wieder ein.

Diesen Gast hat der französische Präsident am Mittwoch besonders gerne empfangen: Am Nachmittag hieß **Emmanuel Macron** im Elysée-Palast die Präsidentin der EU-Kommission, Ursula von der Leyen, willkommen. Sie war nach Paris gereist, um grünes Licht zum französischen Wiederaufbauplan mit den Mitteln aus Europa zu erteilen. **Frankreich erhält im Rahmen der Direkthilfen 39,4 Milliarden Euro aus dem europäischen Hilfsfonds und liegt damit nach Italien und Spanien auf dem dritten Rang der größten Empfängerländer.** 40 Prozent des 100 Milliarden Euro schweren Investitions- und Konjunkturplans Frankreichs kommen somit aus Brüssel, wobei auch zu berücksichtigen ist, dass Frankreich die Mittel mitfinanziert, weil es einer der größten EU-Beitragszahler ist und an den Kapitalmärkten niedrige Zinsen genießt.

Der Plan, mit dem die Franzosen die Pandemie-Folgen wirtschaftlich hinter sich lassen wollen, geht in zwei Punkten über die Vorgaben aus Brüssel hinaus: Wo die **EU** einen Anteil von 37 Prozent für die Klima- und Umweltwende verlangt, lässt Frankreich die Hälfte seiner 100 Milliarden Euro diesem Zweck zukommen, etwa mit **hohen Subventionen für die Isolierung von Häusern, Wohnungen sowie öffentlichen Gebäuden, mit der Umsetzung einer Wasserstoff-Strategie und dem Ausbau emissionsarmer Transportmittel, vor allem der Bahn.** Auch bei der Digitalisierung, die laut Brüssel mindestens zu 20 Prozent von den EU-Mitteln profitieren soll, will die französische Regierung über die Mindestmarke hinausgehen und ein Viertel für dieses Ziel aufwenden. **Schulen, Behörden und Unternehmen sollen digitalisiert werden, und geplant ist auch, die „digitale Kluft“ zu benachteiligten Menschen zu schließen.** Verstärkte berufsbildende Maßnahmen sind der dritte große Ausgabenblock.

## Eine Zumutung für die Franzosen

Die französische Regierung hatte für den EU-Plan gekämpft und freut sich nun auf das neue Phänomen der europäischen Geldflut. **An der Front der strukturellen Reformen kehrt dagegen anscheinend wieder der schwierige Alltag der Vorkrisenzeit ein.** Gerade jetzt, wo die Franzosen die Rückkehr zur Normalität mit neuer Lebensfreude feiern, haben drei Gewerkschaften pünktlich zum Ferienbeginn im Juli Streiks beim staatlichen Bahnbetreiber SNCF angekündigt. Dessen Mitarbeiter erhielten während der Pandemie zwar fast vollständig ihr normales Gehalt, nicht aber die auch vom Verkehrsaufkommen abhängigen Prämien. Die Gewerkschaft Unsa spricht lapidar von einer „allgemeinen Unzufriedenheit“ der Beschäftigten. Verhandlungen zum Umstimmen der Streikwilligen laufen noch.

Auch die Regierung stößt wie vor der Pandemie auf große Widerstände. **Der Staatsrat hat als oberstes Verwaltungsgericht in dieser Woche die Reform der defizitären Arbeitslosenversicherung teilweise vorerst gestoppt.** „Der Abstand zwischen den Bezügen aus der Arbeitslosenversicherung und den Arbeitseinkommen ist in Frankreich einer der niedrigsten des Euroraumes“, berichtet der Ökonom **Denis Ferrand von der Pariser Beratungsgesellschaft Rexecode.** **Damit lohnt sich der Eintritt in den Arbeitsmarkt nicht unbedingt.** Das ist besonders bei den Kurzzeitverträgen der Fall, mit denen nicht wenige Franzosen zwischen Arbeitsverhältnissen von einem oder wenigen Tagen sowie der Arbeitslosigkeit hin- und herspringen, etwa in der Gastronomie oder im Baugewerbe.

Daher will die Regierung die Arbeitslosenversicherung ein Stück weit weniger großzügig machen. Die Berechnung der Tagesbezüge soll sich ändern, zudem muss man künftig sechs statt nur vier Monate gearbeitet haben, um die ersten Ansprüche zu haben. Für Gutverdiener ist ein schrittweiser Abbau des Arbeitslosengeldes im Zeitverlauf vorgesehen, und die Unternehmen sollen eine zusätzliche Abgabe zahlen, wenn sie besonders viele befristete Arbeitsverhältnisse vereinbart haben. **Der Staatsrat winkte jetzt jedoch ab. Das Projekt sei wegen der weiter herrschenden wirtschaftlichen Unsicherheit derzeit eine Zumutung für die Franzosen, befand der Conseil d'Etat in einem Urteilspruch, der erstaunlich wenig juristische Argumente enthält.** In der Sache habe der Staatsrat die Reform nicht abgelehnt, betont die Regierung und hofft auf ein Inkrafttreten der Reform vor Jahresende.

## Sorgen wegen des Wahlprogramms der CDU

„Frankreich tut sich allgemein schwer damit, den Einstieg in das Ende der Pandemie-Hilfen einzuleiten“, stellt der Ökonom Ferrand fest. Das gilt erst recht seit dem ersten Durchgang der Regionalwahlen am vergangenen Wochenende, der den Vertretern von Macrons Regierungspartei schwere Schläppen zufügte. **Auch das schon vor der Covid-19-Krise heftig umstrittene Projekt einer Rentenreform ist unwahrscheinlich geworden.** Macron deutete kürzlich zwar an, dass er das Vorhaben noch vor der Präsidentschaftswahl im April 2022 wieder „in veränderter Form“ auf den Tisch bringen könnte, doch **die meisten Beobachter schätzen die Chancen dafür als gering ein. Trotz der großen wirtschaftlichen Einbußen im Zuge der Pandemie scheint in der Bevölkerung die Bereitschaft, die Lebensarbeitszeit zu verlängern, nicht gewachsen zu sein. Dabei sind die Rentenkassen auch wegen des im internationalen Vergleich frühen Renteneintrittsalters mit hohen Defiziten konfrontiert.**

Das Rentensystem ist mit rund 14 Prozent des Bruttoinlandsproduktes einer der größten staatlichen Ausgabenblöcke und trägt damit zur Staatsverschuldung bei. Der französische Rechnungshof beklagte kürzlich, dass **die staatliche Neuverschuldung im Jahr 2024 unter den Ländern des Euroraumes nirgends so hoch sein könnte wie in Frankreich.** **Auf europäischer Ebene plädiert die französische Regierung daher für eine dauerhafte Lockerung der Schuldengrenzen.** Das kürzlich vorgestellte Wahlprogramm der CDU, das die Forderung einer raschen Rückkehr zur Haushaltsdisziplin enthält, ist in Frankreich daher mit Sorge aufgenommen worden.

## Le Figaro, no. 23900

Le Figaro Économie, jeudi 24 juin 2021 744 mots, p. 22

# Retraites, inégalités, climat : les propositions chocs d'Olivier Blanchard et Jean Tirole

L'ancien chef économiste du FMI et le Prix Nobel d'économie ont rendu leur rapport sur les défis de long terme à Emmanuel Macron. Une « boîte à outils » qui contient des mesures populaires.

Renault, Marie-Cécile

**POLITIQUE ÉCONOMIQUE** À l'été 2019, en clôture du G7 de Biarritz, Emmanuel Macron affirmait qu'on était arrivé « *au bout de nos dogmes économiques et financiers* », et qu'il fallait les repenser. Et c'est à une commission composée de 25 économistes internationaux, pilotée par Olivier Blanchard (professeur au MIT et ancien chef économiste du FMI) et le Prix Nobel d'économie Jean Tirole, qu'il a confié cette charge. Leur mission : se focaliser sur « **les grands enjeux structurels** » pour le long terme.

Remis mercredi au président de la République, après un peu plus d'un an de travail, leur rapport de 500 pages identifie trois défis majeurs : **la lutte contre le réchauffement climatique, la réduction des inégalités et l'adaptation au vieillissement de la population**. Trois enjeux sur lesquels Olivier Blanchard, Jean Tirole et Emmanuel Macron sont « *très préoccupés de constater le manque de doctrine et de consensus* », souligne l'Élysée. Conscients de proposer des **mesures souvent impopulaires**, les économistes insistent donc, d'une part, **sur la nécessité de bien faire la pédagogie des réformes et, d'autre part, de comprendre le rôle des perceptions et des croyances au sein de la population, afin d'en favoriser l'acceptabilité**.

Le chapitre sur les **inégalités** propose ainsi de taxer davantage les successions et les donations dans une idée de redistribution (*lire ci-contre*), idée qu'Emmanuel Macron a jusqu'à présent repoussée. La partie sur le **climat** réaffirme la nécessité d'une **taxe carbone** pour accélérer la transition écologique, en dépit de la crise des « gilets jaunes » qu'un tel projet avait déclenchée. Cela doit se faire en renforçant le système d'échange de quotas carbone au niveau européen, en arrêtant les subventions aux énergies fossiles, et en instaurant une taxe européenne aux frontières pour éviter le dumping environnemental, précise le rapport. « *Ce n'est pas une taxe parfaite, mais nous sommes absolument pour. Il faut réfléchir à qui sont les perdants et allouer au moins une partie de la taxe carbone aux perdants peu aisés* », indique Jean Tirole.

Une « fenêtre de départ »

Le chapitre sur la **démographie** consacre, lui, une large part de son **analyse au système des retraites**. Il préconise de reprendre, en l'améliorant, **la réforme Delevoye de système universel en points, adoptée en première lecture à l'Assemblée début 2020**, après l'un des plus longs conflits sociaux de ces dernières années. Sachant que **l'évolution fera inévitablement des perdants**, les économistes affirment leur souci de **protéger les plus modestes et les plus vulnérables, en rendant le système plus redistributif**. Et ce même si le système de retraite l'est déjà beaucoup. « *Il faut donner des points supplémentaires au bas de l'échelle, aux quatre déciles les plus bas* », assure Olivier Blanchard.

Le rapport préconise une meilleure prise en compte de la pénibilité, via des accords de branches... un sujet qui a déjà alimenté tout le quinquennat Hollande. **Il réaffirme aussi la nécessité d'augmenter l'âge de départ en retraite, en raison de l'allongement de l'espérance de vie**. Mais en faisant preuve de souplesse. « *Un âge universel n'est pas une bonne idée : il faut un âge minimal mais, ensuite, que ceux qui veulent travailler plus puissent le faire et avoir une pension plus élevée* », indique Axel Börsch-Supan, directeur de l'Institut Max-Planck. C'était déjà la promesse d'Emmanuel Macron en 2017. Le rapport propose de **remplacer l'âge légal unique de départ par une « fenêtre de départ »**. « *C'est la pénibilité qui doit permettre de fixer l'âge de départ. Il n'est pas illogique de partir plus tôt dans le BTP que dans l'enseignement* », explique Axel Börsch-Supan.

Dans le même temps, les économistes suggèrent de revenir à **une indexation des pensions sur les salaires** (avec un coefficient de soutenabilité) plutôt que sur l'inflation qui entraîne une baisse du niveau de vie relatif des retraités. **Entre augmentation de l'âge de départ et freinage de la croissance des retraites, le rapport recommande de « panacher les deux leviers afin d'éviter de trop solliciter chacun d'eux »** .

**Ce rapport a-t-il vocation à nourrir le programme du candidat Macron aux prochaines présidentielles ?** « Non, si c'était un programme économique, il serait préparé de façon confidentielle, répond l'Élysée. Là, au contraire, l'idée c'est vraiment d'élargir la focale, d'inciter les académiques à alimenter le débat public. »

## Le Figaro, no. 23900

Le Figaro Économie, jeudi 24 juin 2021 798 mots, p. 21

Économie

# Le feu vert de Bruxelles débloque les milliards de l'Europe pour financer la relance de la France

Onze mois après l'accord politique sur l'emprunt mutuel de 750 milliards d'euros, les fonds européens vont cofinancer 70 projets.

Collomp, Florentin

page 21

**UNION EUROPÉENNE** L'Europe, c'est du concret. Tel est le message qu'est venue apporter Ursula von der Leyen, présidente de la Commission de Bruxelles, mercredi, à Paris. À l'Élysée, elle a apporté en mains propres à Emmanuel Macron « *l'évaluation positive* » du plan de relance français par l'exécutif européen. Elle est allée dans la foulée visiter le site d'un prototype d'ordinateur quantique dans l'Essonne, soutenu par les fonds de l'UE. Une chorégraphie qui la conduit dans deux à trois pays par jour, au rythme des feux verts donnés par Bruxelles à chacun - histoire de bien incarner le soutien de l'Europe. « *Du jamais vu depuis le plan Marshall !* », a-t-elle souligné.

Le président de la République, initiateur avec Angela Merkel de ce dispositif fondé sur une dette mutualisée de 750 milliards d'euros, au printemps 2020, a salué des avancées « *qui paraissent infranchissables il y a à peine plus d'un an* ».

« *Aujourd'hui, la solidarité européenne paye* », s'est félicité le ministre de l'Économie Bruno Le Maire, après avoir un peu pesté ces derniers mois contre les lenteurs dans sa mise en oeuvre. Ce sont 5,1 milliards d'euros sonnants et trébuchants qui devraient arriver dans les caisses de l'État avant fin juillet. Le temps pour le Conseil européen, qui réunit les 27 États membres, d'apporter à son tour son blanc-seing au plan français, ce qui devrait être fait le 13 juillet. Cet « acompte » correspond à 13 % de l'enveloppe totale de 39,4 milliards d'euros allouée à la France sur six ans

Ensuite, la mécanique complexe du programme devrait s'enclencher. Ce premier versement sans condition sera suivi d'un autre, de 7,4 milliards d'euros, début 2022, cette fois sur la base de l'accomplissement de premiers jalons fixés par Paris et Bruxelles pour mesurer l'avancée de l'exécution. Au total, 175 critères tangibles d'évaluation ont été établis. Cela va de l'adoption d'un texte de loi pour simplifier les procédures administratives, à un nombre précis d'aides MaPrimeRénov' distribuées, ou de mètres carrés de bâtiments isolés. Contrairement aux fonds structurels européens, les États ne sont en effet pas remboursés « *sur factures* », mais « *sur des progrès concrets* » vérifiés, souligne-t-on à Bruxelles.

Verdissement de l'économie

Le plan national de relance et de résilience est le volet européen du plus vaste plan France Relance de 100 milliards d'euros, lancé en septembre 2020 par Bercy, dont 36 milliards ont déjà été engagés. Très détaillé (sur près de 800 pages) il porte sur 70 projets d'investissement et 21 réformes. Près de la moitié des montants prévus répondent aux objectifs de verdissement de l'économie, et 21 % à la numérisation. 5,8 milliards seront ainsi consacrés à la rénovation énergétique, 6,5 milliards aux infrastructures de transports et de mobilités vertes (dont 1 700 kilomètres de lignes de chemin de fer rénovés) ou encore 240 millions pour déployer la fibre dans les zones rurales, 500 millions pour numériser l'administration... Hydrogène, cloud, semi-conducteurs, il s'agit au passage de renforcer la compétitivité du pays et du continent.

Le tout s'accompagne de mesures visant à renforcer les « cohésions sociales » :

2,5 milliards pour moderniser le système de santé, autant pour la formation, 4,5 milliards pour l'emploi ou 702 millions pour la culture.

## Réforme des retraites

La France s'est également engagée sur un certain nombre de réformes structurelles, notamment sur la transparence budgétaire, la simplification de la vie publique ou celle de l'assurance-chômage déjà adoptée, mais suspendue par le Conseil d'État. Reste l'épineux dossier des retraites. Si le gouvernement s'engage auprès de Bruxelles à rouvrir les discussions sur le sujet, cela ne pas fait l'objet d'un jalon dans le plan de relance.

L'ensemble de ces actions est censé booster la croissance française de 0,6 point de PIB dès cette année, 0,9 point l'an prochain, et 1 point les deux années suivantes, selon une projection de la Commission. À l'échelle du continent, c'est près de 2 points de croissance supplémentaires attendus d'ici à 2025, voire 3 points en 2026 selon les prévisions de Morgan Stanley.

À condition que les fonds soient bien et rapidement utilisés. C'est le principal défi auquel font face les trois plus gros pays bénéficiaires du plan Next Generation EU : Italie, Espagne et France. Cela implique notamment que le gouvernement issu de la prochaine élection présidentielle reprenne à son compte cet agenda.

L'incertitude demeure aussi sur le volet prêts du plan, lesquels accentuent son effet de levier. La France n'en a pas sollicité. Seuls 7 pays sur 27 l'ont fait pour l'instant, pour un total de 166 milliards d'euros, moins de la moitié de l'enveloppe disponible. Ils ont jusqu'à 2023 pour le demander. F. C.

# Vote obligatoire : bienvenue dans l'avenir radieux du contrôle social

JEUDI 24 JUIN 2021 À 07:30 / [NATHALIE MP MEYER](#)

Avec un taux d'abstention record de [66,1 %](#) enregistré dimanche 20 juin dernier lors du premier tour des élections régionales 2021, il eut été étonnant de ne pas voir resurgir l'idée de rendre le vote obligatoire. Premier au taquet, le journaliste Christophe Barbier qui relance bruyamment sa proposition de 2015 d'infliger aux abstentionnistes d'une élection ce qu'il appelle une « *punition douce et démocratique* » en les privant de leur droit de participer aux élections suivantes :

L'ancien directeur de la rédaction du magazine *L'Express* n'est certes ni le premier ni le seul à préconiser une telle coercition du droit de vote. Le quotidien *Le Figaro* nous [rappelait](#) récemment que dès l'instauration du suffrage universel masculin en 1848 (le féminin suivra un siècle plus tard), s'est posée la question du traitement de l'abstention. À l'époque, le sujet de l'élargissement du vote censitaire au profit du suffrage universel avait donné lieu à une lutte acharnée qui avait entraîné la chute de [Guizot](#) et de la monarchie de Juillet. De ce fait, certains instigateurs du suffrage universel concevaient mal que ce nouveau droit ne soit pas pleinement exercé par les bénéficiaires.

Encore qu'en 1882, un éditorialiste partisan du vote obligatoire concédait volontiers que « *pour nous procurer des députés dans le genre de ceux dont nous jouissons, il n'y a vraiment pas de quoi se déranger* » (problème éternel, manifestement). Son argumentation en faveur de l'obligation consistait alors à dire que « *c'est justement parce que l'abstention électorale augmente, que la qualité législative diminue* ». Ne serait-ce pas plutôt le contraire ? Je vais y revenir.

Plus près de nous, notons que le vote obligatoire figurait dans le [programme présidentiel 2017](#) de Jean-Luc Mélenchon (France insoumise) associé à la reconnaissance du vote blanc, qu'il apparaissait sous forme de question dans la *Lettre aux Français* d'Emmanuel Macron (janvier 2019) rédigée en préambule du Grand débat national (pour être finalement écarté des décisions) et qu'il a reçu récemment les [faveurs](#) du maire de Perpignan Louis Aliot (Rassemblement national) alors que son parti a enregistré un recul inusité dimanche dernier. Même ses électeurs se sont abstenus massivement :

**Participation au premier tour des élections régionales 2021 selon le vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2017 – Enquête [IFOP-Fiducial](#) pour TF1 et LCI :**

Base : ensemble des personnes inscrites sur les listes électorales.	Ensemble Élections régionales  20 juin 2021*	Selon le vote au 1 <sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle de 2017				
		Élect. de J.-L. Mé- lenchon 	Élect. de B. Hamon 	Élect. d'E. Macron 	Élect. de F. Fillon 	Élect. de M. Le Pen 
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
• Votants .....	<b>32,2</b>	25	40	36	52	29
• Abstentionnistes .....	<b>67,8</b>	75	60	64	48	71
TOTAL .....	<b>100</b>	100	100	100	100	100

Il serait donc question de réenchanter la politique et la démocratie... en contraignant plus l'électeur. Tout un programme qui cache mal le besoin de domination des classes politique et médiatique sur les citoyens et leur incapacité totale à imaginer et/ou admettre des espaces d'existence extérieurs à l'emprise étatique. Écoutons Christophe Barbier *in extenso* (vidéo d'avril 2015, 03' 10") :

Le simple fait d'entendre un citoyen tout à fait ordinaire, en tout cas pas plus apte que vous et moi pour juger à la place des autres de la meilleure attitude politique à tenir en telle ou telle circonstance électorale, fut-il journaliste avec ou sans écharpe rouge – le simple fait, donc, de le voir décider sur les plateaux-télé que les raisons des abstentionnistes de s'abstenir sont de mauvaises raisons, puis vouloir les punir au nom de la démocratie et de la résistance à la tyrannie est absolument révoltant.

M. Barbier a peut-être les meilleures intentions du monde, mais ce faisant, il saute un peu vite dans les bottes du despote éclairé toujours prêt à tenir (fermement) la main de ses concitoyens, pas assez « conscientisés » aux choses de la politique à son goût, pour les guider comme des enfants incapables de décider par eux-mêmes. On va donc les obliger – à voter, mais on peut penser à d'autres obligations latentes... – puis ensuite punir les récalcitrants et, pourquoi pas, récompenser les « bons » citoyens.

Jolie démocratie. Jolie tentative de contrôle social [à la chinoise](#) ou à la [nord-coréenne](#). Eh bien, désolée, mais non merci.

Tout candidat une fois élu aime pouvoir se dire qu'il doit sa place à la volonté du peuple. L'abstention caracolante est alors vécue comme une véritable injure faite à la grandeur de son engagement et de son dévouement. Très vite le non-exercice du droit de vote est considéré comme « *une atteinte au contrat social* » ([dixit](#) Barbier). Mais quel contrat ? Celui qui fait que les droits des citoyens s'accompagnent de devoirs, vous répond-on généralement. **Sauf qu'un droit ne peut devenir son propre devoir. Un droit ouvre une porte, il ne comporte nullement l'obligation interne d'être exercé. Sinon, ce n'est plus un droit mais une réduction caractérisée des libertés individuelles.**

Puis très vite le peuple est accusé de ne pas reconnaître ses politiciens à leur, non pas juste, mais haute valeur. Très vite ces derniers en viennent à déplorer le recul de la démocratie puis le recul du sentiment collectif. Très vite l'individualisme et l'unique soin que chacun porte à ses misérables petites affaires sont mis en accusation.

**Il y a quelque chose de fondamentalement collectiviste dans cette idée autoritaire par nature d'obliger tout le monde à voter. Comme si tout le monde devait s'intéresser à la politique ; comme**

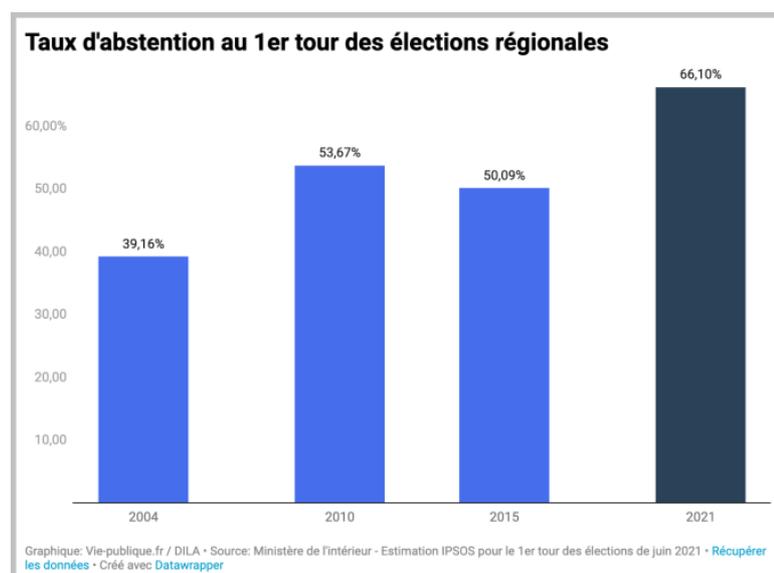
si, même en s'y intéressant, l'on devait systématiquement adouber l'un ou l'autre candidat de l'offre politique du moment ; comme si l'on ne pouvait pas évaluer la plus ou moins grande importance de certaines élections par rapport à d'autres ; comme si l'on ne pouvait pas refuser de jouer le jeu de politiciens foncièrement clientélistes en campagne électorale puis désespérément occupés, une fois en poste, à se rendre indispensables par leur interventionnisme maladif dans toutes les activités humaines.

Tout comme Mélenchon et la plupart des partisans du vote obligatoire, Christophe Barbier concède que celui-ci s'accompagnerait de la reconnaissance du vote blanc qui selon lui donnerait un signal très utile aux politiciens pour corriger le tir. Mais outre qu'il est bien audacieux d'accorder du crédit à une répartition des votes effectuée non pas librement mais dans la crainte d'une sanction – exactement comme la justice dans un État de droit ne se satisfait pas d'aveux obtenus sous la contrainte – **en quoi l'abstention parfaitement spontanée d'aujourd'hui ne constitue-t-elle pas un formidable avertissement à l'encontre de la classe politique ?**

Observons à cet égard que les citoyens français se déterminent de façon parfaitement rationnelle compte-tenu de nos institutions. **Le régime de la V<sup>ème</sup> République est devenu encore plus présidentiel que ne le voulait le Général de Gaulle lorsque le mandat du Président fut ramené à cinq ans à partir de 2002. Pas étonnant dès lors que l'élection présidentielle attire nettement plus les électeurs (78 % de participation au premier tour de 2017) que tous les autres scrutins, l'impact de ces derniers sur la vie du pays paraissant bien moindre par comparaison.**

**Même les élections législatives, celles qui, à mon sens, devraient trôner au centre de notre vie politique comme dans d'autres pays de Constitution plus parlementaire (Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas...) sont vécues comme un simple enregistrement de la nouvelle majorité dans la foulée de l'élection du Président de la République (participation de 49 % au premier tour de 2017).**

Si l'on s'en tient aux élections régionales, pas très étonnant non plus de constater le **désintérêt** de l'édition 2021 par rapport au round précédent de 2015.



Il y avait alors une nouveauté : une réforme censée mettre fin aux redondances du célèbre « millefeuille » territorial français avait eu lieu, faisant passer le nombre de régions en métropole (Corse comprise) de 22 à 13. Depuis, les Français ont eu tout loisir de se rendre compte que cette

réforme n'a pas produit les économies ni les simplifications escomptées, ainsi que l'a souligné la Cour des Comptes. Ajoutez des compétences restreintes (les régions représentent 2,5 % du total des dépenses publiques du pays) et mal connues des administrés et vous avez la recette parfaite pour un sympathique dimanche loin des urnes.

À vrai dire, il en va du fonctionnement des élections comme du fonctionnement de n'importe quel marché concurrentiel où des individus libres échangent des biens et services. Les candidats aux élections constituent l'équivalent politique de l'offre marchande de tablettes de chocolat, de séries télévisées ou de chaussures de ski, tandis que les électeurs représentent les clients, c'est-à-dire la demande.

Un élu dévoué qui me lirait se boucherait probablement les oreilles devant mon odieuse « marchandisation » de la politique, mais ce que nous dit très clairement l'abstention de dimanche dernier, c'est qu'il n'y a guère de demande citoyenne pour l'organisation régionale telle qu'elle s'articule actuellement, quelles qu'en soient les différentes raisons et quelles que soient les propositions (candidats) disponibles, exactement comme de mauvaises ventes sur, disons, des trottinettes à hydrogène reflèteraient le manque d'intérêt des clients pour ces produits, peu importe le fabricant, en raison d'un prix trop élevé, de fonctionnalités défailtantes, d'un poids excessif et que sais-je encore.

Mais contraignez l'un des paramètres de ces marchés (prix, quotas, subventions pour le marché des biens et services – vote obligatoire pour le marché électoral) et vous perdez les informations qui permettraient à l'offre de s'améliorer et de retrouver une demande dynamique.

Finalement, dans leur frénésie obsessionnelle à se maintenir au pouvoir par tous les subterfuges possibles sans admettre jamais qu'ils puissent être sanctionnés par les électeurs pour leur incurie, leur incohérence et leur incompétence, les politiciens sont les premiers responsables de l'abstention massive qu'ils déplorent.

**Il est typique de leur désastreux complexe de supériorité de refuser de prendre en compte les indicateurs que les électeurs placent obligeamment sous leurs yeux. Ils préfèrent de beaucoup pousser la poussière de leurs carences sous le tapis et tout mettre hypocritement sur le dos de l'incivisme des citoyens dans un assaut de coercition et de surveillance supplémentaire. Aveuglement délétère. Ça promet.**

## Le Figaro (site web)

jeudi 24 juin 2021 - 13:16 UTC +02:00 780 mots

Vox ; Vox Société

# «Lutter contre les idéologies identitaires à l'université est nécessaire pour préserver les libertés académiques»

**FIGAROVOX/TRIBUNE - Jean-Michel Blanquer a affirmé le 22 juin avoir pris la mesure de l'importance de la lutte contre les idéologies identitaires à l'université.**

**Sami Biasoni se réjouit de cette déclaration soulignant la menace que représente cette tendance pour les libertés académiques.**

*Sami Biasoni est docteur en philosophie de l'École normale supérieure, professeur chargé de cours à l'ESSEC et co-auteur (avec Anne-Sophie Nogaret) de Français malgré eux - racistes, décolonialistes, indigénistes : ceux qui veulent déconstruire la France (L'Artilleur, 2020), préfacé par Pascal Bruckner.*

Lors de la séance de Questions au Gouvernement du 22 juin dernier, interpellé par le député de Vaucluse Julien Aubert au sujet **du rapport établi par l'Observatoire du décolonialisme et des idéologies identitaires**, Jean-Michel Blanquer a précisé *« prendre la mesure »* de la *« lame de fond »* que constitue la pensée *minoritariste* au sein de l'université française. Le phénomène que ledit rapport souligne et que le ministre de l'Éducation nationale confirme n'est autre que celui de la **submersion de pans entiers de la recherche scientifique par les approches disciplinaires dérivées des *x-studies* américaines (*gender studies*, *racial studies*, *subaltern studies*, etc. [1]). Loin de constituer un épiphénomène, cette évolution rapide, parfois radicale, questionne fondamentalement ce que la science doit être, autant qu'elle nous invite à penser en des termes nouveaux notre rapport à la transmission des savoirs.**

À une tradition rationaliste fondée sur la partition méthodologique des disciplines, on veut substituer des **transversalités thématiques**. Ainsi, sur la base du pseudo-concept de domination blanche on s'intéressera pêle-mêle aux mathématiques (**l'arithmétique comme «convention blanche»**), à l'**écologie (le changement climatique comme «résidu de domination» du Nord sur le Sud)**, à la nutrition (le droit des Appellations d'Origine Contrôlées comme instrument d'invisibilisation des traditions culinaires des minorités raciales) ou encore à la musicologie (**«racisme» induit par la hiérarchie entre degrés de la gamme harmonique du fait des valeurs relatives entre notes blanches et noires**). Les exemples de travaux similaires sont légion ; le rapport de l'Observatoire se contente de les recenser afin de fournir une première quantification du phénomène dans son ensemble. **Quant à la qualification du « phénomène », elle ne laisse désormais plus de place au doute, tant les déclarations publiques de soutien à son endroit abondent.** On se souvient notamment du texte [2] rédigé en 2019 par Antoine Petit, président-directeur général du CNRS, où il est précisé que **« la "race" devient la nouvelle grille de lecture du monde sur laquelle s'intègre la grille du genre, et qui s'articule à la hiérarchie homme-femme », ou encore que « l'étude des "races" [...] constitue le cœur de l'organisation de l'ordre sexuel colonial ».**

De surcroît, on cherche à commuer la neutralité idéologique exigible de la part de celui qui enseigne en un engagement politique réputé *nécessaire*. *« [Notre recherche] se situe entre militantisme et recherche [...] elle est récente et d'origine états-unienne »* peut-on lire dans le livret de présentation du séminaire de master et de doctorat *« Intersectionnalité et analyse du discours »* de l'université Paris 13. Quand **André Gide**, dans son *Journal*, considérait que le *« souci constant »* du professeur devait être *« d'enseigner à se passer de lui »*, il revendiquait en creux la nécessité pour ce dernier de se tenir en surplomb du matériau intellectuel qu'il manipule et souhaite transmettre. Il importe que l'école reste un lieu d'instruction libre ; **le pluralisme**

des idées et la tolérance à l'autre doivent y primer. Elle est l'antichambre de la démocratie, c'est à ce titre que l'on doit s'engager pour sa défense. **Jean-Michel Blanquer ne dit rien d'autre lorsqu'il évoque la nécessité d'y sauvegarder un universalisme injustement attaqué.** Son allocution corrige et précise les propos imparfaits de Frédérique Vidal: il n'est en effet pas tant question de la pénétration d'un quelconque « *islamo-gauchisme* » dans le champ académique que du **développement de multiples courants de pensée identitaristes obnubilés par le primat épistémique des rapports de domination sociaux et par la nécessité corrélative d'un travail de déconstruction de nature politique.**

S'interroger sur les mutations qui se produisent aujourd'hui au sein de l'université française, **notamment à la lumière des douloureuses conflictualités qui minent les espaces académiques outre-Atlantique**, ce **n'est pas remettre en cause la « liberté académique »**, c'est au contraire lui témoigner le plus profond des respects. Ce qui doit primer *in fine* , **c'est la formation de l'esprit critique des futurs citoyens de notre pays, ces élèves et étudiants pour le bien desquels nous devons collectivement garantir la pérennité d'un espace sain et apaisé de transmission des savoirs.**

[1] Études dites « *de genre* », « *de la race* », « *de la subalternité* ».

[2] Antoine Petit, préface à Pascal Blanchard *et al.* , *Sexualité, identité & corps colonisés* , Paris, Éditions du CNRS, 2019.

**Le Figaro (site web)**

jeudi 24 juin 2021 - 17:32 UTC +02:00 617 mots

Actualité ; International

**Nucléaire chinois: la bévue incroyable de Framatome**

Guichard, Guillaume

**RÉCIT - L'incident décrédibilise la compétence nucléaire des Chinois, ainsi que le réacteur français EPR.**

Un incident d'exploitation mineur d'un réacteur chinois de la centrale de Taishan, de conception française, monté en épingle par CNN. Le petit monde du nucléaire ne revient toujours pas du parcours tortueux de cette information. Lundi 14 juin, la chaîne américaine sort un scoop mondial en rapportant que le groupe français Framatome a prévenu les autorités américaines d'une «*menace radiologique imminente*» à la centrale de Taishan. Dans les heures qui suivent, EDF, actionnaire à hauteur de 30 % de la centrale EPR de Taishan, précisera qu'il ne s'agit que d'une fuite de crayons de combustible (fournis par Framatome), confinée dans le très sécurisé circuit primaire d'un réacteur. Un incident d'exploitation maîtrisé, a priori sans conséquence. Mais le mal est fait.

Comment en est-on arrivé là? C'est à cause d'une double maladresse d'ingénieurs de Framatome, expliquent deux sources au sein de l'entreprise française (la direction de Framatome n'a pas répondu aux sollicitations du *Figaro*). Fin mai-début juin, un ingénieur de Framatome basé en France planche sur les données envoyées par les équipes chinoises de Taishan trahissant la fuite de crayons de combustible. Le problème est suivi avec attention depuis l'automne 2020, quand les premières fuites ont été détectées. Le cadre envoie le jeu de données à un collègue américain. «*Framatome INC. dispose de la base de données d'incidents la plus étayée au monde*», explique une source. *Mais quand les données sont arrivées sur le sol américain, nous avons perdu le contrôle. C'est un loupé de notre côté.*» L'actionnaire majoritaire et exploitant de la centrale de Taishan n'est autre que le géant chinois du nucléaire CGN. Il figure sur la liste noire des entreprises chinoises établie par les États-Unis.

**Coup double**

L'ingénieur américain recevant les données chinoises n'a donc d'autre choix que de demander l'autorisation à l'Administration américaine pour travailler sur le dossier. Ce qu'il fait par une lettre datée du 3 juin. Las, pour accélérer le processus, il en rajoute et argue d'une possible «*menace radiologique imminente*». Certes, les crayons radioactifs peuvent entraîner une purge de gaz rares radioactifs du circuit primaire, gaz qui sont renvoyés dans l'atmosphère. Mais pas de quoi, normalement, contaminer les environs de la centrale.

Une semaine après avoir reçu la demande de Framatome INC., une source au sein de l'Administration Biden la fait fuiter à une journaliste de CNN. Coup double: l'information décrédibilise la compétence nucléaire des Chinois ainsi que le réacteur français EPR, concurrent du modèle américain de Westinghouse AP1000. «*Il est évident que les Américains ne vont pas se priver de tout ce qui permet de stigmatiser la Chine - Taishan peut être utilisé comme le laboratoire P4 de Wuhan - ni de ce qui peut affaiblir la filière nucléaire française, qui reste une concurrente*», regrette un ministre français.

Après une semaine de repli sur soi à la suite de la parution de l'article de CNN, les Chinois ont repris l'envoi à EDF et Framatome de données - partielles - sur les fuites de combustible à Taishan. En revanche, Framatome n'envoie plus un seul kilo-octet de données chinoises à sa filiale américaine.

## Une de Libération sur CNews-Europe 1: «Jamais le besoin de disqualifier le discours de l'autre n'a été aussi systématique»

FIGAROVOX/ENTRETIEN - Les rédactions de CNews et d'Europe 1 ont été comparées au parti de Marine Le Pen par le quotidien Libération. Une volonté de faire obstacle au pluralisme dans les médias, déplore Olivier Babeau.

Par [Aziliz Le Corre](#)

Publié le 24/6



Une de Libération du mercredi 23 juin 2021. *Libération*

*Olivier Babeau est président de l'Institut Sapiens et professeur en sciences de gestion à l'université de Bordeaux. Il a récemment publié Le nouveau désordre numérique: Comment le digital fait exploser les inégalités (Buchet Chastel, 2020).*

---

**FIGAROVOX. - Que pensez de la Une de Libération, mettant en cause la ligne éditoriale de CNews et d'Europe 1?**

**Olivier BABEAU. -** Il est évidemment piquant de voir un journal notoirement (et ouvertement à mon sens) orienté politiquement s'inquiéter de la neutralité d'autres médias. Tout se passe comme si en France les médias orientés à gauche se considéraient comme les seuls dispensant de l'information légitime, les médias de droite étant qualifiés de façon péjorative de « média d'opinion ». C'est cette même logique que relayent certains intellectuels de gauche expliquant en substance, par un magnifique raisonnement circulaire, que ceux qui ne pensent pas comme eux ont forcément tort puisqu'ils ont eux-mêmes raison.

Cela illustre plus fondamentalement la crise de l'éthique de la discussion que nous vivons. Bien sûr il est classique que chaque camp estime détenir le savoir et accuse l'autre d'être une idéologie. Il est classique aussi de dénoncer l'opinion des autres quand on pense détenir un savoir. Mais jamais l'incapacité des courants de pensée à dialoguer n'a été si grande. Jamais le besoin de disqualifier le discours de l'autre n'a été aussi systématique. Jamais on n'a vu une telle violence dans la façon dont toute pensée déviante est accusée d'insignifiance. Il ne s'agit plus d'opposer des arguments, de mettre en balance des faits et éventuellement des interprétations concurrentes, mais de faire taire. On a l'impression que certains ne défendent le pluralisme

qu'aussi longtemps que l'on est d'accord avec eux. Exactement comme d'autres (ou les mêmes !) ne sont en faveur de la liberté d'expression qu'à condition que l'on répète ce qu'ils pensent.

**Les journalistes ne peuvent pas oublier leurs convictions, mais ont le devoir d'œuvrer à la confrontation honnête des points de vue, au respect des faits et avoir le souci constant de la nuance.**

*Olivier Babeau*

### **A-t-on un problème en France avec le pluralisme médiatique?**

La gauche, pour faire court, dira qu'en effet la plupart des médias sont possédés par une poignée de grands patrons et défendent donc le grand capital. La droite, quant à elle, soulignera l'évidente domination des discours de gauche dans les médias de service public. Je pense que la question du pluralisme des médias devient particulièrement brûlante parce que, précisément, nous n'avons jamais eu autant besoin de médias capables, dans le maelström informationnel créé par le numérique, d'aider au discernement et à l'apaisement. Or ce n'est pas du tout ce qui se passe. Il ne sert à rien de compter avec attention les prises de parole de différents partis si, le reste du temps, les journalistes réalisent une propagande permanente et d'autant plus pernicieuse qu'elle se pare des oripeaux de la neutralité. Cette dernière est-elle possible ? Certains soutiennent que non. La neutralité pose en fait exactement le même problème que la rationalité. Parce qu'aucune des deux n'est jamais parfaite, certains voudraient qu'on y renonce.

Pourtant il est possible, à défaut de rationalité parfaite, d'adopter une rationalité au moins procédurale, qui s'efforce de respecter certaines conditions d'un raisonnement garantissant une forme d'objectivité, même si on n'y parvient jamais tout à fait. De la même façon, les journalistes ne peuvent pas oublier leurs convictions, mais ont le devoir d'œuvrer à la confrontation honnête des points de vue, au respect des faits et avoir le souci constant de la nuance. C'est justement cette nuance qui manque cruellement à notre époque, et c'est son drame. Une forme de manichéisme envahit tout : qui n'est pas entièrement pour une idée est supposé contre, il ne peut y avoir que des points de vue radicalement opposés et inconciliables. Il n'y a plus de place pour le doute, le balancement, l'hésitation et le « *chatolement du réel* » (cette dernière image m'est suggérée par le livre de Pietro Citati sur Ulysse : *La Pensée chatoyante*). D'où les formes très préoccupantes de puritanisme qui émergent et saturent l'espace public de leurs imprécations.

**Il devient aussi plus logique pour beaucoup de médias de refléter la polarisation et l'hystérisation des réseaux sociaux.**

*Olivier Babeau*

### **Ne craignez-vous pas que les médias se polarisent, comme c'est le cas aux États-Unis par exemple ?**

On le sait, l'explosion de la quantité de données disponibles et l'amplification des échanges via les réseaux sociaux ont créé un chaos informationnel inédit. Les opinions se radicalisent grâce à l'effet d'écho des bulles cognitives, et dans le tsunami de contenus disponibles, les expressions les plus extrêmes sortent seules du lot.

Certains facteurs, liés à l'affaiblissement des modèles économiques des médias, jouent hélas dans le sens de leur contamination par ce phénomène de polarisation. D'abord, il augmente la charge de travail des journalistes et baisse leur rémunération : leur niveau général et donc la qualité de leur travail s'en ressentent. Moins de temps, et il faut le dire souvent moins de culture, ne favorisent pas l'art difficile de la nuance qui permet d'exposer honnêtement les phénomènes dans toute leur complexité. Informer est une tâche vertigineuse et de plus en plus complexe, faite hélas par des gens parfois trop peu formés, souvent sous-payés et toujours pressés.

C'est aussi le modèle économique des médias reposant sur la publicité qui, face à la baisse des budgets, impose des formes de radicalisation des discours qui sont le seul moyen d'attirer de l'audience. Il devient aussi plus logique pour beaucoup de médias de refléter la polarisation et l'hystérisation des réseaux sociaux. La pensée équilibrée et raisonnable fait moins que jamais recette.

## Bières retirées par l'UEFA: «Quand le sport-business cède à la censure communautariste»

FIGAROVOX/TRIBUNE - Les joueurs de confession musulmane à l'Euro 2021 peuvent demander à ce qu'il n'y ait pas de bouteille de bière sur leur pupitre en conférence de presse. Une décision qui illustre l'empressement des grandes entreprises à répondre aux réclamations communautaires, estime Mathieu Slama.

Par Mathieu Slama

Publié il y a 2 heures, mis à jour il y a 21 minutes



Lors de la conférence de presse de Karim Benzema mercredi soir, aucune bouteille de bière n'était visible. *AFP*

*Consultant et analyste politique, Mathieu Slama collabore à plusieurs médias, notamment Le Figaro et Le Huffington Post. Il a publié La guerre des mondes, réflexions sur la croisade de Poutine contre l'Occident, (éd. de Fallois, 2016).*

Il y a eu le Coca Gate, il y a désormais le Heineken Gate. Résumons l'histoire en quelques mots : après que le joueur de l'équipe de France Paul Pogba a retiré la bouteille de bière (sans alcool) placée devant lui lors d'une conférence de presse, l'organisation de l'UEFA a pris la décision de permettre aux joueurs de confession musulmane à l'Euro 2021 de demander à ce qu'il n'y ait pas de bouteille de bière sur leur pupitre en conférence de presse. Et en effet, cette décision a pu se vérifier lors de la conférence de presse de Karim Benzema mercredi soir, où aucune bouteille de bière n'était visible.

Cette décision, dans l'absolu, n'est pas très surprenante. Elle est une simple réponse au risque de « bad buzz » provoqué par certains gestes de joueurs, qui mettent en danger la réputation de certains sponsors qui n'ont aucune envie de vivre ce que Coca-Cola a subi (une baisse importante du cours de Bourse après le geste de Cristiano Ronaldo). Il s'agit là d'une simple affaire de *sponsoring*. Mais en creusant un peu, elle révèle un climat qui est en train de s'installer et dont le capitalisme, dans sa recherche effrénée de pureté morale à bas coût, est un des principaux moteurs aujourd'hui.

Il y a d'abord de quoi sourire quand on se rend compte que l'objet du délit est une bouteille de bière... sans alcool. Autrement dit, l'UEFA a fait en sorte de ne pas heurter la sensibilité religieuse de certains joueurs en enlevant du pupitre une boisson non alcoolisée, donc autorisée du point de vue de la pratique religieuse. Cette anecdote dit tout du degré de puritanisme que notre monde a atteint, où même une bouteille de bière sans alcool devient, aux yeux de certains croyants, une offense inacceptable. Il y a une dimension comique et

absurde dans tout cela, quelque chose qui dévoile l'incroyable puritanisme de notre époque, désormais soumise à un ordre moral strict et contraignant qui va jusqu'à considérer la bière sans alcool comme une offense à la croyance des musulmans. Mais derrière le côté absurde, il y a un mal plus profond.

**Le capitalisme, qui est aujourd'hui notre principal système de valeurs et de croyance, n'a jamais été aussi puritain.**

*Mathieu Slama*

**Le capitalisme, qui est aujourd'hui notre principal système de valeurs et de croyance, n'a jamais été aussi puritain.** Les publicités qui déferlent sur nos écrans font désormais l'éloge de la sobriété, de l'écologie, de l'inclusion, du féminisme, du « body positive » ... S'adaptant à leur époque, les multinationales, dont l'UEFA fait partie, ont compris qu'il y avait dans le phénomène « woke » un bon filon : se donner une image progressiste à peu de frais, puisqu'aucune des causes « woke » ne remet en cause les principes fondamentaux de leur business. On n'a vu, par exemple, aucune entreprise récupérer la cause des Gilets jaunes, pour la simple raison que ce mouvement remettait en cause les fondements mêmes du capitalisme inégalitaire contemporain. Le capitalisme « vertueux » est avant tout opportuniste. « *On nous apprend que les entreprises ont une âme, ce qui est bien la nouvelle la plus terrifiante du monde* », avait averti Deleuze.

Les exemples ne manquent pas. **La marque Coca-Cola organise des séminaires au cours desquelles les employés blancs sont invités à réfléchir à leur privilège ethnique et à repenser leur racisme inconscient.** La marque de glace Ben&Jerry's parle quant à elle de « suprématie blanche », reprenant tout le vocabulaire woke des campus américains, et prend la défense du mouvement anti-policier #DefundThePolice. La marque de cosmétique Sephora annonce se séparer d'une influenceuse avec laquelle elle collaborait pour avoir défendu Donald Trump. Quant au mouvement Black Lives Matter, il a été défendu par toutes les marques imaginables, qui ont profité de l'occasion pour affirmer leurs « valeurs » humanistes et anti-racistes, sans toutefois aller jusqu'à annoncer des actes concrets... Très récemment, c'est la marque Louboutin qui annonçait, en France, son soutien à la cause d'Assa Traoré. D'autres marques, comme H&M, Uniqlo, Dolce&Gabbana ou Marks & Spencer, ont récemment introduit le voile islamique dans leurs collections, voulant ainsi montrer leur visage inclusif et tolérant.

On pourrait citer plein d'autres exemples. Le capitalisme est devenu militant, les marques se politisent et la communication devient plus vertueuse. Il y aurait beaucoup à dire sur l'immense hypocrisie de ces stratégies marketing, qui masquent la plupart des temps des conditions de travail inacceptables et des inégalités structurelles très fortes. Le puritanisme exhibé est le plus souvent hypocrite et insincère, et cela est vrai aussi bien pour les entreprises que les personnes. Mais passons. Ce que la décision de l'UEFA nous dit, c'est que ce nouveau puritanisme capitaliste se transforme de plus en plus en marketing communautaire. L'anecdote en rappelle une autre, quand la marque Evian s'était excusée d'un tweet appelant ses followers à s'hydrater au début du ramadan, considérant qu'elle avait pu choquer la communauté musulmane par ce tweet. Le même puritanisme, la même inquiétude de choquer ou heurter une communauté, la même logique opportuniste puisque dans les deux cas, il s'agit de ne pas se mettre à dos les consommateurs, les téléspectateurs, les joueurs ou les sponsors. Notons que ces stratégies opportunistes se sont parfois retournées contre leurs instigateurs, comme Pepsi qui, lors du mouvement Black Lives Matter en 2017, avait sorti une publicité mettant en scène une des sœurs Kardashian en pleine manifestation, provoquant un tollé sur les réseaux sociaux, avant de retirer la publicité et de présenter ses excuses.

**Le capitalisme, y compris le capitalisme sportif fait de sponsoring et de partenariats, ne fait que s'adapter à l'esprit de l'époque.**

*Mathieu Slama*

Que nous dit, plus fondamentalement encore, cet épisode finalement plus risible que tragique ? Il nous dit que nos sociétés occidentales sont en train de changer. Qu'un nouvel ordre moral déferle sur l'Europe, sous les effets conjugués du mouvement islamiste d'un côté et du puritanisme anglo-saxon de l'autre, dont la manifestation la plus radicale est le mouvement « woke ». Que le mouvement d'émancipation d'hier est en train d'être remplacé, au nom de cette même émancipation, par une logique restrictive et disciplinaire, où nos actes, nos gestes, nos paroles sont de plus en plus définis par des règles d'hygiène, de vertu et de respect. Ce mouvement n'épargne pas le sport. Les stades de foot sont de plus en plus sages, les joueurs de plus en plus lisses, les interviews de plus en plus insipides. Le moindre propos un peu excessif ou subversif est

immédiatement considéré comme un « dérapage ». Le capitalisme, y compris le capitalisme sportif fait de *sponsoring* et de partenariats, ne fait que s'adapter à l'esprit de l'époque. Cet ordre moral qui s'installe doit être combattu : profitant de la force de frappe des multinationales, il érode, petit à petit, nos libertés chèrement acquises et normalise, dans les esprits, l'idée selon laquelle la liberté n'est possible que si elle est conditionnée au « respect » de telle croyance et de telle sensibilité, que si elle se conforme aux règles de vertu auxquelles chaque individu doit désormais se conformer. Car il est possible qu'un jour, on arrive au stade où boire de la bière sans alcool sera considéré comme une provocation.

**Le Figaro, no. 23901**

Le Figaro, vendredi 25 juin 2021 858 mots, p. 2

Société

**« L'Éducation nationale n'étant plus capable de réduire les inégalités sociales, on finit par proposer des concours truqués »**

Devecchio, Alexandre

page 2

ANCIEN ÉLÈVE de l'ENS et de l'ENA, Raphaël Doan est magistrat et premier adjoint au maire du Pecq. Il est aussi l'auteur du *Rêve de l'assimilation, de la Grèce antique à nos jours*, Passés composés, 2021.

**LE FIGARO. - Le ministère de l'Enseignement supérieur projette d'accorder par principe des points supplémentaires aux candidats boursiers à leurs concours. Que vous inspire ce dispositif?**

**Raphaël DOAN.** - C'est d'une condescendance extrême : l'Éducation nationale n'étant plus capable de réduire les inégalités sociales, on finit par proposer aux candidats boursiers de passer des concours truqués. Près de 30 % des étudiants dans les grandes écoles sont déjà boursiers : c'est moins que dans le reste de l'enseignement supérieur (37 %), mais cela n'a rien de négligeable. En accordant des points bonus aux boursiers, on jettera sur eux une suspicion d'illégitimité alors que la plupart sont parfaitement capables de réussir des concours tout seuls. D'ailleurs, la majorité des intéressés n'en veulent pas.

Par ailleurs, on finit par oublier que le premier objectif des grandes écoles est de former une élite compétente et légitime. Plutôt que d'essayer de faire en sorte que nos ingénieurs soient « représentatifs » de la société en abaissant le niveau d'exigence, nous ferions mieux de nous assurer qu'ils soient les meilleurs du monde. Mais ceux qui proposent ces réformes sont obnubilés par les universités américaines ; ils n'aiment pas la logique des grandes écoles françaises.

**Est-ce la porte ouverte à une discrimination positive à l'américaine, voire à des quotas ethniques?**

C'est déjà de la discrimination positive. Elle ne concerne pas encore l'origine ethnique parce que la France reste rétive à ces considérations, mais qui sait ce qui peut se passer dans quinze ans? De proche en proche, on pourra introduire de plus en plus de paramètres. Le gouvernement veut favoriser à l'ENA les candidats issus de certains quartiers, l'ENS réfléchit à tenir compte de l'engagement associatif des candidats ou du niveau d'études des parents... Toute différence avec la moyenne statistique sera prétexte à un nouveau critère. Le problème, c'est que chaque dispositif crée de nouveaux angles morts. Les États-Unis en voient désormais les effets pervers : les élèves d'origine asiatique subissent un handicap parce qu'ils réussissent trop bien.

**Ce dispositif est-il légal? Ne contredit-il pas le principe d'égalité et certains principes constitutifs de la République?**

On peut faire dire ce qu'on veut au principe d'égalité, en soutenant qu'un dispositif inégalitaire vient corriger des inégalités préexistantes. Mais ces concours s'inspirent surtout de l'article six de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen selon lequel « tous les citoyens (...) sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents ». Ce principe limpide avait d'abord été appliqué aux recrutements administratifs, puis aux concours d'écoles assimilées à la fonction publique. Les grandes écoles privées s'en sont ensuite inspirées. De ce point de vue, Polytechnique ou l'ENA pourraient être mieux protégées que les écoles de commerce. Mais le Conseil constitutionnel a admis beaucoup d'exceptions, et il n'est pas certain que des obstacles juridiques suffisent à empêcher ces réformes. À la fin, cela reste un débat politique.

**Quelles peuvent être les conséquences de cette évolution?**

Le surcroît de complexité et d'arbitraire représente un risque. Le concours a l'avantage d'être transparent : chacun s'y présente avec son talent et ses connaissances, et sont retenus ceux qui produisent le meilleur travail. Bien sûr, c'est une épreuve académique. Mais rares sont ceux qui gardent de l'échec à un concours un sentiment d'injustice. Si l'on pervertit la logique du concours, les étudiants perdront confiance dans la reconnaissance de leur valeur; ceux qui profiteront des bonus douteront de leur légitimité, ceux qui n'en bénéficieront pas nourriront du ressentiment. Pire, ce système suscitera des comportements tactiques. Pour réussir, il faudra savoir comment fonctionnent les arcanes du système. À la fin, c'est la confiance dans les institutions et dans le fonctionnement de la société qui en souffrira.

### **Comment permettre aux étudiants de condition modeste d'accéder davantage aux grandes écoles?**

C'est un travail en amont. L'Éducation nationale ne permet plus d'identifier les élèves prometteurs pour les amener à un haut niveau d'exigence : les parcours comme ceux d'Albert Camus, repéré par son instituteur, sont de plus en plus rares. Les meilleurs lycées préparent leurs élèves comme s'ils étaient en classe préparatoire, les autres ne les informent même pas que les classes préparatoires existent. Il faut insister sur les savoirs fondamentaux - ce sont ceux qui discriminent le plus -, rétablir des moyens pour les bons élèves de faire leurs preuves par des examens exigeants, et leur permettre à ces élèves d'être accompagnés dans la préparation aux concours. Mais il faut aussi se préoccuper de ceux qui ne sont pas faits pour passer ces concours : valorisons d'autres voies scolaires et universitaires, comme savent le faire les Suisses. Préserver l'élitisme des grandes écoles n'a de sens que si les autres débouchés bénéficient d'une égale dignité.

<https://www.faz.net/aktuell/politik/inland/kommentar-zur-messerattacke-in-wuerzburg-wiederkehrender-wahnsinn-17408853.html>

MESSERATTACKE IN WÜRZBURG:

## Wiederkehrender Wahnsinn

- EIN KOMMENTAR VON JASPER VON ALTENBOCKUM
- -AKTUALISIERT AM 25.06.2021-22:49



Der Tatort in Würzburg: Auch Stunden nach der Tat ist die Polizei vor Ort. Bild: AFP

Nach Vorfällen wie in Würzburg muss die Frage gestellt werden, wie vorzubeugen und wie der Schrecken über die Trauerarbeit hinaus zu verarbeiten ist. Befriedigende Antworten gibt es bislang nicht.

Die Anschläge in Frankreich, zuletzt eine tödliche Messerattacke auf eine Polizistin, waren eine Mahnung, dass dergleichen auch in Deutschland wieder passieren kann. In Würzburg scheint die Tat keinen politischen Hintergrund zu haben. Die Grenzen zwischen Amoklauf und Gesinnungstat sind aber fließend; auch tödliche Messerangriffe können, ähnlich wie bei rechtsextremistischen Tätern, auf fanatischer Verblendung beruhen, die einem Einzeltäter eine Eingebung für Wahnsinnstaten gibt. Verbindet sich das noch mit terroristischer Energie, kommt dabei ein Anschlag wie am Breitscheidplatz heraus, dessen politische Aufarbeitung erst vor wenigen Tagen nach gut vier Jahren abgeschlossen wurde.

Nach jedem dieser Vorfälle muss die Frage von Neuem gestellt werden, was dagegen zu tun, wie vorzubeugen und wie der Schrecken über die Trauerarbeit hinaus zu verarbeiten ist. Wirklich befriedigende Antworten gibt es bislang nicht. Sie kann es vielleicht auch nicht geben, ohne dass Errungenschaften eingerissen werden, die so wichtig sind wie Schutz und Sicherheit. Was nicht sein darf, ist aber Scheuklappendenken, das leider die öffentliche Debatte in Deutschland noch immer begleitet. Es reicht schon, auf kulturelle Hintergründe von Tätern hinzuweisen, um selbst als rassistischer Extremist abgestempelt zu werden. Zum Würzburger Fall ist zu fragen: Wie kann es sein, dass ein Mann eine solche Tat verüben kann, obwohl er bekanntermaßen gewaltbereit und verwirrt ist?

Auf einige Missstände, die solche Fälle ans Tageslicht brachten, hat der Gesetzgeber reagiert. Aber wirklich Vertrauen fasst man noch immer nicht, dass die Zusammenarbeit zwischen europäischer, nationaler, föderaler und auf kommunaler Ebene so lückenlos ist, dass von effektiver Kontrolle und Prävention gesprochen werden könnte. Die Parteien meiden das Thema, aus welchen Gründen auch immer. In den vergangenen Jahre hätten sie klüger werden müssen. Die Tat von Würzburg ruft wieder einmal in Erinnerung, dass es so nicht geht.

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/les-experts-de-l-islamisme-appellent-a-ne-pas-croire-que-le-djihadisme-est-derriere-nous-20210625>

## Le Figaro (site web)

vendredi 25 juin 2021 - 21:05 UTC +02:00 1623 mots

# Islamisme : des experts appellent à ne pas «croire que le djihadisme est derrière nous»

**Lors d'un sommet européen organisé par le think-tank European Leadership Network (Elnet) sur la radicalisation et la menace terroriste, les spécialistes du sujet ont conclu que la bataille face aux extrémistes islamistes, sur le terrain comme sur le Web, était loin d'être gagnée.**

L'ex-première ministre du Royaume-Uni, Theresa May, en est persuadée: « *Nous n'avons pas pour l'instant gagné la guerre contre l'islam radical* ». Si les attaques terroristes en Europe sont manifestement moins nombreuses et sanglantes qu'il y a quelques années, l'ancienne dirigeante du Parti conservateur britannique, qui a subi de plein fouet la vague d'attentats sur son territoire en 2017 et 2018, sait que l'idéologie « *radicale* » n'est pas à sous-estimer. « *Nous devons arrêter l'extension de cette philosophie* », a-t-elle déclaré mercredi lors d'un sommet européen sur la radicalisation islamiste et la menace terroriste organisé par le think-tank European Leadership Network (Elnet), en partenariat avec l'Institut Montaigne et la fondation Hanns Seidel.

Au cours d'un débat avec son ex-homologue français, Manuel Valls, Theresa May a fustigé les extrémistes, lesquels ont, selon elle, « *perversi l'islam* ». Sur le plan des solutions, l'ex-locataire du 10, Downing Street a recommandé de faire comprendre aux « *jeunes sur le terrain* » que ces individus « *attaquent nos valeurs* ». Pour Manuel Valls, cette bataille sur le terrain se fera avec les pays musulmans eux-mêmes - Qatar, Turquie - mais aussi en traquant la radicalisation sur les réseaux sociaux. « *Je refuse de parler d'islamophobie. C'est une bataille culturelle et religieuse au sein même de l'islam* », a-t-il défendu, sans cacher les « *réussites et les échecs* » du modèle laïc français.

### Les échecs de la déradicalisation

La limitation du phénomène islamiste ne pourra se faire qu'avec des méthodes de déradicalisation efficaces. Or, « *il n'y a pas de politique européenne* » en la matière, a pointé du doigt Marc Hecker, directeur de la recherche et de la valorisation à l'Institut français des relations internationales (IFRI). « *Il existe un déni de la part des Européens: l'absence de plan d'intégration nationale pour les musulmans empêche ces derniers de se sentir pleinement européens alors qu'ils font face à de véritables problèmes d'identité* », a pour sa part argumenté l'Émirati Dr Ali Al Nuaimi, directeur exécutif du centre Hedayah contre l'extrémisme.

De son côté, la France « *s'est engagée relativement tardivement dans la voie de la contre-radicalisation si l'on compare à d'autres pays comme l'Allemagne, le Royaume-Uni ou les pays scandinaves* », a dénoncé Marc Hecker. Et une fois les efforts venus, ceux-ci ont été « *marqués par plusieurs échecs* », a regretté l'auteur. Heureusement, depuis 2016, les pratiques en matière de désengagement se sont « *stabilisées* », avec des « *résultats encourageants* » et « *aucun cas de récurrence terroriste* ». Mais, « *on ne peut pas contrôler les esprits des citoyens, ce n'est pas la responsabilité de l'État* », a souligné l'experte allemande Sofia Koller, directrice de projet au International forum for expert exchange on countering islamist extremism.

Hugo Micheron, chercheur à l'institut d'études transrégionales de l'université de Princeton, a identifié pour sa part des « *cycles* » du djihadisme en Europe. Une alternance, depuis les années 90, entre « *phase de force et de faiblesse* ». « *Nous sommes actuellement, depuis la chute de Daech dans une de ces phases de faiblesse et je crains que nous sommes en train de reproduire certaines erreurs, en l'occurrence de croire que le djihadisme est derrière nous et de ne pas prêter attention aux différents espaces et lieux où la pensée djihadiste est en phase de reconfiguration et d'expansion* », a-t-il alerté. Et Sofia Koller d'abonder: « *Des individus font semblant de se déradicaliser, il peut y avoir une absence de désengagement de plein gré. Il faut construire un "narratif" utile pour attirer les individus sensibles aux discours extrémistes vers notre modèle social* ».

**Mais il n'est pas aisé de séduire des personnes enfermées dans une idéologie de ce type vers notre modèle social. « La force de Daech a été de proposer un récit théologico-politique qui repose sur quatre idées: le rêve de l'unité entre musulmans par le souvenir de l'ancien Empire, le rappel de l'humiliation qui prépare la violence comme réponse à l'injustice, le rêve de la pureté qui distingue le "eux" du "nous". Et enfin la question du sens, de l'eschatologie,**

**qui donne une signification à la mort** », a rappelé l'islamologue Rachid Benzine. Pour convaincre les radicalisés de sortir de ce modèle, le politologue a ainsi proposé de « *développer un rapport positif au soi et à l'altérité* ». « **Nos sociétés européennes sont analphabètes par rapport au religieux: il est nécessaire de comprendre comment il fonctionne. Il a sa spécificité propre, ne peut être complètement saisi par la psychanalyse ou la sociologie (...). C'est un discours qui donne du sens aux jeunes, les appelle à agir** », a-t-il analysé.

## Le cyberdijihadisme en question

Finies les productions à gros budget de l'État islamique, disséminant sa propagande tous les jours, sur tous les canaux. Mais « *le djihadisme médiatique résiste toujours* », a mis en garde Laurence Bindner, cofondatrice du JOS Project, une plateforme d'analyse de la propagande extrémiste et terroriste. « *Les terroristes ne se radicalisent pas seuls devant leur écran* », a-t-elle affirmé. **Si la propagande n'est pas forcément le point de départ de la radicalisation, elle peut l'accélérer**. Et elle **peut avoir des effets compulsifs comme ce fut le cas lors de l'attaque de Rambouillet** », où l'auteur avait visionné des vidéos violentes, quelques minutes avant de tuer au couteau une fonctionnaire de police, le 23 avril 2021.

Avant les attentats de Charlie Hebdo et du 13-Novembre, la propagande de Daech avait pignon sur rue. Une simple recherche Google permettait de trouver des vidéos ultraviolentes. Puis les plateformes se sont réformées. En 2017, via le Global Internet forum to counter terrorism (GIFCT), Facebook, Microsoft, Twitter et YouTube se sont alliés pour endiguer la propagande terroriste (avant d'être rejoints par Amazon, LinkedIn, WhatsApp et dix autres entreprises). Si un contenu de ce type émerge, il est marqué d'un « *hash* », une empreinte numérique, et est recensé sur un logiciel commun aux entreprises du GIFCT. Cette marque évite alors qu'il remonte sur les autres réseaux et ne les envahissent en devenant viral. « *Les entreprises de technologie peuvent partager leurs renseignements en open source. En cas de diffusion en direct sur les réseaux sociaux, ce contenu peut être partagé et analysé* », a assuré Erin Saltman, directrice des programmes du GIFCT. Problème, certaines plateformes protègent encore leurs utilisateurs, promettant un anonymat total. « *Elles ne voudront peut-être pas participer à ce dialogue ni censurer leurs contenus. Les gouvernements devront les inciter* », a-t-elle plaidé.

Sachant que la propagande est aujourd'hui « *de plus en plus difficile d'accès* », comme l'a souligné Benjamin Hodayé, historien spécialiste de l'islam à l'Institut Montaigne, il faut aller voir « *au-delà de la seule "djihadosphère"* ». **Il cite l'exemple de Jamel G., l'assassin de Stéphanie Monfermé à Rambouillet. L'analyse de son profil Facebook sur dix ans a montré « un engagement religieux, devenu de plus en plus dur, nourri par des publications liées à des préoccupations identitaires sur l'islamophobie puis des contenus salafistes** ». Des publications pas hors-la-loi mais pouvant « *s'inscrire dans des parcours idéologiques qui contribuent à enfermer certains internautes dans un système de pensée* », a-t-il poursuivi. Une idée défendue aussi par Laurence Bindner, laquelle a développé un concept de « *haine dégradée* ». « *La fenêtre d'acceptabilité des violences en ligne s'est élargie* », a-t-elle constaté.

Au niveau européen, Europol redouble d'efforts pour surveiller les djihadistes. Au cours des six dernières années, l'unité de référence de l'Union européenne a évalué plus de 130.000 éléments de contenu terroriste localisés sur 361 plateformes. Et si le nombre de contenus a baissé récemment, Antonis Samouris, directeur de l'analyse de la propagande terroriste au centre européen de la lutte contre le terrorisme (ECTC), a observé que « *les médias de l'État islamique ont compensé par le recyclage d'anciens contenus ou la production de nouvelles versions incitant à la violence* ». « *Ce type de productions a connu un pic d'activité à la suite des attentats terroristes qui ont eu lieu en Europe en 2020* », a-t-il précisé. Contrairement aux idées reçues, « *dernièrement, les propagandistes de l'EI et ses partisans en ligne ont intensifié leurs mesures de contournement dans le but de regagner du terrain numérique* », a révélé ce pont de la surveillance.

Mais alors, de qui s'inspirer? En 2015, les services de sécurité intérieure européens ont eu les yeux rivés sur Israël, touché par une vague d'attaques sans précédent, où 28 personnes ont été tuées entre octobre et décembre. « *Ces jeunes étaient encouragés par les réseaux sociaux comme Facebook à l'époque. Ils étaient incités par leur état d'esprit contre l'Occident* », a détaillé Ezra Saar, chercheur à l'International institute for counter-terrorism (ICT). Pour tenter de stopper ces jeunes hommes, qui perpétreraient leurs attentats avec des objets du quotidien - haches, marteaux, etc -, Jérusalem a redoublé d'efforts. « *Des outils de renseignement sur l'apparition de mots, de textes, d'images sur le Web ont été développés pour suivre les réseaux et mener aux terroristes* », a-t-il expliqué. Pour arrêter ces terroristes « *avant qu'ils ne sortent de chez eux* », un dispositif de data-mining a également été mis en place. Efficace, il a aussi été contesté, jugé parfois trop intrusif dans la vie privée des personnes. Ce qui pourrait rendre ce genre de solutions moins applicables dans des pays moins habitués à une surveillance du quotidien pour la sécurité. « *Un dialogue intensif avec les gouvernements sera nécessaire afin de ne pas dépasser les limites de la vie privée* », a soulevé Erin Saltman.

195,97

<https://www.lefigaro.fr/economie/dette-publique-la-france-risque-t-elle-de-decrocher-par-rapport-a-ses-partenaires-europeens-20210625>

**Le Figaro (site web)**

vendredi 25 juin 2021 - 16:22 UTC +02:00 1317 mots

Économie

**Dette publique :**

## La France risque-t-elle de «décrocher» par rapport à ses partenaires européens ?

**LA VÉRIFICATION - La Cour des comptes redoute «un décalage avec la plupart des pays européens» alors que la dette publique française représente désormais 118,2% du PIB.**

LA QUESTION. L'État, la sécurité sociale et dans une moindre mesure les collectivités territoriales n'en finissent pas de s'endetter. Au total, la dette publique française est passée de 2650,1 milliards d'euros fin 2020 à 2739,2 milliards au 31 mars 2021, vient d'annoncer l'Insee. Une augmentation de 89,1 milliards en trois mois, soit quelque 1322 euros pour chacun des 67,4 millions de Français. Pour parodier la formule célèbre du président François Mitterrand stigmatisant « ceux qui s'enrichissent en dormant », désormais « nous nous endettons en dormant ». **Comme les autres Européens ?**

**Or, c'est là que le bât blesse.** Cette marée montante de la dette publique risque d'amorcer sa décrue bien plus lentement et plus tardivement dans l'Hexagone que partout ailleurs. Alors que le gouvernement ne prévoit une réduction du ratio « dette publique rapportée au PIB » qu'à partir de 2026 dans son « programme de stabilité pour les années 2021 -2027 », la Cour des comptes redoute «un décalage avec la plupart des pays européens», comme elle l'explique dans l'audit que lui avait demandé en février le premier ministre Jean Castex. Dans un entretien au *Figaro*, le 15 juin, Pierre **Moscovici**, le premier président de la Cour, préconise «d'aller plus vite, sinon la France risque de décrocher par rapport à nos partenaires européens, qui vont s'engager dans une réduction résolue de leur endettement public». Les comptes des administrations ont-ils plus de difficultés chez nous à s'assainir et quelles en seront les conséquences ?

VÉRIFIONS. En la matière, le véritable juge de paix est le poids de la dette rapporté au PIB, la production annuelle de richesse qui permet d'y faire face à plus ou moins long terme. Cette comparaison doit se faire non pas par rapport au Japon ou aux États-Unis, qui ont leurs spécificités nationales, mais vis-à-vis des autres pays européens de la zone euro. Nous partageons la même monnaie, ce qui procure des avantages, mais implique aussi des obligations.

Selon les chiffres de l'Insee à qui revient la responsabilité de ces calculs, la dette publique représente aujourd'hui (1er trimestre 2021) 118,2% du PIB contre 115,2% fin 2020. Notons que ces ratios peuvent changer sensiblement d'un trimestre sur l'autre, non seulement en fonction des besoins d'emprunts qui figurent au numérateur, mais aussi du dénominateur (on espère une nette reprise du PIB au cours des prochains trimestres !).

**Le Covid n'explique pas tout**

**À l'évidence, la France figure parmi les plus mauvais élèves de la zone euro**, comme l'analyse dans une étude comparative François Ecale, le président du site Fipeco, le meilleur expert indépendant dans ce domaine. Reprenant les statistiques d'Eurostat, **il observe que sept pays, dont la France, avaient un ratio de dette supérieur à 114% fin 2020, l'Italie et la Grèce se situant à 150% ou plus. À l'exception de la Belgique, ce sont tous des pays du sud.**

À l'inverse, les douze autres pays de la zone euro, tous du Nord à l'exception de Malte, présentaient à la fin 2020 un taux d'endettement inférieur à 84% du PIB, et même moins de 60% pour sept d'entre eux, dont les Pays-Bas, **l'Allemagne se situant à 70%**. Le fossé entre les pays du Nord et ceux du Sud n'est pas une légende mais une réalité très forte et mesurable, l'écart étant de 30 points de PIB. Comme l'explique François Ecale, cette situation n'est nullement la conséquence de la pandémie : «**elle résulte de politiques économiques divergentes menées par ces pays depuis**

**des dizaines d'années». Le fait est que la création d'une monnaie commune et unique n'a en rien réussi à gommer ces divergences entre pays qui sont de nature culturelle et politique.**

Plus inquiétant encore sont les perspectives à horizon de cinq à sept ans telles que les dessinent les scénarios chiffrés du Fonds monétaire international (FMI) figurant dans son étude d'avril 2021 (Fiscal Monitor Report). D'ici à 2026, la zone euro devrait avoir globalement ramené son ratio de dette publique à 91,9% du PIB au lieu de 96,9% en 2020. L'Allemagne sera revenue à 57,1% en 2026 (contre 68,9%), tout comme l'Italie aura fait passer son ratio de 155,6% à 151%. En revanche, ni l'Espagne (117,1% en 2020 et 118,4% en 2026) ni la France (respectivement 113,5% et 116,9%) ne seront parvenues à faire refluer leur endettement (on constate de très légères différences entre les chiffres du FMI, d'Eurostat et de l'Insee, pour des raisons de mesures propres).

**Ces comparaisons internationales font donc apparaître un réel risque de décrochage des comptes publics français, comme le signale la Cour des comptes.** Sans revenir sur le « *quoi qu'il en coûte* » qui aura été une formule rhétorique et politique unique en Europe, **la difficulté française à « faire rentrer le dentifrice dans le tube »** ne tient pas à la crise sanitaire proprement dite mais au niveau d'endettement qui prévalait auparavant dans les pays du Sud de la zone euro. « *L'important n'est pas la dette Covid, mais la dette d'avant* », aime à rappeler Laurence Boone, l'économiste en chef de l'OCE. En France, la « *dette Covid* » pourrait être de 420 milliards sur les trois années 2020-2022, selon Olivier Dussopt, le ministre délégué des Comptes publics. Cet accident de la pandémie est considérable, mais il apparaît relativement mineur en termes de finances publiques comparé aux 2200 milliards de dette accumulée depuis 40 ans (rappelons que la dette publique n'était que de 20% du PIB en 1980).

**Notre dette, « indolore pour l'éternité » ?**

**Or la France subit un autre handicap qui lui est propre pour éponger son surendettement : son tropisme incomparable pour les dépenses publiques. Une vraie passion française.** Les dépenses collectives, relevant du pouvoir politique et non pas des personnes privées, représentaient 55,2% du PIB en 2019 et elles ont grimpé à 61,8% en 2020, selon les données de l'Insee, ce qui constitue un record mondial. Le pic précédent atteint sous le quinquennat de François Hollande (57,2% en 2014) a été largement battu, même s'il y prédisposait. **Il sera d'autant plus difficile de faire machine arrière que les dépenses publiques sont pour un bon tiers des aides sociales pratiquement incompressibles pour leurs bénéficiaires dont elles forment souvent la principale ressource.** Cette dépendance a certes été grandement accentuée durant la crise sanitaire, à travers le dispositif de chômage partiel notamment. Sauf que la redistribution de pouvoir d'achat sous la houlette de l'État avait déjà connu un emballement avant, lorsque Emmanuel Macron tripla la prime d'activité en réponse à la crise des « *gilets jaunes* » durant l'hiver 2018-2019.

La Cour des Comptes est fondée à tirer la sonnette d'alarme même si d'aucuns la trouvent quelque peu timide, car elle considère que d'ici à 2023 la relance et le soutien de l'économie doivent l'emporter sur toute autre considération. Reste que d'ores et déjà le fossé s'élargit dangereusement entre les pays du Nord et ceux du Sud dont la France est en passe d'obtenir le bonnet d'âne. **« Nous ne pouvons faire le pari que les taux d'intérêt bas seuls permettraient de rendre pour l'éternité notre dette indolore », avertit Pierre Moscovici. C'est un euphémisme.** Les taux anormalement bas ne résisteraient pas longtemps à un retour de l'inflation, même modeste. **Les épargnants de Munich ou d'Amsterdam estiment avoir été suffisamment pénalisés par la politique monétaire de la BCE** qui les a privés de revenus sur leurs économies pour supporter plus longtemps la mauvaise gestion des pays décrocheurs de la zone euro.

# La racialisation de la question sociale est une impasse

Par Tribune collective

Publié le 23/07/2020 à 10:32

## De nombreuses personnalités et associations se joignent à un appel contre la racialisation du débat public au détriment de la question sociale. Ils rappellent que la véritable émancipation est sociale et passe par les vertus de la République.

Le mouvement [République souveraine](#), sociale, laïque et écologique a pris l'initiative de réagir face à l'offensive des tenants du retour de « la race » dans le débat public, promouvant un multiculturalisme diviseur, rejetant la laïcité et reléguant la question sociale. C'est dans cet état d'esprit qu'a été proposé l'appel ci-dessous, ouvert à tous ceux qui se sentent concernés, en vue de rassembler associations, personnalités et simples citoyens, dans le respect de l'indépendance de chacun, pour contrer ce dévoiement qui est une impasse pour les idéaux d'émancipation et de justice sociale.

Alors que notre pays traverse une grave crise sociale, qui touche l'ensemble des membres de notre société, certains se sont emparés de l'affaire Georges Floyd pour tenter d'assimiler la France à un pays raciste.

## NOTRE HISTOIRE

Rappelons que notre pays n'a jamais connu la ségrégation, qu'il a été le premier, au nom de l'égalité, à abolir l'esclavage dès l'apparition de la République (1794), puis définitivement dès son retour en 1848, et qu'avec la fin du colonialisme – que ses propres idéaux condamnaient – il a parié sur l'égalité, rejetant les séparations selon les différences pour favoriser le mélange. Il a su donner les mêmes droits civils, économiques et sociaux à chacun, pour dépasser par le haut les contradictions du passé.

Cela a été le fait non seulement du combat des républicains, mais aussi des luttes sociales dont bien des acquis sont inscrits dans notre Constitution. C'est une chance pour tous ! C'est d'ailleurs ce qui justifie aux yeux de bien des migrants de rejoindre notre territoire, la France étant devenue depuis 2019 la première terre d'asile d'Europe.

Aucune discrimination ne doit rester sans réponse, mais comment suivre ceux qui entendent assigner aux problèmes sociaux une origine uniquement raciale ? Selon le baromètre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, la France n'a jamais été aussi tolérante et ouverte à l'égard des étrangers. Le Défenseur des droits recense, en matière de discriminations diverses, 5.448 réclamations (rapport 2019) dont 14,5% relatives à l'origine et 2,6% relatives aux convictions religieuses (21,3% et 3,7% respectivement en 2016). On comprend mal comment on peut parallèlement affirmer qu'il s'agirait d'un phénomène de masse, dit « systémique », car même en multipliant les réclamations par dix, nous en serions encore loin.

## LES INÉGALITÉS

S'il y a des personnes pour lesquelles l'exercice de leurs droits est mis en cause en raison de leur couleur, de leur religion, de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou de leur handicap, cela relève d'une rupture de l'égalité qu'il faut combattre, et non des conséquences d'un « privilège blanc » qui n'est qu'un fantasme amenant le combat pour une cause juste dans une impasse. On justifie même l'idée folle d'une police au service de ce prétendu « privilège », par essence raciste, alors qu'elle est à l'image de notre société, diverse. Elle est tenue au respect des droits de chacun, et vu ce qu'elle représente, elle doit se montrer exemplaire ; mais les dérives à combattre ne peuvent pas être généralisées.

La France est avant tout un pays de services publics qui bénéficient à tous, reflet du principe d'égalité qui trône au sommet de nos institutions, un pays où personne ne meurt devant un hôpital parce qu'il est de telle ou telle origine ou classe sociale. Selon le Défenseur des droits, le premier critère de discrimination en France est le handicap, avec 22,7% des réclamations. N'y aurait-il que des non-blancs qui en soient l'objet ? On voit combien il est absurde de tout rabattre sur la seule question de la couleur ou de l'origine.

## LA CLASSE SOCIALE, VRAI MARQUEUR

Comme le souligne l'Observatoire des inégalités, à classe sociale égale, les enfants d'immigrés réussissent aussi bien que les enfants de non-immigrés. C'est bien l'appartenance à une classe sociale qui reste, en matière de réussite, le critère fondamental. C'est la place des enfants d'ouvriers qui n'a cessé de reculer dans les grandes écoles, toutes origines confondues.

À ne plus voir les choses que par le prisme de la différence entre les « blancs » et les autres, on alimente une victimisation généralisée, justifiant de ne plus penser qu'en termes de minorités opprimées et de séparation. On se monte les uns contre les autres. On rend ainsi un service inespéré à l'extrême-droite, dont cette division est le fonds de commerce, comme à un ultralibéralisme mondialisé qui conteste la souveraineté des peuples, favorisant un modèle multiculturel anglo-saxon de cloisonnement identitaire qui annule la capacité à agir des forces sociales autant que celle à décider des citoyens. Il est d'ailleurs époustoufflant de voir importer des États-Unis, par des gens se revendiquant comme de « gauche », une idéologie raciale qui y a depuis toujours concouru à la devise « diviser pour mieux régner », reléguant la question sociale tout en enfermant chacun dans une case. Nous n'en voulons pas !

## FAIRE RÉSONNER LA RÉPUBLIQUE

Nous ne faisons qu'un peuple, croyants ou incroyants, de diverses origines ou couleurs, aux yeux de la République. Celle-ci est à la fois laïque, parce que l'État séparé des cultes ne reconnaît que des individus de droit par-delà les différences, et sociale, parce qu'en conséquence, la protection sociale est aveugle à tous les particularismes. Nous nous engageons à lutter pour l'idéal de liberté, d'égalité et de fraternité, car il est loin d'être mis en pratique toujours et partout, plutôt que pour un monde où chacun défend les droits de sa « race » ou de sa religion. Il n'y a d'espoir que dans un combat politique où le peuple joue le premier rôle, celui d'un corps de citoyens souverains, qui voit plus haut et plus loin, pour le bien de tous.

Cette tribune est ouverte à tous les citoyens qui voudraient la signer en cliquant sur ce lien : [Question sociale](#).

## **ASSOCIATIONS, MOUVEMENTS :**

Association Familiale Laïque de Strasbourg (AFL)

Association des Libres Penseurs de France (ADLPF)

Brigade des mères

Club République Sociale

Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF)

Comité Laïcité République (CLR)

Conseil National des Associations Familiales Laïques (C.N.A.F.A.L)

Critique de la raison européenne

Association EGALE

Esprit Laïque

Femmes contre les intégrismes

La Ligue du Droit International des Femmes (LDIF)

"Laïcité et Féminisme" (Lille)

Laïcité 18

Les Résilientes, féministe universaliste et laïque

Mouvement Républicain et Citoyen

Mouvement des Citoyens

Observatoire de la Laïcité de Saint-Denis

Parti Républicain Solidariste

Regards de Femmes

Rencontres Républicaines

République moderne

République souveraine

#Réseau1905

L'UR-MN -Union Rationaliste - Métropole Nord-, section locale (Nord) de l'UR (Roubaix)

## **PERSONNALITÉS :**

# "Pour des États généraux du combat laïque, bataille de reconquête républicaine et défi de notre temps !"

## Tribune

Par Tribune collective

Publié le 25/06/2021 à 19:06

## **De nombreuses associations, des mouvements politiques et des personnalités publiques appellent à un sursaut laïque, neuf mois après un premier rassemblement place de la République à Paris.**

Publié sur le site de l'hebdomadaire *Marianne* en juillet dernier, un appel intitulé « [La racialisation de la question sociale est une impasse](#) », a reçu un large soutien. Dans son prolongement, un rassemblement a réuni place de la République à Paris, le 20 septembre 2020, de nombreuses associations, des personnalités et de simples citoyens, qui ne s'étaient jusque-là jamais retrouvés. Ce rassemblement aura constitué une première réussite, un moment enthousiaste, celui du retour dans la rue des laïques.

Des « États généraux de la laïcité » avaient alors été envisagés, qui n'ont pu voir le jour en raison de la crise sanitaire. Entre-temps, le gouvernement a pris l'initiative « [d'États généraux de la laïcité](#) » ouverts à toutes les sensibilités, des amis aux ennemis de la laïcité, jusqu'aux représentants des cultes. La situation appelle, quoi qu'il en ressorte, une tout autre réplique, celle du combat laïque !

L'offensive des affirmations identitaires et du communautarisme, le retour de « la race » dans le débat public avec des manifestations dites décoloniales en passant par les réunions non-mixtes et autres dérives intersectionnelles, soutenues par les élites, dominent l'actualité et bénéficient de larges complicités médiatiques. Ceci, dans un contexte d'attentats islamistes qui ne faiblit pas.

« Nous ne laisserons pas la "lutte des races" balayer "la question sociale". »

On alimente une victimisation généralisée en faisant le procès en racisme de la France, pour ne plus penser qu'en termes de minorités opprimées et d'assignations identitaires, justifiant le triste retour des tribus. On divise pour atteindre la République tout en annulant la capacité à agir des forces sociales et celle à décider des citoyens, du peuple. Un service inespéré rendu à l'ultralibéralisme ! Nous ne laisserons pas la « lutte des races » balayer « la question sociale ».

La lutte doit se mener contre toutes les formes d'exclusion. Ce n'est pas chacun selon son origine, sa couleur, sa croyance, son sexe ou son orientation sexuelle. La cause commune universelle de l'égalité des droits et de la responsabilité de ce bien représente la meilleure parade contre le racisme ! On sait où conduit le droit à la différence : à une différence des droits liberticide.

## ÉCHECS DE L'ÉTAT

L'État laïque, parce que séparé résolument de l'influence religieuse, ne voit que des individus de droit, et non chacun selon sa différence. Voilà ce que l'on veut abattre ! C'est l'égalité qui serait, selon d'aucuns, l'obstacle à une reconnaissance de la « diversité », argument trompeur pour imposer le multiculturalisme, qui signifierait la fin de notre République. Mais aussi un encouragement à l'extrême droite, toujours en embuscade.

La laïcité de l'État protège les différences en portant au-dessus d'elles la démocratie, le politique, les droits et libertés de chacun. Car en ne leur accordant ainsi aucun privilège, elle n'en encourage aucune à prendre le pouvoir sur les autres.

La loi « confortant le respect des principes de la République » apporte quelques avancées, mais aussi de nouveaux aménagements favorables aux cultes, en leur permettant de faire fructifier des biens immobiliers, tout en leur consacrant un rôle d'interlocuteur privilégié. En parallèle, l'accompagnement par l'État de la création d'un « islam de France », d'inspiration concordataire, n'est qu'un échec cuisant face au communautarisme.

Les attaques contre l'égalité femmes-hommes donnent la mesure des reculs en cours et des périls qui montent. Nous sommes comme des résistants au début du mouvement. Seul un rapport de force réel est susceptible de renverser la tendance, qui dépend d'une mobilisation générale des laïques. Voilà pourquoi il faut des « États généraux du combat laïque »\*, nouveau tournant dans une bataille de reconquête républicaine qui représente le défi de notre temps !

« Cette initiative majeure doit aboutir à un cadre d'action commun avec des objectifs, des revendications »

Dans toutes les enquêtes d'opinion, une très large majorité de Français, jusqu'à 80 % d'entre eux, soutiennent la laïcité. Ce rapport de force si favorable doit pouvoir se faire entendre. Cette initiative majeure doit aboutir à un cadre d'action commun avec des objectifs, des revendications, et donc une nouvelle perspective pour le combat laïque. On pourra interpeller les candidats à l'élection présidentielle pour les y engager.

Elle permettra un état des lieux de toutes les forces mobilisables, associations, personnalités, groupes informels, qui entendent participer à cette grande cause et auxquelles pourront se mêler les citoyens. Pourrait ainsi se constituer un maillage laïque national, force réactive militante, pour riposter aux attaques et faire progresser nos objectifs. Un espace où agir ensemble dans le respect de l'indépendance de chacun et donc sans hiérarchisation des uns envers les autres.

« C'est une occasion historique de réorienter résolument notre société dans le sens du progrès »

Les « États généraux du combat laïque » auront lieu un an après le rassemblement des laïques place de la République. Et donc symboliquement, autour de l'anniversaire de la naissance de la République, le 22 septembre 1792. C'est une occasion historique de réorienter résolument notre société dans le sens du progrès et de l'émancipation de l'Homme, des Lumières universalistes, des promesses contenues dans les valeurs et principes républicains de la France.

C'est le projet d'un rassemblement humaniste comme réponse aux dérives actuelles qui mettent en péril les acquis fondamentaux de la liberté devant l'histoire, pour plus de laïcité, portant l'idéal d'une société meilleure, du bonheur commun.

\* Texte à l'initiative de l'Association « États généraux du combat laïque » Pour toute information écrire à : [etatsgenerauxcombatlaïque@gmail.com](mailto:etatsgenerauxcombatlaïque@gmail.com)

---

Liste des signataires :

Associations, mouvements :

Association des Libres Penseurs de France (ADLPF), Brigade des mères, Collectif Laïque Régional AURA, Comité vendômois de la laïcité, Conseil National des Associations Familiales Laïques (C.N.A.F.A.L), Dernier Espoir, États Généraux du Combat Laïque, Esprit Laïque, Femmes Contre les Intégrismes, Groupe Les Franchement Insoumis – JR Hébert, La Ligue du Droit International des Femmes (LDIF), Laïcité et Féminisme (Lille), Laïcité 18, Les Résilientes Saint-Denis 93, Lumières Laïques - Cercle Maurice Allard, Observatoire de la Laïcité de Saint-Denis, République souveraine, #Reseau1905, Réseau social et laïque, Vigilance Républicaine 37, Vigilance universités

<https://www.faz.net/aktuell/sport/olympia/sportpolitik/laurel-hubbard-tritt-als-transgender-athletin-bei-olympia-an-17406992.html?premium>

LAUREL HUBBARD BEI OLYMPIA:

## Eine allzu starke Frau

- VON EVI SIMEONI
- -AKTUALISIERT AM 26.06.2021-15:27



Was tun? Laurel Hubbard tritt in Tokio bei Olympia an. Bild: AP

Die neuseeländische Gewichtheberin Laurel Hubbard tritt in Tokio als erste Transgender-Athletin bei Olympischen Spielen an – und beschert dem Sport ein superschweres Problem.

Als Laurel Hubbard vor drei Jahren bei den Commonwealth Games in Australien der Arm brach, da mischte sich bei vielen in das allgemeine Mitgefühl auch ein wenig Erleichterung. Es sah so aus, als wäre der Gewichtheber-Sport ein superschweres Problem losgeworden. Es kam anders. Hubbard, deren Karriereende schon nah gewesen war, kämpfte sich beharrlich auf die Heberbühne zurück.

Das Problem war also wieder da, und damit auch die unangenehme Kontroverse. Die 43 Jahre alte Neuseeländerin, Tochter eines einstigen Bürgermeisters von Auckland, wird die erste Athletin bei Olympischen Spielen sein, die offen ihre Geschlechtsidentität gewechselt hat. Am 2. August wird sie in Tokio in der Klasse über 87 Kilogramm antreten. Ihre Aussichten auf eine Medaille sind gut.

Schon jetzt dürfte Hubbard zu den bekanntesten Gestalten in ihrer Sportart gehören. Sogar die neuseeländische Premierministerin Jacinda Ardern stärkte ihr den Rücken und betonte, dass bei ihrer Qualifikation schließlich alles regelgerecht abgelaufen sei. Dass eine Transgender-Frau sich in die Weltspitze des Frauensports kämpfen konnte, wird als eindrucksvoller Akt der Inklusion und Gerechtigkeit begrüßt.

„Nicht auf Kosten der anderen“

Doch diese ethisch-moralisch hochlöbliche Entwicklung hat ihre Schattenseiten. Es ist fraglich, ob der Leistungssport, bei dem es um den Vergleich der physischen Leistungsfähigkeit geht, die passende Bühne ist, um einer Frau, die 35 Jahre lang mit einer männlichen Physis gelebt und auf dem entsprechenden Hormonlevel trainiert hat, ihre neue Identität zu bestätigen.

Die Belgierin Anna Vanbellinghen, die in der selben Gewichtsklasse hebt wie Hubbard, hatte den Mut, das Schweigen der Athletinnen zu durchbrechen und Kritik zu üben. Sie nannte die Lage gegenüber dem Nachrichtenportal Inside the games einen „schlechten Witz“. Sie unterstütze grundsätzlich die Transgender-Gemeinschaft, jeder solle Zugang zum Sport haben. „Aber nicht auf Kosten der anderen.“ Diese spezielle Situation sei „unfair gegenüber dem Sport und den Athletinnen“.

An der Grenze zwischen Toleranz und Chancengleichheit scheiden sich die Geister. Die Richtlinien, die das Internationale Olympische Komitee (IOC) für solche Fälle festgelegt hat, sind willkürlich. Eine Person, die

sich zur Frau erklärt hat, muss für mindestens vier Jahre daran festhalten. Und ihr Testosteronlevel muss vor dem Wettkampf für mindestens zwölf Monate auf einen Wert von 10 Nanomol pro Liter Blut gesenkt werden.

Beim Leichtathletik-Weltverband wurde ein anderer Wert festgelegt: nur die Hälfte. Trotz allem ist er noch sehr hoch. Eine als Frau geborene Frau weist weniger als 2 Nanomol pro Liter auf. Wie das IOC auf 10 kommt, ist unklar. Wie es darauf kommt, dass zwölf Monate des Herunterfahrens zur Chancengleichheit führen sollten, auch.

„Keine Lösung stellt alle zufrieden“

Die Zulassung von Transgender-Athletinnen zum Frauensport wird damit verteidigt, dass physische Unterschiede auch innerhalb desselben biologischen Geschlechts bestehen, von Chancengleichheit also ohnehin nie gesprochen werden kann. Als Beleg könnte die auch für Hubbard nicht einholbare chinesische Stemmerin Li Wenwen ins Feld geführt werden. Kritiker kontern mit Zahlen, die verdeutlichen, wie immens

Quervergleiche im Gewichtheben und Powerlifting haben gezeigt, dass die männliche Pubertät einem Körper einen Kraftvorteil bringt, den ein Frauenkörper nicht aufholen kann. Im Hochleistungssport muss man wohl ergänzend sagen: auch nicht durch Doping. Bei gleicher Masse und Größe beträgt er 30 bis 40 Prozent. Was eindrucksvoll belegt, warum der Frauensport ein Raum ist, der dem Schutz der Frauen und der Fairness dient.

Was also tun? Sogar der Vorschlag, eigene Transgender-Wettkämpfe einzuführen, steht im Raum. „Einen legalen Rahmen zu definieren für die Beteiligung von Transgender-Frauen im Sport ist sehr schwierig“, sagt Anna van Bellinghen. „**Es ist unmöglich, eine Lösung zu finden, die alle zufriedenstellt.**“

MACHT DER ZENTRALBANKEN:

## Überforderte Giganten



Das Licht der untergehenden Sonne spiegelt sich in der Glasfassade der Europäischen Zentralbank (EZB). Bild: dpa

In der Konzeption der Sozialen Marktwirtschaft sorgten Zentralbanken nur für stabiles Geld. Heute sind sie zu Versicherern gegen wirtschaftliche Großrisiken geworden.

- VON GERALD BRAUNBERGER
- -AKTUALISIERT AM 26.06.2021-12:50

Am 23. Mai 1956 hielt Bundeskanzler Konrad Adenauer im Kölner Gürzenich eine Rede, die in die Geschichte der deutschen Geldpolitik eingegangen ist. Vor Vertretern des Bundesverbands der deutschen Industrie (BDI) attackierte Adenauer vehement den Zentralbankrat der in Frankfurt ansässigen Bank deutscher Länder (der Vorläuferin der 1957 gegründeten Deutschen Bundesbank) wegen einer am gleichen Tag beschlossenen Leitzinserhöhung. Er sei unbeteiligt gewesen an diesem Beschluss, betonte Adenauer gegenüber den Industriellen.

„Der Zentralbankrat, meine verehrten Herren, ist vollkommen souverän gegenüber der Bundesregierung“, sagte Adenauer. „Er ist natürlich verantwortlich gegenüber sich selbst. **Aber wir haben hier ein Organ, das niemandem verantwortlich ist, auch keinem Parlament, auch nicht einer Regierung.** Umso größer, meine Herren, ist nach meiner Meinung die Verantwortung, die ein jedes Mitglied eines solchen Organs vor sich selbst zu tragen hat.“

### Adenauers Fallbeil-Rede

Die Zinserhöhung sei ein „schwerer Schlag für die Konjunktur“; auf der Strecke würde vor allem die Kleinen bleiben: „Und zwar, meine verehrten Herren, gilt das sowohl für die kleinen Industrien wie für die kleineren Landwirte, wie für die kleineren Handwerker - kurz und gut, meine verehrten Herren, **das Fallbeil trifft die kleinen Leute. Und deswegen bin ich sehr betrübt darüber**“ klagte der erste Bundeskanzler. Wegen dieser Passage findet sich in der Literatur die Bezeichnung „**Fallbeil-Rede**“. **Die Bank deutscher Länder hatte sich in ihrer Entscheidung für höhere Zinsen von ihrem Auftrag leiten lassen, den Wert der jungen D-Mark stabil zu halten.**

**Stabiles Geld war aus der Sicht der führenden Denker der Sozialen Marktwirtschaft eine Grundvoraussetzung für eine stabile Wirtschaftsordnung, wie sich etwas im Werk Walter Euckens nachlesen lässt.** „Die Hauptsache ist es, den Preismechanismus funktionsfähig zu machen,“ schrieb der Ökonom. „Jede Wirtschaftspolitik scheitert, der dies nicht gelingt. Das ist der strategische Punkt, von dem man das Ganze beherrscht und auf den deshalb alle Kräfte zu konzentrieren sind.“ Ein funktionierender Preismechanismus setzt aber einen stabilen Wertstandard voraus: „**Alle Bemühungen, eine**

**Wettbewerbsordnung zu verwirklichen, sind umsonst, solange eine gewisse Stabilität des Geldwertes nicht gesichert ist.“**

**Zwei Hochinflationen** nach verlorenen Weltkriegen und eine **verheerende Deflation** im Zuge der Weltwirtschaftskrise, die zum Aufstieg der Nationalsozialisten wesentlich beitrug, hatten den Wert stabilen Geldes nicht nur aus wirtschaftlicher, sondern auch aus politischer Sicht jedermann in Deutschland vor Augen geführt. Das aus heutiger Sicht selbstverständliche Arrangement, die Geldwertsicherung einer von **Regierungsweisungen unabhängigen Zentralbank zu übertragen**, war damals jedoch keine deutsche Schöpfung, sondern **wurde der Bundesrepublik von den westlichen Alliierten vorgegeben**. Sie wollten nach den trüben Erfahrungen der Vergangenheit **der deutschen Regierung den Zugang zur Notenpresse blockieren. Ernsthaft in Frage gestellt wurde die Unabhängigkeit der Zentralbank in der Nachkriegsgeschichte von den Deutschen aber nie.**

## Der Glaube an die Bundesbank

Die Bank deutscher Länder blieb eine Episode, aber die Deutsche Bundesbank als ihre Nachfolgerin erfreute sich später eines geradezu legendären Rufs, der nicht frei von Verklärung war und den französischen EU-Kommissionspräsidenten **Jacques Delors** zu der bekannten Bemerkung veranlasste: **„Nicht alle Deutschen glauben an Gott, aber alle glauben an die Bundesbank.“**

Formal beruhte die Unabhängigkeit von der **Bundesregierung** lediglich auf einem **Bundesgesetz**, zu dessen Änderung eine Mehrheit des Bundestags ausgereicht hätte. Aber selbst die schärfsten politischen Kritiker der Geldpolitik trauten sich nicht **an eine Institution** heran, die als „Währungshüterin“ und als **Verwalterin rasch steigender Gold- und Devisenreserven** dafür sorgte, dass die **„vom Besatzungskind zum Weltstar“** (so der Buchtitel des F.A.Z.-Journalisten Hans Roepers) **herangewachsene D-Mark ihren Ruf als stabilste Währung der Welt** nicht einbüßte. **Rein juristisch ist die Unabhängigkeit der Europäischen Zentralbank durch den die Mitgliedsländer bindenden Vertrag von Maastricht im Vergleich besonders schmiedeeisern fixiert.**

In den Jahren der D-Mark betrug die durchschnittliche Inflationsrate in der Bundesrepublik 2,6 Prozent mit Spitzen von 7,6 Prozent im Jahre 1951 und von 7,1 Prozent im Jahre 1973. Das mag aus heutiger Sicht nicht sehr beeindruckend wirken, beträgt der Durchschnitt der deutschen Inflationsrate seit der Einführung des Euros doch nur 1,4 Prozent. **Damit erscheint die Europäische Zentralbank auf den ersten Blick erfolgreicher als die Bundesbank.** Zu berücksichtigen bleibt indes, dass die Bank deutscher Länder und die Bundesbank zuerst in einer Zeit kräftigen Wirtschaftswachstums mit einem dazu gehörenden Inflationsdruck tätig waren. Darauf folgte ein Zeitalter finanz- und geldpolitischer Experimente, das zusammen mit geopolitischen Verwerfungen wie dem Vietnamkrieg und den Ölpreisschocks in nicht wenigen Industrienationen die Inflationsraten auf 15 Prozent und mehr steigen ließ. **Im internationalen Vergleich hielt sich die Bundesbank sehr gut; echte Zweifel an der Stabilität der D-Mark existierten, abgesehen vielleicht von einer kurzen Periode in den frühen siebziger Jahren, nicht ernsthaft.**

**Die Bundesbank übernahm mit ihrer konsequenten Fixierung auf die Bekämpfung der Inflation die Rolle eines Pioniers.** Ab den neunziger Jahren wurden in vielen Ländern Zentralbanken von der Politik in die Unabhängigkeit entlassen und **nicht zufällig hat zwischen etwa 1985 und 2021 die Inflation zumindest in den Industrienationen keine bedeutende Rolle mehr gespielt.** Die noch in den siebziger Jahren von nicht wenigen Ökonomen vertretene **Idee, Inflation sei, solange sie nicht völlig außer Kontrolle gerate, als „Schmiermittel“ des Wirtschaftskreislaufs gar nicht so schlecht, hatte sich als untauglich erwiesen.** Daher waren deutsche Befürchtungen, mit der Einführung des Euros werde Hochinflation nach Deutschland einziehen zumindest bisher falsch. Ob der aktuelle Post-Covid-Inflationsschub eine neue Ära einleitet oder nicht doch, wie von vielen Fachleuten behauptet, nur eine kurze Episode bleibt, **lässt sich derzeit noch nicht beurteilen.**

## Konflikte um die Bundesbank

Geldpolitik findet nicht im luftleeren Raum statt. Geldpolitik wirkt nicht nur auf das Güterpreisniveau, sondern auch auf Vermögenspreise, Wirtschaftswachstum, Beschäftigung sowie die Verteilung von

Einkommen und Vermögen und sie kann eine erhebliche außenpolitische Bedeutung erhalten. Daher hat sich auch in Deutschland die der Geldwertstabilität verpflichtete Zentralbank trotz ihrer Unabhängigkeit immer wieder im Zentrum schwerer Kontroversen gesehen. Adenauers „Fallbeil-Rede“ drückte die damals in der Industrie und im Bankwesen verbreitete Haltung aus, **eine zu straffe Geldpolitik schade den Interessen der deutschen Wirtschaft. Vertreter der Sozialen Marktwirtschaft wie Ludwig Erhard kämpften dagegen auf der Seite der Bundesbank.** Als im Jahre 1960 die D-Mark gegenüber dem Dollar nach kontroversen Debatten um 5 Prozent aufgewertet wurde und die Industrie wiederum heftig protestierte, antwortete Erhard kühl: „**Zweck dieser Maßnahme ist, die Kaufkraft der Mark zu stärken und die Stabilität des deutschen Preisniveaus zu wahren... Ich habe vor allem an die Sparer und an die Hausfrauen gedacht.**“ Der Export dürfe nicht als eine „heilige Kuh“ betrachtet werden, die in den „Garten des Sparers“ eindringen dürfe, hieß es damals aus der CDU. **Auch eine weitere Aufwertung der D-Mark im Jahre 1969 war hoch umstritten.**

Die internationale Bedeutung nationaler Geldpolitik zeigte sich etwa im Jahre **1992, als die Bundesbank mit – aus ihrer Sicht gut begründeten – Leitzinserhöhungen als Folge des Wiedervereinigungsbooms Spannungen im damaligen Europäischen Währungssystem erzeugte.** Sie führten zum Austritt Großbritanniens aus dem Währungssystem und lösten im Jahr darauf einen **Konflikt zwischen Frankreich und Deutschland aus, in dem ausländische Medien die Bundesbank-Führung mit preußischen Trägern von Pickelhauben gleichsetzten.** Bei anderer Gelegenheit konstatierte der amerikanische Finanzminister James Baker entnervt, **die Bundesbank suche die Inflation „unter jedem Kieselstein“.**

Für die **Bundesbank** galt, was für die EZB gilt: **Sie hat die allgemeine Wirtschaftspolitik zu unterstützen, sofern daraus kein Konflikt mit ihrem Mandat zur Sicherung des Geldwerts entsteht.** Auch daraus entstehen immer wieder **Spannungsfelder.** Die Bundesbank predigte den Bundesregierungen über Jahrzehnte die Marktwirtschaft, sie selbst **aber wehrte sich lange und mit zweifelhaftem Erfolg gegen Deregulierungen der deutschen Finanzmärkte** in der Absicht, das im Unterschied zur englischsprachigen Welt stark durch Banken und wenig durch Kapitalmärkte geprägte deutsche Finanzsystem zu konservieren.

Dies führte zum Beispiel zu der obskuren Situation, dass deutsche Unternehmen D-Mark-Anleihen lange Zeit nicht in Deutschland ausgeben durften, wohl aber durch ausländische Tochtergesellschaften in der Finanzmetropole London, wo ein reger Handel mit D-Mark stattfand. Die sich daraus ableitende Kapitalmarktferne deutschen Denkens hat die nachfolgenden Debatten über die Rolle der Zentralbank in einer durch ein jahrzehntelanges Wachstum globaler und krisenanfälliger Finanzmärkte geprägten Welt nicht immer zum Vorteil beeinflusst.

## Gefährdete Unabhängigkeit

**Heute tut sich die Geldpolitik schwer, ihre Rolle zu definieren.** Das gilt auch, aber **nicht nur, für die Europäische Zentralbank,** die sich in den vergangenen Jahren von einer anfangs stark durch die Bundesbank geprägten Institution in ein Haus verwandelt hat, das sich längst vorwiegend aus der amerikanischen Ökonomenwelt stammenden Konzepten annähert. **Am Anfang seiner EZB-Präsidentschaft versicherte Mario Draghi: „Deutschland ist ein Vorbild.“** Die während seiner Präsidentschaft betriebene **Geldpolitik hat jedoch zu einer Entfremdung zwischen der EZB und vielen Deutschen beigetragen.**

Während die Geldpolitik **in juristischer Sicht unabhängiger denn je** verfasst bleibt, besteht in der Praxis angesichts hoher Staatsschulden und enorm gewachsener Finanzmärkte, deren Teilnehmer durch den Besitz von Staatsanleihen eng mit den Regierungen verbunden sind, **die Gefahr einer wachsenden Abhängigkeit von der Politik und den Finanzmärkten.** Zentralbanken verstehen sich als **Versicherer der Volkswirtschaften gegen wirtschaftliche Großrisiken zum Beispiel aus Finanzkrisen oder Pandemien.** Aber auch wenn der unmittelbare Nutzen einer expansiven Politik in schweren Krisen nicht bestritten werden kann, **erzeugt eine solche Politik vor allem dann, wenn sie zu lange betrieben wird, Risiken für die Finanzstabilität und für die Unabhängigkeit der Zentralbank.**

Durch die jüngsten Krisen begünstigt, haben die Währungshüter ihren **Aktionsradius so weit ausgedehnt, dass sich die Frage nach der Vereinbarkeit mancher Aktivitäten mit ihren Mandaten stellt.** Das wirft in einer gegenüber Institutionen kritischeren Zeit **die Frage nach der demokratietheoretischen**

**Verankerung geldpolitischer Unabhängigkeit auf.** Die Unabhängigkeit galt so lange als unproblematisch, wie sich die Geldpolitik auf die Sicherung des Geldwerts beschränkte, weil den Regierungen diese Aufgabe nicht zugetraut wurde. **Aber es lässt sich hinterfragen, ob Tätigkeiten in der Bankenaufsicht, die De-facto-Sicherung der Zahlungsfähigkeit von Staaten,** die De-facto-Schaffung gemeinsamer Haftung in der Eurozone oder mit dem Begriff der „grünen Geldpolitik“ verbundene Ambitionen den Bogen nicht zu weit spannen. Auch die wirtschaftlichen Nebeneffekte von Anleihekäufen und niedrigen Zinsen wirken reputationsgefährdend – gerade in Deutschland.

Es wäre naiv anzunehmen, die Antwort auf diese Herausforderungen bestehe im Weg zurück in die (nur vermeintlich) heile Welt einer idealisierten Bundesbank. **Die Zeiten haben sich geändert – hohe Staatsschulden und riesige, potenziell fragile globale Kapitalmärkte bleiben Wegbegleiter moderner Geldpolitik. Die Definition einer mit den Prinzipien der Sozialen Marktwirtschaft einhergehenden, gleichzeitig in den heutigen wirtschaftlichen und politischen Rahmen passenden Rolle der Zentralbank bleibt eine vornehme Aufgabe.**

**Le Figaro, no. 23902**

Le Figaro, samedi 26 juin 2021 730 mots, p. 19

## Opinions

# La gauche médiatique rêve d'un monopole

Bock-Côté, Mathieu

La récente une de *Libération* cherchant à diaboliser des médias accusés de verser dans le « crime de pensée » surprendra seulement ceux qui ignorent cette vérité fondamentale de la politique contemporaine : rien n'est plus intolérant qu'un journaliste de gauche qui se prend pour un journaliste objectif. Ivre de vertu, convaincu d'œuvrer pour la vérité, accusant ceux qui ne voient pas le monde comme lui de véhiculer des fake news, il s'exaspère de l'apparition d'une presse rivale, qu'il nomme presse d'opinion, dans la mesure où les opinions qui s'y expriment ne sont pas les siennes.

Très vite, il décrète qu'il s'agit d'un média « de droite », le terme suffisant naturellement pour le décréter suspect. Mais qu'est-ce qu'un média « de droite » ? C'est un média où les représentants de cette famille d'esprit ne sont pas accueillis comme des malpropres, où elle parle en son propre nom sans qu'on se contente de prétendre dévoiler ses arrière-pensées, nécessairement coupables.

Quel est le rôle des médias en démocratie ? Nombre de journalistes de gauche confessent leur nostalgie de l'entrevue en forme d'interrogatoire, où le suspect idéologique du moment était soumis aux questions tirées de l'orthodoxie. La gauche idéologique est fondamentalement cléricale. Derrière l'inquiétude affichée devant l'émergence de médias « de droite » se dévoile une peur panique : celle d'une perte du monopole sur la mise en récit légitime de l'existence collective. Celle de ne plus pouvoir décréter unilatéralement ce qui est scandaleux, ce qui relève de l'émouvant et du répugnant, de l'essentiel et du fait divers. Il ne tolère pas qu'on hiérarchise l'information autrement qu'il ne le fait.

Le foisonnement des informations caractérise notre temps, et leur mise en perspective devient une activité démocratique fondamentale. Plusieurs se désolent de la multiplication des plateaux de débats à la télévision. À tort. Le propre de l'émission de débats à la française est de mettre l'actualité en contexte, et de faire porter la querelle sur la bonne manière d'interpréter les faits. Elle permet aux contradictions qui traversent l'époque de resurgir au cœur de la cité et de structurer la vie publique.

Il faut pratiquer une sociologie de l'étiquetage médiatique, en s'intéressant aux concepts qui la fondent. Ainsi, quand on présente un intellectuel comme un « polémiste xénophobe », ou un magazine d'information comme un « hebdomadaire ultraconservateur », sans qu'on prenne la peine d'expliquer ce qui distingue le conservateur ordinaire de l'ultra, on le fait explicitement pour diaboliser. L'étiquette ne sert pas à décrire mais à décrier : elle marque publiquement l'intellectuel délinquant. Elle permet d'en appeler à son congédiement, à sa mise à mort professionnelle et à son bannissement par les annonceurs, pour conduire le titre qui l'engage à l'asphyxie financière.

On le voit aussi avec l'usage pavlovien du concept d'extrême droite, à la définition toujours aussi vaseuse, qui sert surtout à infréquentabiliser celui à qui on l'accrole, en le transformant en figure diabolique contre laquelle on mènera une politique relevant de l'exorcisme. La multiplication dans les médias de « spécialistes de l'extrême droite » traités comme autant de démonologues compétents faisant le portrait du lépreux à maudire donne une apparence de scientificité à ce lynchage symbolique. L'extrême droitisation du désaccord peut même aller jusqu'à la répression juridique, comme on le voit quand un journal passe devant les tribunaux.

Les insultes viennent en grappe : **le méchant de service sera alors jugé raciste, sexiste, xénophobe, homophobe et islamophobe, comme s'il ne devait plus rester la moindre parcelle d'humanité sauvable chez celui qu'on appelle le haineux.** *La gauche médiatique nomme « libération de la parole raciste » la réaction d'un peuple qui ne veut pas mourir. Elle qualifie de phobies le refus de céder aux caprices « minoritaires »* . Le monde d'hier et ses restes doivent se dissoudre et ceux qui le défendent doivent être purgés de la vie publique, car leur parole risquerait de réactiver les mentalités traditionnelles d'un peuple inhibé qui pourrait être tenté par l'insurrection démocratique s'il la jugeait possible.

La gauche idéologique redoute le pluralisme médiatique, car à travers la diversité des points de vue se révèle une conception du débat public substituant au sens de l'histoire le pluralisme des valeurs et des visions du monde, ce dernier autorisant l'expression d'idées qu'elle voudrait condamner aux marges, à la manière de croyances résiduelles, périmées, contraires à l'interprétation biscornue qu'elle propose de la démocratie. Il permet la formulation d'idées qu'elle voudrait maudire, même éradiquer. Elle préfère conspuer plutôt que débattre, certaine d'être en possession exaltée de la vérité.

# CLIMAT / AFP : attention, dernier scoop avant la fin du monde !

DIMANCHE 27 JUIN 2021 À 08:15 / NATHALIE MP MEYER

Joli **scoop** planétaire que s'est offert l'Agence France Presse (AFP) mercredi 23 juin dernier. Scoop final, pourrait-on même dire, puisqu'il s'est agi ni plus ni moins de nous révéler (dans toutes les langues) que la fin du monde était écrite pour 2050, voire plus tôt, et qu'il serait dorénavant pratiquement impossible de l'éviter – sauf, refrain connu, à en passer de toute urgence par une transformation « *immédiate et drastique* » de « *notre mode de vie et de consommation* ».

Sous le titre « *L'humanité à l'aube de retombées climatiques cataclysmiques* » dont vous apprécierez l'alarmisme racoleur, l'AFP s'est fait l'écho (en deux pages) d'un projet de document de 137 pages écrit en 2020 dans le cadre du 6<sup>ème</sup> rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de l'ONU, lequel rapport, toujours en cours d'écriture et de révisions, en comportera plus de 4 000 et ne sera publié complètement et officiellement qu'en février 2022. On peut parler de morceaux choisis. Extraits :

« **La vie sur terre telle que nous la connaissons sera inéluctablement transformée par le dérèglement climatique quand les enfants nés en 2021 auront 30 ans, voire plus tôt.** »

« **Quel que soit le rythme de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les impacts dévastateurs du réchauffement sur la nature et l'humanité qui en dépend vont s'accélérer et devenir douloureusement palpables bien avant 2050.** »

« **La vie sur terre peut se remettre d'un changement climatique majeur (...). L'humanité ne le peut pas.** »

« **Dépasser le seuil de 1,5 °C de hausse des températures pourrait déjà entraîner, *progressivement, des conséquences graves, pendant des siècles, et parfois irréversibles.*** »

« **Le pire est à venir. (...) Pour certains animaux et variétés de plantes, il est peut-être même déjà trop tard.** »

« **Jusqu'à 80 millions de personnes supplémentaires auront faim d'ici à 2050 et 130 millions pourraient tomber dans la pauvreté extrême d'ici à dix ans. (...) En 2050, des centaines de millions d'habitants de villes côtières seront menacés par des vagues-submersion plus fréquentes.** »

Etc. Etc. **Seule petite note d'espoir : tourner résolument le dos à nos modes de production et de consommation – sous-entendu capitalistes.**

Le mot n'apparaît pas en tant que tel dans la dépêche de l'AFP, mais le fait est qu'il n'a nul besoin d'apparaître. Maintenant que l'alerte Covid semble moins prégnante, l'objectif de cette publication limitée à une description d'apocalypse sans aucune sources scientifiques en climatologie pour l'étayer consiste manifestement à relancer à fond la machine de l'angoisse climatique culpabilisante dans l'opinion publique afin que cette dernière ne soit plus en mesure psychologique de s'opposer à quelque « adaptation » **autoritaire** que ce soit.

Car bien sûr, il n'est nullement question de laisser l'homme s'adapter aux évolutions de son environnement comme il l'a toujours fait, c'est-à-dire par la science et le progrès techniques, fruits de son esprit curieux, de son inventivité et de son désir d'améliorer sa condition sur terre, à travers notamment les deux étapes déterminantes que furent la découverte du feu puis, des siècles plus tard, l'invention de la machine à vapeur. Pas du tout.

Il est uniquement question de décroissance et de retour à une existence pratiquement vivrière et locale. Pas plus de 30 m<sup>2</sup> de logement par personne, pas plus d'un kilo de vêtements par an, interdiction des vols hors Europe non justifiés, etc. Quelle idée de vouloir découvrir Hong Kong ou Sydney quand on a la chance d'être étudiant à Grenoble, prétendait récemment [Aurélien Barrau](#), grand prêtre très en vogue de l'autoritarisme climatique.

Je ne vous étonnerais pas en vous disant que la jeune et réputée infailible pythie de la lutte contre le réchauffement climatique Greta Thunberg a accueilli cette publication [avec ravissement](#). Elle ne cesse d'inviter tout un chacun (les [députés français](#) notamment) à s'en remettre aux rapport du GIEC et elle ne cesse pas non plus d'expliquer que « *c'est le système entier qui ne va pas* », gentille confirmation que l'écologie, ou plutôt sa caricature, est d'abord utilisée politiquement comme l'instrument sympathique d'une guerre renouvelée contre le libéralisme et les libertés individuelles.

Donc selon Greta, voilà un rapport qui a le bon goût de nous confronter enfin à la désastreuse réalité. Mais quelle réalité ? Car dans toute cette affaire, et cela depuis plusieurs décennies (voire plusieurs siècles si l'on remonte à Thomas Malthus), on nous annonce que « *le pire est à venir* », on nous promet des catastrophes plus insurmontables les unes que les autres, la constante de toutes ces prévisions étant qu'il faut assez régulièrement les remettre à jour, c'est-à-dire les repousser aux trente années suivantes :

- Dans les années 1960, le biologiste et écologiste [Paul R. Ehrlich](#) de l'université américaine de Stanford avait annoncé des famines effroyables et la mort de centaines de millions de personnes dans les années 1970 et 1980. Il prédisait que les États-Unis devraient rationner l'eau dès 1974 et il disait même que s'il était joueur, il prendrait le pari que l'Angleterre aurait disparu de la surface de la terre en 2000 !

- À la fin des années 1980, le programme des Nations Unis pour l'environnement (ou UNEP) [mettait en garde](#) contre la possible submersion de pays entiers et contre l'exode massif qui en résulterait si rien n'était fait contre le réchauffement climatique d'ici l'an 2000. Les chercheurs estimaient alors que la température moyenne de la Terre pourrait augmenter de 1 à 7 °C en 30 ans, c'est-à-dire sur la période 1990-2020.

- En 2007, Al Gore [relayait](#) dans son discours de réception du prix Nobel de la paix les prévisions des chercheurs de la U. S. Navy selon lesquelles la banquise du pôle Nord aurait disparu en été sept ans plus tard, soit en 2014.

Par bonheur, rien de tout ceci ne s'est réalisé. La dépêche de l'AFP nous apprend même que les températures moyennes ont augmenté de 1,1 °C du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours. Mais cela en dit long sur les capacités politico-paranoïaques d'une certaine écologie trempée dans le mélange assurément dystopique de l'autoritarisme et des peurs millénaristes.

Contrairement à Greta Thunberg, le GIEC est loin d'avoir apprécié la fuite anticipée de certains éléments non encore révisés ni validés de son futur rapport, à tel point qu'il s'est fendu le jour-même d'une petite [mise au point](#). Rappelant que les documents de travail sont confidentiels, il insiste sur l'importance de laisser la phase de rédaction et de révision par les pairs se dérouler dans la sérénité afin d'obtenir *in fine* un rapport « *aussi précis, complet et objectif que possible*. »

On comprend bien que du côté de ceux qui espèrent voir le « *quoi qu'il en coûte* » et peut-être, d'une certaine façon, l'état d'urgence covidien se reproduire à l'échelle du climat, il était important d'en faire connaître au public certains éléments sélectionnés particulièrement édifiants avant la future COP26 de Glasgow de novembre 2021 et avant qu'ils ne soient éventuellement édulcorés par les négociations entre les 195 pays concernés.

Mais du côté du GIEC, on comprend tout aussi clairement que la teneur essentiellement catastrophiste du texte de l'AFP pourrait se retourner contre l'objectif recherché et contre sa propre crédibilité scientifique. Trop en faire dans la peur panique au point de déchaîner une hilarité moqueuse, voilà qui serait fâcheux !

Ayant pour mission d'étudier les conséquences du réchauffement climatique *anthropique* (c'est-à-dire causé par l'homme à travers ses activités économiques), le [GIEC](#) est organisé en trois groupe de travail. Le premier évalue les aspects scientifiques du système climatique, le second étudie les conséquences des changements climatiques sur les paysages et les modes de vie et le troisième avance des propositions d'adaptation<sup>(\*)</sup>.

Le document dévoilé par l'AFP s'avère être un élément du futur rapport du second groupe de travail. Mais un élément déjà dépassé. Ainsi que [l'indiquait](#) par exemple François Gemenne, économiste et sociologue de ce groupe :

**« Attention au 'rapport du GIEC' qui a été divulgué par l'AFP ce matin (...) : il s'agit d'une version très préliminaire et partielle d'un volume du rapport, qui date de novembre 2020. Contrairement à ce qu'on a pu lire, ce n'est pas cette version qui sera approuvée en février 2022.**

**Le texte sur lequel nous travaillons encore en ce moment même est très différent de cette version, à la fois parce que cette version n'intègre pas les 40 000 commentaires reçus sur ce texte, et aussi parce que cette version n'intègre pas des sections qui sont encore en cours d'écriture ! »**

Plusieurs autres chercheurs ont [fait savoir](#) de la même façon qu'il s'agissait d'un brouillon de résumé technique sur un travail en cours qui devait encore recevoir de nombreux commentaires d'experts et qu'il n'y avait pas lieu de le commenter en l'état. Même les ONG les plus en pointe dans l'alarmisme climatique ont reçu la publication avec une certaine réticence :

**« Le rapport du GIEC est éminemment essentiel, mais ce n'était pas utile de publier ce brouillon à ce stade. Il faut laisser le GIEC travailler pour que ses résultats ne soient pas contestés. »** ([Anne Bringault](#), coordinatrice des opérations au Réseau action climat)

En effet, tout est là : les politiques climatiques reposant sur les travaux du GIEC, ce dernier est-il crédible ? Le document de l'AFP ne permet nullement de l'affirmer et nous pousserait même à penser le contraire. Reste à voir à quoi ressemblera effectivement le rapport du GIEC.

Une chose est sûre, cependant : l'AFP est bien une entreprise médiatique tout à fait ordinaire. Du scoop toujours, du scandaleux, du sensationnel, voire une dose chevaline de propagande climatique. Mais en l'occurrence, pour l'information vérifiée, validée et correctement mise à jour, on repassera. Ça promet.

---

(\*) À noter à ce propos que le GIEC [intègre](#) le recours au nucléaire civil et aux modifications génétiques dans ses préconisations – et à ce moment-là, nos gardiens du temple écolos s'empressent de le [remettre à sa place](#) en faisant bien comprendre que son mandat est « *descriptif et non prescriptif* ».

HANKS WELT:

# Kapitalismus und Sklaverei



Darstellung eines nubischen Sklaven im alten Ägypten. Bild: Picture-Alliance

Wie sehr beruht unser Wohlstand auf der Ausbeutung Afrikas? Die Zeit der Aufklärung postkolonialistisch auseinander zu nehmen, liegt im Trend. Das muss aber nicht bedeuten, dass das falsch ist.

- VON RAINER HANK
- -AKTUALISIERT AM 27.06.2021-13:00

**Sklaverei, Kolonialismus und Genozid sind die Fundamente, auf denen der Wohlstand des Westens beruht. Die europäische Aufklärung war in Wirklichkeit zutiefst imperialistisch.** So steht es in einer gerade erschienenen Studie des Sozialwissenschaftlers Kehinde Andrews, Professor für „Black Studies“ an der Birmingham City University. Sein Buch trägt den Untertitel **„Wie Rassismus und Kolonialismus bis heute die Welt regieren“**.

**Die postkoloniale Dekonstruktion der Aufklärung folgt einem modischen Trend. Das muss aber nicht bedeuten, dass sie falsch ist.** Zumal die Frage nach dem **Zusammenhang zwischen dem Erfolg des Kapitalismus und dem rassistischen Kolonialismus** zwar immer schon zum Standardrepertoire marxistischer Analysen gehörte, in den aktuellen identitätspolitischen Debatten, soweit ich sehe, aber eher am Rande traktiert wird.

Der **Kapitalismus** hat in liberalen Kreisen einen guten Leumund, solange man darunter **Arbeitsteilung, Freihandel und den Wohlstand der Nationen** versteht. Wie kann es sein, dass die freiheitsliebenden Europäer über Jahrhunderte kein Problem hatten mit freiheitsunterdrückender Sklaverei? In Jane Austens Roman „Mansfield Park“, kurz nach dem britischen Verbot des Sklavenhandels 1807 erschienen, erkundigt sich die Heldin Fanny Price nach Sir Thomas Bertrams Zuckerplantagen in der Karibik, wo Schwarze Sklavenarbeit leisten mussten. Totenstille („dead silence“) sei die Antwort gewesen, heißt es im Roman.

## Auch Deutschland profitierte

Ist diese Totenstille bis heute **ein blinder Fleck der Wirtschaftsgeschichte**? Bei schwarzen Sklaven denken wir an die **USA** und vergessen gerne, in welchem Maße **England, Frankreich und Holland vom 16. bis in das 19. Jahrhundert vom Sklavenhandel lebten** – und auch **die Deutschen davon zumindest indirekt profitierten**. Allein in **den Kolonien Britanniens in der Karibik** – dazu zählten unter anderem die Bahamas, Barbados, Trinidad und Tobago – **schufteten Ende des 18. Jahrhunderts 520.000 in Afrika gekaufte Sklaven auf Zucker-, Tabak- und Baumwollplantagen. Der Reichtum Englands beruhte in dieser Zeit fraglos zu großen Stücken auf der Ausbeutung seiner mittelamerikanischen Kolonien.** Der Zucker versüßte den vornehmen Gesellschaften Englands den Tee. Und Rauchen galt als Medizin. **Monopolistische Handelsgesellschaften organisierten alles aus einer Hand:** Sie hatten Zugriff auf die Plantagen, den Import der Sklaven und den Export von Tee, Tabak, Kaffee und Baumwolle nach England.

War der Kapitalismus auf Sklavenhandel und -haltung angewiesen? **Adam Smith, der Vater der modernen Ökonomie, bestreitet dies in seinem berühmten Hauptwerk über den „Wohlstand der Nationen“ von 1776 –** und zwar mit ökonomischen, nicht mit moralischen Argumenten. Obwohl Sklavenarbeit die billigste Arbeit zu sein scheine, weil sie nur die Aufrechterhaltung der physischen Existenz des Sklaven kostete, **sei sie in Wirklichkeit doch die teuerste Produktionsweise, schreibt Smith. Denn der Sklave müsse zwingend daran interessiert sein, so viel wie möglich zu essen und so wenig wie möglich zu arbeiten. Freie Arbeiter, denen ein Lohn gezahlt werde, seien daher viel produktiver als Sklaven.**

Das Wort des liberalen Ökonomen hören wir gerne. Allein, die Wirklichkeit sah anders aus. Warum? Dazu sollte man das Standardwerk des **Historikers Eric Williams, „Capitalism & Slavery“**, befragen. Williams entstammte der kreolischen Elite aus Trinidad, promovierte in den Dreißigerjahren des 20. Jahrhunderts in Harvard und war später Premierminister der unabhängigen Republik Trinidad und Tobago. Dort gilt er heute als „Vater der Nation“.

## Rassismus als Rationalisierung der Sklaverei

Williams' Buch enthält zwei Thesen. **Erstens: Sklaverei ist nicht die Folge von Rassismus, sondern umgekehrt; Rassismus ist die Folge der Sklaverei.** Denn Rassismus rationalisiert das unmenschliche Verhalten der Sklavenhalter. Minderwertige Menschen brauchte man nicht menschenwürdig zu behandeln, es reichte sie zu missionieren. Die ersten Sklaven auf den Zuckerplantagen waren keine Schwarzen, sondern zunächst Indigene und anschließend Weiße. Die Knappheit an Arbeitern setzte einen Anreiz für die Landbesitzer, Menschen zur Arbeit zu zwingen. Wichtiger, als das Land zu kontrollieren, war es, die Leute zu kontrollieren. Rechtlose Leibeigene konnte man besonders gut kontrollieren. **In den Plantagen beruhte der wirtschaftliche Erfolg auf ökonomischen Skaleneffekten, mithin dem Einsatz von Tausenden Sklaven.**

Daraus folgt die zweite These: **Nicht nur die Einführung der Sklaverei, sondern auch ihre Abschaffung erfolgte aus ökonomischen, nicht aus moralischen Gründen.** Unersetzbar im 17. und 18. Jahrhundert zur Schaffung des Wohlstands in Europa, begann das westindische Monopol auf Sklavenhandel und -haltung **zu Beginn des 19. Jahrhunderts aus ökonomischen Gründen zu stören. Der Idee des Freihandels und des Wettbewerbs waren Monopole zuwider. Seit Beginn der industriellen Revolution waren die Plantagen nicht mehr die Quelle des Wohlstands. Technische Erfindungen führten zu ungeahnten Produktivitätsgewinnen in den Fabriken Englands, deren Arbeiter lausig bezahlt wurden, aber eben keine Sklaven, sondern Lohnarbeiter waren. Für den modernen Industriekapitalismus hat Adam Smith somit recht. Dieser konnte aus ökonomischem Eigeninteresse die Abschaffung der Sklaverei betreiben.** Antisklaverei ist somit das Erbe jenes Kapitalismus, der die Sklaverei zuvor nötig hatte.

## Ökonomie und Moral

Eric Williams hat – wenig überraschend – viel Widerspruch provoziert unter jenen Historikern, die nicht die Ökonomen, sondern die Moralisten und christlichen Evangelikalen des frühen 19. Jahrhunderts dafür verantwortlich machen, dass England 1807 den Sklavenhandel und 1831 die Sklavenhaltung verboten hat (und die Sklavenhalter dafür im Übrigen fürstlich entschädigte). **Industrielle Revolution und Abschaffung der Sklaverei verlaufen zeitlich synchron, so dass es nicht ganz einfach ist, Kausalitäten nachzuweisen.** Womöglich war es auch **eine Mischung von Moral und ökonomischem Gesetz, welche der Sklaverei den Garaus gemacht hat.** Als Held der Forschung ist Eric Williams inzwischen jedenfalls voll rehabilitiert, wie der Soziologie Krishan Kumar in einem Literaturbericht im Times Literary Supplement vom 21. Mai gezeigt hat.

Zurück zur Ausgangsfrage. **Der Kapitalismus war aus ökonomischen Gründen auf Sklavenarbeit angewiesen, Rassismus war die Folge davon. Und: Der Kapitalismus hat sich aus ökonomischen Gründen von der Sklaverei getrennt, doch der Rassismus ist in der Welt geblieben. Man kann den Kapitalismus für die Abschaffung der Sklaverei dann – und nur dann – feiern, wenn man ihm an der Erfindung der modernen Sklaverei zuvor die Mitschuld gibt. Langfristig hat sich nicht der ausbeutende, sondern der partizipative Kapitalismus durchgesetzt. Auch das ist kein moralisches, allenfalls ein ökonomisches Verdienst – indes mit der von den Kapitalisten nicht beabsichtigten Folge, dass die Arbeitswelt moralisch besser geworden ist.**

STIMME DER MARKTWIRTSCHAFT:

# Juergen B. Donges ist tot



Juergen B. Donges Bild: LAIF

- VON HEIKE GÖBEL
- -AKTUALISIERT AM 27.06.2021-17:31

Echte Freihändler sind auch in Deutschland rar. Nun müssen sie auf die kraftvolle Stimme von Juergen Bernardo Donges verzichten. Der frühere Vorsitzende des Sachverständigenrats ist mit 80 Jahren gestorben. Ein Nachruf.

Selbst im Wirtschaftsministerium. Echte Freihändler sind rar. Nun müssen sie auf die über Jahrzehnte so kraftvolle Stimme von Juergen Bernardo Donges verzichten. Der am Freitag verstorbene liberale Ökonom und frühere Vorsitzende des Sachverständigenrats **war bis ins hohe Alter ein wortgewaltiger und scharfer Verteidiger einer offenen, auf Markt und Wettbewerb basierenden sozialen Marktwirtschaft.**

Schon in den Siebzigerjahren hatte der 1940 in Sevilla geborene und in Madrid aufgewachsene Donges als Mitarbeiter am Institut für Weltwirtschaft in Kiel über die **den Wohlstand bremsende Wirkung von Zöllen und anderen Handelsschranken** geforscht und sich darüber hinaus bald generell mit Fragen der **Deregulierung der Wirtschaft und staatlichen Wettbewerbshemmnissen** befasst. Damit hat er viel dazu beigetragen, für diese Themen überhaupt öffentliches Problembewusstsein zu schaffen und eine breite Debatte über Kosten und Nutzen von Protektion in allen Facetten anzustoßen.

An die Kieler Förde war Donges seinem überragenden Saarbrücker Lehrer Herbert Giersch gefolgt. Dabei gehörte Donges zu den wenigen, denen es gelang, das Vorbild mit Fragen in Verlegenheit zu bringen, wie Giersch später anmerkte. Wie Giersch sah Donges die Wirtschaftswissenschaft in einer öffentlichen Bringschuld. „Er war unmissverständlich, präzise und unerbittlich in der Sache, er hat für die ökonomische Vernunft im öffentlichen Raum gekämpft“, würdigt ihn der Direktor des Instituts der Deutschen Wirtschaft, Michael Hüther.

In Kiel übernahm Donges die Abteilung Entwicklungsländer, später die Strukturforschung und wurde Vizepräsident. Sein Verhältnis zu seinen Mitarbeitern, zu denen die Autorin dieser Zeilen kurze Zeit gehörte, charakterisiert der respektvolle Spitzname „Caballero“, der natürlich nicht in seiner Gegenwart fiel. Donges hatte sich Hoffnung auf Gierschs Nachfolge gemacht. Als die Wahl 1988 auf Horst Siebert gefallen war, wechselte er auf den Lehrstuhl für Wirtschaftliche Staatswissenschaften an die Universität Köln.

**Anders als die heutige Bundesregierung scheute die schwarz-gelbe Koalition unter Helmut Kohl sich nicht, 1992 einen Mann mit ordnungspolitischen Überzeugungen und unbequemen Verfechter der Angebotspolitik in ihr höchstes Beratergremium zu holen.** Damals stand viel auf dem Spiel. Die Transformation der maroden DDR-Planwirtschaft in eine Marktordnung erwies sich als schwieriger und teurer als gedacht. Der unabhängige Rat der „Wirtschaftsweisen“ war gefragt, auch wenn die Politik ihm,

wie heute, nicht oft oder erst spät folgte, wenn die Not groß genug war. Donges händigte nach dem Regierungswechsel auch der rot-grünen Regierung Schröder das erste Gutachten aus, deren Sparbemühungen er begrüßte, die Steuerpolitik kritisierte.

**Auch Donges hatte sich des Vorwurfs zu erwehren, „neoliberalen Sozialabbau“ zu predigen. Wer ihn genau las und ihm genau zuhörte, wusste es besser. In einem Gastbeitrag für die F.A.Z. unter dem kämpferischen Titel „Das alte europäische Sozialmodell ist passé“ verbarg sich 2005 seine große Sorge, Deutschland und die EU könnten sich übernehmen und ihre Volkswirtschaften regulierend so schwächen, dass das Sozialstaatsversprechen nicht mehr zu erfüllen sei.** Donges, der für seine Verdienste um die soziale Marktwirtschaft mit dem Ludwig-Erhard-Preis ausgezeichnet wurde, blieb nach seiner Emeritierung in Köln ein präsender Mahner, ob als Mitglied des Kronberger Kreises oder Botschafter der arbeitgeberfinanzierten Initiative Neue Soziale Marktwirtschaft. **In der Eurokrise beteiligte er sich an einem kritischen Aufruf gegen die Anleihekäufe der Europäischen Zentralbank, in denen 136 Ökonomen verbotene Staatsfinanzierung sahen.** Im Kreis seiner Familie ist Donges im Alter von 80 Jahren in Köln nun friedlich eingeschlafen.

**Le Figaro (site web)**

dimanche 27 juin 2021 - 21:13 UTC +02:00 1378 mots

**L'éditorial du Figaro:****«À la présidentielle, tout est possible»**

Brézet, Alexis

**Par Alexis Brézet, directeur des rédactions.**

Le vieux monde est de retour! En Paca, le Rassemblement national espérait qu'un sursaut de participation, symétrique de celui qui lui avait coûté la victoire entre les deux tours des régionales de 2015, viendrait cette fois inverser la donne en sa faveur ; le sursaut n'a pas eu lieu. Résultat : rien ne change. **Sept régions de droite, cinq régions de gauche!** Tous les sortants sont reconduits. **D'un scrutin à l'autre, la carte politique de la France des régions ne bouge pas d'un iota. Tout ça, pour ça!**

Un scrutin pour rien? C'est ce que prétendront tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ont intérêt à minimiser les conséquences de cette «*parenthèse*» minée par l'abstention, et, disent-ils, absolument «*déconnectée*» des échéances futures. En vérité, par ce qu'elles révèlent de l'état de l'opinion autant que par les effets qu'elles ne manqueront pas de produire, **ces élections régionales rebattent fortement les cartes politiques qu'on disait déjà distribuées, une fois pour toutes.** Dans cette France morcelée, émiettée, éparpillée façon puzzle (qu'on pense au nombre de quadrangulaires et de pentagulaires ce dimanche), **dans cette France dont l'abstention massive dit l'indifférence et la colère, tout est désormais possible.** Macron, Le Pen, un candidat de droite: chacun, désormais, peut prétendre accéder au second tour de l'élection présidentielle. Quant à en prédire l'issue, bien malin qui pourrait! **À un an de l'échéance, le jeu politique n'a jamais été aussi ouvert.**

Pour le Rassemblement national, que la dramaturgie politico-médiatique avait par avance sacré vainqueur des régionales, le coup est rude. Après les déconvenues successives des législatives, des européennes et des municipales, voici Marine Le Pen renvoyée à l'ancienne malédiction. Le «*plafond de verre*» est un plafond d'airain! De quoi répandre le poison du doute chez ses partisans - «*Ça ne marchera donc jamais!*» - et, parmi ses troupes, celui de la contestation. Turbulences en perspective.

Le jeu politique n'a jamais été aussi ouvert

**Pour autant, au vu des chiffres, il serait tout à fait exagéré de prétendre que le RN a définitivement perdu la partie.** Certes, entre transgression (essentielle à qui veut porter la protestation des catégories populaires) et «*dédiabolisation*» (nécessaire pour désarmer un «*front républicain*»), Marine Le Pen va sans doute devoir placer plus justement le curseur - sans tomber dans l'outrance et l'amateurisme qui lui ont coûté cher par le passé. **Mais la colère du peuple reste pour elle un puissant moteur que les caprices de l'actualité (attentats, crise migratoire, poussée de l'insécurité) peuvent à tout moment suralimenter.** La présidente du RN fait le pari que les soutiens qui lui ont fait défaut aux régionales voteront à la présidentielle parce que **seule la présidentielle permet de sanctionner efficacement les «*élites*».** Le pari n'est certes pas gagné, mais rien ne permet de dire qu'il est perdu.

Pour Emmanuel Macron, c'est à peine mieux: il échappe certes à l'humiliation ultime qu'eût été, en Paca, la défaite de Renaud Muselier, mais, pour le reste, il n'a guère de raisons de pavoiser. Mais qu'est-il allé faire dans cette galère? Alors qu'il aurait fort bien pu se tenir à l'écart de cette bataille, où il n'avait rien à gagner, le chef de l'État a choisi de plonger les deux mains dans la tambouille régionale. **Résultat: la déferlante de l'abstention sonne comme un cruel démenti à son engagement de «*réenchanter*» la politique ;** et la sévère défaite de son camp (10 % des exprimés, à peine plus de 3 % des inscrits, pour le parti dit «*majoritaire*»!) apparaît comme un échec personnel. Au total, le président de la République est doublement affaibli: dans sa réputation d'habileté manœuvrière, mais aussi dans son statut de «*meilleur rempart*» contre Le Pen: sans doute Thierry Mariani n'a pas été élu, mais le score final du RN, plus élevé en Paca que dans toutes les autres régions, dit bien le caractère hasardeux de sa stratégie.

Rude défi **pour Emmanuel Macron, renvoyé au dilemme de tous les présidents en fin de mandat: agir, réformer encore, au risque de précipiter contre lui la coalition des mécontents, ou bien ne rien faire, laisser courir, et décourager ce qui lui reste**

**de partisans.** Sans appareil partisan solide sur quoi s'appuyer ni possibilité de débaucher de nouveaux alliés, le chef de l'État, qui voit s'évaporer le formidable argument électoral qu'était la menace RN, ne peut plus compter, pour affronter l'échéance de 2022, que sur lui-même et sur le lien personnel qu'il a su tisser avec les Français (cette popularité solide qui continue d'être la sienne). C'est peu, mais, après tout, il n'en avait pas davantage quand il a gagné il y a cinq ans. Et si la fortune a décidé de sourire durablement aux sortants...

Sur l'échiquier de la présidentielle, **la gauche** occupe une place à part, un peu en retrait. **En théorie, le score cumulé de ses différentes composantes devrait leur permettre, si elles parvenaient à se mettre d'accord sur une candidature de premier tour, d'accéder au second.** Mais la réalité de ses divisions est telle que cette perspective paraît hautement improbable.

Car la gauche n'a pas seulement, comme la droite, à arbitrer entre des ambitions personnelles concurrentes. PS, EELV, PC, LFI... ce sont des machines partisans qui s'affrontent (elles-mêmes parfois divisées en leur propre sein) et, surtout, **des idéologies de moins en moins compatibles. Quoi de commun entre la social-démocratie traditionnelle et l'environnementalisme décroissantiste d'une partie des Verts, entre la gauche républicaine et le néoracisme mâtiné d'islamo-gauchisme des amis de Jean-Luc Mélenchon?** En l'absence d'un François Mitterrand pour unifier tout cela (on imagine assez mal Yannick Jadot ou Anne Hidalgo dans le rôle), tout indique que la gauche, en 2022, sera condamnée à jouer les utilités.

De ces élections régionales, c'est donc la droite qui, à l'évidence, tire avantage. On la brocardait, on la disait morte et enterrée, vouée à quémander ici le soutien humiliant de la majorité présidentielle, à négocier là l'appui compromettant de tel ou tel ami de Marine Le Pen... La voici requinquée, ressuscitée, reconduite dans tous ses fiefs et apanages, et comme étourdie de ses propres succès!

Certes, elle aurait tort de céder à l'euphorie: le score bien médiocre de ses listes dans les régions où elle n'était pas en situation de sortir témoigne du chemin qui reste à accomplir, mais enfin, voilà longtemps qu'elle n'avait pas été à pareille fête. Xavier Bertrand, Laurent Wauquiez et Valérie Pécresse l'emportent haut la main en triangulaire, voire en quadrangulaire, quand Renaud Muselier l'emporte en duel - signe que la droite à tout intérêt à rester solide sur ses appuis et qu'elle ne s'impose pas moins quand elle refuse de pactiser avec le RN ou de faire la courte échelle à Macron. L'espoir change de camp, le combat change d'âme... Tout un électorat qui traînait son spleen depuis la catastrophe Fillon se reprend, pour la suite, à espérer.

Encore faut-il maintenant que les chefs de la droite, qui par le passé ont plus d'une fois fait la preuve de leur aptitude infinie aux querelles fratricides, aux divisions stupides et aux conflits d'ego, se montrent cette fois à la hauteur de cette espérance! Bertrand, Pécresse, Wauquiez: trois candidats potentiels, c'est deux de trop! Sauront-ils faire mentir la réputation de la droite la plus bête du monde et trouver ensemble le chemin pour désigner un candidat, composer une équipe et bâtir un projet?

Responsabilité immense. Alors que le pays n'a jamais été aussi à droite ni aussi en phase avec les valeurs que la droite a toujours portées, ses électeurs seraient prêts à admettre que la famille des Républicains, si elle trouve en face meilleur qu'elle, ne remporte pas l'élection présidentielle ; ils n'accepteraient pas qu'elle soit, une fois encore, la cause de sa propre défaite.

## Benjamin Morel : « 2022 est plus que jamais imprévisible »

Le Corre, Aziliz

SELON le politologue, l'important taux d'abstention aux élections régionales ne permet pas de tirer d'enseignements définitifs.

**LE FIGARO. - À l'issue du scrutin des régionales, les sortants, issus des partis traditionnels, sont-ils renforcés ?**

**Benjamin MOREL.** - Il faut sur ce point différencier résultats et dynamiques. **La faible mobilisation a profité au PS et à la droite républicaine pour deux raisons. D'abord, on constate une prime aux sortants, liée à un bilan et à leur notoriété. Ensuite, l'abstention ne touche traditionnellement pas les catégories sociales aisées et âgées qui représentent la base électorale de la droite de gouvernement et peuvent, plus marginalement, se retrouver sur un vote PS. Il ne faut donc pas faire de ces élections des plébiscites, 8 % des électeurs franciliens ont mis un bulletin Péresse dans l'urne lors du premier tour, 14 % un bulletin Wauquiez en Auvergne-Rhône-Alpes. D'un point de vue politique toutefois, cela peut enclencher une forte dynamique.** Les électors de la gauche et de la droite traditionnelles existent encore, mais ils ne croient plus en une victoire sous leur propre couleur. Du coup, ils s'évaporent dans des votes d'humeur ou des votes jugés plus utiles. L'électorat LR va vers le RN ou LREM ; l'électorat social-démocrate vers LREM, EELV ou l'abstention. Si cet électors se met à croire à nouveau dans la victoire, il peut revenir au bercail.

**Le Rassemblement national n'a gagné aucune région. Le parti de Marine Le Pen peut-il rebondir d'ici 2022 ?**

L'électorat RN est un électors dont les caractéristiques sociologiques ne le poussent pas à se mobiliser aux élections intermédiaires. Cela conduit à nuancer un peu la portée de ces élections pour le RN. Cela ne signifie pas que ses électeurs ne seront pas là en 2022. **Toutefois, c'est un signal d'alerte, car, depuis les années Philippot, ils venaient quand même aux urnes.** Or, aux municipales, comme aux régionales et départementales, ils se sont largement abstenus. Il y a sans doute des facteurs qui échappent au RN ; le Covid, la faible lisibilité du jeu politique (que veut dire voter contre Macron quand le favori dans les Hauts-de-France est Bertrand ?...). **Toutefois, il y a aussi des erreurs stratégiques lourdes du RN, qui en est venu à confondre dédramatisation et alignement. Comment peut-on penser que c'est électoralement une bonne idée de renoncer à sortir de Schengen quand 74 % des Français jugent que c'est à l'État, et non à l'UE, de contrôler les frontières selon le baromètre CEVIPOF d'avril 2020 et quand Nicolas Sarkozy et Emmanuel Macron ont suspendu temporairement l'application du traité ?** Gagner en crédibilité c'est convaincre de l'applicabilité de son programme, pas troquer ce dernier pour celui du parti contre lequel on est censé incarner l'alternative.

**Quelles dynamiques cela va-t-il enclencher pour l'élection présidentielle à venir ?**

**Les présidents élus un an avant s'appellent Alain Juppé, Dominique Strauss-Kahn, Ségolène Royal, Lionel Jospin, Jacques Delors, Édouard Balladur. 2022 est plus que jamais imprévisible.** Tout ce que l'on peut dire, **c'est qu'à ce stade le duel Macron-Le Pen est le moins improbable.** Les régionales lancent clairement une dynamique pour la droite, notamment pour Xavier Bertrand qui avait eu l'intelligence d'en faire sa primaire et qui est largement porté par les sondages. Cette dynamique peut permettre de récupérer l'électorat LR dispersé, si elle n'est pas contrée par d'autres candidats de droite. À gauche, le PS est aujourd'hui un parti trop féodalisé pour que ces victoires entraînent une vraie dynamique. C'est une conséquence cumulée de la décentralisation et de la fin du cumul des mandats. Ces présidents de régions aspirent à être réélus, et pour ça, celui gagnant les nationales perdant les élections intermédiaires, mieux vaut se déconnecter de la politique nationale, voire espérer une défaite en 2022 ou un effacement derrière une candidature EELV. L'échelon local n'a plus les mêmes intérêts que l'échelon national. À LR c'est moins le cas, même si l'affaire Muselier montre que c'est une tentation croissante. En cas de défaite en 2022, le PS n'aura sans doute que cinq ans d'avance sur la droite.

**Le Figaro, no. 23903**

Le Figaro, lundi 28 juin 2021 807 mots, p. 23

## Opinions

# Le « n'importe quoi, quoi qu'il en coûte »

Baverez, Nicolas

En application du mantra « quoi qu'il en coûte », la France a engagé 424 milliards d'euros de dépenses publiques supplémentaires pour les années 2020 à 2022. Il en résulte une envolée de la dette qui a atteint 118,2 % du PIB. Cette dégradation des finances publiques sans précédent en période de paix est présentée comme une adaptation efficace au nouveau cours de la politique économique dans les pays développés, fondé sur le renouveau des interventions de l'État ainsi que sur le financement illimité des déficits par les banques centrales. Il n'en est rien : **l'épidémie de Covid-19 ne marque pas une rupture mais l'accélération d'un modèle économique et social insoutenable, fondé sur l'endettement. Loin d'être dans la norme, la France fait plus que jamais exception au sein des pays développés par son addiction à la dépense publique, qui culmine à 61 % du PIB.** Alors même que la reprise s'affirme, avec une croissance estimée à 5 % en France et 4,4 % dans la zone euro, le déficit public augmentera cette année de 9,2 % à 9,4 % du PIB. La hausse des dépenses publiques sera deux fois supérieure aux pertes de richesse sur la période 2020 à 2023. Au prétexte de la relance et d'investissements d'avenir, elles sont affectées majoritairement au fonctionnement courant des administrations à hauteur de plus de 45 milliards par an ou à la renaissance absurde d'activités caduques et ruineuses comme les trains de nuit. Sous les illusions entretenues autour de l'argent public illimité et gratuit ou de l'affirmation dénuée de sens que la dette Covid n'aurait pas à être remboursée par les Français, pointe une réalité beaucoup plus dure et inquiétante.

**La France a totalement perdu le contrôle de ses finances. Elle affichera en 2024 le plus important déficit de la zone euro et ne parviendra pas à le ramener à 3 % au cours de la décennie.** L'état actuel des finances publiques prive la France de toute marge de manoeuvre pour répondre à un **nouveau choc** et constitue un risque systémique pour notre pays comme pour la zone euro. Le niveau absolu de la dette est en effet moins important que sa soutenabilité. Elle suppose que les taux d'intérêt restent inférieurs à la croissance nominale.

**Or les propos lénifiants tenus par les banques centrales des pays développés ne peuvent masquer le retour de l'inflation. Elle atteindra plus de 5 % cette année aux États-Unis et comporte des éléments structurels, liés notamment à la hausse des salaires. La remontée des taux d'intérêt ne relève donc pas du risque mais de la certitude.**

Par ailleurs, la croissance potentielle reste inférieure à 1 % et la compétitivité de notre économie poursuit sa chute. Comme en 1981, la relance nourrit le déficit commercial qui a atteint 65,2 milliards d'euros en 2020. Les dépenses supplémentaires n'améliorent en rien la croissance car elles abondent en priorité les charges de la fonction publique et les transferts sociaux au lieu d'être investies dans les infrastructures et l'innovation comme aux États-Unis ou en Chine. À preuve, le « Ségur de la santé » ou la réévaluation des rémunérations des enseignants n'ont été accompagnés d'aucune réforme pour inverser l'effondrement du système de soins et de l'Éducation nationale. À preuve, le chômage partiel n'a été associé à aucune action de formation pour anticiper les reconversions rendues nécessaires par les destructions de postes de travail et continue à indemniser largement 2,7 millions de salariés alors que l'économie française connaît une pénurie d'emplois qui entrave la relance.

La conclusion est sans appel. **La France se dirige tout droit vers une situation comparable à celle de l'Italie en 2011, prise en étau entre la remontée des taux d'un côté, la stagnation de l'activité et le chômage structurel de l'autre.**

L'épidémie de Covid aboutit en France au renforcement de la mainmise de l'État sur l'économie et la société alors qu'il se dirige vers une situation de défaut. **La seule solution consisterait à mettre la production, le travail et la compétitivité au coeur du nouveau pacte économique social et citoyen que doit nouer notre pays, ce qui passe par une réforme radicale de l'État. Mais la modernisation de l'État constitue l'un des principaux angles morts du quinquennat.**

Pour Emmanuel Macron plus encore que pour ces prédécesseurs, présider, c'est dépenser. Dépenser l'argent des autres, c'est-à-dire celui des générations futures ou celui des contribuables européens. Dépenser non pour investir mais pour entretenir des

clientèles. Dépenser non pour la relance mais pour placer l'économie et la société sous le coma artificiel de la dette publique jusqu'à l'élection présidentielle de 2022. Dans les années 1930, interrogé à la fin d'une de ses conférences sur la stratégie pour sortir du trou, Keynes avait répondu : « *Cessons d'abord de le creuser.* » Emmanuel Macron, lui, a choisi de creuser le trou de plus belle, au risque d'en faire le tombeau d'une France déclassée et ruinée.

**Le Figaro, no. 23903**

Le Figaro, lundi 28 juin 2021 621 mots, p. 16

## Société

# Le maire de Grenoble relance les débats sur le burkini

Éric Piolle demande à l'État de définir les règles d'hygiène sur lesquelles se basent les règlements des piscines dans les communes.

Plas, Sandy

**ISLAM** Deux ans après les opérations coup-de-poing menées par des militantes pro-burkini dans les piscines municipales de Grenoble, le sujet de l'autorisation du port de ce maillot de bain couvrant, s'immisce à nouveau dans le débat local. Réclamant depuis 2019 une prise de position de l'État sur la question, Éric Piolle, maire EELV de Grenoble, a adressé le 18 juin un courrier au premier ministre, Jean Castex, lui demandant de clarifier les règles d'hygiène et de sécurité sur lesquelles se basent les règlements intérieurs des piscines.

Son courrier, qui n'a pour le moment pas reçu de réponse, fait suite à l'annulation, le 7 juin à l'Assemblée nationale, d'un amendement voté au Sénat dans le cadre de la loi « séparatisme ». Celui-ci visait à interdire dans les piscines publiques « le port de tenues destinées à la baignade et manifestant ostensiblement une opinion religieuse », une disposition jugée « stigmatisante » par le groupe PS à l'origine du vote. « Au nom de l'égalité entre les territoires, et a fortiori quand il s'agit des libertés publiques, c'est bien à l'État de lister de manière exhaustive, puis de diffuser aux communes, l'ensemble des préconisations. (...) Charge aux communes, ensuite, de produire les règlements intérieurs respectueux de la santé publique comme des libertés fondamentales », écrit Éric Piolle dans son courrier.

Fidèle à sa position

Refusant de clarifier sa volonté d'autoriser ou non le burkini dans les piscines grenobloises, Éric Piolle reste fidèle à sa position, défendue en 2019, lorsque des manifestantes du collectif Alliance citoyenne avaient investi les piscines grenobloises vêtues de burkinis, au mépris du règlement intérieur. Il avait alors condamné la manifestation, sans trancher sur le fond. « C'est une prérogative régaliennne qui ne revient pas aux communes. L'État doit clarifier ces règles pour ne pas laisser perdurer ces polémiques politiciennes », insiste-t-on aujourd'hui dans l'entourage du maire. L'argumentaire d'Éric Piolle s'appuie en partie sur une décision du Défenseur des droits, datant de décembre 2018. Saisie pour se prononcer sur le refus d'accès à une piscine opposé à une femme musulmane, l'institution indiquait alors que « l'établissement mis en cause doit rapporter la preuve, notamment par des données et/ou études scientifiques, que son refus est fondé sur des éléments objectifs et non discriminatoires ». Des éléments scientifiques aujourd'hui réclamés par la municipalité grenobloise à l'État.

À l'origine de l'amendement visant à interdire l'usage du burkini, Michel Savin, sénateur LR de l'Isère, appuie également sur la nécessité d'une prise de position de l'État : « L'autorisation ou non du burkini est un problème politique, il faut le régler au niveau national pour ne pas laisser les maires en difficulté face à une situation qui peut dégénérer. » Fermement opposée au burkini, Émilie Chalas, député de l'Isère et conseillère municipale à la tête de l'opposition LREM, s'est invitée dans le débat en proposant, dans les colonnes du *Dauphiné Libéré*, un référendum local sur le sujet. En ligne de mire : la décision datant de 2018 du conseil municipal de Rennes, à majorité PS, autorisant le port du burkini dans ses piscines et l'arrêté « anti-burkini », pris en 2016 par le maire de Sisco (Haute-Corse) et validé par la cour administrative d'appel de Marseille. « On voit bien que le maire a toute latitude pour réguler la situation, mais il préfère s'en remettre à l'État plutôt que de se tirer une balle dans le pied, alors qu'il a la présidentielle en tête », poursuit la députée.

Un flou local et national qui pourrait ouvrir la porte à de nouvelles manifestations du collectif Alliance citoyenne, qui a déjà annoncé sa volonté de mener des actions « pro-burkini » dans les piscines grenobloises cet été.

## MIGRATION:

# Die Einwanderer aussuchen

- EIN KOMMENTAR VON REINHARD MÜLLER
- -AKTUALISIERT AM 29.06.2021-21:29



Migranten im Oktober 2015 in Bayern. Bild: dpa

Es kommen weniger Menschen, aber Deutschland bleibt ein attraktives Land. Es reicht aber nicht festzustellen, Deutschland sei ein Einwanderungsland.

**Es ziehen weiterhin mehr Menschen nach Deutschland als von hier wegziehen.** Allerdings ist der sogenannte Wanderungsüberschuss deutlich zusammengeschnitten. Im fünften Jahr in Folge ist die „Nettozuwanderung“ zurückgegangen.

Das ist jedenfalls für das vergangene Jahr keine Überraschung, hat doch die weltweite Corona-Pandemie zahlreichen grenzüberschreitenden Planungen einen Strich durch die Rechnung gemacht. Nicht nur Reisebeschränkungen haben unmittelbar Wirkung gezeigt. Auch die wirtschaftlichen Einbrüche machen sich bemerkbar. **Immerhin knapp eine Million Menschen wanderten im vergangenen Jahr nach Deutschland ein.**

Das zeigt weiterhin eine **große Attraktivität des Landes** auch innerhalb Europas, eines Landes, das im gleichen Zeitraum immerhin 15.000 Bürger in Richtung Schweiz verließen. Nur 6000 zog es dagegen in die Vereinigten Staaten von Amerika.

So individuell die Gründe sind, **so wichtig bleibt doch die Erkenntnis, dass Einwanderung für Deutschland ein wichtiger Faktor ist.** Aber nicht als Selbstzweck. **Schutz für Notleidende und Verfolgte ist Pflicht, Freizügigkeit und Niederlassungsfreiheit gehören zudem zu den Grundpfeilern der Europäischen Union.** Darüber hinaus muss der längst mantrahft vorgetragenen Feststellung „Deutschland ist ein Einwanderungsland“ hinzugefügt werden: **Deutschland sollte sich seine Einwanderer aussuchen.**

EMMANUEL MACRON:

## Der Zweckoptimist

- VON MICHAELA WIEGEL
- -AKTUALISIERT AM 29.06.2021-13:22



Frankreichs Staatspräsident ist unbeliebt - und hat doch gute Chancen auf Wiederwahl. Warum eigentlich?

Seit Friedrich Sieburgs „Gott in Frankreich?“ hat sich in der Berichterstattung über den Nachbarn auf der anderen Seite des Rheins **das Bild eines liebenswerten, aber vormodernen, ja reformresistenten Landes gehalten**. Die turbulenten Jahre der Ära Macron scheinen sich in dieses Wahrnehmungsmuster einzufügen. **Die „widerspenstigen Gallier“**, über die sich der junge Präsident bei einem Besuch im kühlen, protestantischen Dänemark beklagte, zogen gelbe Warnwesten an und probten wochenlang den Aufstand. Der Groll ist mit der Pandemie nicht verschwunden. Aber nicht nur **das Vorurteil vom irgendwie rückständigen, renitenten Frankreich** wurde in der Ära Macron von der gelben Wut bedient. Das Sendungsbewusstsein des Präsidenten förderte die **in Deutschland vorherrschende Lesart, dass da ein wirtschaftlich dekadentes Land mit großen europa- und weltpolitischen Ambitionen auftrumpft**. Mit der Sorbonne-Rede hat Macron ein Ideen-Feuerwerk gezündet, das überwältigte und zugleich verstörte. Es braucht intime Landeskenntnis, die beiden Frankreich-Stereotypen aufzulösen oder – um Macron zu zitieren – „zu dekonstruieren“. Dem **35 Jahre alten Historiker Joseph de Weck** gelingt das ganz trefflich in seinem Erstlingswerk über „**Emmanuel Macron. Der revolutionäre Präsident**“. Der Titel bezieht sich auf das **Wahlkampfbuch Macrons „Revolution“**. Es ist das bisher einzige Werk, das der 8. Präsident der V. Republik veröffentlicht hat und liegt in teilweise verbesserungswürdiger Übersetzung in deutscher Sprache (Morstadt Verlag) vor.

De Wecks Verdienst besteht darin, dass er Macrons revolutionären Anspruch nicht pauschal als französische Überheblichkeit interpretiert, sondern **genau darlegt, warum Frankreich sich in den Revolutionswirren eine universalistische Mission zuschrieb, die bis heute nachwirkt**. Damals galt es, sich mit dem Narrativ gegen die geballte Macht der europäischen Monarchien zu behaupten, die eine Restauration anstrebten. **Heute braucht Frankreich wieder eine Selbsterzählung, die es an seine Rolle in Europa und an sich selbst glauben lässt**. De Weck zitiert gleich eingangs **Napoleon: „Die Franzosen wollen mit Träumen regiert werden.“** Diesen Auftrag hat sich Macron, der Zweckoptimist, zugeschrieben.

Der biographische Strang in dem Buch ist teils nachlässig recherchiert, etwa wenn de Weck Macron unterstellt, die Aufnahmeprüfung in die Eliteverwaltungshochschule Ena nicht auf Anhieb bestanden oder den Philosophen Paul Ricœur während eines Studiums an der Universität Nanterre kennengelernt zu haben. Der Autor glänzt vielmehr darin, die französischen Krisen und Stimmungen der jüngsten Jahre zu analysieren. Er skizziert ein vielschichtiges Sittenbild Frankreichs. Macron ist der Fixpunkt, von dem sich de Weck immer wieder entfernen muss, um klar zu sehen.

Den Sohn des Schweizer Publizisten Roger de Weck zeichnet **die seltener werdende Fähigkeit aus, deutsche und französische Denkweisen zu kennen, abgleichen und einordnen zu können**. Er entlarvt, wie sehr die These des marxistischen Soziologen Didier Eribon das Frankreich-Bild in Deutschland geprägt hat, wonach allein Armut Unmut schaffe. Eribons teils autobiographisches Buch „Rückkehr nach Reims“ wurde als der Weisheit letzter Schluss gefeiert, um den Siegeszug des Front National (heute: Rassemblement National) zu verstehen. **Die düsteren Verwünschungen Eribons gegen Macron, der mit seiner neoliberalen Politik „Wegbereiter Le Pens“ sei, wirken bis heute nach**. De Weck hält dagegen, dass die These Eribons zu schlicht sei und **der Rechtspopulismus nicht auf die rein ökonomische Frage reduziert werden könne**. Er verweist darauf, dass Eribon in Frankreich kaum bekannt sei.

**Zugleich geht er kritisch mit dem zentralstaatlichen System ins Gericht, dem die demokratischen Checks and Balances fehlen**. Der hierarchische Staatsaufbau mit seinem Ersatzmonarchen an der Spitze trägt dabei genauso viel zur Verdrossenheit bei wie die Persönlichkeit des Präsidenten. „An diesem Punkt scheinen die Grenzen von Macrons Politik auf. Der Staat, werde er auch von den Fähigsten geführt, kann das Glück einer Nation nicht allein und nicht am Reißbrett entwerfen. Politik ist zuweilen eine Mathematikaufgabe, aber sie erfordert oft den Ausgleich der Interessen“, folgert der Autor.

An der „Gelbwesten“-Eruption wiederum ist die Bundesregierung nicht ganz unbeteiligt. Macron stand, anders als Bundeskanzler Gerhard Schröder seinerzeit bei der Agenda 2010, massiv unter Druck, seine Wettbewerbsreformen zur Senkung der Sozialversicherungsbeiträge und der Kapitalsteuern gegenzufinanzieren. Um vor Bundeskanzlerin Angela Merkel als Musterschüler auftreten zu können und das Dreiprozentziel einzuhalten, musste er mehr Geld für die Staatskasse eintreiben. Das Maßnahmenbündel, das eine Erhöhung der Ökosteuer auf Diesel und Benzin um 11,5 Prozent beinhaltete, trieb schließlich die „gelben Westen“ auf die Barrikaden. Auch die Rentner, denen er die Sozialabgaben erhöhte, wandten sich von ihm ab. Eine Kehrtwende vollzog er dennoch nicht. Stattdessen zog er die ohnehin geplanten Steuerentlastungen für die Mittelschicht um 18 Monate vor.

Auf der europäischen Bühne hingegen lässt Macron sich in die Rolle des Radaumachers zwingen, um in Berlin etwas zu erreichen. „Paris denkt nach vorn, es will die Welt gestalten. Berlin denkt im Jetzt und handelt erst, wenn es sich dazu gezwungen sieht“, schreibt der Autor.

**De Weck teilt nicht die düsteren Untergangsszenarien, die Frankreich am demokratischen Abgrund wähen**. Selbst wenn viele Franzosen Macron leidenschaftlich hassten, sei er doch nicht so unbeliebt wie seinerzeit Nicolas Sarkozy. Außerdem würden die Meinungsforscher die Unterstützung für **Marine Le Pen** regelmäßig überschätzen. Macrons Singularität und Widersprüchlichkeit seien sein bester Schutz. Warum der Präsident beste Chancen auf eine zweite Amtszeit hat, sollte man selbst nachlesen – auch weil man dabei mehr über Frankreich erfährt, als es der Aachener Freundschaftsvertrag je versprochen hat.

**Joseph de Weck: Emmanuel Macron. Der revolutionäre Präsident. Weltkiosk, Berlin 2021. 208 S., 20,- .**

195,127

[https://theconversation.com/le-postcolonialisme-une-impasse-conceptuelle-a-interroger-161970?utm\\_medium=email&utm\\_campaign=La%20lettre%20de%20The%20Conversation%20France%20du%2029%20juin%202021%20-%201988319520&utm\\_content=La%20lettre%20de%20The%20Conversation%20France%20du%2029%20juin%202021%20-%201988319520+CID\\_a2264dfefba91b201b9f5c5e24f922b0&utm\\_source=campaign\\_monitor\\_fr&utm\\_term=Le%20postcolonialisme%20%20une%20impasse%20conceptuelle%20%20interroger](https://theconversation.com/le-postcolonialisme-une-impasse-conceptuelle-a-interroger-161970?utm_medium=email&utm_campaign=La%20lettre%20de%20The%20Conversation%20France%20du%2029%20juin%202021%20-%201988319520&utm_content=La%20lettre%20de%20The%20Conversation%20France%20du%2029%20juin%202021%20-%201988319520+CID_a2264dfefba91b201b9f5c5e24f922b0&utm_source=campaign_monitor_fr&utm_term=Le%20postcolonialisme%20%20une%20impasse%20conceptuelle%20%20interroger)

# Le postcolonialisme : une impasse conceptuelle à interroger ?

29 juin 2021, 22:43 CEST

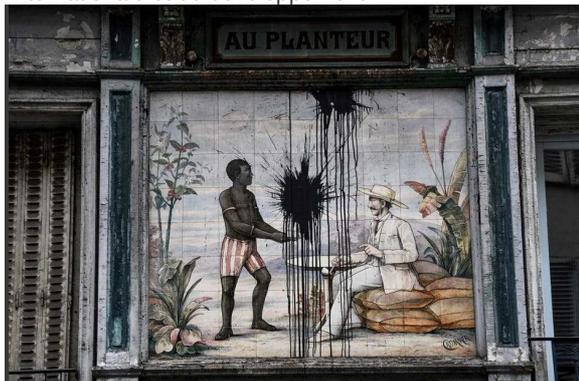
Auteur

**Etienne Huyghe**

Doctorant en Relations Internationales à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Déclaration d'intérêts

Etienne Huyghe est membre fondateur de l'Institut du Méridien, laboratoire d'idées dédié à l'étude des questions de coopération internationale et de développement.



Un tableau en céramique visible au 10 rue des Petits-Carreaux, à Paris, l'un des derniers témoignages de Paris de l'époque coloniale française, classé aux Monuments historiques depuis 1984, photographié le 17 juin 2020, portant des traces de vandalisme. Anne-Christine Poujoulat/AFP

sociétés et les populations anciennement colonisées. Les travaux s'en réclamant, ou utilisant des concepts qui en sont issus, se sont multipliés au cours de ces dernières années, sans que les prémisses théoriques qui leur servent de socle soient toujours interrogées.

Or le paradigme postcolonial déborde largement du seul espace universitaire et s'invite aujourd'hui dans le débat politique, orientant, de manière plus ou moins consciente, la prise de décision publique dans l'espace national et international. Si certains de ces travaux ont pu offrir un regard renouvelé et fécond sur les permanences symboliques du colonialisme, un regard critique s'impose aujourd'hui. Car en essentialisant les groupes sociaux étudiés, en négligeant les trajectoires historiques anciennes et singulières des États considérés, et en méconnaissant les transformations fondamentales à l'œuvre au sein du système international contemporain, le paradigme postcolonial risque à présent de se transformer en une véritable ornière conceptuelle, nuisant à la bonne compréhension des dynamiques sociales en cours, en France comme à l'étranger. Soixante ans après les indépendances africaines, une nouvelle feuille de route théorique et pratique doit être proposée.

## Une définition aux contours flous

La parution, en 1978, de l'essai-phare d'Edward Saïd *L'Orientalisme : L'Orient créé par l'Occident* marque, pour de nombreux historiens, le moment d'émergence formel des études postcoloniales.

Influencé par le double héritage de la pensée de Michel Foucault et des auteurs de la *French Theory* d'un côté, de celui des tenants des *Subaltern studies* de l'autre, Saïd ouvre avec cet ouvrage un nouveau champ de recherche en s'interrogeant sur les sources de la domination culturelle imposée à l'Orient par l'Occident. Il s'agit moins ici de questionner l'existence de structures économiques et politiques assurant la « mise en dépendance » d'un État sur un autre, dans une perspective marxiste, que de montrer que la domination opère avant tout par la maîtrise et l'imposition d'un langage, d'un registre symbolique.

C'est sur ce socle initial que de nombreux travaux vont être développés dans les universités américaines au cours des décennies 1980 et 1990, par des auteurs et intellectuels se réclamant du postcolonialisme, tout d'abord dans les départements de littérature comparée avant de se développer en histoire, philosophie et en anthropologie. Leur diffusion gagnera rapidement l'espace académique international.

En France, au début des années 2000, le courant postcolonial est initialement reçu par le monde académique avec une certaine vigilance. Une vigilance qui sera interprétée par les tenants du postcolonialisme comme une forme de conservatisme ou de provincialisme. Pourtant, la grande hétérogénéité des travaux et des concepts issus des études postcoloniales pose indiscutablement question.

Quelle est, tout d'abord, la définition sociologique à donner au postcolonialisme ? Quels en sont les jalons, les limites théoriques ? Le préfixe « post- » du terme postcolonialisme a peu à voir avec un cadrage chronologique. Il ne s'agit pas tant de décrire un moment historique singulier de la vie des sociétés s'ouvrant à la suite de la colonisation que de « penser le postcolonial comme tout ce qui procède du fait colonial, sans distinction de temporalité », selon la formule de l'anthropologue Akhil Gupta.

Fort de cette définition élastique, le postcolonialisme peut être mobilisé pour analyser toutes les formes de domination contemporaines, au Nord comme au Sud, et ce indépendamment de la spécificité des contextes historiques, géographiques ou sociaux considérés. Cela ne va pas sans poser de sérieuses difficultés. Des auteurs tels que Jean-François Bayart, auteur en 2010 d'un essai critique sur les études postcoloniales, s'interrogent : où commence et où s'achève le postcolonial ? La postcolonialité devient un « fait social total » dont la portée explicative est générale mais dont la définition sociologique demeure pourtant très fragile.

Cette fragilité est en outre renforcée par une profonde faiblesse méthodologique liée à la genèse des études postcoloniales dans les départements de littérature comparée. En s'intéressant davantage aux discours et aux représentations des acteurs du monde social qu'à leurs pratiques réelles, les travaux issus des études postcoloniales en viennent souvent à enfreindre une des principales règles de l'analyse sociologique : distinguer les discours des pratiques, ces dernières se devant d'être documentées par un travail de terrain rigoureux, répondant aux canons scientifiques. Mais les critiques adressées au postcolonialisme ne sont pas seulement d'ordre méthodologique ; elles sont également de nature épistémologique.

## Le risque de l'essentialisme

En se focalisant sur la persistance des rapports de domination symboliques issus de la colonisation, au détriment d'une lecture plus fine prenant en compte les tensions sociales internes qui parcourent les sociétés ainsi que la diversité des situations coloniales et postcoloniales, le postcolonialisme tend à figer les rapports sociaux autour d'une vision monolithique conduisant à l'enfermement des acteurs du monde social dans une logique binaire d'opposition entre un « eux » et un « nous ». Or cette grille de lecture conduit paradoxalement à essentialiser les sociétés et les populations considérées.

Comme le précise Emmanuelle Sibeud, elle risque de maintenir les ex-colonisés dans ce moment singulier qu'est la période coloniale, « en redonnant involontairement un second souffle à l'idée absurde que la domination les aurait fait entrer dans l'histoire ».

En postulant l'absence de rupture entre le moment colonial et la période qui s'est ouverte à sa suite, offrant ce faisant peu de place à l'engagement des acteurs politiques des indépendances, le postcolonialisme contribue à perpétuer, en l'inversant, l'hégémonie coloniale. À la manière d'une prophétie auto-réalisatrice, le postcolonialisme fait du moment colonial la matrice historique des sociétés du Sud et, par effet retour, des sociétés du Nord.

## Du postcolonialisme au courant décolonial, un continuum conceptuel

Mais le postcolonialisme n'est pas seulement descriptif, il est également porteur d'un projet politique. À ce titre, ses effets dépassent le champ académique et s'invitent aujourd'hui dans le débat public.

En fournissant à ceux qui s'en saisissent un répertoire idéologique et symbolique, les études postcoloniales apparaissent indissociables d'un certain nombre de mouvements sociaux s'en réclamant, parmi lesquels le courant décolonial. Souhaitant prolonger les travaux issus des études postcoloniales par un engagement politique sur le terrain, les tenants du courant décolonial entendent traquer les continuités coloniales, jusque dans les imaginaires.

Mais parce qu'il repose sur des prémisses sociologiques largement erronées, pétries d'essentialisme, ce courant renforce les identités qu'il prétend pourtant déconstruire. La radicalité croissante du courant décolonial, son insistance à racialiser les rapports sociaux, ont récemment conduit certains auteurs du postcolonialisme à prendre leurs distances vis-à-vis de plusieurs des tenants de ce courant. C'est pourtant la faiblesse scientifique inhérente au paradigme postcolonial couplée à son ambition normative et politique originelle qui autorise les errements actuels du courant décolonial.

## Un cadre trop étroit pour comprendre les permanences et les ruptures au sein des sociétés contemporaines

Le postcolonialisme apparaît aujourd'hui paradoxalement dépassé pour rendre compte des transformations en cours à l'échelle internationale et dans les sociétés ayant subi la colonisation.

En faisant du moment colonial le jalon principal de l'histoire de ces sociétés, le paradigme postcolonial tend à faire disparaître de l'analyse la longue et riche histoire des sociétés anciennement colonisées. Or les phénomènes sociaux qui traversent aujourd'hui ces sociétés, particulièrement sur le continent africain, ne peuvent être compris sans mobiliser l'étude de la longue durée.

Soixante ans après les indépendances africaines, les nouvelles formes politiques et sociales qui émergent sur le continent empruntent autant aux institutions issues des colonisations qu'aux registres de légitimité inscrits dans l'histoire africaine précoloniale. Ce phénomène d'hybridation de l'État s'explique pour Jean-François Bayart par la compénétration des registres de légitimité du politique en Afrique. Le paradigme postcolonial apparaît peu utile pour comprendre cette transformation.

Par ailleurs, dans un contexte de multipolarisation du monde et de profonde transformation des rapports de force internationaux – y compris en matière culturelle – , les sociétés africaines se nourrissent aujourd'hui de nouvelles influences qui relativisent le poids symbolique de la domination postcoloniale.

En outre, loin de n'être que des réceptacles passifs et dominés des influences culturelles produites à l'étranger, ces sociétés contribuent largement à façonner la culture mondiale d'aujourd'hui. Le postcolonialisme apparaît de ce fait décalé pour comprendre des phénomènes tels que l'engagement des diasporas africaines au profit de leur continent d'origine, qui résulte souvent d'une hybridation entre des apports culturels et matériels multiples, non réductibles à une opposition binaire entre colonial et colonisé.

Parce qu'il est assis sur un socle théorique trop fragile, que sa dimension normative tend à cristalliser les identités qu'il prétend déconstruire et qu'il tend à occulter l'autonomie des trajectoires historiques des États considérés, particulièrement sur le continent africain, le postcolonialisme s'apparente aujourd'hui à une impasse. Sans méconnaître l'apport bien réel des travaux qui ont pu être produits dans le champ des études postcoloniales, il apparaît aujourd'hui nécessaire de dépasser ce paradigme, trop étroit pour le monde social contemporain. Il en va de notre capacité à comprendre sa dynamique, à accompagner ses transformations.

**PSYCHISCH GESTÖRTE TERRORISTEN:**

## „Das ist jetzt der dominante Attentäter-Typus in Europa“

Peter Neumann analysiert Lebensläufe von Dschihadisten. Nach dem Würzburger Messerangriff spricht er im Interview darüber, wie Terrorgruppen psychisch labile Personen anlocken – und was dagegen zu tun wäre.

- VON LORENZ HEMICKER
- -AKTUALISIERT AM 30.06.2021-17:46

Herr Neumann, Sie erforschen Radikalisierungsprozesse. Der 24 Jahre alte Somalier, der in Würzburg drei Menschen erstach, war offenbar psychisch krank und rief bei der Tat angeblich „Allahu akbar“. Haben wir es wohl mit einem gestörten Amokläufer zu tun? Oder mit einem Dschihadisten?

Das schließt sich nicht aus. Wir wissen aus empirischen Studien, dass es besonders bei Einzeltätern sowohl auf islamistischer als auch auf rechtsextremistischer Seite eine ganz große Überschneidung gibt mit Leuten, die psychisch krank sind. Paul Gill und Emily Corner haben herausgefunden, dass psychologische Krankheitsgeschichten bei terroristischen Einzeltätern 13,5 Mal so häufig vorkommen wie bei Angehörigen von Terrorgruppen.

Dann war der Würzburger Täter kein Einzelfall?

Ich würde sogar mittlerweile sagen, dass dies der dominante Typus der terroristischen Attentäter in Europa ist. Und er stellt die Sicherheitsbehörden wie die Öffentlichkeit vor ganz neue Probleme. Denn es wird noch einmal schwieriger, diese Taten überhaupt noch einzuordnen und genau zu bewerten – vom Verhindern zu schweigen.

Ist der „Heilige Krieg“, den Islamisten predigen, für diese Art von Einzeltäter damit eine austauschbare Parole?

Für jemanden, der bereits unter Wahnvorstellungen leidet, sind solche Aufrufe von Islamisten ebenso wie von Rechtsextremisten ein Brandbeschleuniger. Wenn man auf das Spektrum der Täter schaut, dann gibt es auf der einen Seite kalt kalkulierende Ideologen und auf der anderen den psychisch Kranken, der unter Wahnvorstellungen leidet. In der Mitte verorte ich Verschwörungstheoretiker, deren Ideen ja scheinbar rational sind, aber gleichzeitig oftmals auf Wahnvorstellungen basieren und diese verstärken können.

Die Biographien von Rechtsextremisten und Islamisten klaffen auseinander. Der Täter von Würzburg etwa floh aus einem Kriegsgebiet. Wie kommt es, dass Täter beider Gruppen ähnliche psychologische Probleme aufweisen?

Das ist eine relativ neue Entwicklung, weshalb ich darauf auch noch keine Antwort habe. Vor zehn, fünfzehn Jahren war unter Forschern Konsens, dass Terroristen psychologisch normal sind. Fest steht, dass heute die Menschen viel mehr Zeit im Internet verbringen. Ich glaube schon, dass labile und sozial isolierte Leute über gewisse Anfälligkeiten verfügen, die durch extremistische Propaganda dort sehr stark angesprochen werden.

Das sind also keine Leute mehr wie die, die für Al-Qaida vor 20 Jahren Flugzeuge in Wolkenkratzer steuerten.

Nein. Das sind Menschen, die von [Mohammed Atta](#) und den Planern vom „11. September“ wohl aussortiert worden wären, wenn sie sich angeboten hätten.

Was können die Sicherheitsbehörden gegen diese Einzeltäter tun?

Zunächst tun die schon eine ganze Menge. Wir sehen ja immer weniger Anschläge in Europa. Extremistische Gruppen wie der „Islamische Staat“ setzen deshalb so stark auf diese Einzeltäter verherrlichende Propaganda. Organisierte Gruppen sind kaum noch erfolgreich. Die Sicherheitsbehörden durchdringen mittlerweile die Netzwerke, und wenn wie in Paris zwölf Leute über Monate hinweg miteinander kommunizieren und einen Anschlag vorbereiten, dann gibt es eine sehr große Chance, dass das von den Sicherheitsbehörden auch entdeckt wird.

So einsam sind diese Wölfe häufig gar nicht. Der Fall Würzburg mag da eine Ausnahme gewesen sein, aber viele andere Einzeltäter, auch solche mit psychologischen Problemen, tauchen durchaus auf dem Radar der Sicherheitsbehörden auf. Studien zufolge kommunizieren zwischen 60 und 80 Prozent ihre Absicht vorher Freunden, Bekannten, ihren Eltern – oder im Internet. Häufig sind es schwache Signale. Wir müssen lernen, diese Signale besser zu interpretieren und besser darauf aufzupassen.

Wie soll das konkret geschehen?

Wenn jemand in psychischer oder psychiatrischer Behandlung ist und plötzlich vom Dschihad spricht, dann muss beim Psychiater die Warnlampe angehen. Hierfür muss es Protokolle und Training geben. Zudem müssten noch mehr Psychologen in der Präventionsarbeit und in den Sicherheitsbehörden tätig sein. Gerade auch für die Arbeit mit Leuten, die wie der mutmaßliche Täter von Würzburg aus Flüchtlingsländern kommen und häufig durch Traumata belastet sind.

ABZUG DER BUNDESWEHR:

# Bittere Lehren aus Afghanistan

- EIN KOMMENTAR VON NIKOLAS BUSSE
- -AKTUALISIERT AM 30.06.2021-21:01



Ankunft der letzte Bundeswehr-Soldaten aus Afghanistan am Fliegerhorst Wunstorf in Niedersachsen Bild: dpa

**Westliche Interventionen haben ihre Ziele in jüngster Zeit meist nicht erreicht.** Mit dieser Einsicht tut sich man sich in Europa immer noch schwer.

Es war nicht zu erwarten, dass die Bundeswehr den Abschied von Afghanistan in einer großen Zeremonie feiern würde. Zu den militärischen Prämissen am Hindukusch gehörte stets, die Gegner im Ungewissen über die eigene Taktik zu lassen.

Trotzdem hat es etwas Symbolisches, dass Deutschland sich nach zwei Jahrzehnten praktisch sang- und klanglos von diesem Einsatz abmeldete. **Es wurde ein hoher Preis an Mensch und Material gezahlt, aber wenig erreicht. Afghanistan geht einer unsicheren, höchstwahrscheinlich düsteren Zukunft entgegen, während der Westen wieder ratlos vor der Frage steht, wie mit scheiternden Staaten umzugehen ist.**

Zu den **Lehren**, die man aus dieser letztlich verfehlten Intervention ziehen kann, gehört an erster Stelle, **dass man wissen sollte, wofür man in den Krieg zieht und was man erreichen will.** In Afghanistan ging es ursprünglich darum, die Attentäter von 9/11 zu bekämpfen, also ihnen das Rückzugsgebiet und die Operationsbasis zu nehmen. In Deutschland wurde dafür später das zutreffende Schlagwort geprägt, die Sicherheit unseres Landes werde auch am Hindukusch verteidigt.

## Demokratisierung und Entwicklung

**In der Praxis allerdings verschob sich der westliche Ansatz. Bald rückten die Demokratisierung und Entwicklung Afghanistans in den Vordergrund.**

**Die Deutschen, die sich bis heute schwertun mit militärischer Macht, übernahmen dieses anspruchsvolle Ziel gerne.** In der öffentlichen Debatte wurden die Soldaten oft als eine Art **bewaffnete Brunnenbohrer** dargestellt, **obwohl die Realität des Einsatzes eine andere wurde.** Das „**Nation building**“, das die Führungsmacht Amerika anfangs noch vermeiden wollte, führte unweigerlich dazu, dass nicht nur **Al Qaida** bekämpft werden musste, sondern in erster Linie die Taliban.

Die quälende Diskussion in Deutschland, ob man eine solche Lage denn nun Krieg nennen dürfe oder gar müsse, ließ die Bedürfnisse der Einsatzkontingente lange in den Hintergrund treten. Es ist kein Ruhmesblatt für die deutsche Politik, dass die Soldaten **über mangelnde Ausrüstung** zu klagen hatten. Immerhin aber hat das Land im Laufe dieses Einsatzes gelernt, seinen Gefallenen die Ehre zu erweisen.

Die andere Lehre ist besonders bitter, sie betrifft nicht nur Afghanistan. *Die vergangenen dreißig Jahre waren geprägt von westlichen Interventionen im Namen von Stabilität und Menschenrechten.* Dem **(neo-)liberalen Zeitgeist** entsprechend, erschien es **fast natürlich, Freiheit und Bürgerrechte notfalls mit Gewalt durchzusetzen. Sieht man vom Balkan ab**, so endeten diese Kriege meist mit **Misserfolgen**. Nach dem **Irak und Libyen ist Afghanistan** der dritte Schauplatz, auf dem der Westen, allen voran die lange so einsatzfreudigen angelsächsischen Mächte, **zu lernen hatte, dass sich die Dinge militärisch nicht immer zum Besseren wenden lassen.**

Osama Bin Laden ist tot, aber Al Qaida gibt es in Afghanistan immer noch, heute auch den IS. **Und die Taliban haben gute Chancen, demnächst die Inseln der Aufklärung zurückzuerobern, die im Schutz der internationalen Truppen entstanden sind.**

In Amerika wurden schon drei Präsidenten mit dem Versprechen gewählt, die Kriege in fernen Ländern zu beenden. **In Europa, das militärisch früher so zurückhaltend war, ist man noch nicht so weit.** Die EU denkt über eine neue Mission in Mosambik nach, Deutschland will in Mali bleiben. Sind die Erfolgsaussichten wirklich besser als in Afghanistan?

GASTBEITRAG VON PAUL KIRCHHOF:

# Die EU-Kommission gefährdet die Integration

• VON PAUL KIRCHHOF



Paul Kirchhof :Bild: Wolfgang Eilmes

• -AKTUALISIERT AM 30.06.2021-19:09

Besser als ein Vertragsverletzungsverfahren gegen Deutschland wäre eine Erneuerung der Verträge. Ein Gastbeitrag.

Die EU-Kommission hat ein Vertragsverletzungsverfahren gegen Deutschland eröffnet, weil das Urteil des Bundesverfassungsgerichts (BVerfG) zu den Anleihekäufen der Europäischen Zentralbank fundamentale Prinzipien des Europarechts verletze. **Das BVerfG hatte festgestellt, der Europäische Gerichtshof (EuGH) habe sich mit der Billigung dieser Anleihekäufe außerhalb des Vertrages gestellt.** Vorausgegangen war ein Kooperationsverfahren zwischen beiden Gerichten, bei dem das BVerfG durch eine Vorlage an den EuGH angeregt hatte, dieses Gericht möge sich seiner Maßstäbe und Wirkungen nochmals vergewissern. Nachdem dieser Weg nicht gangbar war, hat das BVerfG nicht die Unanwendbarkeit des EuGH-Urteils in Deutschland angeordnet, sondern von der EZB sachliche Begründungen für die streitigen Entscheidungen gefordert. **Damit ist erneut eine Sachdebatte eröffnet, in der europäische Vertragstreue und Rechtseinheit wieder in Einklang gebracht werden können.**

**Die Europäische Union ist ein Staatenverbund. Sie ist kein Bundesstaat, in dem die Mitgliedstaaten als Bundesländer eingegliedert wären, sondern ein besonders enger Zusammenschluss von Staaten, dem die Mitgliedstaaten Zuständigkeiten zur Verwirklichung ihrer gemeinsamen Ziele übertragen haben.** Die Staaten **verzichten vertraglich** auf ein Stück **Hoheitsgewalt**, behalten sich aber ihre **Eigenstaatlichkeit – den Identitätskern ihrer Staatsverfassungen – vor.** **Die Union achtet die „nationale Identität“ ihrer Mitgliedstaaten, ihre „grundlegenden politischen und verfassungsmäßigen Strukturen“.** Nach diesem **Konzept gemeinsamer Hoheitsausübung** dürfen die europäischen Vertragsorgane sich **nicht selbst neue Kompetenzen und Befugnisse zusprechen, müssen vielmehr in dem ihnen vertraglich vorgegebenen Rahmen handeln.** **Nur in einem Staat können die Organe zusätzliche Aufgaben und Befugnisse begründen.** **Die Umorganisation der Rechtsgemeinschaft der Union zu einem Staat wäre aber den Mitgliedstaaten vorbehalten, wird dort nicht gewünscht und träfe auch auf die Grenze unabänderlichen Verfassungsrechts.** **Die verfassunggebende Gewalt müsste tätig werden.**

In der Aufteilung von übertragener europäischer Hoheitsgewalt und verbleibender mitgliedstaatlicher Hoheitsgewalt ist eine neue Form der Gewaltenteilung angelegt. **Wie viel Hoheitsgewalt die Mitgliedstaaten übertragen haben, bestimmen die Unionsverträge.** Europarecht gilt in Deutschland nicht, weil es europäische Organe so beschlossen haben, sondern weil der **Deutsche Bundestag mit verfassungsändernder Mehrheit die Anwendung dieses Europarechts angeordnet hat.** Das europäische Recht hat seinen **Geltungsgrund in zwei Verträgen**, die beide vom EuGH und vom BVerfG angewandt werden. **Der EuGH sichert die einheitliche Achtung des Europarechts in der gesamten Union.** Das BVerfG garantiert, dass nur das den Verträgen entsprechende Europarecht in Deutschland Verbindlichkeit beansprucht.

**Europarecht erreicht somit allein über die Brücke des deutschen Anwendungsgesetzes Verbindlichkeit in Deutschland.** Wenn nunmehr die EZB überladene Geldtransporte auf diese Brücke schickt, muss der EuGH diese Fahrzeuge anhalten, weil die Brücke sie nicht trägt. Befahren die Fahrzeuge dennoch diese Brücke, muss das BVerfG Stoppschilder errichten, **damit die Brücke nicht einstürzt und die Verbindung zwischen Mitgliedstaat und Union nicht schweren Schaden erleidet.**

Beide Gerichte gewährleisten fundamentale Rechtsgrundlagen der Europäischen Gemeinschaft. **Die Verfassungsgerichte garantieren das Verfassungsrecht**, das auch den Kern des Europarechts bestimmt, auf das die Europäische Union aufbaut, das die Mitgliedstaaten als gemeinsames Kooperationskonzept beschlossen haben. Der EuGH sichert in dieser Tradition europäischer Rechtskultur die **Allgemeingeltung und Fortbildung des Europarechts.**

Der EuGH wahrt die Einheit des Europarechts

EuGH und BVerfG erfüllen einen je eigenen Integrationsauftrag: **Das Verfassungsgericht prüft die Vertragstreue der europäischen Vertragsorgane. Der EuGH wahrt die Einheit des Europarechts. Beide sind gehalten, den inneren Zusammenhalt von mitgliedstaatlichem Verfassungsrecht und Europarecht zu gewährleisten und zu vertiefen.** Der EuGH erfüllt diese Pflicht, indem er die Normen des Europarechts als rechtliche Normalität zur Wirkung bringt und dabei Konflikte möglichst schlichtet. Das BVerfG stärkt den inneren Zusammenhalt, indem es nur offensichtliche, strukturverändernde Vertragsüberschreitungen beanstandet. Die Besonderheit, dass eine Europarechtsregel für einen einzelnen Mitgliedstaat nicht gilt, wird durch die Kunst rechtlichen Verstehens und Überzeugens tunlichst vermieden. Im Europarecht sind im Übrigen Ausnahmen von der Allgemeingeltung bei den **Finanzvorbehalten, der Flüchtlingsfrage oder der militärischen Zusammenarbeit**, vor allem aber auch beim Euro durchaus geläufig.

**EuGH und Verfassungsgerichte** arbeiten in rechtlich gewährleisteter Unabhängigkeit, pflegen eine den Rechtskulturen und Traditionen Europas entsprechende Rechtsmethode, wissen sich dem Integrationsprojekt Europa in besonderer Weise verantwortlich. **Doch verfolgen sie graduell unterschiedliche Ziele.** Der **EuGH dient einem Europarecht, das eine immer engere Union schaffen und die Union mit immer mehr Kompetenzen ausstatten will. Er neigt häufiger zu Machtbegründung und Machterweiterung. Das BVerfG sucht Hoheitsmacht zu mäßigen, dient mehr der Gewaltenteilung und dem Grundrechtsschutz.** Diese Gegenläufigkeiten können Widersprüche begründen. Doch ist es den Gerichten bisher gelungen, **in behutsamer Kooperation Gegensätze auszugleichen** und ein gemeinsames Recht zu bewahren.

Wenn nunmehr die Kommission ein **Vertragsverletzungsverfahren** einleitet, das letztlich in einer Entscheidung des EuGH münden könnte, **stört dieser Angriff die Integrationsentwicklung. Der EuGH soll darüber befinden, ob er selbst Unionsrecht verletzt hat.** Schon ein solcher Antrag würde dieses Gericht institutionell **befangen** machen. Es wäre zur Rechtsprechung in eigener Sache nicht geeignet und nicht befugt. **Sein Spruch wäre unbeachtlich, seine Autorität gerade in Zeiten geschwächt**, in denen sie eher gestärkt werden müsste.

Sollten je unüberwindliche Gegensätze zwischen beiden Gerichten entstehen, könnte **eine Änderung der Unionsverträge die streitige Rechtsfrage klären. Der Unionsvertrag würde in den Mitgliedstaaten parlamentarisch und öffentlich diskutiert, in seinen Kerninhalten bestätigt und in der Europaidee erneuert.** Ein Verfahren zur Änderung der Verträge wird die Rechtseinheit **nicht gefährden**, sie vielmehr erneuern und in der Gegenwart wirtschaftlicher, ökologischer und digitaler Entwicklungen ohnehin **unausweichlich sein. Das Gegenmodell eines unkontrolliert über den Vertragsinhalt verfügenden Vertragsorgans hingegen nähme den Rechtsgrundlagen der Europäischen Union die Verbindlichkeit und würde die Rechtsgemeinschaft im Kern gefährden.** Die faktische Vertragsveränderung durch **Vertragsverletzung ist nicht der rechtliche Weg Europas.**

**Eine Vertragserneuerung durch die Parlamente und Staatsvölker wird die Union auch demokratisch vertiefen.** Wenn in der EU als Staatengemeinschaft die Rechtsetzung in Initiativrecht und Zuständigkeit stark exekutiv geprägt, das Staatsvolk aber Ausgangspunkt jeder Hoheitsgewalt ist, stärkt eine

demokratische Entscheidung im Streit über die Reichweite der Unionsgewalt den Zusammenhalt der EU in ihren Staatsvölkern.

**Allerdings scheinen die Brüsseler Organe das Verfahren der Vertragsänderung zu scheuen.** Doch der Europagedanke bleibt faszinierend. Die Zugehörigkeit zur Union als Friedensgemeinschaft, als offener Markt, als Raum der Freiheit, der Sicherheit und des Rechts, auch als Finanzquelle ist erstrebenswert. **Die Unionsorgane sollten nicht kleinmütig sein. Europa überzeugt. Nun müssen auch die europäischen Organe überzeugen.**

*Professor Dr. Dres. h. c. Paul Kirchhof, Bundesverfassungsrichter a. D., ist Seniorprofessor distinctus der Universität Heidelberg.*

SCHWIERIGE ZUSAMMENARBEIT:

# Wie China die Wissenschaft für seine Politik nutzt

- VON ANNA SCHILLER
- -AKTUALISIERT AM 30.06.2021-14:34



Studieren in Maos Schatten: Eine Statue auf dem Campus der Fudan Universität in Shanghai Bild: LAIF  
Einflussversuche der Regierung auf Universitäten und Forschungsinstitute in Deutschland häufen sich. Es geht auch um den Export der eigenen Zensurstandards.

Als in Budapest jüngst mehrere Tausend Demonstranten auf die Straße gingen, um gegen den Bau eines Außencampus der chinesischen Fudan-Universität zu protestieren, geriet Ungarns Präsident Orbán in Erklärungsnot. Nach einem Bericht des ungarischen Investigativportals Direkt36 soll der Bau bei einem Staatsbesuch des chinesischen Außenministers Wang Yi mit ranghohen Vertretern der ungarischen Regierung besprochen worden sein. Tamás Matura, Leiter des Central and Eastern European Centre for Asian Studies, sieht den Bau kritisch: „Das Jahresbudget ist höher als die Gesamtausgaben aller ungarischen Universitäten zusammen, daher kann Fudan die besten Studenten und Professoren aus der gesamten Region abwerben.“

Das Projekt steht sinnbildlich für ein neues Selbstverständnis der chinesischen Regierung in den Wissenschaftsbeziehungen mit dem Ausland. Auch deutsche Forschungsinstitutionen berichten, dass sich chinesische Partner ihnen gegenüber in den letzten Jahren deutlich selbstbewusster, gar überheblich, gebaren würden. Aus Angst vor negativen Konsequenzen für die eigenen Projekte mit China möchte jedoch niemand öffentlich darüber sprechen. In vielen Forschungsgebieten ist das chinesische Selbstbewusstsein durchaus gerechtfertigt: Beispielsweise bei der Künstlichen Intelligenz sind chinesische Einrichtungen im weltweiten Vergleich Spitzenreiter. Wissenschaftskooperation wird auf chinesischer Seite jedoch nicht mehr als reiner Selbstzweck in einer globalen Forschungsgemeinschaft gesehen. Stattdessen agierten chinesische Forschungseinrichtungen auch in der Zusammenarbeit mit deutschen Partnern in den vergangenen Jahren stärker interessenorientiert.

## Regierungsfeindliche Ideen werden eliminiert

Deutsche China-Wissenschaftler beobachten zwei Entwicklungen: Zum einen begreift die chinesische Regierung unter Xi Jinping Wissenschaft zunehmend als Teil des globalen ökonomischen Wettbewerbs. Wissenschaftliche Innovation bildet die Grundlage der von Xi geforderten technischen Vorherrschaft in Zukunftssektoren wie beispielsweise der E-Mobilität. Zum anderen wird Bildung im Inland ideologisiert. Ideen, welche die Parteiherrschaft gefährden könnten, sollen im Keim erstickt werden. Die in China geltenden Zensurstandards sollen nun auch im Ausland durchgesetzt werden.

Im Zuge der größeren Verflechtung chinesischer Akteure mit der restlichen Welt hat der Einparteienstaat ein Interesse daran entwickelt, öffentliche Diskussionen in seinem Sinne zu lenken. Auch akademische Debatten sind von dem Streben nach Diskursmacht betroffen. **So bestimmen ökonomische Interessen und ideologische Motive die Parteilinie in der Wissenschaftspolitik mit dem Ausland. „Diese Haltung stellt das Modell einer globalen Forschungsgemeinschaft, die Daten teilt, frei zusammenarbeitet und der Erkenntnis dient, infrage“,** sagt Katrin Kinzelbach, Professorin für Internationale Politik der Menschenrechte an der Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg.

In der jüngeren Vergangenheit verdeutlichten einige prominente Fälle, dass auch hierzulande chinesische Akteure Einflussversuche unternehmen. **So band sich beispielsweise die Freie Universität Berlin in einer Kooperationsvereinbarung mit einer chinesischen Kulturorganisation vertraglich an chinesisches Recht und nahm damit in Kauf, dass an einer deutschen Hochschule die Gesetze eines autoritären Staates gelten.** Der chinesische Vertragspartner förderte für fünf Jahre eine Professur im Bereich des chinesischen Spracherwerbs mit rund 500.000 Euro. An der Universität Trier stellte das Konfuzius-Institut seinen Betrieb aus Protest gegen die Sanktionen der chinesischen Regierung gegen zahlreiche Wissenschaftler in Europa ein.

Was bedeuten diese Entwicklungen für deutsche Universitäten, Forschungseinrichtungen, Wissenschaftler und Studenten? **Die Verknüpfung ökonomischer Interessen mit wissenschaftlichen Kooperationen stellt besonders in den Technik- und Naturwissenschaften ein Risiko dar. Forschungsfelder, die sich mit Technologien beschäftigen, die für zivile und militärische Zwecke gleichermaßen verwendet werden können, sind davon besonders betroffen.** Forschungsergebnisse, die dem einzelnen Laboranten harmlos erscheinen mögen, können für chinesische Kollegen mit zusätzlichen politischen Aufträgen interessant sein. **„Die Gefahr, dass Forschungsergebnisse auch anderweitig benutzt werden könnten, beispielsweise um Minderheiten zu verfolgen, wird häufig nicht erkannt“,** warnt Mareike Ohlberg, Senior Fellow des German Marshall Fund. Wissenschaftsverbände haben in den vergangenen Jahren zwar ein Problembewusstsein im Umgang mit chinesischen Partnern entwickelt. Leitfäden und White Paper, wie beispielsweise der Deutschen Hochschulrektorenkonferenz, sollen Forscher für den Schutz geistigen Eigentums in Schlüsseltechnologien sensibilisieren. Interne Prüfverfahren, wie sie die Fraunhofer-Gesellschaft durchführt, sollen unkontrollierten Know-how-Abfluss verhindern.

## Ideologisierung von Bildung

„In der Praxis hakt es an der Umsetzung dieser Leitlinien. Die konkrete Zusammenarbeit mit chinesischen Partnern wird vor Ort häufig nicht als problematisch wahrgenommen - besonders in den Geisteswissenschaften“, sagt Barbara Pongratz, Junior-Analystin beim Mercator Institute for China Studies (MERICS). Das MERICS, was für das Pongratz tätig ist, ist selbst vom härteren chinesischen Kurs betroffen. Das chinesische Außenministerium verhängte im März dieses Jahres Sanktionen gegen die Forschungseinrichtung mit Sitz in Berlin. Mitarbeiter des Instituts dürfen nicht mehr in die Volksrepublik reisen. **Nun haben Naturwissenschaften den Vorteil, dass in der globalen Forschungsgemeinschaft in der Regel ein auf wissenschaftlichen Erkenntnissen beruhender Konsens zu grundsätzlichen Zusammenhängen besteht, den auch die Kommunistische Partei nicht anzweifelt. In den Geistes- und Sozialwissenschaften ist das anders: „Die Partei fördert gezielt Forschung, die die Überlegenheit des chinesischen Systems belegen soll“,** sagt Ohlberg. Aktuell werde beispielsweise gezielt das Narrativ aufgebaut, die Volksrepublik habe auf die Corona-Pandemie aufgrund besserer systemischer Voraussetzungen im weltweiten Vergleich erfolgreicher reagiert.

**Die Ideologisierung von Bildung** strahlt auch in deutsche Universitäten. Professoren müssen damit umgehen, dass sich chinesische Gaststudenten in Seminaren unter Umständen gegenseitig kontrollieren. Oder sie müssen sich in taiwanische Studenten hineinversetzen, die sich damit konfrontiert sehen, dass die Unabhängigkeit ihres Heimatlandes von Kommilitonen angezweifelt wird. Deutsche China-Wissenschaftler berichten davon, dass die **Visavergabe seitens der chinesischen Behörden als Instrument zur Beeinflussung von Forschung verwendet wird. Wer unliebsame Theorien verfolgt, dem verweigert Peking die Einreise.** Dass Forschern der Zugang zu China verwehrt wird, hat für den Einzelnen je nach wissenschaftlichem Schwerpunkt kleinere oder größere Auswirkungen auf die Karriere. Betroffene berichten jedoch auch von **dem psychischen Druck, der entsteht, wenn man sich eines der mächtigsten Länder der Welt zum Feind**

**macht.** Auch von Dauerbeschuss durch vermeintliche chinesische Nutzer in den sozialen Medien und von **Schmähekampagnen in chinesischen Staatsmedien ist die Rede.**

## Hilferuf der Wissenschaft

Einige Wissenschaftler verzichten bereits von sich aus auf Reisen nach China, weil sie vor Ort mit Repressalien rechnen. Einer von ihnen ist Thorsten Benner, Direktor des Global Public Policy Institute mit Sitz in Berlin. Er fordert gesetzlich einheitliche Regelungen zum Umgang mit Diktaturen im deutschen Wissenschaftsbetrieb: „Die Hochschulautonomie ist ein hohes Gut. Es ist aber nicht nachvollziehbar, wenn verbeamtete Professoren, die öffentlich finanziert werden, Beratungsmandate von autoritären Staaten oder deren Firmen annehmen.“

Rechtliche Vorgaben zu finanzieller Förderung aus China sind an den Universitäten und Forschungseinrichtungen umstritten. Man möchte sich ungern in die Drittmittelakquise reinreden lassen. Einigkeit besteht jedoch darin, dass es mehr Transparenz im Umgang mit chinesischen Partnern geben muss. Einige Forschungsinstitutionen fordern beispielsweise einfacheren Zugang zu nachrichtendienstlichen Informationen, die chinesische Wissenschaftseinrichtungen betreffen. Häufig seien politische Verbindungen, etwa zur chinesischen Volksarmee, für einzelne Wissenschaftler schwer zu erkennen. Aber auch innerhalb des deutschen Wissenschaftsbetriebs wünschen sich die Institutionen mehr Transparenz zu Kooperationsverträgen. So könnte verhindert werden, dass potentielle chinesische Partner deutsche Institutionen gegeneinander ausspielen.

Darüber hinaus haben deutsche Universitäten und Forschungseinrichtungen erkannt, dass sie die China-Kompetenz in ihren eigenen Reihen ausbauen müssen, um nicht auf Beratung von außerhalb angewiesen zu sein. Die deutsche Wissenschaftsgemeinschaft reagierte auf die Entwicklungen bislang mit großer Solidarität.

Nachdem die Sanktionen gegen das MERICS und andere China-Wissenschaftler verhängt wurden, verfassten rund 1300 Forscher einen offenen Brief, in dem sie sich verpflichteten, sich „mit allen akademischen Ansichten auseinanderzusetzen, einschließlich derer, die die chinesische Regierung zu marginalisieren versucht“. Von der deutschen Regierung erwarten die Wissenschaftler mehr Solidarität, für sie stehen grundsätzliche Freiheiten auf dem Spiel. Kinzelbach sagt: „Es geht um mehr als Einflussversuche in der Wissenschaft. Wir müssen überlegen, wie wir mit einem autoritären Staat umgehen, der über seine Grenzen hinaus existiert.“

**Le Figaro, no. 23906**

Le Figaro, jeudi 1 juillet 2021 1678 mots, p. 14

Enquête

# Klaus Barbie en Bolivie, le nazi qui ne se cachait pas

Campaigolle, Alice

**Mort il y a trente ans, le « boucher de Lyon », chef de la Gestapo de 1943 à 1944, a passé trois décennies en Bolivie. Il y a mené une vie publique et laissé beaucoup de traces, avant d'être envoyé en France pour y être jugé.**

Suivre les pas de Klaus Barbie en Bolivie c'est parcourir les rues de La Paz et, avec un peu d'attention, retrouver sa trace un peu partout. Sur le Prado, l'avenue principale du centre-ville, dont il fréquentait assidûment les cafés. Dans la partie sud de la ville où sa Coccinelle jaune roule toujours. Dans le quartier d'Obrajes où son assistant et ami Alvaro de Castro fait toujours sa promenade quotidienne. Sur quelques photos volées dans les années 1980, on voit le jeune Alvaro en costume, cheveux gominés, l'allure confiante.

Aujourd'hui de Castro a 82 ans, son dos est courbé et ses cheveux clairsemés. Mais sa mémoire, elle, est intacte. Il se souvient des lieux, des gens, des circonstances exactes. Et semble garder beaucoup de détails pour lui, ne voulant peut-être pas rappeler son implication dans les dictatures militaires boliviennes, heures sombres d'un pays frappé par le plan Condor. Quasiment trente ans séparent de Castro et Barbie, mais ils en viendront à tisser une vraie relation. Le terme de « secrétaire » ne plaît pas à Alvaro. Pour lui, il était un ami, tout simplement. « *Bras droit* », peut-être.

Pour comprendre leur rencontre il faut remonter en 1951, quand l'ex-SS arrive dans le pays. Il s'installe alors dans la région tropicale des Yungas, à une centaine de kilomètres de La Paz. Là-bas, il apprend l'espagnol et se refait une santé financière en travaillant comme gérant dans une scierie, qui appartient à une famille juive. Un comble, racontait-il à Alvaro de Castro : « *Tu imagines, ce qui s'est passé pendant la guerre et maintenant je demande du travail à des Juifs. Moi, administrateur d'une scierie juive !* » L'anecdote fait encore ricaner Alvaro de Castro, qui ajoute : « *Un jour, le propriétaire l'a tancé car il marquait les troncs de petites croix gammées ! Lui, ça l'amusait, il disait que ça l'aidait à compter. Son responsable était mortifié, mais l'incident n'est pas allé plus loin.* »

« Un bateau pour la Bolivie »

Klaus Barbie et sa famille débarquent en Amérique du Sud grâce aux réseaux d'exfiltration nazis soutenus par le Comité de la Croix-Rouge. Ils ont de nouveaux papiers, ils se nomment désormais Altmann. Le choix de ce patronyme n'est pas innocent : à l'époque, la Bolivie octroie des visas de résidence aux Juifs qui s'engagent à travailler en zone rurale. En 1957, la famille acquiert la nationalité bolivienne et décide d'aller vivre en ville, à La Paz, car Barbie a désormais « *le niveau de langue mais aussi les outils légaux et économiques pour, de nouveau, déployer son potentiel* » (1). Pendant plusieurs années, il se forge une réputation d'entrepreneur sérieux. Dans des cercles privés, il se rapproche peu à peu des milieux militaires qui dirigent le pays et révèle avec parcimonie son « CV » comme fonctionnaire du IIIe Reich. L'ex-officier de renseignement reprend du service et conseille les régimes militaires boliviens. S'il a réussi à capturer le très fameux Jean Moulin, sa réputation en matière de renseignement n'est plus à faire. C'est également la raison pour laquelle le CIC, unité de renseignement de l'armée américaine, avait utilisé ses services de 1947 à 1951. « *Je ne pense pas qu'en Bolivie il se soit « sali les mains » . Il organisait, il conseillait mais je ne crois pas qu'il ait torturé* », assure Fadrique Iglesias, auteur d'une biographie de l'ex-SS (1).

Grâce à ses contacts haut placés débute une nouvelle aventure, celle de la société Transmaritima. Le général Barrientos, président de l'époque, le nomme gérant de cette entreprise commerciale maritime en 1967. Klaus Barbie fait vibrer la corde, très sensible chez les Boliviens, de l'accès à la mer. « *Il fallait forcément un esprit comme le sien pour avoir une telle idée : une flotte commerciale pour un pays qui n'a pas de côtes* », dit Alvaro, encore admiratif plus de cinquante ans après. Démarre une grande levée de fonds dans tout le pays. Des écoliers jusqu'aux retraités, tous donnent quelques pesos pour la campagne « Un bateau pour la Bolivie ». Mais sa mauvaise gestion le rattrape, la Transmaritima est, dès le début des années 1970, irrémédiablement

endettée, avec un passif de plus de 1 million de dollars. L'entreprise est liquidée en 1979. Le bateau qui aurait dû être acquis grâce à la levée de fonds ne l'a jamais été et c'est en location que la société gérait ses sept navires évoluant entre les ports d'Anvers, de Hambourg ou de Barcelone. Enfin, il semblerait que la société ait participé pendant toutes ces années à des trafics d'armes. Mais la Transmaritima aura permis à Klaus Barbie de voyager partout en Europe grâce à sa nouvelle identité - et à son passeport diplomatique. Il se rendra même plusieurs fois en France et ira jusqu'à visiter la tombe de Jean Moulin car, disait-il au journaliste argentin Alfredo Serra en 1973, « *il a été mon meilleur ennemi, le plus digne* » .

C'est depuis la prison de San Pedro à La Paz qu'il parle au journaliste : il y a été détenu pendant huit mois en attendant la décision de la Cour suprême bolivienne sur la demande d'extradition du gouvernement français. Car Klaus Barbie avait été découvert quelque temps auparavant par les chasseurs de nazis Serge et Beate Klarsfeld. Beate se rend en Bolivie en 1972, accompagnée d'une survivante de l'Holocauste, Ita Halaunbrenner. Elles convoquent les médias, malgré les menaces du gouvernement militaire de l'époque de les expulser du pays. « *Écoutez-moi ! Je suis une mère qui réclame justice. (...) Cet homme a assassiné mon mari et mes trois enfants* » , lance Ita à la presse. Les journalistes internationaux se font l'écho de la découverte, Ladislav de Hoyos, reporter pour Antenne 2, parvient à interviewer l'ex-nazi et, pendant l'entretien, lui pose une question en français, que Barbie comprend, lui qui affirmait pourtant n'avoir jamais mis un pied en France. Le piège se referme quand Ladislav de Hoyos tend une photo de Jean Moulin à l'interviewé : « *Je ne connais pas cet homme* » , dit-il. Mais il est trop tard, le nazi a laissé ses empreintes digitales sur la photographie. Elles seront ensuite analysées et confirmeront les soupçons des époux Klarsfeld.

Klaus Altmann est démasqué, aux yeux du monde. Car à La Paz, cela fait longtemps que l'on sait. « *Les gens de la communauté juive savaient déjà qui était Altmann et une de ces personnes, c'était ma mère. Quand nous passions à côté de Barbie nous lui crachions dessus, et nous le faisons sans crainte. Parce qu'il savait que s'il faisait quoi que ce soit, ça lui retomberait dessus* » , raconte Ricardo Udler, président du Cercle israélite bolivien, encore enfant à l'époque. Mais la Cour suprême refuse de l'envoyer en France : il n'y a pas d'accord d'extradition à l'époque et son passé au service des Américains n'a pas encore été officiellement révélé. C'est à ce moment-là qu'Alvaro de Castro entre dans la vie de l'ex-SS. Il gère les démarches devant la Cour de justice. À sa sortie de prison, les deux hommes ne se sépareront plus.

#### Expulsion vers Cayenne

Klaus Altmann-Barbie est serein, il affirme devant la presse : « *J'ai confiance en la justice bolivienne.* » À partir de là, il se concentre sur ce qu'il fait le mieux : le renseignement et le trafic d'armes. « *Les chars qu'il y avait dans les rues à l'époque, c'est nous qui les avions fait venir* » , déclare fièrement Alvaro de Castro. Il est toujours très influent, comme le raconte Peter MacFarren, un journaliste du *New York Times* : « *J'ai alors 27 ans et je me rends devant sa maison pour essayer de lui parler. Très rapidement, il est parvenu à me faire arrêter, alors que j'étais encore devant chez lui. J'ai été détenu quelques heures. Mais c'était une erreur d'arrêter un journaliste international. Cela pouvait avoir de graves répercussions. Et effectivement, il y en a eu.* » Nous sommes en 1981. Il faudra cependant attendre le retour de la démocratie dans le pays pour que le chapitre bolivien de la vie Klaus Barbie se referme, de façon rocambolesque.

En 1982, un président est élu démocratiquement et les services de Barbie ne sont plus souhaités. Quelques mois plus tard il est de nouveau arrêté et placé en détention pour une dette ancienne contractée par la Transmaritima. Si le citoyen bolivien Altmann est confiant - il va payer -, les choses ne se passent pas comme prévu. Dans la nuit du 4 au 5 février 1983, les autorités le font monter à bord d'un avion militaire. Une « expulsion » vers Cayenne dont la légalité a longtemps été discutée. À ses côtés, Carlos Soria, journaliste de la télévision publique : « *Tout s'est passé assez vite, on nous a donné très peu de détails. Dans la soirée, j'ai été conduit à l'aéroport. Je ne savais pas où j'allais et, à vrai dire, je n'étais pas vraiment préparé pour l'interview. Si j'avais pu travailler cet entretien, je pense que j'aurais pu poser des questions plus pertinentes.* » Malgré tout, le jeune reporter mène dans cet avion l'interview de sa vie : « *Pensez-vous que la France, l'Europe, le monde devraient oublier vos crimes ?* » « *Absolument. (...) Moi, j'ai oublié, si eux non, c'est leur problème. Je n'avais pas de haine, j'ai seulement fait mon devoir.* » Lorsque Klaus Barbie sera jugé à Lyon, quelques années plus tard, ce sera sa ligne de défense, n'avoir été qu'un simple soldat ne faisant que son devoir. Malgré le travail de son prestigieux avocat Jacques Vergès, le vieillard est condamné à perpétuité pour 17 crimes contre l'humanité par la cour d'assises du Rhône en 1987 . « *La Bolivie me manque* » , écrivait-il à Alvaro de Castro depuis sa prison. Mais le boucher de Lyon ne reverra jamais « *sa deuxième patrie* » . Il meurt à Lyon le 25 septembre 1991.

(1) « Klaus Barbie, Un novio de la muerte » , Édition Plural, par Fadrique Iglesias et Peter MacFarren.

**Le Figaro (site web)**

jeudi 1 juillet 2021 - 06:00 UTC +02:00 812 mots

# Le sentiment de déclassement des jeunes a explosé depuis le début de la crise

## **Selon le dernier baromètre santé, protection sociale, inégalités et cohésion sociale du gouvernement, plus d'un tiers des moins de 30 ans pensent que leur vie sera... pire que celle de leurs parents. Du jamais vu!**

Depuis 2000, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère de la Santé suit chaque année l'évolution de l'opinion des Français sur leur santé, la protection sociale, les inégalités et la cohésion sociale. Pour l'édition 2021 réalisée en pleine pandémie du 19 octobre 2020 au 4 janvier 2021, pas moins de 4000 personnes ont été interrogées en face-à-face. L'échantillon utilisé est représentatif de la population qui réside en France métropolitaine. Il en ressort que la part des personnes qui jugent leur situation «*mauvaise*» s'accroît, surtout parmi les travailleurs et les jeunes adultes.

1/ Un actif sur trois déclare que sa situation financière s'est détériorée depuis le début de la crise.

Une personne interrogée sur quatre estime que sa situation financière s'est détériorée depuis le début de la crise. Cette dégradation concerne trois diplômés du supérieur sur dix, un actif sur trois, quatre ouvriers sur dix, et la moitié des travailleurs indépendants et des salariés en CDD ou en intérim. Et l'avenir est loin d'être rose. Au contraire, il est...

morose. La part des personnes en activité qui estiment que leurs revenus vont diminuer dans les prochains mois a quasiment doublé en un an, passant de 13% en 2019 à 24% en 2020. Plus globalement, la proportion de personnes jugeant leur situation mauvaise est passée de 19% à 25%, une évolution comparable à celle observée lors de la crise de 2008.

2/ Une progression du sentiment de déclassement parmi les jeunes et les indépendants.

Chez les moins de 30 ans, classe d'âge particulièrement touchée par la crise, le sentiment de se trouver dans une situation pire que celle de ses parents au même âge -phénomène appelé «déclassement intergénérationnel»- a augmenté de 14 points en un an, en passant de 22% fin 2019 à 36 % fin 2020. Les moins de 30 ans actuels deviennent donc plus nombreux que ceux qui jugent leur situation meilleure que celle de la génération précédente (28 %). Ce phénomène, qui en dit long sur la crainte de l'avenir, touche également les indépendants (+7 points en un an), faisant de cette catégorie le seul groupe professionnel chez qui le sentiment de déclassement intergénérationnel est plus fréquent que celui d'ascension sociale (43 % contre 25 %).

3/ Une nette hausse du risque perçu de chômage, notamment chez les jeunes et les salariés en CDI.

Après la forte baisse observée suite à l'élection d'Emmanuel Macron en 2017 malgré les soubresauts de l'actualité (fronde des «gilets jaunes» en 2018 et mobilisation contre la réforme des retraites en 2019), la crainte du chômage retrouve fin 2020 son niveau de 2017: 48% des personnes interrogées jugent en effet qu'il y a un risque de chômage dans les mois à venir pour eux ou leurs proches. Une inquiétude qui grimpe à 62% pour les ouvriers versus 34 % pour les cadres, un écart qui est passé de 16 à 28 points en dix ans. La crainte du chômage augmente principalement chez les personnes en CDI, passant de 31% à 42%, tandis qu'elle se maintient à un niveau très élevé chez les personnes en emploi précaire (74% à 76%).

Les jeunes, on l'a vu, sont particulièrement inquiets. Chez les moins de 30 ans, la hausse de la peur du chômage est donc deux fois plus forte que chez les plus de 40 ans en activité (+15 points, pour atteindre 63 %, contre +8 points pour atteindre 42%). Un point là encore très inquiétant (qui s'est manifesté avec la très forte abstention de cette classe d'âge lors des élections régionales et départementales ces deux derniers dimanches) et annonciateur de crise: alors que les jeunes représentaient jusqu'en fin 2019 la classe d'âge où l'optimisme était le plus fort (68%), ils ne sont plus que 51% à voir l'avenir en rose fin 2020, un niveau comparable à celui du reste de la population de moins de 60 ans.

4/ Un risque perçu de pauvreté stable, sauf chez les jeunes.

La crise n'a paradoxalement pas accru le risque perçu de pauvreté. Fin 2020 comme fin 2019, une personne sur cinq se considère comme pauvre, et une proportion comparable estime qu'elle risque de le devenir au cours des cinq prochaines années. Le sentiment de pauvreté n'augmente en fait que chez les jeunes adultes: 26% fin 2020, contre 20 % fin 2019. Les ouvriers et les personnes appartenant aux 40 % de la population dont le niveau de vie est le plus bas sont sans surprise les plus exposés au sentiment de pauvreté. Dans ces deux catégories, une personne sur trois se déclare pauvre.

ZUM 150. GEBURTSTAG:

# Was man über Proust lesen muss – und was nicht

- VON ANDREAS PLATTHAUS
- -AKTUALISIERT AM 01.07.2021-11:37



Nichts ist so reich wie unser eigenes Bewusstsein: Marcel Proust (1871 bis 1922) mit etwa dreißig Jahren. Bild: Picture-Alliance

Vor 150 Jahren wurde Marcel Proust geboren. Aus diesem Anlass erscheinen viele Bücher über ihn. Welche davon taugen etwas? Und welche sollte man meiden?

Kein Schriftsteller dürfte so wenig mit eigenen Lesern gerechnet haben wie Marcel Proust. Im letzten Band seines Romanzyklus „À la recherche du temps perdu“ (Auf der Suche nach der verlorenen Zeit) heißt es, dass jeder Leser, wenn er lese, nur ein Leser seiner selbst sei: „Das Werk des Schriftstellers ist lediglich eine Art von optischem Instrument, das der Autor dem Leser reicht, damit er erkennen möge, was er in sich selbst vielleicht sonst nicht hätte sehen können.“ Und ein paar hundert Seiten weiter, kurz vor Ultimo, nimmt Proust diesen Gedanken fast wortgleich noch einmal auf und bekräftigt, dass er deshalb gar nicht an etwaige Leser denke: „Sie würden meiner Meinung nach nicht meine Leser sein.“ Weil Leser immer nur nach sich selbst suchen. Aber die „Recherche“ gibt ihnen einiges zu finden, weil diesem Buch nichts Menschliches fremd ist.

Jahr dann auch noch der hundertste Todestag ansteht, überbieten die deutschsprachigen Verlage sich mit Publikationen. Da jedoch das literarische Werk keine großen Entdeckungen bereithielt (Suhrkamp publiziert immerhin die jüngst in Frankreich aufgetauchten „Frühen Erzählungen“, F.A.Z. vom 19. Oktober 2019), ist Prousts Leben Hauptgegenstand dieser Bücher. Die Neugier darauf war immer schon groß, weil die „Recherche“ von Beginn an als Schlüsselroman gelesen wurde, in den nahezu alles Eingang gefunden haben soll, was Proust selbst erlebt hat. Dass zugleich kein anderes Buch so viel über uns andere erzählt, macht das Dasein seines Autors zu einem beinahe unheimlichen Phänomen: Wir alle stecken da mit drin. Doch dann kommt der Schriftsteller Michael Kleeberg, selbst Teilübersetzer der „Recherche“, und charakterisiert ungeachtet des begeisterten Gedenkens an Geburt und Tod des Schriftstellers die Zeit dazwischen so: „Es gibt kaum ein langweiligeres Schriftstellerleben als das Marcel Prousts.“

Diese Feststellung stammt aus Kleebergs Nachwort zur Neuausgabe des berühmtesten und zugleich frühesten Textes der umfangreichen deutschen Proust- Rezeption, Ernst Robert Curtius' 1925 erschienenem umfangreichem Essay über Proust, der unmittelbar nach der ersten, von Curtius als misslungen erachteten deutschen Übersetzung eines Einzelbandes der „Recherche“ dem hiesigen Publikum die Bedeutung dieses Autors klarzumachen versuchte. Proust selbst hatte kurz vor dem Tod mit dem Romanisten noch Briefe über einen von dessen kürzeren Aufsätzen zu seinem Werk gewechselt und war entzückt über die Intensität der Lektüre von Curtius. Was hätte es für den Leser Proust auch Schöneres geben können als die Beschäftigung

mit dem Autor Proust? Warum sollte er sich in seinem Lese-Interesse von all den anderen Lesern unterscheiden?

## Wer weiß es am besten?

Wenn wir heute Curtius wiederlesen, dann suchen wir in seiner zeitgenössischen Hinführung zu einem zeitlosen Schriftsteller eine Nähe, die nicht aus der Intimität des Zusammenlebens entsteht, sondern aus der des Zusammenlesens: Curtius deutet Prousts Schreiben aus dessen Lektüren heraus – die auch die seinen waren – und führt dadurch die eigene literaturwissenschaftliche Methode vor. Und er schreibt: „Für einen solchen Künstler bedeutet sein Leben schließlich nur mehr das unentbehrliche Organ der Anschauung: dasselbe, was dem Naturforscher seine Beobachtungsinstrumente sind.“ Curtius zitierte damit nicht etwa die entsprechenden Passagen aus dem letzten Band der „Recherche“, denn der war 1925 auch im französischen Original noch gar nicht erschienen. Er verstand einfach Proust.

Damit ist seine Studie immer noch der positive Gegenpol zu einem anderen berühmten Buch über Proust, das jetzt ebenfalls auf Deutsch wiederaufgelegt worden ist: die Erinnerungen der Haushälterin Céleste Albaret, die in dessen letzten neun Jahren zur engsten Bezugsperson des immer zurückgezogener lebenden Schriftstellers geworden war. Befragt wurde sie erst ein halbes Jahrhundert danach, und die nunmehrige Greisin nahm die Gelegenheit wahr, mit dem, was sie als Legendenbildung oder üble Nachrede über ihren früheren Dienstherrn ansah, aufzuräumen. Das ist sympathisch, und immerhin wollte sie sich auch an Prousts Reaktion auf einen Brief von Curtius erinnern, den er ihr gezeigt und dazu ausgerufen habe: „Ich bin sehr stolz; ‚klassisch‘, das ist großartig!“ Aber für Curtius ist Proust gerade nicht „klassisch“ gewesen.

Als 1974 Albarets „Monsieur Proust“ erschien, rätselte man, inwieweit es das Werk seines Herausgebers Georges Belmont sei, weil die Mitschnitte oder auch nur Notizen seiner sich angeblich auf siebzig Stunden summierenden Gespräche mit der Haushälterin nicht zugänglich waren. Das hat sich geändert, die Druckversion ist authentisch. Das ist wichtig, denn schon beim markantesten Moment ihres Lebens mit Proust, dessen Tod am Nachmittag des 18. November 1922, weicht Albarets Version von allen anderen Zeugnissen ab: „Es war halb fünf Uhr.“ Als Prousts engster Freund, der Komponist Reynaldo Hahn, noch am selben Tag andere Vertraute mit Telegrammen über das Hinscheiden informierte, nannte er als Todeszeitpunkt halb sechs. In der Forschung hält man sich an diese Zeitangabe, hat aber keine Skrupel, ansonsten Céleste Albarets Erinnerungen für bare Münze zu nehmen.

## Zum Geburtstag eine Bilderflut

Hahn ist ein anderer Fall. Seine Freundschaft mit Proust, die in den ersten beiden Jahren, von 1894 bis 1896, allem Anschein nach eine homosexuelle Liebesbeziehung war, ist Thema eines im Original zwei Jahre alten Buches der italienischen Journalistin Lorenza Foschini, das jetzt auch auf Deutsch erschienen ist. Wenn man bedenkt, dass Bernd-Jürgen Fischer, der in den letzten acht Jahren eine atemraubende Proust-Übersetzeraktivität (inklusive einer neuen deutschen Fassung der kompletten „Recherche“) entfaltet hat, erst 2018 eine mehr als fünfhundertseitige Ausgabe des Briefwechsels zwischen Hahn und Proust erstellt hat, sind die 230 großgedruckten kleinen Seiten des Foschini-Buchs eine Enttäuschung, zumal sie etliche der von Fischer aufgespürten Briefe gar nicht zu kennen scheint. Zudem beschränkt sie sich größtenteils auf die Zeit der frühen Intimität, vernachlässigt also ein ganzes Vierteljahrhundert – Prousts halbes Leben und sein ganzes literarisch aktives –, in dem Hahn zu einem wichtigen Lieferanten von Informationen über die Künstlerwelt für das Romanprojekt wurde, weil der asthmakranke Autor seine Wohnung nur noch selten verließ.

Fischer verdanken wir auch ein neues Buch namens „Auf der Suche nach Marcel Proust“, in dem der Umkreis des Schriftstellers in Bild und Wort vorgestellt wird – ein veritables „Album“, wie der Untertitel lautet. Es ist verblüffend, wie stark bebildert die meisten Proust-Neuerscheinungen sind; im Falle des hübschen, aber eher gehaltlosen Bändchens „Briefe an seine Nachbarin“ aus der Insel-Bücherei nehmen Fotos und Faksimiles nahezu ebenso viel Raum ein wie die 23 vor zehn Jahren entdeckten und nun erstmals übersetzten Schreiben Prousts an Marie Williams, die Frau eines in der Etage über Prousts Wohnung praktizierenden Zahnarztes. Da es darin aber ohnehin fast nur um die Lärmempfindlichkeit des tagsüber regelmäßig bis sechzehn Uhr schlafenden Schriftstellers geht, ist das Amüsement zwar groß, der

Erkenntnisgewinn aber gering. Wobei es einen Satz in diesem Briefverkehr gibt, der staunen macht, geschrieben 1915, also im Ersten Weltkrieg, unter dem Eindruck des Todes der Mutter eines Freundes: „Ich schlepe in meinem Denken schon so viele verwesene Tote mit mir herum, dass jede Nachricht zur Übersättigung führt und all meinen Kummer zu einem unzerstörbaren Block verdichtet.“

Eine jener Toten, die ihn nie verließen, war Prousts eigene Mutter, die 1905 gestorben war – nachdem sein Vater ihr schon zwei Jahre zuvor vorausgegangen war, was sie dem sensiblen Sohn zu dessen nachmittäglicher Schlafenszeit denkbar dezent mitgeteilt hatte: „Entschuldige, dass ich dich wecke, aber deinem Vater ist in der École unwohl geworden.“ Adrien Proust war Arzt, einer der prominentesten im Frankreich seiner Zeit sogar, weil sein Fachgebiet die Seuchenprävention war. Es konnte deshalb nicht ausbleiben, dass sich jetzt in der Corona-Pandemie erstmals intensives Interesse auf Proust père gerichtet hat, beginnend im vergangenen Herbst mit einem schmalen Buch des Präsidenten der deutschen Marcel-Proust-Gesellschaft, Reiner Speck, seines Zeichens selbst Mediziner, das nur in kleiner Auflage an die Mitglieder der Gesellschaft verteilt wurde. Speck konstatiert darin zu Recht, dass Adrien Prousts Vorworte zu Fachbüchern „in Aufbau, Inhalt und Stil eher einer unterhaltsamen philosophischen Abhandlung denn einer fachspezifischen Einleitung“ ähneln. Zwei von ihnen sind für die Publikation übersetzt worden.

## Doppelporträt aus Medizin und Literatur

Solche Übersetzungen fehlen leider in Lothar Müllers Studie „Adrien Proust und sein Sohn Marcel“, dem unbestrittenen Höhepunkt der bisherigen deutschsprachigen Jubiläumsveröffentlichungen. Dabei charakterisiert der Autor selbst sein Buch als Schnellschuss, geboren aus der medizinischen Aktualität. Mag zudem auch gut sein, dass Julian Barnes' grandioses Porträt des Arztes Samuel Pozzi aus dem Proust-Umfeld, deutsch jüngst als „Der Mann im roten Rock“, erschienen in England aber schon Anfang 2020, Anregung gewesen ist. Müllers Einsatz von Bildern ist jedenfalls dem von Barnes sehr ähnlich. Hätte sich der Wagenbach Verlag doch auch zu einem ähnlich schönen Titelbild inspirieren lassen, statt die furchtbar hässliche Fotomontage zu fabrizieren, die nun von Müllers Buch eher abschreckt

Aber man störe sich nicht daran, und auch nicht daran, dass Müller gar nicht vom privaten Verhältnis zwischen Vater und Sohn erzählt; kein Wort bei ihm von Marcel Prousts bitterer Bemerkung nach dem Tod von Adrien Proust, er sei als Sohn wohl der „dunkle Punkt“ in dessen Leben gewesen. Müller leistet mehr: Er arbeitet die Ähnlichkeiten in beider Weltblick heraus, und ihm gelingt ein Doppelporträt des Fin de Siècle aus medizinischer und literarischer Sicht. Beide Disziplinen waren damals eng verbunden; nicht nur in der „Recherche“ sieht Müller „die unablässige Einspeisung aktueller medizinischer Stoffe und Terminologie in die Salonkonversation“ am Werk. Und er bekräftigt die schon ältere Vermutung, dass der Sohn dem Vater beratend bei dessen Texten zur Seite gestanden habe – allerdings leider ohne breitere Textexegese. Da ist Specks Büchlein dann besonders hilfreich.

Darin findet sich Adrien Prousts Vorwort zu seinem 1891 erschienenen „Traité d'Hygiène“ und darin wiederum der Satz: „Alles, was den Menschen betrifft, gehört zur Hygiene; er muss sich einfach für alles interessieren und kann sich den Gedanken des Dichters zueignen: Nil humani a me alienum puto.“ Mit dem Terenz-Zitat ist genau die anfangs erwähnte Stärke der „Recherche“ benannt, die es zu einem solchen Menschheitsbuch macht. Wer wen mehr beeinflusste – der Vater den Sohn durch sein berufspraktisches Vorbild oder umgekehrt dieser jenen durch Formulierungskunst und Gedankenbreite –, das muss noch offenbleiben, aber Lothar Müllers Buch eröffnet die Diskussion.

In einem Brief an Curtius nannte der bettlägrige Proust einen Monat vor seinem Tod die Medizin „eine außerordentlich komische Wissenschaft (?“), obwohl ja sein Vater und auch der jüngere Bruder Robert darin reüssiert hätten. Ihm selbst jedoch nutzte das nichts mehr: „. . . mein Vater ist leider schon verstorben, und was meinen Bruder angeht, so bin ich zu krank, um ihn zu empfangen.“ Zu krank für den Arzt – Marcel Proust seinerseits war ein außerordentlich komischer Schriftsteller.

*Bernd-Jürgen Fischer (Hrsg.): „Auf der Suche nach Marcel Proust“. Ein Album in Bildern und Texten. Reclam Verlag, Ditzingen 2020. 246 S., Abb., geb., 28,- €*

*„Monsieur Proust“. Die Erinnerungen seiner Haushälterin Céleste Albaret. Aus dem Französischen von Margaret Carroux. Gatsby Verlag, Zürich 2021. 539 S., Abb., geb., 34,- €.*

*Ernst-Robert Curtius: „Marcel Proust“. Mit Übersetzungen und einem Nachwort von Michael Kleeberg. Verlag Schöffling & Co., Frankfurt am Main 2021. 200 S., Abb., geb., 24,- €.*

*Lothar Müller: „Adrien Proust und sein Sohn Marcel“. Beobachter der erkrankten Welt. Wagenbach Verlag, Berlin 2021. 224 S., Abb., br., 22,- €.*

*Marcel Proust: „Briefe an seine Nachbarin“. Aus dem Französischen von Bernd Schwibs. Mit einem Essay von Andreas Maier. Insel Verlag, Berlin 2021. 117 S., Abb., geb., 14,- €.*

*Lorenza Foschini: „Und der Wind weht durch unsere Seelen“. Marcel Proust und Reynaldo Hahn. Aus dem Italienischen von Peter Klöss. Nagel & Kimche, München 2021. 237 S., 2 Abb., geb., 22,- €.*

# L'ONU exhorte la France à recourir aux statistiques ethniques pour lutter contre le «racisme systémique»

**DÉCRYPTAGE** - Le haut-commissariat aux droits de l'homme appelle plusieurs pays, dont la France, à développer les statistiques ethno-raciales, une pratique globalement rejetée par la tradition française.

Par **Coline Renault**

Publié il y a 9 heures, mis à jour il y a 8 heures

En France, il n'existe pas de recensement basé sur l'appartenance ethno-raciale. *Nicolas TUCAT / AFP*

La France devrait-elle recourir davantage aux statistiques ethniques ? C'est ce que suggère le haut-commissariat aux droits de l'homme de l'ONU afin de lutter contre «*le racisme systémique*». Un rapport publié le 28 juin indique que les États «*devraient recueillir et publier des données complètes ventilées selon la race ou l'origine*» et analyser «*les effets cumulés des lois, des politiques et des pratiques sur certains groupes raciaux et ethniques en particulier*». Le rapport va encore plus loin, considérant que «*le fait de reconnaître expressément les personnes d'ascendance africaine dans les statistiques est également un pas vers la reconnaissance de leur identité et de leur héritage, qui va de pair avec leur droit à la dignité*».

En France, ces statistiques marquent globalement une ligne rouge qui transcende le clivage gauche droite. Si certaines personnalités politiques comme Nicolas Sarkozy ont pu s'y déclarer favorables, la plupart des politiques sont contre. Emmanuel Macron avait balayé la question en 2020, assurant préférer la mise en place concrète de dispositifs anti-discrimination plutôt que de recourir à des statistiques. Un rapport parlementaire du mois de mars 2020 enterrait la question. «*L'instauration de statistiques ethniques plus poussées pourrait sembler utile pour mieux mesurer certaines discriminations, mais cela pourrait aussi bien fragiliser la cohésion sociale en donnant une reconnaissance à l'existence de certaines 'communautés' et en figeant certains groupes en fonction de critères ethniques parfois artificiels*», indique le député LR Robin Reda, président de la mission.

## Des études déjà existantes

Par ailleurs, des formes de recensement ethniques existent déjà, au-delà de la loi Informatiques et libertés du 6 janvier 1978. Ce texte interdit «*de collecter ou de traiter des données à caractère personnel qui font apparaître, directement ou indirectement, les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou l'appartenance syndicale des personnes, ou qui sont relatives à la santé ou à la vie sexuelle de celles-ci.*» Mais en 2007, le Conseil constitutionnel a autorisé les traitements nécessaires à la conduite d'études sur la mesure de la diversité des origines à partir de données objectives et subjectives. Ainsi, l'enquête Inseed-Ined Trajectoires et origines (TeO) de 2008 interrogeait sur la nationalité et le lieu de naissance des parents. Le deuxième volet, prévu pour 2022, interrogera 26.500 personnes sur leurs grands-parents afin d'étudier comment les origines ethniques peuvent impacter les trajectoires des troisièmes générations. D'autres études de cas permettent d'évaluer le contrôle au faciès ou la discrimination à l'embauche à un lieu ou un moment ciblé.

Des études bien maigres, selon le démographe Patrick Simon, comparées aux statistiques ethno-raciales mis en place par certains pays. *«On observe les origines nationales, mais pas l'appartenance ethno-raciale»*, affirme le démographe. *L'enquête Téo nous apprend des choses sur les parcours des descendants d'immigrés mais ne permet pas d'avoir un levier d'action pour évaluer et agir contre les discriminations dans les entreprises, dans l'accès au logement, dans l'éducation ou dans l'accès à la santé*», assure-t-il. Au Royaume-Uni par exemple, le recensement ethnique permet des statistiques standardisées qui sont utilisés dans les entreprises ou dans les hôpitaux, par exemple pour évaluer par exemple la mortalité liées au Covid selon les origines. *«Le principe politique qui prévaut en France est que l'égalité s'obtient par l'invisibilité des origines ethniques. On considère en France qu'il y a plus de coûts à poser des questions sur les origines que d'avantages à en retirer.»*

## Risque de communautarisme

Un calcul bénéfice-risque qui prévaut dans le débat, à en croire le démographe à l'Ined Hervé Le Bras. *«L'argument le plus développé est le risque de communautarisme. À partir du moment où vous êtes obligés d'appartenir à une catégorie ethnique, vous vous y identifiez de plus en plus, ce qui va à l'encontre de toute idée de citoyenneté française»*, analyse-t-il. Deuxième problème, selon le démographe, l'ethnicité n'est pas structurante de la société française, sans nier les discriminations existantes. *«Dans des pays comme les États-Unis ou l'Afrique du Sud, le recensement ethnique permet d'identifier les descendants de l'esclavagisme. La racine de ces pays est l'esclavage ou l'apartheid»*, avance-t-il. *«Ce qui n'est pas du tout le cas de la France, où les arrivées sont relativement récentes et bien plus mélangées.»* Les statistiques ethniques ne s'inscriraient donc pas dans la tradition française, basée sur une citoyenneté indivisible.